

3003

407

LA FLORE LITTÉRAIRE DU DAUPHINÉ

LA POÉSIE

(Anthologie et Bio-Bibliographie)

PAR

Léon CÔTE et Paul BERTHET

Avec un portrait et trois fac-simile d'autographes inédits.

hors texte.

II^{me} PARTIE

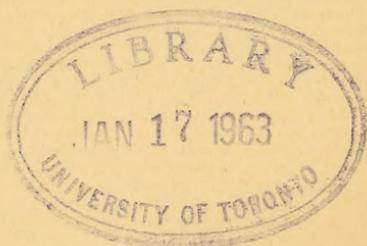
GRENOBLE

JULES REY, ÉDITEUR

(Successeur de A. Gratiot et J. Rey)

1911

PQ
1104
C6
ptie.2



824370

409

2^{ME} PARTIE



POÈTES DAUPHINOIS

TROUBADOURS ET FÉLIBRES

TROUBADOURS

Jusqu'à ces dernières années l'histoire des Troubadours était restée purement légendaire ; les œuvres de ces poètes avaient été découvertes et quelques-unes traduites, mais la façon de vivre des Troubadours, le milieu où ils évoluaient, leur public et leur manière ne pouvaient être aperçus qu'à travers l'imagination par trop féconde ou les erreurs multiples des auteurs qui nous les présentaient.

Il nous faut donc, avant de citer les textes, mettre en garde le lecteur, celui, tout au moins, qui s'attend au lyrisme ou au merveilleux.

C'est le romantisme, on ne l'ignore pas, qui a essayé de ressusciter le passé et mis à la mode nos anciens poètes. Dès la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, savants, historiens, littérateurs se mirent à l'œuvre avec une égale ardeur ; ils se jetèrent avidement sur les vieilles chroniques et s'efforcèrent d'en tirer le meilleur parti pour revivifier notre littérature nationale.

Leurs efforts ne furent certes pas tous infructueux, il y eut surtout des travaux d'érudition qui ont servi de base aux recherches plus approfondies de nos contemporains ; mais leurs essais d'adaptation allèrent maintes fois à l'encontre du but qu'ils se proposaient ; ils acceptèrent trop souvent, sans contrôle, les affirmations des vieux auteurs et les données des vieux livres qu'ils exhumaient.

S'agissant des Troubadours, l'œuvre fondamentale était celle de Nostradamus : on ne puisait qu'à cette source.

Jean de Nostradamus, conseiller au Parlement d'Aix, avait eu

entre les mains — c'est lui seul qui l'affirme — une série de manuscrits rédigés par le « Moine des îles d'or » (1). Ce moine avait lui-même transcrit les biographies composées sur leurs contemporains par les troubadours Hugues de Saint-Circ et Michel de La Tour. J. de Nostradamus rédigea sur ces documents ses « Vies des plus célèbres et anciens poètes prouvenaux qui ont floury du temps des comtes de Provence (Lyon, Alex. Marsilli, 1575, p. in-8) », son neveu, César de Nostradamus, « gentilhomme Prouencal », publia à son tour : « l'Histoire et chronique de prouence ov passent de temps-en temps et en bel ordre les anciens poètes personnages et familles illustres qui ont fleuri despuis VC ans outre plusieurs races de France d'Italie d'Hespagne Languedoc Dauphiné et Piemond ». (Lyon, chez Simon Rigaud, 1614).

D'après Nostradamus, les Troubadours se réunissaient en des *cours d'amour*, sortes de tribunaux d'où serait sortie toute une curieuse et extraordinaire jurisprudence sur le droit à l'amour et les droits de l'amour. Chaque dame avait son chevalier, son ami, dans ces tournois poétiques où le jeu littéraire d'amour était poussé jusqu'à la licence.

Voici ce qu'en rapporte C. de Nostradamus, p. 133 :

« Mais ce qui est à remarquer, c'est que de ce temps il y auoit
« Cour d'Amour ouuerte à Signe & Pierrefeu (2), où les questions
« plus hautes et difficiles, qui par fois suruenoient entre ieunes
« gentils-hommes & Damoiselles, estoient debatues & decidees
« sous la règle de l'honneur par les Dames plus illustres & quali-
« fiees du pays sur lesquelles presidoient alors comme souuerai-
« nes :

« Stephanete, dame de Baulx, fille du comte de Prouence,
« Adelazie, vicomtesse d'Auignon,
« Alaette, dame d'Ongle,
« Hermissende, dame de Posquières,
« Bertrane, dame d'Ourgon,
« Mabelle, dame d'Yères,
« La comtesse de Dye,
« Rostangue, dame de Pierrefeu,
« Bertrane, dame de Signe,
« Iausserande de Claustral ».

(1) Les îles Lérins.

(2) Près de Toulon.

Hélas! — à regret — il nous faut douter : le « Moine des Iles d'or » n'a jamais existé en dehors de la subtile imagination de Nostradamus. Le joli nom de cet énigmatique et mystérieux personnage n'est que l'anagramme — lettre pour lettre — d'un ami de notre auteur : « Reimond de Soliés » (1) et voici tarie tout à coup une source jusqu'alors féconde et facile !

Qu'à leur tour nos modernes félibres s'attristent : les cours d'amour ne semblent pas avoir existé davantage que le Moine de Lérins lui-même. Les belles descriptions de Raynouard (2) s'évanouissent devant l'argumentation de nos savants modernes.

« Raynouard (3) a consacré une assez longue dissertation à démontrer l'existence de ces cours d'amour. Elles remonteraient aux origines de la poésie provençale, car on trouve des allusions, dit-il, chez les troubadours les plus anciens.

« Raynouard a emprunté la plupart de ses preuves à l'ouvrage d'A. le Chapelain (XIII^e s.) sur l'*Art d'aimer*. Cet écrit contient, en effet, un certain nombre d'arrêts prononcés par « le jugement des dames... »

« Avec son imagination coutumière, Nostradamus a reconstitué ces tribunaux.

« Laissons de côté les renseignements que Raynouard et d'autres, avant et après lui, ont tirés de Nostradamus. Ils ne méritent pas créance, quand on connaît la méthode de cet historien fantaisiste. Suivant son habitude il a transformé, amplifié ou dénaturé quelques menus faits qu'il a recueillis en lisant les troubadours.

.....

« Quant aux textes d'André le Chapelain, auxquels Raynouard accorde tant de crédit, il n'y a qu'une observation à faire, c'est que cet auteur ne connaissait que par oui-dire les habitudes littéraires du Midi de la France. Son livre reflète les idées qui avaient cours autour de lui, surtout dans la société des comtes de Champagne. Ce que lui-même a connu des troubadours, c'étaient déjà des légendes. Son témoignage est à peu près sans valeur sur ce point. Tout ce qu'on peut dire à sa décharge c'est qu'il fut sans doute de bonne foi, ce qui ne fut pas le cas de Nostradamus.

(1) Voir Chabaneau, *Annales du Midi*, 1907.

(2) Raynouard, *des Troubadours et des Cours d'amour*. Paris, 1817.

(3) *Les Troubadours*, par Joseph Anglade. Paris, Armand Colin, 1908 (p. 94 et suiv.).

« Il n'y eut donc, dans la société où vécurent les troubadours, ni cour particulière ni cour souveraine pour juger leur orthodoxie amoureuse; il n'y eut qu'un tribunal : ce fut celui de l'opinion publique, ou plutôt celui du milieu raffiné pour lequel ils écrivaient. »

« Sous l'influence des idées fausses qui remontaient à Nostradamus — s'exprime M. Gaston Paris (1) — Raynouard a échaudé un système d'après lequel ce moyen âge avait connu et fait fleurir, sous la protection de reines et de princesses, et avec la tolérance des pouvoirs civils et religieux, la plus étrange des institutions : des tribunaux de femmes mariées consacrés à régler l'adultère — car il n'y a pas d'autre mot pour désigner cet amour qui est déclaré solennellement inconciliable avec le mariage — à statuer sur les différends des amants et à créer pour eux une jurisprudence qui, d'un bout de la France à l'autre, prenait force de loi.

« Or le mot « cour d'amour » est inconnu au moyen âge. Ni au Midi, ni au Nord, il ne figure dans aucun auteur ancien. Aucun des passages cités des troubadours ne fait allusion à des cours d'amour comme les entendait Raynouard. Le mot a été créé au xvi^e siècle par J. de Nostradamus. On ne trouve « court d'amour, ou d'amours » que dans le sens « de cour du dieu ou de la déesse d'amour ».

« Les chroniques ne font aucune mention de rien qui ressemble aux tribunaux d'amour. Les moralistes, les écrivains pieux, et, ce qui est plus frappant, les prédicateurs, si ardents à attaquer les réunions frivoles, les tournois, les danses, les chansons profanes, sont absolument muets au sujet d'une institution qui aurait plus que tout dû attirer leurs invectives... »

.....

La prosodie des troubadours est agréable; on y rencontre tous les genres, les combinaisons de rimes, de rythmes, de strophes variant à l'infini. Ces poésies étaient pour la plupart chantées, soit sur des airs déjà connus, soit sur des mélodies dont le poète était l'auteur. « Les origines de la poésie des troubadours (2) devaient

(1) Les cours d'amour. Réfutation des idées de Raynouard, *Journal des Savants*, nov. 1888, p. 664 à 675; décembre 1888, p. 727 à 736.

(2) Jean Beck, *les Musiciens célèbres, la Musique des Troubadours*, H. Laurens, édit., 6, rue de Tournon, Paris, p. 15 et s.

du reste demeurer mystérieuses, tant qu'on n'étudiait que le texte poétique des chansons. L'étude de ce sujet aurait dû être réservée non pas à l'histoire de la littérature, mais à celle de la musique ; la musique, en effet, ne fait pas seulement partie intégrante de l'œuvre des troubadours, elle détermine encore, et dans une mesure assez large, la forme poétique des chansons. » (1).

Les troubadours, seuls ou accompagnés de jongleurs qui attiraient la foule et interprétaient leurs chants, parcouraient le pays ; l'amour était leur sujet favori ; les uns sont accueillis par les châtelains, les autres sont faits chevaliers. Dans de nombreuses pièces ils vantent la générosité de leurs seigneurs ou raillent leur avarice ; ailleurs ils exhortent les hommes d'armes à partir en terre sainte.

Entre eux aussi, les troubadours échangeaient des tensons : Ogier (de Vienne) joute avec un certain Bertrand : (Raynouard, T. v., p. 52).

Bertran, vos c'anar soliatz ab lairos
Panan bueus e bocx, cabras e montos,
Porcs e galinas et aucas e capos,
Eratz glotz e raubaire,
Digas vostre veiaire :
Qual mestier es plus aontos,
Desser joglar o laire.

Bertrand, vous qui avez l'habitude de
[fréquenter chez les larrons
Volant bœuf et boucs, chèvres et mou-
[tons,
Porcs et poules et oies et chapons,
Vous qui futes pillard et voleur,
Dites votre avis :
Quel métier est le plus honteux
D'être jongleur ou larron.

C'est Albertet (de Sisteron) et un poète, qu'il appelle Monge, que nous voyons discuter sur les divers peuples :

Monges, digatz, segon vostra scienssa
Cal valon mais, Catalan o Frances ;
E met de sai Gascoigna e Proensa,
E Lemosin, Alvernh'e Vianes,
E de lai met la terra dels dos reis :
E car sabetz de tots lur captenensa
Voill que m'digatz en quals plus fis
_____ [pretz es (2).

Moine, dites-moi, selon votre science
Quels valent mieux, Catalans ou Fran-
[çais ;
Et je mets d'un côté (parmi les pre-
[miers) ceux de Gascogne et Provence,
De Limousin, Auvergne et Viennois,
Et de l'autre (ceux de) la terre des deux
[rois :

Aiso us sai dir, N'Albert, senes fail-
[lensa
Qual valon mais ni don ven maier
_____ [bes;...

Et puisque vous connaissez de tous la
[manière d'être
Je veux que me disiez en quels il y a
_____ [plus de valeur
Je vous sais dire, Albert, sans erreur
Quels valent mieux et dont vient plus de
[bien;...

(1) Voir également : Pierre Aubry, Trouvères et Troubadours. *F. Alcan*, p. 216.

(2) Raynouard, T. iv, p. 38.

Ailleurs, Hugues de Berzé (1) adresse un sirvente à Folquet de Romans pour l'engager à se croiser (2). Nicolet de Turin adresse un couplet à Folquet; nous trouvons encore une tenson entre Guillaume Rainol et notre Guillaume Magret (de Vienne), dans laquelle ces deux troubadours échangent maintes grossièretés. Ce dernier compose une pièce où il fait allusion à une poésie de Marcabru « Le Lavoir ». Albertet et Rambaud d'Orange tensonnent à leur tour... sur la prodigalité des amants :

En Peire, duy pro cavalier	Sire Peire, deux preux chevaliers
An mes tot lur entendemen	Ont mis toute leur affection
En una pros dompna valen,	En une vertueuse dame de valeur,
E fan n'amduy gran messio	Et en font tous deux grandes dépenses
Mas l'us en sap triar son pro	Mais l'un en sait tirer son profit
E'n melhuyra son affaire,	Et en améliore son affaire
E l'autr'es del sieu gastaire	Et l'autre est, de son bien, dissipateur
Tant que mermatz n'es de gran re,	Tant que il en est diminué de grande
De qual deu miehs aver merce,	[chose,
Segon so que us n'es vaiayre?	Lequel des deux mérite mieux la récom-
	[pense,
	Selon ce que vous en êtes d'avis?

C'est Rambaud d'Orange et la comtesse de Die dans leur fameux duo si connu et si souvent cité — attribué en entier, avec juste raison, croyons-nous, par nombre d'auteurs, à Rambaud tout seul —

Amicx, ab gran cossirier	Ami, en grand tourment
Sui per vos et en greu pena,	Suis pour vous et en griève peine,
E del mal queiu en suffier	Et du mal que j'en souffre
No cre que vos sentatz gaïre;	Ne crois que vous ressentiez guère;
.....

On trouve des tensons imaginées par les troubadours dans lesquelles leur interlocuteur est un personnage fictif, un oiseau, le printemps, l'amour, etc.

Les œuvres des uns inspirent parfois les autres : « sirventes « d'Ogier contre ceux qui préfèrent les vieilles femmes aux jeunes; il le composa à l'occasion d'une tenson où Bertrand soutenoit à un jongleur qu'il valait mieux faire l'amour aux vieilles, « parce qu'avec elles on a toute liberté & que des jeunes on n'a « que des coquetteries ou des faveurs bien chères » (3). Ogier préfère les jeunes et se moque du fard que sont obligées d'employer les vieilles dames.

(1) Hugues de Berzé (près Mâcon). Voir sur ce sirvente la revue *Romania*, « 1908. Article de M. J. Bédier sur 2 chansons de croisade ».

(2) Voy. *Romania*, xviii, 553.

(3) Hist. litt. des Tr. Paris, Durand neveu, rue Galande, M. DCC. LXXIV.



La liste même des troubadours dauphinois n'est peut-être pas définitive : du moins si quelque nom a été omis, on peut être assuré que ceux qui y figurent appartiennent réellement à notre province.

Notre historien, Guy Allard, en comptait neuf : Guillaume Adhémar, 1180; — Alix, comtesse de Die, 1190; — Guillaume de Chabestan, 1210; — Rambaud de Vachères, 1218; — Pons de Bruceil, 1220; — Hugues de la Penne, 1270; — Rostaing Bérenger, 1290; — Girard Roux, 1290; — Anne, vicomtesse de Tallard, 1340. Ailleurs il en cite un dixième : Arnaud de Méreuil.

Sur ces dix noms, neuf sont à rayer, les uns comme n'étant pas dauphinois, les autres parce qu'il ne subsiste aucune trace de leurs écrits; il ne reste que la Comtesse de Die qui, selon toute vraisemblance, comme nous le verrons, ne s'appelait pas Alix.

Guy Allard a été trompé en partie par Nostradamus, en qui il avait pleine confiance, comme d'ailleurs Chorier, autre historien du Dauphiné, et la plupart des écrivains du temps, en partie par l'aspect dauphinois de certains noms d'origine : Mereuil par exemple (pour Merveil en Périgord). Ainsi, en employant son procédé, nous aurions pu ajouter Raymond Vidal de Bezaudun (dont la parenté avec Pierre Vidal n'est pas prouvée) puisqu'il y a un Bezaudun dans la Drôme, mais nous nous gardons de l'imiter et laissons à la Provence les deux Vidal.

A la liste de Guy Allard, ainsi réduite au nombre *un*, Adolphe Rochas, le biographe du Dauphiné, a pu, d'après Raynouard, ajouter cinq autres noms sur lesquels il ne peut y avoir de doutes aujourd'hui :

Ogier (ou Augier) de Saint-Donat (de Vienne); Albertet (dit Albert de Sisteron), né à Gap; Folquet, de Romans, et Guillaume Magret.

D'autres noms sont encore indiqués comme plus ou moins dauphinois; par exemple, outre Ogier, Folquet, Magret et la Comtesse de Die, l'école de Vienne serait composée encore, selon Baret, de Guilh-Rainol et de Arn.-Guilh. de Marsan. — Jules Chevalier, dans un opuscule dont nous reparlerons, signale, avec Albert de Gap : Ugolino de Forcalquier, Guillaume Adhémar (déjà donné par Guy Allard), Guillaume de Baux, Raymond d'Anjou.

De ces sept noms nouveaux nous ne retiendrons que le dernier, Raymond d'Anjou. Il s'agit d'Anjou près Roussillon en Dauphiné.

Les six autres ne sont pas du Dauphiné, ou sont douteux.

Rainol (Guilh.) était d'Apt. Il a échangé des tensons avec un Maigret (le nôtre ?).

Plusieurs Arn.-Guilh. de Marsan sont signalés dans Vaissete, (t. x, p. diverses), comme habitants ou hommes d'armes de Marsan en Languedoc.

Il n'y a pas de raison suffisante de supposer que Ugolino de Forcalquier n'est point des Basses-Alpes.

Un autre acte de l'Histoire du Languedoc (t. x, p. 271) donne à Guillaume Adhémar, pour lieu de naissance, Marveys en Gévaudan.

Enfin il est d'usage de ne pas compter comme dauphinois Rambaud d'Orange et Guillaume de Baux, prince d'Orange, bien que la principauté d'Orange possédât enclavés dans son territoire des fiefs ressortissant du domaine delphinal, ce qui permettrait de leur supposer, sans parler de leurs alliances dauphinoises, une naissance en territoire dauphinois. Nous suivrons la tradition qui les exclut (1).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux consultés. ANGLADE (J.). Les Troubadours, leurs vies, leurs œuvres, leur influence. Paris, A. Colin, 1908. — ARBAUD (DAMASE). Chants populaires de la Provence, Aix, 1864, in-12, 2 vol. — AUBRY (PIERRE). Trouvères et Troubadours. Paris, F. Alcan, 1909. — AZAIS (GABRIEL). Les Troubadours de Béziers. Paris, Champion, 1870, in-8. — BARET (EUG.). Espagne et Provence. Etudes sur la littérature du midi de l'Europe. Clermont-Ferrand, 1859, in-8, p. 57. — Les Troubadours et leur influence sur la littérature du Midi. Paris, 1867, in-8. — BARTSCH (KARL). La langue et la littérature françaises depuis le IX^e siècle. Paris, 1887, in-8. « Romances et Pastourelles françaises » des XII^e et XIII^e siècles, Leipzig, 1870, in-8. — BECK (J.). La musique des Troubadours. Paris, H. Laurens. — BEYLIÉ (J. DE). Histoire

(1) Adhémar de Poitiers, comte de Valentinois, est aussi l'auteur d'une tenson avec Raimbaut de Vacqueras (Vaucluse). (Vaissete, x, p. 327.)

de l'influence de la langue française en Allemagne. *Grenoble*, 1874, p. 6-17. — BORDOT (ANATOLE). Trouvères et Troubadours. *Paris, Vermot*, 1866, in-12. — BRUCE-WHYTE (M.-A.). Histoire des langues romanes et de leur littérature, depuis leur origine jusqu'au XIV^e siècle. *Paris, chez Treuttel et Würtz*, 1841. — CLOSSET. Histoire de la langue et de la littérature provençales. *Bru-xelles*, 1846, in-8. — GATIEN-ARNOULT (A.-F.). Monuments de la littérature romane, depuis le XIV^e siècle. *Toulouse*, 1849, in-8. — HONNORAT (S.-J.). Dictionnaire provençal français ou Dictionnaire de la langue d'oc ancienne et moderne. *Digne*, 1847. — LÉVY (E.). Petit Dictionnaire provençal français. *Heidelberg*, 1909. — MANDET (FRANCISQUE). Histoire de la langue romane, 1840, p. 319. — MARY-LAFON. Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le Midi de la France. — MÉRAY (A.). La vie au temps des Cours d'amour. *Paris, A. Claudin*, 1876, in-8. — RAYNOUARD (F.). Lexique roman, 1838. — REVILLOUT. La littérature du moyen-âge et le romantisme. — Revue des Langues romanes. — Romania, *passim*. — Histoires de France et Dictionnaires divers (depuis et y compris La Croix du Maine) (1).

Références générales pour les Troubadours dauphinois. — BARBERINO (FRANCISCO DA). Documenti di amore. *Roma*, 1640, in-4. — BASTERO. La crusca provenzale. *Roma*, 1724, in-fol. — CHABANEAU. Les biographies des troubadours de langue provençale. Extr. de l'*Hist. du Languedoc*, t. x. *Toulouse*, 1885. — CRESCIMBENI. Istoria della volgar poesia. *Venezia*, 1730, in-4, 6 vol. — DIEZ. Essai sur les cours d'amour. *Lille*, 1842. La poésie des troubadours, *Lille*, 1845. — FAURIEL. Histoire de la poésie provençale. *Paris, Labitte*, 1846, in-8, 3 vol. — *Hist. litt. de la France*, *passim*. — LACURNE DE S^{te}-PALAYE. Mém. sur l'anc. chevalerie, *édit.* 1826. — MILLOT. Histoire littéraire des Troubadours, 1774. — NOSTREDAME (JEAN, 1575, et CÉSAR, 1610, DE). *V. plus haut*. — PAPON. Histoire générale de Provence, 1777. Voyage littéraire en Provence, 1780. — RAYNOUARD. Choix de poésies des troubadours. *Paris, Didot*, 1820, in-8, 6 vol. — ROCHEGUDE. Parnasse occitanien, *Toulouse*, 1819. — THOMAS (ANT.). Francisco da Barberino (*déjà cité*). — VAISSETTE (DOM).

(1) Il va sans dire que cette liste ne saurait en aucune façon être considérée comme une bibliographie des Troubadours ; ce sont les ouvrages qui nous ont servi soit à rédiger la notice qui précède, soit à faciliter nos traductions.

Hist. du Languedoc, t. x. — VASCHALDE (HENRY). Histoire des troubadours du Vivarais, du Gévaudan et du Dauphiné. Paris, 1889, p. in-8.

Les biographes et historiens dauphinois (Chorier, Guy Allard, Colomb, Ollivier, Rochas, Coston (baron de), Lacroix, Brun-Durand, etc.).

ALBERTET.

(*Albert ou Albertet; Albert de Sistaró, Albertez de Gapenses, parfois encore Albert de Tarascon*).

« *Albertez* si fo de Gapenses, fils d'un joglar que ac nom n Asar, « e fes de bonas cansonetas.

« Et *Albertetz* si fez assatz de cansos que aguen bons sons e « motz de pauca valensa; ben fo grazitz pres e loing per los bons « sons qu'il fasia; e bel joglars en cort e placentiers de solatz en- « tre la gen. Et estet lonc temps en Aurenga, e venc ric, e pois « s'en anet a Sistarón estar; e lai el definet. » (1).

« *Albertet* fit un assez grand nombre de chansons dont la mu- « sique était bonne et les vers peu estimés. Ce qui ne l'empêcha « pas d'être partout bien accueilli pour son talent à composer « des airs. » (2).

« *Albertet de Sisteron* (aucuns ont mis de Tharascon) estoit « gentilhomme de Sisteron, Poëte comique & bien estimé en sa « poësie. C'estoit un personnage fort doux & modéré, s'adon- « nant à l'estude des bonnes lettres, bien venu parmi les Dames, « à l'honneur desquelles il dressoit tous ses beaux vers...

« ... Car *Albertet de Sisteron*, Bertrand de Allamon, Raymond « Feraud, Blacchas & Pierre Cardenal, grandement renommez « pour leur poësie & rithme prouençale, florissoient en telle esti- « me et réputation, qu'il est besoin de les cognoistre, tant pour

(1) (Manuscrit R B. nat., 7225, fol. 133. — Raynouard, t. II, p. 157).

(2) (Raynouard, t. II, p. 157).

« la beauté de l'histoire que pour l'honneur des familles & le mérite de la vertu... » (1).

Nous avons trouvé de ce troubadour dix pièces.

Bibliographie (2). — Bibl. nat. Manuscrit F.F. 1749, 854, 856. — NOSTRADAMUS, 165. — CRESCIMBENI, 115. — BASTERO, 71. — MILLOT, III, 180. — PAPON, II, 410. — PARN. OCC., 299. — RAYNOUARD, IV, v. *ex. Rom. I.* — ROCHAS.

Iconographie. Ms 854, f. f. B. N. Miniature en couleur sur fond or, repré-

Solatz e chanter...

(Raynouard, t. v, 15.)
(M^t 856. F. f. Bibl. nat.).

Solatz e chanter
 Joi e deport e rire
 Cugey tot laisser
 E virar mo martyre
 Mas silh cui ten car
 E cobei e desiré

E dopt e reblan
 Vol que torn en mon chan
an

Be m dei alegrar
 Can sel que m vole aussire
 Me vol esmendar
 Lo mal don soi sofriré
 Ab un dous baysar,
 Que m venc al cor assiré

Un ric joi prezan
an
an

S'om per ben amar
 Fon anc d'amor jauzire
 Ben m deu joios far
 La bela don no m vire
 Que vendre o dar
 Me pot e no s'albiré

(1) (C. Nostradamus, p. 268).

(2) Le titre des ouvrages déjà cités dans le même chap. n'est pas répété.

sentant *Albez de Gapenses*, jouant de la viole; imberbe, cheveux châtons, robe bleue; l'instrument est de couleur rouge.

Ms f. f. 1749. Autre miniature du même genre; le troubadour, un manuscrit roulé dans la main droite, la gauche désignant de l'index, semble déclamer ses vers; petite cape blanche sur la tête, robe verte que recouvre une grande limousine brune.

Solatz e chantar...

Jeu et chant,
 Joie et divertissement et rire
 [J]'ai pensé tout laisser
 Et tourner mon martyr (1),
 Mais celle que je tiens [pour] chère
 Et [que je] convoite et désire

Et redoute et ménage
 Veut que [je] retourne à mon chant

.....

Bien [je] me dois réjouir
 Quand celle qui me voulut occire
 Me veut amender
 Le mal dont [je] suis souffrant
 Par un doux baiser
 Qui me vint au cœur établir

Une riche joie précieuse

.....

.....

Si homme pour bien aimer
 Obtint jamais jouissance d'amour
 Bien [elle] me doit joyeux rendre
 La belle dont [je] ne m'éloigne pas
 Qui vendre ou donner
 Me peut et [qu'elle] ne s'imagine pas

(1) Dans le sens de « revenir sans cesse à mon martyr »; n'en pas pouvoir sortir.

Qu'otra mi deman,
 Qu'ades on qu'ieu m'an,
 Suy sens ses enjan ;

E si tan s umelia
 Que m vuelh enriquir
 Da so quieu plus volria
 Be m dei esbaudir...

Et ai joi tan gran
 Can mi fai bel semblan
an

.....ia
 Que res no' l sai dir
 D'aiso qu'obs le seria
 Si m fai joi falhir... (1).

Ab ioy commensa ma chanso...

(Ms 856. B. N. f. f. ccxxxvi).

Ab ioy commensa ma chanso
 Qu'en ioy es mos cors e mos sens
 Et ioy damor quautres ioy vens
 Quem preya em ditz emsomo

(1) Cette pièce est très incomplète, nous la laissons telle que Raynouard l'a reproduite, sauf quelques erreurs qu'il nous a été possible de corriger, grâce au manuscrit de la Bibl. nat. Nous avons remplacé par des lignes pointillées, terminées par la rime, les vers absents. La formule strophique devait — si l'on se base sur les derniers couplets, tronqués eux-mêmes — se composer de 6 vers en *ar* et *ire*, suivis de 3 vers en *an*, 4 vers en *ia* et *ire*, 3 vers en *an* et 4 vers, enfin, en *ia* et *ir* ; en somme 6, 3, 4, 3, 4 ou 20 vers par strophe ; il y en avait donc soixante en tout et Raynouard n'en donne que trente-trois.

D'après le manuscrit que nous avons eu entre les mains, cinq vers auraient

Qu'[une] autre [amie] je souhaite,
 Car toujours, où que j'aïlle
 Suis sien sans déloyauté ;

Et si tant s'humilie
 Qu'elle me veuille enrichir
 De ce que [le] plus [je] voudrais
 Bien [je] me dois réjouir . . .

Et j'ai joie tant grande
 Quand [elle] me fait bel accueil

.....
 Que rien ne lui sais dire
 De ce que il me faudrait
 Tant me fait la joie défaillir...

Ab ioy commensa ma chanso...

En joie [je] commence ma chanson
 Parce qu'en joie est mon corps et mon esprit
 Et joie d'amour avec autre joie vient
 Qui me prie et me dit et me somme

pu s'ajouter à la première strophe de Raynouard, après « Vol que torn en mon chan ».

Que ma mort a son dan
 Ditz e fai cortezia
 Quar no vol sufrir
 Ma doussa cara mia
 Que laysse morir.

Dans ce manuscrit d'ailleurs la pièce est plus écourtée encore que dans Raynouard.

Queu chant e ai en be razo,
 Quar de ioy son miey cossirier
 Quien fassa guay son e lieugier,
 Quar silh p cuy chant e ben tals
 Que mos chans dev esser cabals.

Cabals es tan quieu non pens d'als,
 Mas del sieu guai cors plazentier
 Ver dizem e pauc messorguier
 Ab totz bes e senes totz mals
 E qui ben pensa ben es sals;
 E quan pens de vostra faisso,
 Vos qui etz e de mi qui so,
 Conost que trop grans lardimens
 Queu fatz quar am tan autamens (1).

Bon chantar fai...

(Raynouard. T. v, p. 16).

Bon chantar fai al gai temps del pascor,
 Quan li ausel chanton tan dousamen,
 Qui pot aver benanza d'amor,
 Mais ieu no sai com pogues d'avinen
 Faire chansos, pos non aus mos talen
 Mostrar a lei o van mei cossirier;
 Mas s'ill sentis de la dolor qu'ieu sen,
 Ja no m fera morir del dezirier.

Dezirier n'hai, qu'anc hom no l'hac maior,
 Mas so ric pretz mi fai tan d'espaven
 Qu'ieu no l'aus dir mo mal ni ma dolor,
 Tant tem de far contra lei faillimen;
 Mas s'ill saupes com ieu l'am finamen,
 Tuit li maltraich me sembleran leugier;
 Mas ieu sui fols quar am plus hautamen
 Que no s'eschai, ni m'auria mestier.

(1) Une traduction de cette pièce par Champollion est insérée dans « *Le Dauphiné* » du 13 avril 1902; elle comporte de grossières erreurs. Le 1^{er} vers

Que je chante et en ai bien raison,
 Car de joie sont mes pensers
 Que je fasse gai son et léger,
 Car celle pour qui [je] chante est bien telle
 Que mon chant doive être parfait.

[Elle] est tant parfaite que je ne pense [à] d'autre,
 Mais à son gai corps plaisant
 Vraiment et [je suis] peu menteur
 En tout bien et sans aucun mal
 Et qui bien pense bien est sauf;
 Et quand [je] pense à votre charme,
 [A ce] que vous êtes et à [ce] que je suis,
 [Je] comprends que trop grande [est] l'audace
 Qu'il faut car [j']aime tant au-dessus-de [moi].

Bon chanter fai...

Bon chanter fait au gai temps du Printemps,
 Quand les oiseaux chantent si doucement,
 Pour-qui peut avoir satisfaction d'amour,
 Mais je ne sais comment [je] pourrais gracieusement
 Faire [des] chansons, puisque [je] n'ose mon désir
 Avouer à celle à-qui vont mes pensées;
 Mais si elle sentait de la douleur que je sens,
 Alors [elle] ne me fera pas mourir de désir.

Désir en ai, que aucun homme ne l'eut plus-grand,
 Mais son riche mérite me fait tant d'épouvante
 Que je ne lui ose dire mon mal ni ma douleur,
 Tant [je] redoute de faire contre elle manquement ;
 Mais si elle savait comme je l'aime loyalement,
 Tous les tourments me sembleraient légers ;
 Mais je suis fou car [j']aime plus au-dessus-de [moi]
 Qu'il ne convient, ni [qu'il ne] me serait nécessité.

est traduit ainsi : « J'avais commencé »... au lieu de « En joie » ; — le 7^e :
 « d'égayer ses écuyers »... au lieu de « Que je fasse gai son et léger ».

.....

Peirol (1), violatz e chantatz cointamen
De ma chanson los motz e'l so leugier.

Atretal vol faire...

(Raynouard. Lex. Rom. T. 1, p. 496).

Atretal vol faire de mi m'amia,
Com lo rics hom fai del bon escudier,
Que, per aisso qu'el lo serv voluntier,
Li aloigna mais sa cavallaria ;
 Mas a lieis non calria
 D'aisso gaire temer,
 Que, on mais mi faria
 D'amor ni de plazer,
 E plus fizel m'auria.

Fizel m'aura trop mieills que non solia,
Qu'ieu l'am totz jorns, sempre huoi mais que hier,
Que tant son plus doblat miei cossirier
Con lo sols es plus chautz contra' l mieich dia ;
 E s'amors l'en fazia
 La veritat saber,
 Ben leu non li plairia
 Qu'il me fezes doler,
 Que merces l'en penria.

(1) Peirol, jongleur d'Albertet.

BIERRIS DE ROMANS

On la suppose de Romans, à cause de son nom, cependant on ne possède aucun renseignement sur elle. Voici la seule pièce

Na Maria, pretz...

Rohegude, Parnasse occitanien, p. 376.

Na Maria, pretz e fina valors,
 E' l joi e' l sen e la fina beutaz,
 E l'aculhir e' l pretz e las onors,
 E' l gent parlar e l'avinen solatz,
 E la doz car' e la gaia cuendensa,
 E' l dous esgart e l'amoros semblan,
 Que son en vos, don non avetz engansa,
 Me fan traire vas vos ses cor truan.

Per que vos prec, sius platz, que fin' amors
 E gausiment e douz humilitatz
 Me posen far ab vos tan de socors
 Que mi donetz, bella domna, sius platz
 So don plus ai d'aver joi esperansa,
 an (3)
 Car en vos ai tut so qu'ai d'alegransa
 E per vos vane mantas vetz sospiran.

E car beutatz e valor vos enansa
 Sobre totas, q'una nous es denan,
 Vos prec, sius platz, per so queus es onransa
 Que non ametz entendedor truan.

(1) Béatrice, Bierris, Béatrix sont trois formes du même nom.

(2) Millot. T. III, p. 419.

(3) Un vers manque dont la rime était « an ».

d'elle qui nous soit parvenue. Elle est appelée aussi Béatrix (1) de Romans.

« Elle loue une autre dame dans une pièce où elle semble parler au nom d'un amoureux qui fait sa déclaration d'amour ». (2)

Bibliographie : CRAPELET, I, 283. — ROCHEGUDE, 376. — ROCHAS. — SHULTZ (OSCAR). Die Provenzalischen Dichterinnen. Leipzig, 1888. — VASCHALDE. — BRUN-DURAND.

Na Maria, pretz...

Dame Marie, mérite et précieuse valeur,
 Et la joie et la sagesse et la fine beauté
 Et l'accueil et le prix et la dignité
 Et le gentil parler et la charmante conversation,
 Et le doux aspect et la gaie aménité,
 Et le doux regard et l'amoureux visage
 Qui sont en vous, dont [vous n']avez pas égalité (4)
 M'entraînent vers vous sans cœur perfide (5).

Pour cela [je] vous prie, s'il vous plait, que fidèle amour
 Et joie et douce indulgence
 Me puissent obtenir de vous tant de secours
 Que [vous] me donniez, belle dame, s'il vous plait,
 Ce dont [j']ai le-plus espoir d'avoir joie.

.....
 Car en vous [j']ai tout ce que [j']ai d'allégresse
 Et pour vous, maintes fois, [je] vais soupirant.

Et puisque beauté et valeur vous élèvent
 Au-dessus-de toutes, qu'aucune n'est avant vous,
 [Je] vous prie, s'il vous plait, parce que en vous est
 [l'honneur,
 Que vous n'aimiez pas un amoureux trompeur.

(4) Qualités par lesquelles personne ne vous égale

(5) D'un cœur qui ne peut être perfide.

Bella domna cui pretz e joi enansa
 E gent parlar, a vos mas coblas man ;
 Car e vos es gaiess' e alegransa,
 Et tot lo ben q'om en domna deman.

COMTESSE DE DIE

(FIN DU XII^e SIÈCLE)

Ce personnage, aujourd'hui encore, n'est pas identifié d'une manière certaine, définitive.

Une étude, publiée en 1893 par Jules Chevalier, présente une argumentation assez serrée pour ou contre les diverses hypothèses, et, surtout, résume clairement l'état de la question qui ne semble pas avoir avancé beaucoup depuis.

Les critiques et les historiens ont chargé tour à tour de ce rôle :

1^o Une Véronique, comtesse de Marsanne, dont l'existence elle-même est toute problématique.

2^o Une Béatrice qui aurait été fille de Guigues VI et épouse d'un Guillaume de Poitiers ; mais le titre de comte de Die n'existait pas encore à cette époque.

3^o Une Philippe, femme d'Aymar II de Poitiers ; mais jamais cet Aymar ne fut comte de Diois.

4^o Une Alix, nom donné par Nostradamus sans qu'il ait été possible de le repaire en quelque document.

5^o Une Isoarde (1) ou Béatrice, fille d'Isoard II, comte de Die, seconde femme de Guillaume I^{er} de Poitiers qui aurait gardé de-

(1) Voici, sur cette controverse, ce que nous avons lu dans le manuscrit 9409 de la Bibl. nat. « Vie des Troubadours », p. 10 : « Le petit pays appelé diois, du nom de la Comtesse de Die, avait ses comtes particuliers depuis le démembrement du royaume d'Arles. Le plus ancien de ces comtes qui nous soit connu est Ponce que l'on croit fils de Guillaume, comte de Forcalquier. Isoard, ancien petit-fils de Ponce, vivoit en 1116 et n'eut point d'enfant mâle. La Comtesse de Die, dont il est ici question, était sans doute la fille d'Isoard. Il est dit dans nos histoires manuscrites qu'elle épousa Guillaume de Poitiers, fils naturel à ce

Belle dame qu'élèvent la valeur et la joie
 Et le gentil parler, à vous [j']adresse mes couplets ;
 Car en vous est gaité et allégresse,
 Et tout le bien qu'on demande en [une] dame.

puis son mariage le titre de « Comitissa ». Cette hypothèse ne serait pas invraisemblable et un acte semblerait la justifier.

6° L'hypothèse de Jules Chevalier : une Flotte Bérenger, dame de Royans, dont le petit-fils Aymar IV, comte de Poitiers, éleva le premier des prétentions au titre de Comte de Die, d'où un procès célèbre avec l'évêque.

On ne possède, sur la Comtesse de Die, que six mentions biographiques anciennes dont deux au moins sont contradictoires ; l'une, que nous avons retrouvée dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale et p. 77 du tirage à part de la Biographie des troubadours de Chabaneau, est d'un auteur anonyme qui s'exprime ainsi :

« La Comtesse de dia si fo moiller d'en Guillem de Peitieu,
 « bella domna et bona ; et enamoret se d'en Rambaut d'aurenga
 « e fes de lui mâtas bonas cansos. »

Les cinq autres mentions, de Francesco de Barberino, mort à Florence en 1348, ont été reproduites par A. Thomas, dans le fascicule 35 de la Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome (1883).

Voici le passage qui soulève des difficultés : « Vidi eum postea mirabiliter ordinatum. » Ce qui veut dire, étant donné le contexte, que Barberino, qui vivait en Provence vers 1310, aurait connu un chevalier ami de la Comtesse de Die ; si cette dernière fut, d'autre part, en relations avec Rambaud d'Orange, mort en 1173, comment concilier les deux dates ? Pour expliquer la contradiction, on a supposé deux Comtesses de Die, on pourrait

qu'on écrit de Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, et qui est la tige des comtes de Valentinois et de Diois. André Duchesne donne pour femme à Guillaume de Poitiers Béatrix de viennois, fille de Guigue 4 ; Don Vaissette, d'accord avec nos histoires manuscrites, reconnoît la comtesse de Die pour femme de Guillaume de Poitiers. On pourrait concilier cette contradiction en supposant que Guillaume avait épousé en 1^{re} noce béatrix de viennois et que la comtesse de Die fut sa seconde femme. »

admettre avec plus de vraisemblance encore qu'il y eut deux Rambaud d'Orange.

Tous les auteurs s'accordent à trouver ses poésies pleines de grâce et de fraîcheur. « Je ne crois pas — nous dit Raynouard à propos de la pièce *A chantar m'er* — que jamais l'élegie amoureuse ait mis autant de grâce et d'abandon à exprimer une affection aussi tendre et aussi passionnée. C'est le sentiment le plus vrai, le plus exquis qui a dicté cette pièce. J'avoue que j'ai essayé vainement d'en offrir une traduction : le sentiment, la grâce ne se traduisent pas ; ce sont des fleurs délicates dont il faut respirer le parfum sur la plante... »

Des orateurs, des poètes ont célébré la fameuse poétesse : Adèle Souchier, Maurice Champavier, Ernest Chalamel lui ont

A chantar m'er.

A chantar m'er de so qu'ieu no volria,
 Tan me rancur de sel cui sui amia;
 Quar ieu l'am mais que nulha res que sia :
 Vas lui no m val merces ni cortezia
 Ni ma beutatz, ni mos pretz, ni mos sens ;
 Qu'en aissi m sui enganada e trahia,
 Cum s' ieu agues vas lui fag falhimens.

Daiso m conort quar anc non fils falhensa,
 Amicz vas vos per nulha captenensa ;
 Ans vos am mais nos fetz Seguis Valensa ;
 E platz mi fort que ieu d'amor vos vensa,
 Lo mieus amicx quar etz lo plus valens ;
 Mi faitz orguelh en digz et en parvensa,
 Et etz humils vas totas autras gens.

Be m meravil cum vostre cors s'orguelha,
 Amicx, vas me, don ai razon que m duelha ;
 E non es dregz qu'autra domna us mi tuelha
 Per nulha re que us diga ni us acuelha.
 E membre vos qual fo' l comensamens
 De nostr' amor : ja dame dieus non vuelha
 Qu'en ma colpa sia l departimens.

consacré plusieurs morceaux; Maurice Faure, Henri Fouquier ont prononcé des discours en son honneur, lors de l'inauguration du buste de la Comtesse, œuvre de M^{me} Clovis Hugues, sur la terrasse de l'Evêché, à Die, en août 1888.

Bibliographie. Manuscrits de la Bibl. nat. f. fr. 854, 856, 9409, etc. — BRUN-DURAND — CHEVALIER (JULES). La Comtesse de Die, 1893. — CRAPELET, I, 68 — FAURE (MAURICE). Article, 1893. — HAITZE (LE P. JOS. DE). 10^e dissertation. Hist. litt. — MILLOT, I, 161. — RAYNOUARD, III, V. — ROUSSET. — SCHULTZ (OSCAR). Die provenzalischen Dichterinnen, *Leipzig*, 1888. — VASCHALDE, op. cit. — LE MÊME : La Comtesse de Die et Rambaud d'Orange, 1900.

Iconographie. Un manuscrit du Vatican contient une miniature représentant la comtesse, reproduite par Vaschalde dans son étude. Les manuscrits 854, 856 f. fr. de la Bibl. nat. nous offrent deux miniatures : dans l'une la comtesse est vêtue d'une robe verte, dans l'autre elle porte un vêtement de couleur brun-clair; dans les deux elle est enveloppée d'un grand manteau rouge doublé d'hermine, des perles en colliers ornent sa chevelure brune.

A chantar m'er.

Le chanter m'irrite d'un sujet que je ne voudrais,
Tant me ranceurt de celui dont suis amie :
Car je l'aime plus qu'aucune chose qui soit.
Envers lui ne me vaut [ni] compassion ni courtoisie,
Ni ma beauté, ni mon mérite, ni mon esprit;
Car je suis maintenant trompée et trahie,
Comme si j'eusse envers lui fait faute.

De ceci me console que jamais ne fis faute,
Ami, envers vous d'aucune manière;
Au contraire [je] vous aime plus que ne fit Seguin [pour] Valence;
Et me plait fort que je vous dépasse en amour,
Mon ami à moi, car [vous] êtes le plus vaillant;
Pour moi [vous] faites [l]'orgueilleux en parole et en apparence,
Et êtes modeste envers toutes autres gens.

Et-bien [je] m'étonne comme votre être s'enorgueillit
Ami, envers moi, dont ai raison de m'attrister
Et [il] n'est pas droit qu'autre dame vous ôte de-moi
Pour meilleure façon qu'[elle] vous fasse et vous accueille.
Et rappelez-vous quel fut le commencement
De notre amour; que jamais Dieu ne permette
Que par ma faute arrive la rupture.

Estat ai...⁽¹⁾

Estat ai en gran consirier
 Per un cavallier qu'ai agut,
 E voill sia totz temps saubut
 Cum ieu l'ai amat a sobrier.
 Ara vei qui en sui trahida,
 Quar ieu non li donei m'amor ;
 Don ai estat en grant error
 En leit e quant suin vestida.

Ben volria mon cavallier
 Tener un ser en mos bras nut,
 Qu'el s'en tengra par errebut
 Sol c'a lui fesses coseillier.
 Quar plus m'en sui abellida
 Non fis Floris de Blancafflor.
 Mon cor eu l'autrei e m'amor,
 Mon sen, mos oillz e ma vida.

Bels amics, avinens e bos,
 Quora us tenrai en mon poder,
 Et que jagues ab vos un ser,
 E que us des un bais amoros.
 Sapchatz gran talen n'auria
 Que us tengues en loc del morrit
 Ab so que m'aguessez plevit
 De far tot so qu'ieu volria.

(1) Le texte de ces trois strophes est donné dans Ad. Rochas, à la fin de l'article consacré à la Comtesse de Die, comme une preuve de la légèreté de ses mœurs.

Estat ai...

J'ai été en dur chagrin
Pour un chevalier que [j]'ai eu,
Et veux [qu'il]soit tout temps su
Comme je l'ai aimé à l'-excès.
Maintenant [je] vois que [j]'en suis trahie,
Parce que je ne lui ai pas accordé mon amour ;
En quoi j'ai été en grande douleur
En lit et quand [je] suis habillée.

Et-bien [je] voudrais mon chevalier
Tenir un soir en mes bras nus,
Qu'il s'en tiendrait pour sauvé
Seulement qu'à lui on donne conseil (1) ;
Car plus m'en suis enamourée
Que ne le fit Floris de Blanchefleur.
Je lui accorde mon cœur et mon amour,
Mon esprit, mes yeux et ma vie.

Bel ami, gracieux et bon,
Quand vous tiendrai-je en mon pouvoir,
Et que [je] m'unisse à vous un soir,
Et que [je] vous donne un baiser amoureux.
Sachez [quel] grand désir j'aurais
Que [je] vous tienne en place du mari,
A condition que [vous] m'eussiez promis
De faire tout ce que je voudrais.

(1) « Il suffit qu'on lui fasse part de ce désir » ou « Pourvu que je puisse parler familièrement avec lui ».

FOLQUET DE ROMANS

On cite quatre Folquet : un auteur de « nouvelles », un Folquet de Lunel, un troisième de Marseille et Folquet de Romans; la vie de ce dernier est une des mieux connues parce que l'on trouve, dans ses œuvres mêmes, des détails précis et qu'il a été incidemment mêlé à l'histoire politique de son temps. Il nous reste de lui seize pièces : une publiée dans le Parnasse occitanien, plusieurs par Raynouard, huit dans le manuscrit 856 f. f. de la Bibl. nat. Chansons des Poètes provençaux CCXXVIII.

« Folquet de rothmas si fo de Vianes d'un borc que a nom rothmas. Bons joglars fo e presentiers en cort e de gran solatz, e fo ben honratz entre la bona gen. E fetz sirventes joglaresc (1) de lauzar los pros & de blasmar los malvatz e fetz molt bonas coblas. »

D'après Giraud (*Essai sur l'abbaye de S. Barnard*), il serait né vers 1170; de bonne heure il aurait visité les cours : en 1195, on le trouverait au château de Blacas, dont le seigneur était renommé pour l'hospitalité qu'il accordait aux poètes; puis, peu après, chez le marquis de Carret (près de Savone), époux de Béatrix de Montferrat, et, enfin, vers 1201, à la cour même de Montferrat. Il aurait connu Boniface II au moment où il se préparait pour la croisade et Baudoin IX, comte de Flandres, l'un des chefs de l'expédition. Il aurait aussi entretenu d'assez familières relations avec le roi Frédéric II. Comme Baudoin lui reprochait son orgueil, ajoutant que pour 500 marcs d'argent on ne pourrait le mettre en gage, il réplique par cette pièce si souvent citée :

Aissi com la clara stela
Guida la naus e condui,
Si guida bon pretz selui
Qu'es valens, francs e servire

De même que la claire étoile
Guide le navire et [le] conduit,
Se guide [lui-même] [en] bon mérite celui
Qui est vaillant, droit et fidèle

(1) « Le caractère principal du sirvente joglaresque — nous dit Raynouard, t. II, p. 214 — semble avoir été de réunir l'éloge et la satire. On lit dans les vies manuscrites que Folquet de Romans et Augier firent des pièces de ce genre dans lesquelles ils louaient les preux et blâmaient les méchants ». Voir p. 448, Ogier.

E sel fai gran faillimen
 Que fo pros e s'en repen
 Per flac avol coratge ;
 Qu'en sai tal qu'a mes en gatge
 Prez e valor e joven,
 Si que la febres lo repren
 Qui l'enquer, tan l'es salvatge.

Et celui-là fait grand faute
 Qui fut généreux et s'en repent
 Par indolent et lâche cœur ;
 Car j'en sais un qui a mis en gage
 Mérite, vaillance et bravoure,
 Si bien que la fièvre le reprend
 Quand on le provoque (1) tant il est
 [sauvage.]

Folquet est aussi en relations avec un trouvère français, Hugues de Berzé, qui l'engage à partir pour la croisade, mais Folquet n'aurait pas cédé à ses instances. Voici, d'après G. Paris, *Romania*, XVIII, p. 556, la note qui précède la pièce de Hugues, dans le manuscrit : « N Ugo de Bersie mandet aquestas coblas a Folquet de Rotmans per un joglar qu'avia nom Bernart d'Argentan, per predicar lui que vengues com lui outra mar. »

Plusieurs de ses « sirventes » sont adressés à Frédéric lui-même, à qui il reproche son peu de générosité (2) ; « les pièces sont — dit Giraud — un assez heureux mélange de respect et de familiarités. »

Dans un autre sirvente, Folquet s'élève contre le clergé, la tyrannie des possesseurs de fiefs et les mœurs en général (3).

Ces poésies ne manquent ni d'originalité ni d'intérêt et présentent, fort heureusement, un aspect différent et imprévu de la littérature des troubadours.

Bibliographie : *Rev. des Lg. rom.* CONSTANS, 1881. — CRAPELET, I, 125. — II. *litt.*, XVIII, 621. — GIRAUD. S' Barn. de Romans, II, 121. — MILLOT, I, 460. RAYNOUARD, III. — VAISSETTE, X, 301, 349. — ZENKER (R.). Die Gedichte des Folquet von Romans, herausgegeben von R. Zenker, Halle. (*Romanische Bibliothek*, 1896, t. XII). — ROCHAS. — BRUN-DURAND. — Ms f. f., 854, Bibl. nat.

Iconog. Ms 854, f. f. Miniature délicate, sur fond or, représentant Folquet dans l'attitude du récitant ; petit chapeau lilas, robe à pèlerine bleue, imberbe, cheveux châtain.

(1) Quand on l'invite à partir en guerre.

(2) V. p. 442. *Jamais nulh de mos amicx.*

(3) V. p. 440. *Quan lo dous temps ven.*

Quan lo dous temps ven.

(Raynouard, iv, 123).

Quan lo dous temps ven, e vay la freydors,
 E de razo atruiep mout gran viutat (1),
 Ben dey chantar quar trop n'aurai estat,
 Et a m'o tout marrimen e dolors
 Que ai, quan vey anar a perdemen
 E destruyre sancta crestiantat,
 Et tot segle vey perdut e torbat,
 Per qu'ieu no m puese dar gran esbaudimen.

Comtes e reys, ducs et emperadors,
 E manh baro e mahnta poestat
 Vey guerreyar per plana voluntat (2),
 E'ls fort tolon als frevols lurs honors,
 E morrem tug so sabem veramen ;
 Doncx laissara quascus sa heretat,
 E so qu'aurem de tort e de peccat
 Trobarem totz al jorn del jutzamen.

Quan dieus dira : « Selh qu'an freytz ni calors
 « Sufert per mi, ni lur sanc escampat,
 « E m'an blandit e temsut et amat,
 « E m'an servit e fag ben et honors,
 « Aquilh seran ab gaug ses marrimen ;
 « E selhs qu'auran de mi tort e peccat,
 « Ses falhimen, que n'ols er perdonat,
 « Cayran laiens el foc d'infern arden. »

Adoncs er fag l'ira e' l dols e' l plors
 Quan dieus dira : « Anatz, malaürat,
 « Ins en infern on seretz turmentat
 « Per tos temps mais ab pena et ab dolors,

(1) *Viutat*, abondance nuisible.

(2) *Per plana voluntat*. Exemple à ajouter à ceux cités par Lévy, vi, 349, n° 4 (Dict. de la langue romane).

« Quar non crezetz q'ieu sufris greu turmen,
 « Mortz fuy per vos, don vos es mal membrat. »
 E poiran dir selh que morran crozat :
 « E nos, senher, mort per vos eyssamen. »

Ailas ! Caitiu, com grieus er la dolors,
 E que direm, quan serem ajostat
 En cāp florit on veyrem clavellat
 Dieu en la crotz per totz nos peccadors,
 E pel costat nafrat tan malamen,
 E de ponhens espinas coronat !
 Adonc volgram quascus aver cobrat
 La vera crotz e' l sieu sanh monimen.

Far vuelh un nou sirventes...

.....
 Jamais nulh de mos amicx
 No vuelh ricx devenha,
 Pois mos senher Fredericx,
 Que sobre totz renha,
 Era larex ans que fos ricx ;
 Ar li platz que tenha
 La terra e l'aver ;
 Aisso m'en comta per ver
 Cascus, qui qu'en venha.

Mas d'una ren sia cert
 Qu'als savis aug dire :
 Qui tot vol tener, to pert
 En aisso s remire,
 E tengua donar ubert,
 Que' l roda no s vire
 So desus desotz,
 Qu' el virar faria totz
 Sos ennemicx rire (1).

.....

Raynouard. Lexique roman, T. 1, p. 486.

(1) « Après le couronnement de Frédéric II (1212), Folquet le censura dans un sirvente où il s'élève contre le peu de générosité de son siècle. »

Millot. H. L. des T., p. 462.

« Car [vous] n'avez-pas-cru que j'ai souffert grand tourment,
 « Mort suis pour vous, ce-dont [vous vous] êtes mal souvenu. »
 Et pourront dire ceux qui mourront croisés :
 « Et nous, Seigneur, [nous sommes] morts pour vous pareil-
 [lement. »

Hélas ! Misérables, combien griève sera la douleur,
 Et que dirons-nous, quand [nous] serons rassemblés
 Au champ fleuri (1) où nous verrons cloué
 Dieu sur la croix pour nous tous pécheurs,
 Et au côté blessé si malement
 Et de poignantes épines couronné !
 Alors [nous] voudrions chacun avoir conquis
 La vraie croix et son saint sépulcre.

Far vuelh un nou sirventes...

Jamais nul de mes amis
 [Je] ne veux [qu'il] devienne riche
 Puis-que mon seigneur Frédéric,
 Qui sur tous règne,
 Était généreux avant qu'[il] fut riche ;
 Maintenant lui plait qu'[il] possède
 La terre et l'argent
 Ainsi m'en rapporte pour vrai
 Chacun qui en revient.

Mais d'une chose [qu'il] soit certain
 Qu'aux sages [j]'entends dire :
 Qui tout veut posséder, tout perd
 De ceci [qu'il] se souviene,
 Et tienne sa générosité ouverte,
 Que la roue [de la chance] ne se retourne pas
 Sens dessus dessous
 Que le revirement ferait tous
 Ses ennemis rire.

(1) Peut-être pourrait-on traduire : *au seuil du paradis* ou encore *au jour du jugement dernier*.

Domna, ieu pren conjat de vos...

Domna, ieu pren conjat de vos,
 Et anc no fui plus angoissos
 Con soi de nostra departia,
 E comand vos a Dieu, m'amia,
 Per cui mos cor languis e fon,
 Que mais vos am que re del mon,
 Quar despuois que us parlei ni us vic
 Re del mont anc no m'abellic...

Raynouard. Lex. roman. T. I, p. 489.

GUILLAUME MAGRET

(XIII^e SIÈCLE)

« Guillems Magret si fo uns joglars de vianes. Joglar e taverniers e fez bonas cansos e bons sirventes e bonas coblas e fo ben volgutz e onratz. Mas anc mais non anet en arnes. Que tot quant gazangnava el jogava e despendia malamem en taverna pois se rendet en un hospital en Espaigna en la terra den roiz peire dels gambiros.

Et aqui son escptas dellas soas cansos. »

(Ms 854 f. f. Bibl. nat.).

Magret, si l'on en croit l'anonyme biographe, était de Vienne, à la fois jongleur et tavernier. Il faisait chansons, sirventes et couplets qui avaient du succès. Il n'eut jamais l'équipement habituel (du troubadour ou du jongleur ?) et buvait très réguliè-

Domna, ieu pren conjat de vos...

Dame, je prends congé de vous,
 Et jamais ne fus plus angoissé
 Que [je] suis de notre séparation
 Et [je] vous recommande à Dieu, mon amie,
 [Vous] pour qui mon corps languit et fond,
 Car mieux vous aime que rien au monde,
 Car depuis que je vous ai parlé et vue
 Rien au monde jamais ne m'a plu...

rement ce qu'il gagnait; il se rendit enfin en Espagne en les terres du Roi Pierre de Gambiros.

Trois strophes du troubadour viennois ont été publiées et traduites par Vaschalde, dans son histoire des Troubadours du Vivarais, du Gévaudan et du Dauphiné.

« Trois chansons de ce poète — nous dit Millot (Histoire litt. « des Tr., t. II, p. 243) — contiennent des choses remarquables. « Il y parle du roi d'Aragon couronné au lieu où repose saint « Pierre (Pierre II, couronné à Rome en 1204)... Il peint son « amour de traits qu'on ne trouve point ailleurs : L'amour me « rend si distrait qu'étant assis je ne me lève pas pour ceux qui « entrent et que souvent je cherche ce que je tiens à la main. « D'où il arrive que chacun se moque de moi. »

Bibliographie. BASTERO, 86. — CHABANEAU, p. 88. — Crapelet, VI, 371. — Crescimbeni, II, 193. — *Hist. litt.*, XVII, 538. — Diez, Poésie des Troub., 1885, p. 144. — Millot. — Rochegude, p. 173. — Raynouard, III, V, 201. — Vaissette, X, 296. — Vaschalde. — Vasconcellos (Michaelis de) (Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXVI, p. 216).

En aissi m pren...(Ms f. f. 854. *Bibl. nat.*.)

En aissi m pren cum fai al pescador
 Que non auza son peys manzar ni vendre
 Entro que l'a mostrat a son senhor.
 Qu'en tel dompna mi fai amors entendre
 Que quant ieu fas sirventes ni chanso
 Ni nulha re que m pes que l sia bo,
 Sai lo y tramet per se quilh en retenha
 So que l plaira e que de mi sovenha.
 E pueys ab lo sieu remanen
 Depart mi ab la corteza gen.

Ma domna m ten pres...(Ms f. f. 854. *Bibl. nat.*.)

Ma domna m ten pres
 Al costum d'Espanha,
 Quar ma bona fes
 Vol qu'ab lieys remanha,
 Et ieu puese' anar on me vuelh,
 Qu'a sos ops me garon miey huelh,
 Et sa valors e sa beutatz ;
 Aitan val cum s'era liatz,
 Qu'en la maizo de Dedalus
 M'a mes amors aman reclus.

En aissi m pren...

Aussi [il] m'en prend [de faire] comme fait le pêcheur
Qui n'ose son poisson manger ni vendre
Avant qu'[il] l'ait montré à son seigneur.
Car Amour me fait courtiser une telle dame
Que quand je fais sirventes et chanson
Ou quelque chose qui me semble qui doit lui plaire
Je le lui transmets pour qu'elle en retienne
Ce qui lui plaira et que de moi elle se souviene.
Et puis [ce qui] loin d'elle reste (1)
Je [le] distribue aux courtisans.

Ma donna e ten pres...

Ma Dame me tient prisonnier
A la coutume d'Espagne,
En effet ma bonne fidélité
Veut que avec elle je reste
Et je puis aller où je veux
Car pour elle [à son profit] me gardent mes yeux
Et sa valeur et sa beauté ;
Autant vaut comme si j'étais attaché,
Car en la maison de Dédale
Amour m'a placé amant reclus.

(1) Ce qui ne lui convient pas.

Non valon re...

Millot, T. v, p. 201.

Non valon re coblas ni arrazos
 Ni sirventes, tant es lo monz deliz ;
 Que per dos sols serai meillz accollitz,
 Si' ls port liatz en un de mos giros
 Que per cent vers ni per dozenz cansos ;
 Dels doze aurai ab beure et ab manjar,
 E' ls oitz daria a foe et a colgar,
 E del quatre tenrai l' ost' en amor
 Meillz non fera pel vers del lavador (1).

OGIER DE VIENNE

(XIII^e SIÈCLE)

Ogier, Ogiers de Vienne, Augier, Ugier, Augier de Saint-Donat.

« Ogiers si fo un joglars de Vianes qu'estel lonc temps en Lombardia, e fez bons descortz e fez sirventes joglaresc que lauzava l'uns e blasmava los autres » (2).

(Raynouard. T. v, p. 52).

Il était contemporain du roi Frédéric II.

« Qu'ien vi ja' l ric rei Rogier Frédéric... »

(1) Lavador, le lavoir, poésie alors très en vogue, de Marcabru.

(2) J. Müller, Zeitschrift für romanische Philologie, t. xxiii, p. 47.

Non valon re...

N'ont plus de pouvoir couplets ni dialogues
 ni sirventes, tant est le monde déprimé ;
 si-bien-que pour deux sous [je] serai mieux accueilli,
 si [je] les porte liés en un des plis du manteau
 que pour cent vers ou pour deux-cents chansons ;
 Pour douze j'aurai à boire et à manger,
 Et pour huit [on] donnerait le feu et le coucher,
 Et pour quatre [je] posséderai l'hôtesse en amour
 Mieux je n'obtiendrais pas pour les vers du « Lavoir ».

Il paraît être né à Saint-Donnat, bourg du Viennois.

« Ses pièces prouvent qu'il florissait vers la fin du XII^e siècle.
 « La première qui se présente est hérissée de jeux de mots &
 « pleine de rimes bizarres, d'où résulte autant d'obscurité que
 « de mauvais goût. » (Millot, t. I, 340).

Ses poésies sont souvent libres, mais c'est un rimeur consommé ; sa pièce *Per vos belha, dous' amia* est un modèle de virtuosité ; il nous offre cinq strophes de neuf vers et un envoi de quatre vers pour lesquels il lui suffit de quatre rimes : « a », « ire », « oc » et « sa ».

On possède huit pièces de ce troubadour.

Bibliographie. — Manuscrits *Bibl. nat.* F. F. 1749, 854, 856. — CRAPELET, VI, 367. — CRESCIMBENI, 202. — GINQUENÉ, XIII, 419. — MILLOT, I, 340. — Hist. litt. XIII, 419. — ROCHEGUDE, 96. — RAYNOUARD, III, V, 52. — VAISSETTE, X, 296. — VASCHALDE. — ROCHAS. — J. MULLER.

Iconog. — Ms^t 854 f. f. B. N., délicate miniature en couleur sur fond or, représentant Ogier imberbe, revêtu d'une robe rose, les bras étendus.

Per vos belha, dous' amia...

(RAYNOUARD, III, 104).

Per vos belha, dous' amia
 Trag nueg e jorn greu martire
 Que d'als no pens ni cossire,
 Ans vai doblan tota via
 L'amors e la benvolenza,
 Per qu'ieu ai gran temensa
 Qu'el deziriers m'aucia :
 On mais vos bays, doussa res, e vos toc,
 Iieu m'en vauc plus prion en aisselh foc.

En plus franca senhoria
 No pogra mon cor assire,
 Qu'ieu non cre qu'el mon se mire
 Don ab tan de cortezia,
 Ni que de beutat vos vensa :
 E non ai ges crezensa,
 Per nulha ren que sia,
 Puesca guerir, s' ieu no complisc lo joc,
 E viques tant cum Helias et Enoc.

Ai ! Quantaz vetz plor lo dia,
 E quantas vetz mi fai rire
 L'amors que m vens e' l dezire,
 E m destreing lo cor e m lia ;
 E' l vostr' onrada valensa
 Fetz en mon cor semensa,
 Plus que far non solia
 Ara sai ieu qu'en ai begut del broc
 Don bee Tristan Qu'anc pueis garir non poc.

(Suivent deux autres strophes et un envoi).

Per vos belha, dous' amia...

Pour vous, belle, douce amie
J'endure nuit et jour grief martyr
Car d'autre chose ne pense, ni songe,
Au contraire je vais doublant sans cesse
L'amour et l'inclination.

Pour cela j'ai grande crainte
Que le désir ne me tue.

Plus je vous baise, douce chose, et vous touche
Plus je m'en vais plus profondément dans ce feu-là.

En plus franche seigneurie
Je ne pourrais placer mon cœur
Car je ne crois pas qu'au monde se contemple
Dame de tant de courtoisie
Ni qui en beauté vous dépasse

Et je n'ai pas croyance
Pour quelque raison que ce soit

Que je puisse guérir, si je n'achève le jeu d'amour,
Et vivrais-je (dussé-je vivre) tant qu'Elie et Enoch.

Ah ! que de fois je pleure le jour
Et que de fois me fait rire
L'amour et le désir qui me terrasse
Et m'étreint le cœur et me ligotte ;
Et votre honorée valeur

A jeté en mon cœur racine
Plus qu'il n'était coutume

Maintenant je sais que j'en ai bu de la coupe
Dont but Tristan, qui jamais depuis ne put guérir.

RAYMOND D'ANJOU

RAYMOND D'ANJOU naquit très vraisemblablement à Anjou, canton de Roussillon, et fut contemporain de Guillaume Adhémar, comme on le voit par un extrait de Barberino. Cet auteur donne les titres de six pièces qui ont reçu du troubadour le nom d' « enseignements ». Ce sont en effet des poésies morales. Elles ont été résumées en latin par Barberino, avec de courts extraits.

Bibliographie. — BARBERINO (A. THOMAS, 177, 182). CHABANEAU, 80, 81.

Extrait de Barberino

Publié par Chabaneau, p. 80.

C'est un des « Enseignements » dont les titres sont indiqués par Barberino. Nous donnons une traduction du commentaire qui est en latin :

« Raymond d'Anjou était assis sur une place d'armes, à Paris, quand vinrent à passer trois soldats, deux réputés pour leur bravoure, mais chétifs; le troisième, de belle stature, mais portant toute sa fortune, pour ainsi dire, en sa belle mine.

Raymond connaissait depuis longtemps ces hommes et tout ce qui les concernait; il complimenta les deux premiers; quant au troisième, il ne lui dit pas un mot. Les amis de Raymond, présents en ce moment, qui ne savaient pas ces détails, n'avaient de regards que pour le beau militaire. Lorsqu'il se fut retiré, ils dirent au seigneur Raymond : « Pourquoi n'avez-vous fait aucun compliment à ce valeureux soldat ? » Raymond répondit : « Parce que ce n'est pas un homme. » — Comment donc ? — Alors Raymond donna sa définition. »

Non soveder perche homo s'appella (1)
 Colui che vive sol per pascer gola :
 Che vie piu fa la calandra et la pola,
 E l'animal ch' è appellato bruto ;
 Almen ei da tributo

(1) Vers italiens.

Di frutto alcun, che noi prendiam con esso.
Ma chel che prende hom tal perdiamo et esso.

[Je] ne sais-voir pourquoi s'appelle homme
Celui qui vit seulement pour repaître [son] gosier.
Car bien plus font l'alouette et la poule,
Et l'animal qui est appelé brute :
Au-moins, lui, paye tribut
De quelque produit, que nous consommons avec lui,
Mais ce que consomme [un] homme pareil [nous] le per-
[dons et lui aussi.]

FÉLIBRES

Nous ne saurions oublier que les félibres sont les vaillants continuateurs des troubadours, et, de même qu'il y a eu quelques bons troubadours nés sur le sol dauphinois, de même le Dauphiné a produit de nos jours des poètes qui se sont exercés avec succès dans la langue provençale. Voici ce qu'Ad. Rochas, non dans son Dictionnaire, mais dans une brochure très rare, tirage à part du *Dauphiné*, écrivait en 1877 sur le fondateur de « La Cigale » :

« Le fondateur de la Cigale, celui qui en a conçu la première pensée, est un jeune littérateur de la Drôme... Maurice Faure (1) est né à Saillans, le 19 janvier 1850, d'une famille de négociants des plus anciennes et des plus honorables de cette petite ville. Il fit ses études à Alais, dans le Gard, d'où sa mère est originaire. Au collège il adressait déjà des poésies et des articles de critique littéraire aux journaux de la localité.

« Depuis quelques années les poésies de Roumanille, de Bourelly, d'Aubanel et autres avaient inauguré pour la langue provençale une véritable renaissance sur laquelle Miréio vint jeter en 1859 le plus vif éclat. Tous les poètes provençaux, les Félibres,

(1) Nommé Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts le 3 novembre 1910.

ainsi qu'on les appelle, avaient salué Fréd. Mistral comme leur maître, leur *capoulier*, et il s'était fondé à Avignon une sorte d'Académie dont l'« *Armana provençaou* » fut l'organe.

« Au sortir du collège, Faure se lança dans le mouvement avec toute la fougue d'une nature ardente et poétique. Il devint un félibre des plus enthousiastes, et les journaux du Gard, la *Revue des langues romanes* et autres recueils littéraires du Midi accueillirent maintes fois ses poésies provençales et françaises. »

C'est plus tard, à Paris, que, se sentant comme isolé dans la grande ville, il éprouva le besoin de se retrouver de temps en temps au milieu de ses compatriotes, et forma le projet de les réunir à certains intervalles. « En ces circonstances ils parlent volontiers patois, cela rappelle mieux la patrie absente. Les mœurs et les usages locaux établissent entre compatriotes une sorte de franc-maçonnerie qui permet une foule d'allusions, de plaisanteries et de jeux de mots inintelligibles pour des étrangers, pleins de charmes pour des initiés... En janvier 1876, Maurice Faure parla de ses projets à Eugène Baudouin... et au poète Xavier de Ricard qui accueillirent l'idée avec enthousiasme. Séance tenante, ils arrêtaient les bases principales — les articles organiques de la future société. Plus tard il s'y ajouta quelques autres dispositions dont l'ensemble forme aujourd'hui le statut, le code de la Cigale. »

Parmi les Cigaliers dauphinois, il y a lieu de citer, avec Maurice Faure, MM. Chevandier, ancien député de la Drôme ; Louis de Laincel, né à Aix, mort à Suze-la-Rousse (1) ; Gustave Rivet, Xavier Roux, de Veynes ; Jules Ferrand, de Donzère ; Adrien Didier, de Gisors. Beaucoup d'autres poètes dauphinois encore ont écrit en provençal dans les principaux organes des félibres : « La *Revue des Langues romanes*, la *Revue félibréenne*, l'*Armana prouvençau* », etc., entre autres B. Chalvet, de Nyons ; Roch Grivel, de Crest, majoral ; l'abbé Moutier ; Pierre Devoluy (Paul Gros-Long) ; etc. (2). Le dialecte de ces auteurs n'est pas du pur provençal, mais l'un des patois provençalisés de la Drôme.

(1) Rochas le croyait né en cette ville.

(2) Voir la liste complète au chapitre suivant.

CHALVET

(1806-1877)

Antoine-Barthelemi-Pierre Chalvet est né à Nyons le 20 novembre 1806 et est mort dans la même ville le 23 juin 1877. Quelques pièces de sa façon ont été insérées ou mentionnées dans le *Bulletin d'archéologie de la Drôme*. Mais c'est surtout aux journaux du Midi qu'il a collaboré ; notamment son élégie « Madeloun » a été publiée d'abord dans le recueil *Dei Prouvençalou* et reproduite très récemment dans le *Dauphiné* (année 1909, p. 309). La plupart de ses poésies sont encore inédites.

La pièce ci-dessous a été lue au concours d'Aix en 1867, imprimée dans le compte rendu de la séance, et reproduite par M. A. Lacroix (*Les Poètes patois du Dauphiné*, 1873, p. 4).

Sources : Etat-civil. — Lacroix (op. cit.). — Abbé Moutier.

Louïsetto.

Vous fochas pas, Meidomisello,
 Si n'ame pas vost' air charman,
 Lou flou flou de vosteï dentello
 Vosteï coucardo de riban,
 Es que maï que vous e finetto
 Si marchò pas su lou satin,
 Tingo (1), tingo, ma Louïsetto,
 Tingo, tingo din sei patin.

Poude pas sourti sen coumpagno ;
 Sort souletto ello e n'a pas pouu ;
 E quand se trovo per campagno,
 S'abrito sou n'euozé qu'au ploou.
 Veritablo perdigouletto,
 Crein pas l'aïgo à soun casaquin.
 Tingo, tingo, ma Louïsetto, etc.

(1) Trottime.

Din l'estieou, avès la vanello,
 Piei din l'hiver, aves trop frei;
 Vous entourtillas de flanello
 Voudrias esse ouu saloun d'ouu rey :
 Ma mio n'a per escooufetto
 Que de soulié de bouas de pin.
 Tingo, tingo, ma Louïsetto, etc.

Avès toujou quouquo magagno :
 Maou de testo et surtout lei nèr ;
 Alor un rèn vous escaragno ;
 Maouvo, siro, tout es en l'air :
 Ello, emb'un paou d'aigo claretto
 Que beou din sa man lou matin...
 Tingo, tingo, ma Louïsetto, etc.

Outan que vous es aliscado,
 Toujou proupretto coum' un eouu ;
 Maï si metto gi de poumado,
 De sentour, de graisso de bioou,
 Quand voou faire de cadenetto,
 Se mès un brou de jausemin.
 Tingo, tingo, ma Louïsetto, etc.

Li parlas pas de raoubo en sedo,
 Que vous sarroun coumo d'escrou ;
 Amo miei la plumo de fedo,
 Que quand marchò fai pas frou frou ;
 Soun coutilloun et sei cooussetto
 Sount de lano per tout butin...
 Tingo, tingo, ma Louïsetto, etc.

A ressoupu de la naturo
 Tout ce que costo gi d'argien ;
 Sei zieu fan touto sa paruro
 E l'amorias en la vezen ;
 Vous dirias un éfan que tetto
 Tant qu'ei fresco de bon matin.
 Tingo, tingo, ma Louïsetto.
 Tingo, tingo din sei patin.

GRIVEL (Roch).

(1816-1888).

Roch Grivel, né à Crest le 30 décembre 1816 et mort dans la même ville le 22 novembre 1888, y était tisserand. Ayant des loisirs et de l'esprit, il parvint au degré d'instruction nécessaire pour écrire avec correction et élégance. Les félibres le nommèrent leur majoral. Il est l'auteur de plusieurs comédies qui eurent un certain succès dans sa ville natale et dont nous parlerons ailleurs (1).

Il a fait paraître en outre :

Lo Carcovelado, pouème... *Valence*, 1873.

Vené déman, chanson... *Valence*, 1869.

Poésies de Roch Grivel (à l'occasion de la cavalcade de 1873).

Poésies, Mélanges. *Valence*, *Teyssier*, 1878.

Mas flours d'hyver, rimalias d'un teïsserand. *Crest*, *Brochier*, 1887.

Il a collaboré au *Bulletin d'archéol. de la Drôme* (50 à 57^e livr.), à l'*Alouette dauphinoise* (n^o 35); à l'*Armana prouvençau*; parmi les poésies insérées on peut citer Lou Parpoliou é la Viouletto, — Souventenço, — Lou rossignou e lous quinsous, etc.

Le chef-d'œuvre paraît être lo Carcovelado, poème burlesque sur un quartier de Crest : « Je ne pourrais dire, dit M. Brun-Durand qui a consacré à Roch Grivel un long article, ce qu'il y a d'humour, de verve et d'entrain dans cette charmante épopée tout émaillée de réparties heureuses et de réflexions sensées. »

Le cousin de Roch Grivel, Joseph Grivel, fut aussi poète à ses heures. (Voir la III^e partie).

Sources. Rochas, Lacroix, abbé Moutier, Brun-Durand, Van Bever (les *poètes du terroir*), etc.

(1) La Flore littéraire, II. Le Drame.

Lo Gareovelado

Chant proumier.

Voou chantas Careovè, sous vuous et sous recaïreis ;
 Lous dits et lous redits de toutas sas coumaïreis,
 Echos paou scrupuloux de tous lous plats de Creïs.
 Mais feble deïbutant, hélas ! coumo foreïs ?
 Car per pouver countas ce que se leis bavardo,
 Me fooudrio lou bogou de lo mère Bloucardo,
 Ou lou bobi seins fin de lo vieillo Grofiou,
 Que parlo seins crochas sept houras dins l'estiou.
 Et peuï, n'eïs pas lou tout, per mountas oou Parnasso,
 Coumo diable foreïs, car n'ai ji de Pegaso ?
 Aï bèn painsa perfeïs o l'ane de Rotous ;
 Mais me deïbooussoriö, manjo que d'estoublous.
 Peuï, quand même, ein bien suant, leis iriou seins mounturo,
 Qunto muso vooudrio me fas bouano figuro ?
 Oquelo qu'inspirè lou bouau David Rigaud ?
 O peno daignerio de me sourire un paou.
 Oquelo de Royou ? (1) Sublimo, mais poissardo,
 Faï roujis lous soudards, o maï lou corps de gardo.
 Vaï, vène inspirotiou ! Tein sooudréis bien de gra,
 Sains que t'ane charchas sus lou serre socra
 Oh ! mais n'eïs pas lou tout, oco surtout m'ohiro
 Voqui que per chantas n'oureis ni luth ni lyro
 Vaï Frisa (2), presto me toun escourchant viouloun :
 L'ane de Chobardè me dounnoro lou toun
 Et peuï, per eïgayas mount chant et mo musiquo,
 O Plandrin, oppreind me to blague tant coumiquo !
 De tout l'Olympe olors mesprisant las fovours,
 Seins sous dioux, o mous chants dounnant un libre cours,
 Eïs ti qu'invouquereïs, ô ma paouro Lounletto,
 Ti que fosias lo figuo o lo mere Roussetto :

(1) Poète érotique patois de Crest.

(2) Ancien ménétrier de Crest. (*Note de l'éditeur.*)

Quand las ounglas ein l'air et touto eïchovelas.
 Ooub' ello te fosias un juo de t'ingeulas.
 Vène si pouas venis que veïe inquas to faço ;
 Vène inquas te luttas ooube lo Jaque Passo ;
 Que t'aouve inquas parlas lou patois d'aoutras feïs,
 Que nasteïs beous parleurs an bonni de vè Creïs.

.....
 Oh ! paoure Carcovè, séjour de moun enfanço,
 Vaï t'amou, malgré tout, coum' un lieu de plaisanço
 T'amou malgré tous vuous et tous moulous de fains,
 Que fan puris pertout, per ceindrujas lous beins ;
 T'amou malgré tou peous et tas solas choreïras,
 Vount lan pouo romossas de civoïers de neïras ;
 Malgré tous carrofours et tous vilains goulïas,
 Vount li o dix o sept ans que n'an pas boleïa.
 Dampeuï que Moussû Chaïx, barda de soun eïcharpo,
 Ein plourant nous disio : « Nous foou possas lo barquo,
 Omis : lou choléra tain dejo lou Pouzi ;
 Si s'eïs boleïa pas, vous ouoro teout bezi. »
 D'occoou ban mojistrat lou poternel langagé
 Feïs fas de Carcovè lou coumplet netteïojé.
 Chacu lèvè soun fain et lovè lou povéïs ;
 Li ourria manja pertout de soupo de crouzeïs.
 Mais poreïs que per tous la besougno fut rudo,
 Puisque daingou voougnè n'ain gardas l'hobitudo.

Ce qui précède n'est que l'entrée en matière : l'auteur entreprend une description détaillée et piquante des mœurs carcovelaises ; malheureusement nous ne pouvons donner, ici encore, qu'un aperçu du sujet traité et du style.

Lo Carcovelado, pouème ein dous
 chants odouba ein 1850, refis-
 toulas ein 1873, [chant I, p. 169-
 171 du recueil].

BOISSIER (AUGUSTE)

(1802-1867).

Auguste Boissier, né à Die le 15 août 1802, est mort dans cette ville le 2 janvier 1867.

La plupart des biographes et des critiques ont résumé sa vie et étudié son œuvre. Adolphe Rochas lui a consacré, dans le *Dauphiné*, un article nécrologique qui a été ensuite tiré à part à quelques exemplaires, et une autre notice l'année suivante. Victor Colomb, sous le nom de Saint-Remy, lui a fait une place assez importante dans son anthologie patoise et a pu compléter sur certains points la bibliographie donnée par Rochas, ayant eu entre les mains le recueil complet des poésies de l'auteur. Rochas est revenu une troisième fois sur le sujet, en 1887, dans une brochure plus étendue. L'abbé Moutier ne l'a pas oublié dans sa Bibliographie, ni Brun-Durand dans son Dictionnaire.

Auguste Boissier, outre une grammaire et un dictionnaire, a composé :

1° Un recueil de fables intitulé : *Lou Poyson de Dio o Paris*, proso et pousesio en potois de Dio, *Paris*, 1841. (Entre autres : *Lou Rat de villo et lou Rat doou champs*. — *Lo vigno et lo meyna*. — *L'ogncet et lou loup*. — *Lou bergier molurou, eiglogo*. — *Lou tresor et lous treï voyageurs*. — *Las Obeyas et lous Tovons*. — *Lou poyson et lous mognaoux*, etc.).

2° Un recueil de poésies diverses, parmi lesquelles on cite : *Lo roso et lou virosoulé*. — *L'hiroundeblo et lou passera*.

3° *Lou siege de Solliens*, poème héroï-comique en quatre chants.

4° Des romances : *L'orphelin*. — *Le retour au pays natal*. — *Lou bergier amoueiroux*.

Ces pièces ont, pour la plupart, un caractère satirique; elles contiennent parfois des allusions à divers personnages de Die, contemporains de l'auteur, ce qui les rend un peu obscures; mais elles ne sont pas sans mérite: Colomb les qualifie de remarquables; en tout cas, lithographiées par l'auteur même, non rééditées, elles sont très rares.

L'Ognec et lou Loup.

Fablo (1).

D'Ogneloux et de Fias eroun dedins un jat ;
 Tandis que lou bergié tout pres dessous un roure
 Per un paou sumillias o qui sero coueijat.
 Soun chi de tems en tems levavo bien lou moure ;
 Mais ouu lieu de gordas coum' elou s'endurmee.
 Tout d'un cop ven un loup qu'ovio lo foncomino,
 S'en fas semblont de ré s'approuocho d'un ognec :
 Creyo tout bouonoment s'en lichas lo bobino,
 Qu'on l'aoutre s'en sourtis, li di queique voulec ?
 Volou ren dit lou Loup, heilas ! moun comorado
 Ç'ai charchou souloment o fas uno solado,
 De quaouqueis borbovoux, ou bien de repourcis ;
 O quo me gorirec, disoun lous medecis.
 N'en trouovon ton aissi dedins o quel herbage
 Qu'en attendons mous deirs m'en foou pas dovontage,
 Car sieou bien deilobra, bien occobla de maoux.
 — Eh mais, mangec donc pas lou faibleis animaoux ?
 Li di lou paoure Ogneec. — Moun dioou non, pouas me
 Dissec tout bas lou Loup, t'ai dit que me fougio [creire
 Que quocouqueis repourcis per ochobas me vio
 Si per oquo ou pertus veins pouerias me veire.

L'OGNEC

Ooumen to dounorioou dovent que de muris
 Quaouquoré que sioou sur te forec bien plaisis
 Te trouovou si bien fa, sas si juaine pechaire
 Que t'amou moun efon dez fai maï que te maire
 Lus o quo l'ognec souert, mais lou loup l'eitronglec,
 Fais din trei cops de dens s'en machas l'ovolec.
 D'eicoutas lous meichants voqui ce que l'on gagno ;
 Ah ! si vous fosions pas dins lou siecle voun siens
 Et si sus ce que font se juge evoun leu gens,
 L'on veirio pas lou maou cheiro coumo l'eigagno.

(1) (Rien du loup et de l'agneau de La Fontaine).

Lou bergier omoueiroux ⁽¹⁾

Roumonço.

Triste bergier, m'ein voou de serre ein serre
 Laissent mos fias onas o l'obon dou
 Qui reteint liso ei lai pres de so méré
 Oh ! si veint pas n'ein perdrei lo raisou.

L'on souofro tont lein de so postourello,
 Que veudrio maï restas indiffereint ;
 Mais ooussitooou que l'on se trouovo embe ello,
 Lo chogrin passo et lou bouneur reveint.

N'aï que moun chi, mi paouro creaturo
 Et so bounta doou mounde ei couneissuo,
 Lou dounorioou per ovez tout ovuro
 Sou que so mon dins lo mioouno teinguo,

L'on souofro tont loin de so postourello, etc.

Pres de mo miyo uno divino flammo
 O dins moun cœur bientoou coumuniqua ;
 Creyou qu'olors eichongeorioou moun amo
 Couontro un poutou sus so boucho oppliqua.

L'on souofro tout.....

MOUTIER (L'ABBÉ)

(1831-1903).

L'abbé Louis Moutier, né à Livron en 1831, est mort à Etoile en novembre 1903.

(1) Avec musique.

Ses deux principaux poèmes sont :

1° Lou Rose, poueme daufinen... *Valence, imp. Valentinoise*, 1896, in-8, 235 p.

2° Un Brounche de nouvêus daufinens e quauqueis vers per Chalandas (Recueil de Noël's). Préface de Mistral. *Montélimar, Bourron*, 1879, in-8, 86 p.

Il a inséré dans les revues locales : le « Bulletin d'archéologie de la Drôme », l'« Alouette dauphinoise » et diverses, un assez grand nombre de pièces plus courtes telles que : Lou loup et lou reinard. — Lou Roure, ode. — Glandas, ode. — Lou Nid avari. — La Muso doufinale, etc. Le *Dauphiné*, t. x, p. 91, reproduit : Lou Pouchouli — et p. 235, Boursou d'efan, t. XLIII, Ma Grangeto, Lou sêt bêus jours, Lou paure (p. 262, 277, 436).

Il en a donné lui-même la liste dans sa Bibliographie des dialectes vulgaires du Dauphiné.

Lou Rose.

D'Isero mai de Sono davalen lous radeus.
 Lous trans, las talagougnas, las jeutas, lous plateus
 S'apoundoun tous ensems, per feire la deiciso.
 Aco fa, lou patroun, a soun entour aviso,
 E dis : eis tems que partim ; a la garde de Diou !
 Que dous marris virants sa bounta nous apare ;
 E vous meinas, ardit ! istas ferme a l'afare ;
 Maneyas dur l'empento, tiblas lou batafiou !
 Davans que tout s'eiboulhe, d'un cop de perpelha,
 Lou raselié regacho lou ribage foulha,
 Per dire a soun endret l'adiou de la partanço :
 Adiou a soun cluchié qu'es coun sous soun cuber,
 Lous efants tant amas, la braveto oucelino
 Lo maire dou nisou, vount l'amour s'atahino,
 E lou paire qu'abeno soun setanten ivèr.
 Un plour rayo, mai rede s'agouto embe un souspi
 E zou ! vai la rasquillo...

Le Rhône.

De l'Isère et de la Saône on voit descendre les radeaux.
Les poutres, les bois équarris, les jantes et les planches
Sont attachés ensemble pour faire la descente.
Quand tout est prêt le patron jette un coup d'œil autour de lui
Et dit : c'est l'heure de partir ! à la garde de Dieu !
Que des tourbillons sa bonté nous préserve,
Et vous, petits, hardi ! soyez fermes au poste.
Manœuvrez dur le gouvernail, tirez les câbles.
Avant que tout s'ébranle, d'un coup de perche,
Le radelier regarde le rivage verdoyant
Pour dire à son pays l'adieu de la partance.
Adieu à son clocher qui abrite sous son ombre,
Les enfants tant aimés, la brave petite couvée,
La mère du tendre nid, dont l'amour veille et peine,
Et le père qui va vers son septantième hiver.
Un pleur glisse, mais vite il s'arrête avec un soupir,
Et zou ! va la rasquille !

LES POÈTES PATOIS

On peut chercher, dans la lecture des poésies patoises, deux buts distincts :

Le premier, celui des érudits et des curieux, consiste à constater les différences grammaticales, rythmiques, euphoniques que présentent les expressions et les tournures patoises avec les expressions et les tournures équivalentes de la langue commune, ou à comparer entre eux les divers dialectes eux-mêmes.

Le second est le plaisir purement littéraire que l'on éprouve à retrouver dans une forme absolument originale, primitive, sincère, une manière de penser et de sentir toute locale que seul le langage du pays peut rendre avec fidélité.

Il y aura peu d'éléments dans ce chapitre pour satisfaire la première catégorie de lecteurs. Nous ne pouvions songer en effet à faire ici une étude de linguistique comparée ; nous n'avons même pas groupé suivant les dialectes les extraits que nous avons choisis. Tout au plus indiquons-nous quelques guides dans la courte bibliographie qui va suivre.

Des nombreuses et sérieuses études qui ont été publiées en ces cinquante dernières années sur les dialectes en langue vulgaire du Dauphiné, il semble résulter que ces patois sont très nombreux et très variés, ce qui tiendrait à la fois à la situation géographique et à l'histoire du pays. L'abbé Moutier, dans sa bibliographie des dialectes dauphinois, distingue dans le seul département de la Drôme un dialecte du Midi, parlé à Nyons et à Montélimar, et un autre s'écartant du type provençal. D'après MM. Chabrand

et de Rochas, le patois du Queyras, pour diverses raisons qu'énumèrent ces auteurs, aurait résisté aux influences étrangères propres à le modifier, et il serait resté très distinct avec des caractères particuliers. Enfin celui de l'Isère formerait comme la transition entre les idiomes du sud et le parler montagnard, mais il présenterait un grand nombre de variétés comme on en peut juger dans ce curieux petit ouvrage, composé par M. Gratier, où la fable du Loup et du Renard se trouve traduite en vers libres suivant les dialectes parlés en diverses localités de ce département.

Ce manque d'unité est peut-être la raison pour laquelle le Dauphiné n'a pas, comme la Provence, donné le jour à des chefs-d'œuvre en ce genre ; cependant nous trouverons quantité d'œuvres estimables, soit anciennes, soit contemporaines ; d'ailleurs, beaucoup de pièces inédites ou mal connues ont été publiées et il existe des recueils fort complets qui permettent de se faire une idée exacte de ce que notre province a produit.

Les deux principaux de ces recueils, celui de Lapaume et celui de Saint-Remy (P. Colomb de Batines), contiennent, rassemblés avec soin, tous les morceaux qui méritaient alors d'y figurer. Depuis, plusieurs poésies intéressantes ou curieuses ont vu le jour, dont il était utile de donner ici un spécimen.

Nous avons rangé quelques poètes patois de la Drôme parmi les félibres provençaux : Chalvet, Roch Grivel, l'abbé Moutier, Aug. Boissier. Dans ce chapitre nous étudierons, dans l'ordre chronologique : Laurent de Briançon, Millet, Blanc-la-Goutte, Antoine Reinier-Pieraud, Menilgrand, Joseph Blanc, Ravanat, Charles Dauphin (Troulet), Pierre Clément-Savoie.

Les bibliographies citent un assez grand nombre d'autres poètes qui ont écrit en patois du Dauphiné.

Pour la Drôme : Gratien Almorice, Arnoux, Artaud, abbé Bélières, Gustave Bermond, abbé Blanc, Jules Blancard, Léop. Bouvat, Ernest Challamel, Maurice Champavier, Auguste Chastan, François Chastet, Dochier, Dupuy aîné et Dupuy jeune, Maurice Faure, Jules Ferrand, Joseph Grivel, Paul Gros-Long (Dévoluy), Jobert, A. Lacroix, Calixte Lafosse, abbé Laugier, Joseph Loubet, Laurent Mognat, Martial Moulin, Maurice Rivière, J.-J. Roux, Morice Viel. (Voir aussi Golat de la Garenne, chap. IX).

Pour les Hautes-Alpes : Albrand, missionnaire ; l'abbé Anglès, de Veynes ; l'abbé Borel, Louis Brianson, de Reynier ;

Jean-François Ducros, de Sixt ; Farnaud, de Gap ; J.-A. Gailaud, L. Gorlier, Maigre, Victor Monard, abbé Pascal, Dominique Raymond, de Prapic ; Roumieu, Thouard (1).

Pour l'Isère : Joseph Blanc, Bouquet (Lo Toëne), J.-B. Brosard, M^{me} Adèle Buisson, l'abbé Carrier, Jacques Clot, Pierre Courd, l'abbé Ginon, Germain Guichard, P. Jacquet, Jacques Molroguier, Auguste Mouthier (Lo Gueuste), Pierre Ogier, J.-J. Richard-Bérenger, de Mens ; Alphonse Timon, Ambroise Tournon, P.-J. Vallet, Vial.

Pour tous détails bio-bibliographiques concernant ceux de ces auteurs qui sont nés en Dauphiné, nous renvoyons le lecteur à la III^e partie.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET. — Dictionnaire des patois du Dauphiné, publié par H. Gariel. — BOISSIER (AUG.). — Glossaire des patois de Die. — CHABRAND (JEAN-ARMAND) et ROCHAS (ALBERT DE). — Patois des Alpes cottiennes. Grenoble, 1877. — CHAMPOLLION-FIGEAC (J.-J.). — Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France (2). — Critique de cet ouvrage par L.-A.-M. Bourgeat, de Grenoble, dans le *Magasin encyclopédique*, de Millin, juillet 1810, t. IV, p. 219. — CHARBOT (Nic). — Dictionnaire étymologique de la langue vulgaire qu'on parle dans le Dauphiné (ms, 404 p.). — COLOMB (VICTOR). — SAINT-REMY (J.). — Les poètes patois du Dauphiné. *Valence, Chenevier et Chavet*, 1872, in-8. — DUBOIS (MARC). — Les poètes patois du Dauphiné (*Dauphinois de Paris*, 19 déc. 1908). — DUCOIN (P.-A.-A.). — Notice sur les patois du dép. de l'Isère. — LACROIX (A.). — Les poètes patois du Dauphiné : Chalvet, anonyme de Taulignan ; Jobert, l'abbé Blanc, Laurent Mognat, Arnoux. *Valence, Chenevier et Chavet*, 1873, in-8, 16 p. — LAPAUME (J.). — Recueil de poésies en patois du Dauphiné. Grenoble. *Xavier Drevet*, 1878, in-8, et critique de cet ouvrage par M. Crozet (*Acad. delphinale*, III, 3, 136). — MOUTIER (ABBÉ L.). — Bibliographie des dialectes dauphinois. *Valence, imp. Valentinoise*, 1885, in-8, 54 p. — Grammaire dauphinoise. Dialecte de la vallée de la Drôme. *Montélimar, Bourron*, 1882,

(1) V. aussi les chansons en patois des Hautes-Alpes, signalées par Th. Gautier dans son *Histoire de Gap* (Edit. de l'abbé Guillaume, 1910, t. 1, p. 400 et autres).

(2) V. notamment le Noël reproduit p. 147.

in-8. — OLLIVIER (JULBS). — Bibliographie des patois du Dauphiné. — Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires du Dauphiné. *Valence, Borel*, 1836, in-8, 38 p. — PIERQUIN DE GEMBOUX. — Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois (1).

Etudes diverses signées Bellon (sur la commune de Charpey ; dans le *Bull. archéol. de Valence*, 1866, 1867). — F. Allemand, S. Jouglard, abbé Lesbros, G. Amat, dans le *Bull. de la Soc. d'Et. des Hautes-Alpes*, III, 69, 224, 525 ; IV, 119.

LAURENT DE BRIANÇON

(xvi^e siècle).

Guy Allard, dans son Dictionnaire ; Chorier (Histoire générale, II, 734) ; l'abbé Albert (Hist. du diocèse d'Embrun, I, 249) ; Victor Colomb (Poètes patois) ; Colomb de Batines et Jules Olivier (Mélanges biographiques, p. 192) ; Champollion, Nadal dans son Histoire de l'Université de Valence ; Aristide Albert dans sa bibliographie du Briançonnais, etc., ne donnent aucun détail précis sur Laurent de Briançon. Son nom même est-il Briançon, est-il Laurent, né à Briançon ? Guy Allard, qui pourrait bien avoir raison, le dit de Grenoble et le suppose bâtard de la maison de Briançon. Voici pourtant ce que l'on sait aujourd'hui sur ce personnage : le 24 août 1558 il est appelé « escuyer » ; le 17 déc. 1559 il devient recteur, pour l'année, de l'Université de Grenoble, « fust fait recteur le fils de M^r de Brianson ». Il intervient plusieurs fois en faveur de Govéa dont il était l'ami et le procureur ;

Lo Banquet de le Faye ⁽²⁾

LA mon v pres de Vénci, en tiran vers Chatroussa
 En vn auta montagni enveloppa de moussa,
 Et touta eiburifia de fau & de sabin,
 D'izerablo, d'arboú, genévro, arbepin,

(1) Cet ouvrage fut composé pendant que l'auteur était inspecteur de l'Académie de Grenoble.

(2) Nous suivons l'édition de 1662. Celle de 1646 présente plusieurs variantes.

en janvier 1566 il fut chargé par de Gordes de le défendre au Conseil du Roi, enfin il devint 1^{er} consul de Grenoble en 1576 (1).

Ses ouvrages, dont les premières éditions sont extrêmement rares, ont été publiés intégralement avec une traduction dans le recueil Lapaume.

En voici la liste :

I. Lo Banquet de la faye, avec la vieille lavandière de Grenoble, représentés en un ballet et revus et augmentés de nouveau. *S. l. n. n.* (ancre aldine), 1646, in-8, 16 p. (Bibl. de Grenoble).

II. La vieille Lavandière... de Laurent de Briançon. *A Grenoble, pour Jean Nicolas* (1676 ?), in-4. (Bibl. nat.) (2).

III. La Vieutenanci du Courtisan.

IV. Lo Batifel de la Gisen (Le caquet de l'accouchée) (3).

Ces quatre pièces ont été réimprimées dans un recueil aussi rare : « Recueil de diverses pièces faites à l'ancien langage de Grenoble. *Grenoble, Ph. Charvys, 1662.*

V. La comare de Garnoblo v mey de la danse.

Nous donnons des extraits et une analyse de la première de ces pièces. — Le portrait du courtisan est tracé avec autant de vigueur. — Le Caquet de l'Accouchée, qui, d'après le titre complet, a pour objet de décrire les mœurs de l'époque, ou plutôt de les faire critiquer, le jour des « *soupes* », par une sorte de sage-femme à tout faire, abonde aussi en traits spirituels, malicieux et toujours gaillards, comme il convient à un récit populaire. Laurent de Briançon n'a pas trouvé autant de détracteurs que Blanca-Goutte. Tous les critiques s'accordent à trouver ses vers pleins d'intérêt et de sel gaulois.

Le Banquet des Fées.

Là-haut, auprès de Vence, en tirant vers la Chartreuse,
 En une haute montagne enveloppée de mousse
 Et tout ébouriffée de hêtres, de sapins,
 Erables, arbousiers, genièvres, aubépins,

(1) Série de documents reproduits dans le Livre du Centenaire de la Faculté de Droit.

(2) Cf. le Débat des Lavandières avec leur caquet, réimpr. à Rouen, 1830, imp. chez Pinard à Paris.

(3) Cf. Recueil général des caquets de l'accouchée, mis par ordre en huit journées, 1624, in-12, 198 p., fig. en tête.

Et de chano si hau, qu' et avi per ma figua,
 Que Die lou zaye fat per fare v cié la figua,
 Desu la sinta cima, entremei de dièu corne,
 Son deden lou rochat miliante calaborne,
 Deden lequale von se repeitre le Faye
 De tou lou zenviron ; & iqui toute gaye,
 Drieu & resolacié, sen queition ou deibat
 Tenon lour sinagoga & lour petit sabat.

Le vieille du paï, v pru au du colet
 Prou de fei le zon veu desu lo serpolet
 Sautá com' un chourot, & en se rigolan
 Fare de cupelié per vn prá pendolan :
 Lou Bergié le zon veu ; celou de ceteu ten
 De le veire burdi n'on pru lour passaten :

Cor v son trot furbi, trot chiet, trot prin prenan,
 Et que ne se von pá d'elle entretenan.

.....

... Iaquemeta en son pertu tenit
 Vne gran sinagoga.

Periquen eli auiet vn banquet aseimá
 Si gró, si merueilleou, i' ozo ben afermá
 Que solamen lou gniot, lou crozet, le raiúole
 N'eussion pas poi chaudi en millianta corniôle
 Et crei que mili bit venan de laborà
 Ne lou zoussian pas poi d'vn mei deilavorà.

.....

Cen Fayete, veitié d'vna blancha gonela,
 Fremei ver lo tetet d'vna blanchi cordéla,
 Charreaoun lou plat, & cen autre v tour,
 Prete a bouteillié, viroliaoun v tour ;

.....

*
 * *

(1) Grottes.

(2) Col de la montagne.

(3) Culbute, expression dauphinoise toujours en usage.

(4) En pente.

Et de chênes si hauts qu'il semble, par ma figue,
 Que Dieu les ait faits pour faire au ciel la figue,
 Sur la plus haute cime, au milieu de deux cornes,
 Sont dedans le rocher des mille calebornes (1)
 Au fond desquelles vont se repaitre les fées
 De tous les environs. Et ici, toutes gaies,
 Vives, ragaillardies, sans querelle ou débat,
 Tiennent leur synagogue et leur petit sabbat.
 Les vieilles du pays, au plus haut du colet (2),
 Bien des fois les ont vues dessus le serpolet
 Sauter comme un chevreau, et, en se rigolant,
 Faire le cupillier (3) par un pré pendelant (4)
 Les bergers les ont vues. Mais ceux de notre temps
 De les voir s'ébaudir n'ont plus leur passe-temps,
 Car ils sont trop fourbes, trop ehats, trop fin-prenants (5)
 et ils ne se vont pas d'elles entretenant.

.....

La Jacquemette, la reine des fées, invite à « Vne gran sinagoga »
 toutes les fées du Graisivaudan.

Pour cela elle avait un banquet préparé
 Si gros, si merveilleux, j'ose bien affirmer.
 Que seulement les gniots (6), les crozets (7), les ravioles
 N'eussent pas pu tenir en mille corbeilles
 Et crois que mille bits (8) venant de labourer
 Ne les eussent pas pu en un mois dévorer.

.....

Cent petites fées, vêtues d'une robe blanche
 Fermée vers le téton par un blanc lacet,
 Charriaient les plats, et cent autres à l'entour
 Prêtes à verser à boire, tournoyaient à l'entour.

.....

*
 * *

(5) Faiseurs de manières.
 (6) Soupe à l'œuf, et par dérivation œuf (d'après Lapaume).
 (7) Pâtes dauphinoises.
 (8) Bizets, montagnards exposés à la bize.

La gentille Fleurie est absente. La reine est déjà fort en colère, lorsque Fleurie arrive tout d'un coup, essoufflée et couverte de poussière. Elle fait le récit animé et imagé du spectacle qui lui a causé une telle émotion ; elle a vu un ivrogne jaloux qui battait sa femme. Les fées en sont indignées. Il en résulte un tapage

O bon Die, on-t'-etoi céleu bon ten passa !
 Notron Segnou perdon v porou trapassa ;
 Vne fazion pa ensi, & ussion gran vergogni
 De fare solamen à lour fenà la trogni :
 Ie ne dio pa de batre ; & eussion pou bazi,
 Pruto que de lou fare vn poro deipleizi.

Et qun viure faziet ! la fena que per tout
 Est ore gormandá, vo gouvernaue tout.
 Lo creitin de mary de ren ne s'empachaue
 Que de ly obey : & quand v se coucháue,
 E falliet, per lo mein, que que dir v seupisse
 Que tan que li voliet v la vo fringotisse.

Peu ce lo lendeman, de pou de l'eiuellié
 Et li far' asseima la bona soupa grassa,
 Ou lo petit œu fré, auer la bella tassa
 Plena du meillou vin, que vo faziet son tour,
 Où son petit daufin vo reioyet lo cour.

Si to qu'v la sentiet éueillia, coman bizi
 V li corriet charfa & tendre sa chamizi :
 Li eipusaue sa cotta, & quan lhi s'abillaue
 Lhi teniet son miray, & lhi vo babillaue
 La petita fauola, & n'ausse pa permei
 Que fu lei sa seruenta vn'eipingla ausse mei...

*
* *

(1) Tout doucement.

(2) Gâteau.

infernal, un véritable sabbat ; la reine enfin peut, après quelques paroles de regret sur les mœurs plus douces des maris d'autrefois, prononcer à son tour de terribles imprécations contre le brutal.

O bon Dieu ! où est ce bon temps passé ?
 Notre Seigneur pardonne aux pauvres trépassés !
 Ils ne faisaient pas ainsi et auraient eu grand honte
 De faire seulement à leurs femmes la mine,
 Je ne dis pas de battre ; ils eussent pu baiser
 Plutôt que de leur faire un pauvre déplaisir.
 Et quelle vie cela faisait ! la femme qui partout
 Est maintenant gourmandée, vous gouvernait tout.
 Le crétin de mari de rien ne se chargeait
 Que de lui obéir ; et quand elle se couchait
 Il fallait pour le moins, quoi que dire il sût,
 Que tant qu'elle voulait il vous la caressât.
 Puis le lendemain, de peur de l'éveiller,
 Vous l'eussiez vu plan plan (1) de la couche déguerpir
 Et lui faire préparer la bonne soupe grasse
 Ou le petit œuf frais, avec la belle tasse
 Pleine du meilleur vin, qui vous faisait son tour
 Ou son petit dauphin (2) vous réjouissait le cœur.
 Sitôt qu'il la sentait éveillée, comme le vent,
 Il lui courait chauffer et tendre sa chemise,
 Lui épuçait sa cotte, et quand elle s'habillait
 Lui tenait son miroir et vous lui babillait
 Le petit conte, et il n'aurait pas permis
 Que sur elle sa servante une épingle eut mis.

*
 * *

Mais les temps sont bien changés. Du moins, on infligera au vilain mari qu'a vu Fleurie une punition exemplaire.

Je volo tout premié, dizit la Jaquemeta,
 Que de rachi & de piou sa teta set mauneta ;
 Et qu'v n'aye tallian per se la barbeyé,
 Ongle, pigno ni dei per se la neteyé :
 Et que de prima gráta v set enfarcinà
 Sen troua ren que set per se la deifrina.

Je veux d'abord, dit la Jacquemette,
 Que de rache et de poux sa tête soit infectée
 Et qu'il n'ait de ciseau pour se la rafraîchir
 Ongle peigne ni doigt pour se la nettoyer
 Que de fine gratelle il soit enfariné
 Sans trouver rien qui soit pour se défariner.

Nous passons la peinture par trop réaliste des maux que souhaite la fée : dartres, ampoules, furoncles bien mal placés !

Aux orteils des œils de perdrix, dansant les mastachins (1),
 Et pour les bien danser que ses souliers soient courts...

Qu'il se heurte à toutes les pierres, que ses valets l'outragent,
 que sa nourriture et sa boisson le dégoûtent, qu'il ait peur de
 tout le monde, que les femmes le battent, que les abeilles le
 piquent, que sa femme l'injurie, qu'elle ait un amoureux.

Que à chaque heure du jour, il le fasse jaloux
 Et cocu tout ensemble ; et qu'il n'ose grogner
 Encore qu'à sa barbe ils l'aillent envisager.

Cela dure longtemps encore.

Iqui la Jaquemeta, en tussant se plantit ;
 Adonque, et fut iour et lo polet chantit.

Ici la Jacquemette en toussant s'arrêta
 Alors et il fut jour et le poulet chanta.

(1) Danse, à la mode d'Espagne, bruyante et mouvementée.

MILLET

(né à Grenoble — xvii^e siècle).

Nous étudions plus longuement Millet dans notre second volume (1), la plupart de ses ouvrages en effet, dialogues, pastorales, tragi-comédies, rentrent dans le genre dramatique.

Nous détachons deux chansons de la Pastorale de Janin ; la première surtout, entremêlée de français et de patois, sera facilement intelligible, sans qu'il soit indispensable d'en offrir une traduction (2).

Chanson I.

Quitte, quitte ce paysage,
Bergère qui de ton visage,
Embellis des champs le séjour ;
Laisse le soin des fleurs à Flore,
Et viens comme une belle Aurore
Donner à Grenoble le jour.

Grenoblo bona meynageïri,
N'a pa besoin d'una bergeyri
Per garda se feye du lou.
I farre quand i vou se porte,
Et pui ne faut pas qu'on y porte
La cordilhat près du velou.

Elle t'appelle dans son lustre,
Pour être par toi plus illustre,
En changeant ta condition
A celle d'une Demoiselle,
Belle, viens donc loger chez elle,
Pour goûter son affection.

(1) *La Flore littéraire du Dauphiné : Le Drame.*

(2) V. la Chanson de Millet contre les femmes de Grenoble, dans Champollion-Figeac. *Nouvelles recherches sur les patois*, p. 150.

La gloeyri ne me farat prendre,
 Si grandez ale, per comprendre
 La vola contra lo foley.
 Je me contento de l'offranda
 De quoque petita garlanda
 D'un Bergeyrot de bonna ley.

L'offrande qu'un berger te donne,
 N'est que de ces fleurs, qui l'automne,
 Ne peuvent enrichir de fruits,
 Qui sont sujettes à l'orage.
 Enfle donc belle tòn courage
 Et fuis ces bois pleins de la nuit.

Si je prenin dessous l'eyssella
 Lo ven de quoque dameisella,
 Comm' un pavon se miralhan,
 Qui ne pot pa cachié se tare,
 Je m'irin cachié chié mon pare,
 Veyan mon fondamen roulhan.

Le soleil sort joyeux de l'onde
 Pour se montrer à tout le monde
 Ainsi tu dois te faire voir :
 Une beauté, comme la tiëne,
 Ne doit souffrir qu'un berger tiëne
 Le bien que la Cour doit avoir.

J'ai trop pou de quoque talochi :
 J'amo mieu tendre ma filochi,
 Et demoura dedin ma pel,
 Que si per me mordre la lora,
 Comme celle qui cregnon l'ora,
 J'abandonnavo mon tropel.

Chanson II.

Bergère je suis si content
 De voir dans une âme nos âmes
 Que mon cœur n'est point repentant

De t'avoir préféré aux dames,
Puisque tes regards amoureux
Veulent que les miens soient pour eux.

Inco ben qué vo me flatta,
Monsieu, en vostron amitanci,
Vo ne sari pas barata,
Car j'auray per vo de constanci,
Mey que le Dame, qui d'amour,
N'ont solamen que per un jour.

La constance n'a point d'autels
Que pour l'offrande des fidelles,
Jamais les amours immortels
Ne sortent de ses citadelles,
Ainsi mon amour & ma foi
Seront toujours fermes pour toi.

Comme lou dou dey de la man,
Vivon louz amoirou fidello,
Et comme lo fer & l'eyman,
Jamey u ne se gurson d'ello,
Ni ne povon se vey de loin,
Tant l'un at de l'autre lo soin.

Jamais la séparation
Ne fait deux vies de leur vie.
L'un perd la respiration,
Quand l'autre meurt, car leur envie
Ne s'allume que d'un flambeau,
Et ne s'éteint qu'en un tombeau.

Amour de dou cour en fat un,
Mais d'un u ne pot fare coubla.
Entre lou vraiz aman, nengun
N'a dou vouley, ni l'arma doubla ;
L'un fat tout ce que l'autra vou,
Car u ne font qu'un ello dou.

Ainsi ton désir est le mien
 Et de tes soupirs je soupire,
 Tu es à moi, & je suis tien,
 Parce qu'amour tient son empire
 Au milieu de ce cœur parfait
 Que notre volonté s'est fait.

Beyson-no donc sen fare ma,
 Comme l'honou no recommande,
 Et nostron amour affama
 Aura lo plesi qu'u demande,
 Lo baisié à l'amour sousrit,
 Et l'amour de leu se nourit.

Voici maintenant une pièce dédicatoire que Millet adresse à son protecteur Sébastien de Pourroy, et la réponse.

A Mondit Seigneur.

Sonnet.

Pare du bon meyna, à qui je recommando
 Lo motet de Tracloutra, & tou sou compagnon,
 Marchié a vostre ombra, ou cuvri mon rognon
 De vostra coiffi, eyet tout ce que je demando.

Ne refusa pa ren le flou que je vo mando,
 Inco qu'elle ne sont fille du ven mignon ;
 Mais puisque lo brut court d'icy en Avignon,
 Que ma Musa per vo fat ce que je commando,

Faites en un bouquet a tou voustrouz ami,
 Et je prieray Dieu que voustrouz ennemi
 Devenon rebuti comme soular de mougi :

Que vo pizi longtem lez eypiece u mortie,
 Et que chacun après vostra grand rauba rougi,
 Coreize comme dindo, a l'honou du meytié.

J. MILLET.

A Luy Mesme.

Huictain.

Millet, fau pas menti, dedin ta Pastorella,
 Ayan fat deveni la Lhauda Dameisella,
 Tu fa teni le fille ore pe lou cinq sou,
 Car chacuna se cret avey autant de graci,
 Et d'estre autant que ley, & d'aussi bonna raci,
 Per fare qu'un Monsieu en devene amoirou ;
 Si bene que lou meyna sont forcia u vilageo,
 U lieu de folata, d'être toûjour bien sageo.

S. D. P.

BLANC-LA-GOUTTE

(1665-1745) ?

François Blanc, dit la Goutte, marchand épicier de Grenoble, sur la place Claveyson, versifiait en patois pour l'amusement de sa nombreuse progéniture et de ses amis, occupant ainsi les heures d'inaction auxquelles le condamnaient certaines infirmités mal définies encore par les biographes.

Ceux-ci, d'ailleurs, sont en désaccord sur la plupart des événements de sa vie et plus encore sur la manière d'apprécier ses œuvres. Guy Allard, Chalvet, Champollion-Figeac, Rochas, Lapaume sont d'une extrême sévérité. « Les poésies en patois de Grenoble, dit Rochas, n'ont rien de remarquable. Leur vulgarité ne se rachète que par une assez grande variété de détails et beaucoup d'expressions heureuses. »

C'est déjà bien quelque chose ! — George Sand, dans une préface à la superbe édition illustrée par Rahoult, parle du limpide et gracieux dialecte de Blanc-la-Goutte, et dit qu'« il y a du Balzac dans ce bonhomme. » Victor Colomb l'appelle : « ce poète si

fin et si gaulois ». Pilot et Albert Ravanat, qui lui ont consacré tous deux une notice, sont au nombre de ses admirateurs ; enfin M. Gustave Vellein, dans une récente étude, intéressante et peut-être définitive (1), semble fort loin de le dédaigner ; il analyse et cite complaisamment certains passages de son œuvre.

Voici les titres des pièces qu'on attribue à Blanc-la-Goutte :

— Epître en vers sur les réjouissances qui eurent lieu à Grenoble... en 1729.

— Grenoblo malherou, poème de 568 vers, in-4, *Grenoble, André Faure*, 1733. (Lapaume 215). Plusieurs éditions.

— Coupi de la lettra..., récit en vers de l'inondation de Grenoble le 20 déc. 1740 (Lapaume 203). Plusieurs éditions.

— Dialogo de le quatro comare (Lapaume 159). Nombreuses éditions (2).

Ne pouvant donner ici qu'un extrait bien court, nous avons choisi un passage du « Grenoblo malherou » où il nous a semblé trouver un peu plus que de la malice et de la bonhomie, des caractères bien observés et finement tracés, de véritables personnages de comédie.

Grenoblo malherou (fragment).

Le fenet desoley possedey du folet
 Vont chieu lou tésseran pe charchié lour telet.
 L'una trove son fi din la laqua bourbouza,
 L'autre veyt sa tela sablonouza, terrouza.
 Poura mi ! dit l'una, veyquia tout mon tresor,
 Mon fi qu'eyre si fin et plu jauno que l'or ;
 L'otra cryet en plourant : nen dite ren, comare,
 Mon homo ne sça pa que j'en fazezou fare.

(1) Le poète François Blanc, dit Blanc-la-Goutte. *Grenoble, Allier frères*, 1907, in-8, 22 p.

(2) Le 28 février 1910, au cours du concert qui suivit le banquet annuel de la Société parisienne « Le Gratin », fut représentée une adaptation fort heureuse et très goûtée du « Dialogo de le quatro comare », par notre compatriote Serge-Basset.

Ce même ouvrage a été mis en polka par G. Vallier : Le Dialogo de le quatro comare. *Grenoble, Flachel & Henry, imp. lith. Fagot*, in-4, 3 p.

Yquy lo sarralié dérouille son z-outit,
 Il ey lo gargotié deterra sou pontit,
 Lo chapellié gemit d'avey perdu sa forme,
 A leu lo boulongié se joint et se conforme
 De repara son four ne vaut pa la pena,
 Y l'at perdu son boë, son bla, sa farina.

 L'epicié mêtâ mort, soupirant de miseyri,
 Perche din sa meyson lo reste de sa feri.
 Que d'huile d'audevi, de giroflo perdu !
 Que de poivro gâta ! que de sucro fondu !
 L'esquina, lo gayat et la salsepareilli
 Se trovont melangeat din lo bol et l'orseilli ;
 L'on trove tout ensen : lo thé, lo quinquina,
 Lo gingembre, l'anit et l'ipekakuana ;
 Chieu l'un n'a ren resta din la caisse de mana.
 Ny point d'huile d'aspic dedin sa dama jana ;
 Chieu l'autre lo verdet s'eyt fondu comme sa,
 Di de nier en fumé son miel s'eyt renversa.
 De toute le coulou lo bizarro melangeo
 Barbouille lou zouvrie lou fat pareître changeo
 L'ocro, lo minion, lo cinabre, l'alun,
 L'azur et l'indigo so trovont din lo glun...

 N'y eut persona d'exempt et lou z'apoticairo
 Perdiront lor sirop et lor z'electuairo.

REINIER-PIERAUD (ANT.).

Antoine Reinier-Pieraud était maître d'école à Grenoble. De sa femme Françoise Chatillon il avait eu une fille en 1725, puis trois autres enfants. Vers l'an 1745, d'après diverses indications manuscrites que l'on peut lire sur des papiers lui ayant appartenu, il paraît s'être retiré à la Mure.

Le titre de son poème, dont nous donnons plus loin un extrait, est :

Grenoblo inonda ou Recit circonstancia des malheurs qua caüsa l'inondation arriva le vingt-un decembre mil sept cens quaranta. Poemo patois par le sieur A. R. *A Grenoble, chez André Faure, imprimeur-libraire, rue du Palais, 1741, in-8, 18 p.*

On le croit auteur de la plupart des noëls qui paraissaient à cette époque. La pièce « Les Malheurs de Grenoble », que nous avons insérée dans notre première partie, est peut-être aussi de sa composition; elle a quelques rapports avec la version patoise. Les notes manuscrites auxquelles nous faisons allusion tout à l'heure semblent lui attribuer des poèmes en français et en latin sur le fameux concile d'Embrun (voir la I^{re} partie, p. 54, 77, 128, 226, 320).

PILOT, Grenoble inondé, 1859. — SAINT-RÉMY. Poètes patois. — MAIGNIEN, Imprimerie à Grenoble.

Grenoblo inonda ⁽¹⁾

Din lo tem que chacun de son mieu tracassaue
 Et qu'a se regala chacun se disposaue
 En vn mot din lo tem qu'on ne pensaue à ren,
 Pendant dou ou trey iour s'eleuit vn gran ven,
 Que semblaue deuey, per son soufflo agreablo,
 Changié lo tem d'hyver en vn printem aimablo :
 Le tem ere, en vn mot, chaud l'on ne peut pas mey,
 Et ce tem de redou fasit fondre la ney.
 Talamen qu'on veit, pendant cele z aleure,
 Creitre notablemen l'Izera din trei z heure.
 Lor on se souuenit qu'on auiet eyta prey
 Per semblablo malheur en sept cent trenta trey.
 Chacun s'encourt chieu si se cherchié vn refugeo,
 Per se mettre a couuert de ceu futur delugeo,
 Que l'eiga, que creissiet, semblaue d'annoncié.
 Boutique, magazin falit deybarrassié ;

(1) Cf. Les malheurs de Grenoble (I^{re} partie, chap. 4^o).

Pendant tota la not, chacun se deypachaué ;
Et lo plus pereizou, per lo cot, trauaillaue
Du meilleur de son cour, per sauua son butin
Et transporta lo tot chez son procho veysin.
L'vn saisi de la pou caque dedin se chausse
Et per sauua son vin court tançonna se bosse (1) ;
L'autro per precaution, songe d'ala cherchié
D'eyga, de chair, de vin, et de pan per migié.
Deia lo grou Didey, saisi de la pourassi
S'encourt à Chalemon s'asseura d'vna placi
Et mene avec leu sa fena, souz efan
Portan de que migié per crainta de la fan.
Enfin, a la meynot, l'on veyt, per le charreire
Nobloz et roturier, avecque de lumeire,
Que couron sur lo quai, per veyre l'Izera,
Preueyan en tremblan ce qu'en arriuara.
Enfin l'Izera creyt, un chacun perd courageo,
La veyan deborda tot lo long du riuageo,
L'alarma se repand per tot din lo momen ;
Tot lo mondo pareit dedin l'etonaman.
On fat tot aussi tou raluma le lanterne ;
On veyt tou lou soudars sorti de le cazerne,
Courans a Saint Andre, deuant lo Parlamen,
Ou l'on lour accordit trey iour lo logimen
Enfin n'y en a pas vn, din ceu desordo extremo
Qui ne seye transi et tot hors de si memo,
L'eyga va en creissan, ne trouant point de cour ;
Intre din le meison, a la pointa du iour.
Lou boutiquié tremblan, en veyan ceu rauageo,
Monton subitamen iusqu'au plus haut eytageo
Veyan avec doulour lez aiguez abonda,
Et lou ba logiment tot-a-fat inonda.
Qui pourrit exprima de lou cour la detressa,
Et de tous en vn mot, lo chagrin la tristessa ?
On n'enten que ploura et gemi de tot flanc
Veyan la Greneta que ressemble vn etang.
Tot semble n'annoncié que desesper et ragi ;
Lou chiuau per passa prenon presque la nagi.

(1) Tonneau.

En vain son tey mena per de gen entendu :
 L'on veyt lou plu hardi que se creyon perdu.
 Lou z inquelin deia sont monta chez lour maitre
 L'on veit de toute part le gen per le fenetre
 L'eyga des lo meyour eyt a siex pied de haut,
 Et lo pied de la croui dispareit, pou s'en faut.
 Enfin iusqu'à la not, l'eiga creyt dauantageo
 Et vat, dans de z endret, presqu'v premié eytageo,
 Et tot lo lendeman, qu'ere lo vingt dou
 L'eiga ne bougit pa, ce qu'augmentit la pou.

L'auteur n'oublie pas les côtés comiques de la situation.

Mais raconton vn pou le z auanture drole
 Qu'arriuron, ceu iour, a plusieurs tete fole
 Qu'alaun, sans besoin, couri su de razeu,
 Mouilla iusqu'à la chair : qualou drolou de ieu !
 L'on veyet de frater, de valet de boucheire,
 Allan et reuenan per tote le charreire,
 Dessu celou razeu, de perches à la man,
 Que lou seruion d'arpic. On louz enten braman
 Tot coma de vrai fou, fasan lo mondo rire,
 Coma s'vl auion eu bien gagna de que frire.
 Louz vn per remonta, font quantita d'effort,
 Pour fare lou vaillan, poson lour iustau-corp ;
 Et apres auey fat beaucoup de resistanci,
 Lo razet se viran, se moillon d'importanci.
 L'vn chat dessu son cu, l'autre chat a bouchon,
 Et en se releuant ressemble vn vrai cayon,
 Vn autre, en arriuan, de son arpic lo pousse ;
 Leu, lo repousse atot ; et din cele secousse
 V chayon tou lou dou din l'eiga propramen,
 Et seruon a chacun de diuertissimen.

MÉNILGRAND (LES FRÈRES)

(Fin XVIII^e siècle — Début du XIX^e).

Les chansons chrétiennes et morales, qui figurent dans la liste ci-dessous, sont apparemment d'André Ménilgrand, chanoine à Grenoble, puis en 1776 cloître de Voreppe, mort le 21 février 1805, à Voreppe, à l'âge d'environ 74 ans ; les chansons politico-satiriques sont, croyons-nous, de son frère, Grand-Gaspard, né à Voreppe en 1741, mort dans cette localité le 30 août 1814. L'état civil donne également une Magdeleine Ménilgrand, morte à Voreppe le 31 octobre 1813.

On attribue à ces auteurs les pièces suivantes :

Poésies et morceaux de prose en patois de Grenoble. *Grenoble, Allier*, 1808, contenant : Lo Chapitro broullia, dialogo entre deux comare. — Sermon, plouron, plouron, ames chretiennes, la religion iet tot à fa pardua. — Lo Chapitro tenu pe Monseigneur l'Evêque. — Chanson du borliou, parodia. — A Monsieu Lambert, missionnerou. — Chanson sur Napoleon. — A l'Empero de Franci. — Dialogou de dou payzan de ley Granges. — Dialogou, municipalita de V... pou (Voreppe). — Bleze lou savati, acta unqua.

Plusieurs de ces pièces ont été réimprimées à part ou en divers recueils, notamment dans Lapaume, sous des titres quelquefois modifiés :

La chanson du borliou, complainte en patois de Grenoble, chantée par un aveugle de l'an III de la République (16 couplets). *Grenoble, Allier*, 1808.

Complainte patriotique, en patois de Grenoble, sur la Révolution française, chantée par un pauvre aveugle l'an III de la République (*Abrégé du Réveil du Peuple, Grenoble, s. d., in-8, 8 p.*). (C'est toujours la chanson du borliou).

Lo chapitro broullia, dialogo entre deux comares, *s. l. n. d.* (1814).

CHAMPOLLION. *Rech. sur les patois.* — ROCHAS. — LAPAUME. — MOUTIER. — MAIGNIEN. *Anon.* — Catal-Perrin, p. 235. — Etat civil. — Certificat d'amnistie accordé le 27 prairial an II à André Ménilgrand, prêtre à Voreppe. (*Arch. de l'Isère*, L. 249). — Registre des sépultures de Voreppe, n° 198. (Communication de M. L. Nublat, curé-archiprêtre de Voreppe).

La Chanson du borliou.

Ie seu borlio de mou douz ieu (1),
 N'ey qu'in baton pey me conduire,
 Belio que ie farin ben mieu
 De me quezié et ne rien dire ;
 Mais de pou de mouri de fan,
 le chanton pey gagnié mon pan.

On ne va plu a la messa,
 On n'enten plu sona le cloche ;
 La decada fat repouza,
 Le gen, le bettie, et le pioche ;
 Le fete, lou iour et lou mey
 Ne sont plu fat comm' otre fey.

De fene nou poïons chengi
 Coma nous chenion de chamise
 Queu meublo po se pachi
 Coma tout outra marchandize ;
 Queu que s'avise de troqua
 De leu se fat touiou moqua.

On n'enten plu carcauela
 Lou vieuz ecu dedin le poche ;
 De sola, n'en fo plu parla
 Trot heirou d'auey de galoche
 Tau que n'a pa forci papi
 Yl ét forcia d'ala nu pi.

Adieu lou vin, adieu lou bla,
 Adieu chapon, adieu volailli,
 Adieu iambon et grandoula,
 Adieu poulet, adieu ripailli ;
 Quoque trufe et quoque chou,
 Vetia de que nou vivon tou.

(1) Le 1^{er} couplet de cette chanson est cité dans Maignien, Bibliogr. de la Révol. en Dauph., n° 2899.

On n'enten plu carillona
 Lou morti duz apotiquerou ;
 On ne fat plu deboutona
 Le gen pe prendre de cristerou ;
 Quant on n'a pas de que migié,
 N'et pa fota de se purgié.

.....

Mon Dieu, baille nou donc la pai
 Pey fare veni l'abondanci,
 Nou ne faron plu tan de frai
 Pey nourri noutra poutra panci ;
 Moins d'assigna et mey d'argen,
 Nou saron tou bon citoyen !

In autre Chalemagno.

Chanson.

Enfin veitia qui ét bacla,
 Nouz on in Empereur en Franci,
 Que sora nou gouerna ;
 Nou li on bailla notra confianci ;
 Bonaparta i ét in motet :
 Ne sor pa d'in herluburlet.

En téta de son armée,
 Il ét entra din l'Allemagne
 Fazan traluire l'eipeie
 De quelou braou Charlemagne ;
 Ne li at pa falu trey mey
 Auan qu'il aye tout soumey.

I fat trembla tou lou rey,
 Yl augaute lo royomou ;
 De la via n'y eut son parey ;
 Iamey on n'a vu si grant homou ;
 Ie crey qu'i prendra l'enfer
 Mogre lou diablou et Lucifer.

BLANC (JOSEPH).

Joseph Blanc, né à Moirans, le 20 juillet 1821, était employé dans la maison Bouchaz-Vieilhomme, aux Papeteries des Gorges, à Domène.

Voici les pièces patoises qu'on lui attribue :

— L'ano de la Liauda. — Quan la Liauda va-t-u molin (chanson patoise des environs de Voiron) (*Dauphiné*, xix, p. 39).

— La Sandrine (*ibid.*, xxi, 53). — Nifleta (*ibid.*, xx, 339).

— La Guelia, van raconta d'un vigneron (patois de Moirans) (*ibid.*, xxi, 392).

Enfin la fable « lo Corba et lo Renâ », que nous donnons ici, est généralement attribuée à Ravanat, parce qu'elle est imprimée en tête de son recueil ; mais Ravanat prend bien soin, dans la préface, de faire connaître l'auteur :

« Je vo z'ay déjà racontâ quan et coma j'ayien prey l'envey de rimaille quelet Fâble lo jour ou j'entindî debità pe la promeiri fey a Proveyziû : Lo Corba et lo Rênâ de Monsuî Joseph Blanc... Je n'y revindray pas. Je voulo tan solamin vo dire que si j'accominço incou quetta fey queu peti livro pe : Lo Corba et lo Renâ — quan bin n'eyt pas mi que l'ay fat — eyt pe vo lo baillié non pas tâlo tot-à-fat que vo poeyte tou lo trovâ din lo journa « Lo Dauphina du 10 de juillet 1881 », mais tâlo que no lo dit si bian içamo, û desser, noutro n'ami Elie Faure et avoé lou quôque chingimin qu'i z'y a t'apportâ. »

Elle a paru d'abord dans le *Dauphiné*, t. xviii, p. 83. — Le recueil Gariel contient une copie manuscrite. Ces trois versions diffèrent sensiblement.

Doc. mss. Gariel (*Grenoble*, R. 8399). Catal. Perrin, p. 242.

Lo Corba et lo Rênâ ⁽¹⁾

In Corba veniet d'apoyié (2)

La finta cima d'in noyié ;

I portave t'u bet (3) ina toma de chiûra,

(1) Nous donnons le texte revu par Ravanat, édition Rey.

(2) Var. : d'apoyi, noyi. — (3) Var. : Portave-t-à son bet.

Bian ronda, feyt' à poin, sâda coma de bûro (1),
 Qu'i l'ayet volâ, sça pas où.
 I l'étiet allâ hiaut d'in coup
 Pe choûgnié (2) quella boconâ,
 San z'être veû de persona.
 Mais lô Rénâ
 Que s'étiet tota la not promenâ (3)
 Et que n'ayet (4) pas incou déjeunâ
 Se dissit en leu (5) :
 « Si je poyien avei la chançi
 « De li arrapâ quella pitançi,
 « Tian me refarit tot din coup lo pitrot ;
 « A la grouintura je m'en sinto (6) lo got ! »
 Et lo Rénâ pe l'uzet brami :
 « Hé ! bonjour don, y ê-te, l'ami ?
 « Va-tô ?... Coma vont lou z'affâre ?
 « Que t'è portan bravon ! te ressimble à ton pâre !
 « Dis-don, subla me vei quella brâva (7) chanson
 « Que te disîâ dijou su que l'écharlasson,
 « Avoé ta bella voix !... te la sçâ si bian dire !...
 « Car per mi, je t'û dio, — ne t'û dio pas pe rire, —
 « Tou lou z'autro z'uzeu que piaillon din lo boé
 « Ne font pas coma ti fromioullié lo ratet !... » (8).
 Lo Corbâ tot flattâ pe queu brâvo discour,
 Se confle, bat de l'âla et saluë à l'entour,
 Pésse, ouvre lo bet pe chantâ ;
 Sitiù la toma cha t'à bâ...
 Lo Rénâ ne la manqui pas.
 Quan t'i se fut licha l'ayan tot' avalâ,
 Beû in bon coup dessu pe la fâre colâ,
 I dissit û Corbâ : « Ecôta, ami (9),
 « — In conset fat tojour plaizi... —
 « Valiet miû migié, ço promié,
 « La toma que t'ayâ... et chantâ en darié ! »

(1) Var. : *Qui pesave à pou près la livra.* — (2) Var. : *Pe chougni.* — (3) Var. : *Qu'ayi tota la no, trovant ren, promenâ.* — (4) Var. : *ayi.* — (5) Var. : *Se dissit en leu : « Te pareïo ! | Si poïen li tiri que la toma, je creyo, | Tian me refari... , (etc.).* — (6) *Queu morcet me fa veni lo got.* — (7) Var. : *bella.* — (8) Var. : *Je barin pas dou liards du braillards u-z-aboué que ne font que piailli to lo jour din lou boué.* — (9) Var. : *Le vers qui suit ami n'existe pas dans l'ancienne version. Promi et dari riment avec ami.*

RAVANAT (GEORGES-ALBERT)

(1845-1894).

Georges-Albert Ravanat naquit à Eybens, le 20 septembre 1845, de Pierre-Guillaume-Alexandre, et mourut le 10 janvier 1894. Il avait fait ses études au Lycée de Grenoble. Il était licencié en droit et libraire à Grenoble, place de la Halle.

Ravanat a écrit en patois non seulement un grand nombre de fables traduites ou imitées de La Fontaine, qui ont été éditées chez Allier, et reproduites dans les journaux locaux, notamment *l'Illustration* et *l'Actualité dauphinoise*, mais plusieurs Noël et une quantité de dédicaces. Ces pièces, récemment rassemblées, forment un beau recueil édité chez Jules Rey (Grenoble).

Voici quelques titres :

Lo Barrot e lo Tavan. — Lou dou z'ano. — Lo chano et lo jonc. — Pochot et lo viù livro. — Lo loup et lo renâ. — Lo Richot et lo Savatié. — Lo loup et lo chin. — Lo Polet et lo Renâ. — Lo bot que vout se fare aussi grô qu'in bou. — Lo Renâ et lo busto. — Lo loup plaidant contro lo renâ. — Lo viu Caron et l'ombro. — La frumi et l'avilli. — L'avano dont on a fait peta lou sou. — Lo Mottet et lo Parpaillon. — Lou proveyzar ou treze e trei font nou. — Lo pan beni. — Lo Curâ et lo Mort. — Lo Miou portan le reliquè. — L'ayassi et lo quinson. — Bastien et lo mari Peisson. — Noutron pochot et lo restan de l'an passa. — Lou trè z'âno du Joset. — Batifolageo. — Lo gloriou et lo ver. — Lo Curâ et l'Efan. — La courda et lo glan. — La Frumî. — Lou commandamin du vray Prouveysar. — Contio viria en patoy pe lou z ami de Proveyziu.

Les fables surtout passent pour être des modèles de finesse et de grâce dans un patois très pur. Ravanat le connaissait à fond. On sait qu'il est l'auteur d'un dictionnaire, très complet, qui ne tardera pas, croyons-nous, à paraître.

Le Loup et l'Agnet.

In agnet qu'ayet sei, pe trovâ d'aigua claire,
 Allissi vers la Venci (1) et se bettit a beire,
 Quan t'in gros Loup vint à passâ
 Que n'ayet incou rian migea,
 Et que flairi t'in bon morcet
 En veyan l'autro tot solet.

— « Prequ'eyt'o que te vin gabollié d'in queu ri?

« N'auria te pas miû fat de demora chiu ti?

Di l'anima plein de violenci,

« Te vas payié ton insolenci ! »

« Mais mon brâvo monsiû, dit l'Agnet qu'ayet pou,

« N'allâ don pas, siou plaît, vo marcorâ du coup ;

« Ne veyie-vo don pas que je sey venu beire

« Bian en dava de vo !... Eyt pro facilò à veire,

« Je ne gabôllio pas... je beive, veytia tot. »

— « L'aygua eyt tribla, te dio ;

« D'ailleür t'à la lingua trop granda,

« T'a dit de mâ de mi, l'an passâ pe Chalanda !...

— « I vo z'ou bian trompâ, monsiû, vo z'en repondo,

« Coma l'aurieu-jo fat, n'étien pas de queu mondo ? »

— « Si n'eyt pas ti, je pârio queyt ton frère. »

— « Ma mâre n'a point fat. » — Tian neyt pas mon

« Alors eyt tou parin, [affâre !...]

« Si n'est pas iello, eyt tou veyzin,

« Ti, ton pastre, ton chin, avoey tot lo villageo,

« Pe me petafinâ mettriâ tot en usageo,

« J'ù savo, et, si te vouû, brama ton oraison

« Te va zy passâ, mon garçon. »

Quan lo Loup ut feni

I preyt l'Agnet et lo nâfri.

(1) Les Grenoblois savent que la Vence coule au pied des coteaux de Quaix et de Proveysieux, où résidait Ravanat, et où il invitait ses amis à de joyeuses agapes.

Faut être lo plus fort, Piârre, p'avé raison :
N'obleye pas que la lecion.

Reproduit dans : *A travers nos Alpes*, p. 283-284.

Lo Bot que voût se fâre aussi grô qu'in Boû.

In Bot, prè d'in golia, flanâve,
Quan t'in énormo Boû, qui cey deley broutâve,
Manqui t'à lo gouchié :

« Orro don ! fit lo Bot, en se garan du pié,
« Corte in brizon, siou plaît et feni te grimâci ;
« So lo soley, mon cher, t'â beau teni de plâci,
« J'en tindray tot autan mi-mêmo, et beliau mey,
« Quan je vodray !

« T'attrapâ n'eyt qu'ina miseyre,
« Regarda bian, te va z'u veire... »

Et leu que n'etiet pas plu grô qu'in repatet,
Se dressi, s'etiri, levi son nâ z'û ciet.

« — Arrêta-tè, l'ami, li criâve son frère,
« Jamay din boû lo bot ne sara lo confrâre,
« Faut savei demorâ ce que Diû vo za fat ;
« Je te dio que t'ey fou!... » — I l'ayet beau bramâ,
L'autro tojour que mey su sou pié se dressâve,

Fasiet lo grô, se conflâve,

Et se pinsan quâzi prêcho d'être arrivâ,

Disiet : « Regarda bian, te porriâ te trompâ ;

« U sé-jo? » — « No p'incou. » — Oué, mais je zû sé iôre!
« — Te n'en apprôche pas, mon cher, miû que te t'hôre! »

N'en dions pas mey, noutr' épiciuti
Se confli tan qu' i n'en peti.

Je disien l'autro jour à quoqu'in de Grenôblo,
— In pourro lica-pet que voût fâre lo nôblo, —
« Fa lo richo, l'ami, si t'â pro de z'écu,
« Mais ne vâ pas petâ plu damo que lo cu !... »

LATAL (JEAN).

Né à Meylan en mai 1823, ancien élève du petit séminaire du Rondeau, il devint vérificateur des douanes maritimes en Algérie, revint en France vers 1874, et mourut à Meylan le 19 décembre 1879. Mêlé assez activement au mouvement politique et littéraire dès la fin de l'Empire, il correspondait avec Gambetta et collaborait à la *République française*.

Il a imprimé, lui-même, un petit livre curieux, qui a eu à Grenoble un succès véritable, dû en partie à la rareté extrême des exemplaires, en partie à l'esprit très fin et très gaulois (dans tous les sens) de ces récits villageois. Le volume a pour titre :

Quôques batifollâjos rimailats de J. L. En Patois Meylanais. Edition de 40 ézampleros. *Imprim. J. L. à Meylan* (1877), in-18, 76 p.

Il a imprimé ces badinages, dit-il, pour se rappeler son vieux temps d'Afrique : « M'y sintiens si privâ, casi trent' ans deurant, de ne pové jamé parlâ ni même entendre queu doux langâjo de mous premiers ans, que, pr' in poue m'en consolâ, je m'amuzavo quôquêfê de z' heur' entér' à l'écrire. »

Ailleurs il s'excuse d'être parfois un peu leste :

« Vo vitiat donc bien avertis... Lo reste, après tian, vo regarde : liziey-y, n'y liziey pas, mi, m'en lavo le mans ; selamint me simple que, comâ dit l'ôtro :

L'on pot bin dire
Din la journâ
Son mot pe rîre
Sans se danâ !

Le plus long des morceaux que contient le volume est le « Sermon deu Queurâ deu Sapey su la Chastetâ », qui occupe à lui seul 73 p. (p. 101-173). On en trouve des extraits dans le Catalogue de la vente Perrin. — Le « Sermon contra l'ivrognari » est assez souvent cité également.

Nous ne donnerons que le début du Sermon du Curé du Sapey.

Lettre de décès. — Notes de M. Fagot, héritier de la famille. — Catalogue de la vente Perrin, 1903. — *Dauphiné*, xxxix. — Etat civil.

Sermon deu queurâ deu Sapey.

In ancian Queurâ deu Sapey
 Tr'o quâtro fés din l'an prechâve ;
 Lous jours de grand fêta, pas mé !...
 Sâvo-pas com' é s'appelâve...
 Que son âma repose en pé !

Pe se pové fâre comprendre
 De quelous que venient l'entindre,
 Et êtië forçat de parlâ
 Moitie Français, moitié patois.

El aïet pré, pe Governanta
 La fenat d'in nommâ Simon,
 Grôs camard nier com' in démon,
 Mais d'ina via très-édifianta,
 Et manquant jamé lo sermon.

Quand son vieux Queurâ débitâve
 En chéri quôque pronô ancian,
 Simon, en bravo Paroissian,
 Deu plézi qu'é preniet, bavâve,
 Quand même e n'y compreniet rian ;
 Et si son Maître s'embrouillâve,
 Ce que bian sovint Il' arrivave),
 Mé tous lous ôtros n'en riiont,
 Mé lo poûr hôme n'en plourâve,
 Comà tous bons chrétiens fariont...

In beau jour, le jour de Chalandes,
 Ina feta de le plus grandes,
 (Jour de Prôno pe consequent)
 Lo bon Queurâ montit en chéri
 Apres quôques coups de vin blanc,
 Et de sa voix la plus sevéri
 Debitit lo sermon suivant :

— « Non, mes chers frères, dans la vie »
 Gna pas « plus horrible péché »
 Après queu de « l'Impureté »,
 Que lo « Péché d'Ivrognerie » !...
 Car qui bé trop perd la réson ;
 Qui perd la réson é capablo
 « De toute mauvaise action »,
 Et dévindra la proie deu Diablo...
 « Deja cet horrible Demon
 Prepare fagots et charbon »,
 Pe vo fare routi lo râblo !...
 Hola ! quinto sort miserablo !!...
 « Je vous vois sans remission,
 Plus noirs » que lo cû de Simon ! (1).

DAUPHIN (CHARLES-PRUDHOMME)

(1829-1897).

Charles-Prudhomme Dauphin naquit au Touvet, le 27 novembre 1829, de Pierre-Eugène Dauphin, commis à cheval des contributions indirectes, âgé de 46 ans, né lui-même à Grenoble — et de Félicité Prudhomme, de Sassenage, âgée de 37 ans. Il exerça quelque temps la profession d'imprimeur et fut l'un des

(1) Nous arrêtons là l'histoire qui ne fait que commencer. Ce récit populaire a cours également en Provence. Cf : Obras patouezas de M. Favre, *A Moun-péyé*, 1839. — Sermoun de Moussu Sistre, p. 79.

Le discours du curé du Sapey rappelle celui du curé de Corenc, le jour de la fête patronale de Saint-Pierre ; ce jour-là, raconte G. Vallier (Souvenirs d'une course de montagne, *Vienne*, 1880, p. 10), les dames de Montfleury, y compris la prieure, noble Antoinette Prunier de Lens, assistaient à la messe en grande solennité et invitaient ensuite le curé à un plantureux diner ; aussi le bon curé déployait toute son éloquence : « Que volié vous que je disie au bon Dieu-
 quan vindra le jour du jugimen, quant i me dira : Keura de Coran, qu'a te fa de quelè chiure que je t'ayen balia à garda? E mi, je li repondré : Eh mon Dieu ! bétie vo me les aya balia, betie je vo le rende... A pi, vo vos etonari quan lou torren du cié vindron to meta a feu et a san dans le companie !... »

associés de l'imprimerie Prudhomme-Dauphin-Dupont (1872 et ss.), puis il fut employé dans diverses maisons, finalement comptable à la Nursery, place Saint-Bruno. Il mourut à Grenoble le 2 janvier 1897.

Il a écrit en patois :

La ballada de l'electou rechignou, trova, ramassa et recola pe Pierre Troulet de St-Egrevo (16 couplets). *Grenoble, Ant. Allouard, 23 février 1883, 8 p., n. c.*

U z' élétions, vo zy sayié de resta
 Quasi pretot on nommi députa
 Tot de rogeots, qui sin virié leu vesta
 Sont roginets u momint de vota
 Ne volo plus de dorou de pilula
 Faut pe marchié pe la pleive et lo vint
 Cassa l'euilon su lo bou que recula
 Arri Pilon, Chaley, Marquisa vin !

L'agilita, romanci sentimentale... suivi de la Ratapena (Chauve-Souris), *s. l. n. n. d.*, 1883, in-4, 2 ff. — Autre édit. *Grenoble, Allier.*

Petit, petit, petit, petit, ti coqua ti, ti coqua ti (8 couplets). *Voiron, imp. Baratier et Mollaret, s. d. (5 nov. 1883), in-8, 2 p.* La ballada de le Sounaille Ecota din lo Téléfo de le Soleure, de lou vint blanc, de la Bisa Neira et de la Traversi, pe lo pastro d'en Sornin, que l'ayet remisa din son cannepin. Aligna tant solamint pe Piare Troulet De Saint-Egrevo. *Grenoble, imp. Gabriel Dupont, 1884, in-8, 8 p.*

En français il a composé :

1° Un petit recueil de poésies intitulé : Les Ricanements de l'amour et de l'ennui. *Grenoble, F. Allier père et fils, 1882, in-16.*

2° Diverses poésies dauphinoises déjà mentionnées (*I^{re} partie*) à l'occasion, par exemple, des cavalcades (1875, 1885, etc.). — Voici le titre plus complet de l'apothéose du Gratin.

Fantaisie dauphinoise. Grande symphonie. Apothéose du Gratin. Poème funambulesque par C. P. D. *Grenoble, imp. Gabriel Dupont, 1889, in-12, 24 p.*

3° Une romance :

Prière d'une mère, romance. Musique de A. Thévenet, *s. l. n. d.*, in-fol., 2 p.

Enfin il a collaboré au *Sylphe*. (Par ex. Torture antique, 1, 177).

La Ballada de le Sounaille.

*Petit, petit, petit, petit,
Ti coqà tî, tî coqà tî.*

Enqueu, chécun sône d'après son môdo,
Pretot sé fa, l'on z'y trove commodo,
Et lo monde sône de pare en fi
To ce que po lu baillé de profi :
Lo charlatan sône la groussa caissi ;
Pe l'écota lo publico se pressi
Et vo veyé de banate de gin
Que se laission agrichié leur argin.

E bin! chieu no, quand é baille
A se polaille,
Pe le sonâ
La goton fa du na :
Petit, petit, petit, petit,
Ti coqà ti, ti coqà ti.

Lou négocian baillon de circulére
Que j'amo mé crére que d'alla vére ;
Lo botiquié qu'attin la pratiqua
Etale tot devant sa botiqua ;
Le z' epicié bramon pe la moutarda ;
Le violonou sono pe sa guimbarda ;
Et lo banquié p' attirié lou prétou,
Fa sonaillié le piéci de cent sou.

Lou pilulou-drogou-z'apotiquére,
Magnétisou, vendou de vunérére
Sonon pretot quelou que sont marri
Pe lieu colla d'onguan pe lou guari...
— Lou gazetié p'éborifla la terra,
Pe la pluma se font ensin la guerra,
I s'insurton, s'ablageon de grou mot,
Et pe fini von séchié dou, tré pot.

(Lou zavocau... sonailliron... que faut payé pe n'être pas traqua. — Noutron curau... font tot sonna : baptêmo, interramint, lou mariage et messa memamint. — Lo deputa din son canton viageo... et sonare tré z'heure san crachié).

Seu d'affichet que chanon la meurailli,
On a sona quella richa trovailli
D'ina mina de merluchet sala ;
Pe l'explouita tot e bian installa
Souciéta du grou Robert Macairo
Vito l'on court per être ationnaire
Et pe vouida son petit boursicot
Tre mé d'après — Pechère — tot é cot.

Quand lou pompié modon pe lo servici,
Le généra commanda l'esercici
Leva lo dé, fa sona lo clairon,
Et l'aigua part si hiaut que lo Néron.

Tote le fé qu'on vou fare d'aumône
D'ityi, de lé, devant, d'arrié, l'on sône
Per de grou lot, de dinsi, musiquet,
De cavalcade orna de bourriquet.

Poe le fillet de lou bravo vignoblo
De l'Isera que cole din Grenoblo,
Quand é sonon — u dit de lou méchin, —
Le z'épousou, — se pignon à la chin,
Font de z'œillon, de minet, de grimaci,
Se tortillon pe fare vé leu graci,
Et lou Jeannot, comma pourro peisson,
San se maufia s'embocon l'hameçon.

Jusqu'à « noutron Gambetta » qui fait sonner son « grou bordon » pour guérir la France « de sa mala soffranci » — et le remplaçant de « Monsu Chambord » sône comma lou maitre.

Et puis les « dinamitou, zanarchi, pétrolou,
A Saint-Robert, et vito, doucha lou. »

Vitia la via, chécuton fa son z'article ;
On n'entin rin que lo plus fort que cicle ;

Yet chaquo jou vaudò, feiri, marchié;
 Le z'orillet tinton pe se couchié.
 Mi-même, ityi din quella faribola,
 Je sonaré : Pe lo sou de l'Ecola
 Pe lo revinge et lo Governamint,
 La coliqua pe que sône autramint.

E bin ! chieu no, quand e baille
 A se polaille,
 Pe le sona
 La goton fa du na :
 Petit, petit, petit, petit
 Ti coqà ti, ti coqà ti.

Coplet de Lrui de Camoens

*en l'honou de l'esclavouna barbara
 viria en patois grenoblois pe Piare Troulet de S'-Egrevo
 alias Charles-Prudhomme Dauphin du Touvet (1).*

Quella captiva ley	Son charme z' enchantou
M'a prei dedin sa nassi,	La rindrien souveraina
Iore, vivo din lei	D'iquelu pouro fou
Que vou que je trépassi.	Que la fari sa reina
Su de rousié jamai	Sou nié chaveu levon
J'ayen nifla de rousa	Quella pensa du monde
Qu'à mou ziu siéze mé	Que crei lou plu bravon,
Bravoune et gracioussa.	Lou chaveu de le blonde.

Pa de flou pe lo pra,	Sa pet... yet un velou,
Din lo ciê pa d'éteile,	La nei la vei si douça
Qu'on poessi compara	Qu'avoei lei de colou
A se graci nouvelle.	Trocari din la moussa

(1) Cette traduction, dont deux ou trois personnes à peine, en Dauphiné, connaissent l'existence, a été faite sur la demande de M. Xavier da Cunha, conservateur de la Bibliothèque nationale de Lisbonne. Dauphin en fut chargé par l'entremise de M. Maignien, conservateur de la Bibliothèque de Grenoble.

Brava de figura	E prudente à la fei
Sou ziu de perle neire	Et de plaisanci rara ;
Son plu dou que mura	Paysa ? no ma fé,
Langourou, trétre à veire.	Mais bian seu — pas <i>barbara</i> .

La veyan si gentiã
 Tota torminta passi ;
 Quan seu din lei, vitiã
 Que ma pena s'etraci.
 Quella captiva ley
 M'a prei sin qu'y sayése,
 Et si vivo din leit
 Faut d'abord que viviese.

Traducção em Delphineiz (sub-dialecte de Grenoble). *Lisboa, (s. d.) (1894)*, in-8, 3 p., n. c.

Les terminaisons des mots : nassi, trepassi, rousa, graciouosa, souveraina, reïna, douça, moussa, rara, barbara, passi, s'etraci sont marquées dans le texte original d'un signe de brève.

CLÈMENT-SAVOYE (PIERRE)

(1840-1898).

Pierre Clément-Savoie, né à Izeaux (Isère), était inspecteur primaire. Il est l'auteur de chansons patoises, entre autres : *La fontena de Gerin*, qui s'est chantée très longtemps dans son pays natal et ses environs. En voici deux couplets :

Avu son aigue, le femelles
 Font bonna buya sans savon
 Et rendont proprio le flanelles,
 Chemises, bas et cotillons.
 Sans sirop y font de tisano,
 Sans buro font de la sopa,
 N'a pas besoin de cassonnado
 Avu quella fontena !

Quand, chez Jordan, in jo de fête,
Vo prenez in co de soleit,
Lo lendeman, dedien la tête
Vo z'ari comme un grou martet.
Au lieu de fare ina chichola
Et deringea vostra fena,
Metta lo na su la bachola
De vostra fontena!

LES POÈTES LATINS

La littérature latine moderne a jeté, en France, au dix-septième siècle surtout, un vif éclat. Les études latines et françaises allaient de pair. Au sortir du collège on connaissait le latin au moins aussi bien que le français. On le parlait, on l'écrivait couramment et purement. La versification latine était devenue, en même temps qu'un exercice scolaire, qu'on jugeait alors indispensable, un passe-temps littéraire. Tout le monde faisait des vers latins — les gens de robe surtout — et le goût s'en était répandu même dans la noblesse qui, dans ces joutes poétiques, était à la fois juge et partie : les grands seigneurs, les grandes dames comprenaient assez le latin, s'étaient même assez exercés à versifier pour se plaire à la lecture des poèmes qui leur étaient dédiés, prononcer un jugement, distribuer l'éloge et le blâme en connaisseurs. Les jurisconsultes consacraient leurs loisirs aux muses latines et regrettaient presque, à en juger par l'un des poèmes de Chorier, de ne pouvoir en faire leur occupation exclusive. Aussi ce n'était plus de l'habileté, c'était de la virtuosité. Chorier raconte dans ses mémoires que l'académicien Boissat et lui s'amusaient à converser en vers latins, et c'était à qui trouverait le plus de mots et de tournures pour exprimer la même idée.

A vrai dire, leurs essais, même ceux qu'ils ont jugés dignes de

l'impression, furent plutôt un étalage de savoir scholastique qu'une réelle satisfaction de poète et d'artiste. Ils se piquaient de connaître toutes les ressources qui avaient servi aux poètes anciens, expressions, tournures et sujets. La principale matière des œuvres antiques était la mythologie; aussi est-ce un fonds où nos modernes ont largement puisé; malheureusement ils s'en servent partout et souvent mal à propos.

De ces usages dérivent les qualités et les défauts ordinaires de leurs compositions : la facilité, l'abondance, la richesse des expressions, mais aussi les longueurs, le conventionnel, le factice, le « tour de force ». Là où l'on s'attend à quelque sentiment naturel, on rencontre de ces allégories qui nous paraissent froides parce que nous ne les sentons pas sincères. Des passages qui pourraient être touchants deviennent ennuyeux par suite de ces « remplissages ».

Néanmoins la réputation de quelques-uns de ces poètes n'est pas usurpée. Le jésuite Sautel passait pour l'un des meilleurs poètes de son temps, et ce jugement a été ratifié par plusieurs de nos contemporains. Il y a aussi de réelles beautés dans les *Sylves* de Salvaing.

Pour les apprécier, le mieux est de les lire dans l'original; c'est pourquoi nous l'avons conservé en supprimant les longueurs excessives; mais comme les latinistes sont aujourd'hui le petit nombre, nous avons cru bon d'y joindre une traduction qui, si imparfaite soit-elle, donnera une idée de la composition, sinon du style. En tout cas il nous a semblé que les poètes latins avaient d'autant plus le droit de figurer dans notre recueil, qu'au moment où le latin est peut-être près de disparaître, il n'est pas inutile d'en sauver quelques épaves, comme on l'a maintes fois essayé pour le patois; car si, contrairement à ce qui a eu lieu pour les pièces patoises qu'on a recueillies, les pièces latines sont imprimées, elles sont, la plupart, quoique fort nombreuses, d'une extrême rareté.

*
* *

Nous avons cru devoir nous borner à quelques extraits de saint Avit, de Boissat, de Salvaing de Boissieu, du jésuite Sautel et de

Chorier. On trouvera beaucoup d'autres noms dans les Bibliographies et dans la III^e partie (1).

AVIT (SAINT)

(452-525).

Adolphe Rochas consacre à saint Avit, évêque de Vienne, une longue notice. Quelques mots ici suffiront. Né à Vienne vers l'an 452, il mourut le 5 février 525 après 35 années d'épiscopat qui furent marquées par deux événements très importants où il joua un rôle prépondérant : une conférence à Lyon contre l'arianisme et surtout le concile d'Epaone.

Bien que son œuvre ait nécessairement un caractère dogmatique, ses « Poemata » n'ont rien d'ennuyeux, de didactique. C'est le travail d'un écrivain remarquable. Il y a là des accents, des expressions énergiques. Dans une thèse consacrée à ce poète, Aug. Charaux le compare à Milton, dont le « Paradis perdu » a quelque analogie avec « l'Histoire du Monde ».

Il y a plusieurs éditions des œuvres de saint Avit. La plus ancienne paraît être : *Christiana et docta poemata (Veneunt Lugduni a Vincentio Portonario)*, 1536.

D'autres ont paru en 1643, en 1696, etc. Les deux plus récentes sont celle des *Monumenta Germaniæ* (... *Quæ supersunt recensuit R. Perper. Monumenta Germaniæ, t. vi pars prior*) et celle qui a été publiée à Lyon, chez Emmanuel Vitte, en 1890, par le chan. Ul. Chevalier (gr. in-8 de LXXIX et 364 p.).

Outre les notices de Rochas et de Charaux, déjà nommés, on

(1) Voir Etienne ANDRÉ, ARNOUX, de Crest; Franç. D'ARZAC, Hyac. BALDE dit Bellecour, BALLY, de Clairiveaux; Nicolas BARNAUD, BEHIC, abbé BÉLIÈRES, Ant. BERTRAND, Gaspard BOISSET, François BONIEL, Maurice BRESSIEU, Ant. DANGALIÈRES, DONYS, Ant. DUBOYS, Jacq. DU FAUR, le P. DUFEU, Ferd. DU PUY, EXPILLY, FÈVRE, F.-A.-R. FERYS, J.-B. FLANDY, GOLAT DE LA GARENNE, le P. GRATTE, JOS. GRAVIER, Ant. GRIFFON, Tim. GUASSUS, abbé GUILLAUME, Scip. GUILLET, Ant. et Louis MOREL, Cl. DE MONTANGE, Franç. PARA DU PHANJAS, Louis PORTIER, Melchior PROVANSAL, Louis DE ROUSSET, P. DE RUINAT, SERVIN, François DE THIERRY, A. DE VERMENELLE, VULSON, etc.

peut citer celle qui figure au chap. vi de l'*Histoire littéraire de la France*, avant le xii^e siècle, par Ampère.

L'œuvre poétique de saint Avit se compose de deux poèmes : le premier, l'Histoire du Monde, se subdivise en six chants : i, De Initio Mundi (La Création); ii, De Originali peccato (Le Pêché originel); iii, De sententia Dei (Le Jugement de Dieu); iv, De Diluvio mundi (Le Déluge); v, De transitu maris rubri (Le Passage de la Mer Rouge); vi, De Virginitate (La Virginité).

« Le deuxième poème, dit Rochas, intitulé De Consolatoria

De Diluvio mundi.

Infectum quondam vitiis concordibus orbem
 Legitimumque nefas laxata morte piatum
 Diluvio repetam.....

 Extulerat mortale genus crudelibus ausis
 Ingentes animos : licitum quod quisque liberet,
 Credit et propria valuit pro lege voluntas ;
 Ius adeo nullum, sic nul distare putatum
 Fasque nefasque inter, recti custodia nusquam,
 Non iudex, non testis erat, non denique rector,
 Arbiter aut morum vel qui suaderet honestum,
 Sed princeps sibi quisque fuit virtute nocendi,
 Nec meritis sed mole potens ; qui fortior esset
 Hic melior sibimet, sed se censore placebat.
 Sic hominum vitam brutorum more tenebat
 Motibus addicens mens inclinata ferinis.
 Sanguine potus erat, cæсорum viscera passim
 Indomitis laceras praebebant faucibus escas.
 Insuper et quadrupes, propria qui morte necatus,
 Sævior aut certe quem vincens bestia cepit,
 Pastus erat, quem nulla fides, lex nulla vetabat.
 Ut vero pecorum ritu permissa voluptas
 Et diffusa palam ruptis lascivia frenis
 Luxuriæque forum atque obsceni nundina mundi
 Fervuerit, casto fas non est dicere cantu.

Castitatis laude, est adressé à Fuscine, sa sœur. Il renferme, comme le précédent, de grandes beautés de détail, mais lui est bien inférieur. » La Bibliothèque de Grenoble possède de ce poème une copie manuscrite du XII^e siècle.

Bibliographie. — AMPÈRE, CHARAUX, ROCHAS, CHEVALIER (Ul.) déjà cités. — Saint Avit. Etude par A. de Lagrevol (*Rev. du Lyonnais*, xxvi, 412 ; xxvii, 5). — Biographie de saint Avit (Supplément au *Pèlerin*, n° 893, p. 731), etc.

V. aussi un poème sur le Jugement dernier. *Nat., fonds fr.*, n° 7011 7, cité par Edelestang Du Ménil, 1847.

Le déluge universel.

Je vais chanter l'univers infecté de vices, l'expiation légitime par une mort générale, le déluge.

.....

Le genre humain s'était gonflé d'orgueil, de cruauté et d'audace : chacun croyait légitime d'agir selon son bon plaisir ; la volonté individuelle remplaçait la loi ; le droit n'existait plus ; on ne faisait aucune distinction entre le bien et le mal ; le juste ne trouvait de protecteur nulle part ; il n'y avait plus ni juge, ni témoin, ni guide ou arbitre des mœurs, ni personne qui conseillât d'agir honnêtement ; chacun était son maître, fort seulement du pouvoir de nuire, puissant non par ses mérites, mais par la force brutale. Le plus hardi s'estimait le meilleur, satisfait de son propre jugement. Ainsi la vie des hommes s'écoulait à la manière de celle des brutes, suivant l'instinct sauvage qui obéit aux premières impulsions. Cet être avide de sang trouvait çà et là dans la chair des victimes une nourriture toute prête pour son appétit vorace, tantôt quelque animal mort par accident, tantôt quelque proie, sans que nul traité, nulle loi fit obstacle à ces appropriations. A la manière des bêtes, ils laissaient libre cours à leurs désirs voluptueux, tout frein était rompu, la débauche partout déchainée ; la terre était un rendez-vous public de luxure, une foire de fureurs obscènes... mais nos chastes vers ne peuvent décrire de pareils spectacles.

Jugement de Dieu.

O nullis attracta bonis, nullisque repressa
 Legibus ; antiquo tantum submissa draconi,
 Effera gens hominum, ducto corruptior ævo,
 Non Evam cecidisse sat est ; transcenditur omni
 Inventor lethi lapsu : nec sufficit illud,
 Vicit inexpertum quod serpens pristinus Adam.
 Non contenta suo fœdari vita parente,
 Affectat mortem propria virtute mereri ;
 Expectasse diu non profuit ; insuper omne
 Concessum venia rapuerunt crimina tempus.
 Jam nimium longas patientia presserit iras ;
 Vindictæ jam tempus adest. Non fulmina cœlo
 Flammeus ardor aget ; vasto nec cedit hiatu
 Quæ premitur nimio succumbens terra tumultu,
 Sed sordens vitiis fluctu delebitur orbis,
 Ad chaos antiquum species mundana recurrat
 Inque suas redeant undarum pondera sedes.
 Arida decedat lymphis, rursusque sepultas
 Terrarum facies informis contegat humor.
 Hæc clades vivis carnique hic terminus esto. »

SAUTEL (PIERRE-JUST)

1613-1662.

Pierre-Just Sautel naquit le 13 mai 1613 à Loriol, suivant Brun-Durand, ou à Valence, suivant Sommervogel, et mourut à Tournon le 8 juillet 1662. Admis dans la Société de Jésus le 27 septembre 1635, il enseigna longtemps la grammaire, puis les humanités, enfin la rhétorique, et remplit pendant sept ans des fonctions sacerdotales. C'est à la fin de sa vie qu'il publia ses poèmes latins, les meilleurs sans doute de ceux qu'il avait dû composer pour l'instruction de ses élèves. Ce sont en effet de

Irrité de ces crimes, Dieu prononce le décret fatal :

O toi, qu'aucun bienfait n'attire, que n'arrête aucune loi ; toi qui n'obéis qu'à l'antique dragon, race effrénée des hommes, plus corrompue que les âges passés ! Il ne suffit donc pas que le serpent ait triomphé de l'innocence d'Adam ; non contents d'hériter de la souillure paternelle, les vivants cherchent à mériter la mort par leurs propres fautes. Ma longue attente n'a servi de rien : tout le délai accordé par ma clémence s'est consumé dans le crime ; trop longtemps déjà ma patience a comprimé l'explosion de mon courroux, le jour de la vengeance est arrivé !... La foudre ne lancera pas du ciel les ardentes flammes ; un vaste abîme ne s'ouvrira pas au sein de la terre, bien qu'elle soit écrasée sous le poids de ses forfaits ; mais le globe souillé de vices s'abîmera dans les flots. Que l'antique chaos reparaisse à la surface du monde ; que la masse des eaux reprenne son premier empire ; que la terre s'enfonce sous les ondes, qu'ensevelie de nouveau, elle se perde sous l'abîme informe et pesant de l'élément liquide. Périissent aussi les vivants ! Que toute chair soit détruite ! (1).

merveilleux exercices de composition latine, où toutes les ressources de l'invention et du style semblent avoir été mises en œuvre. A ce titre ils peuvent être utiles aujourd'hui encore dans les classes de latin, et même pour l'enseignement du français. Mais l'un au moins de ces ouvrages, les *Lusus poetici*, a d'autres mérites qui ont valu à l'auteur une réputation justifiée. Il a su racheter la froideur du genre allégorique par la grâce des images et l'agrément du style. Il existe quelques traductions partielles des *Lusus poetici* qui d'ailleurs sont à peu près aussi rares que les éditions diverses du texte latin. Notamment Thévenot, dans son *Anthologie latine*, a donné sept pièces avec la traduction en regard.

(1) La traduction de ce dernier passage, depuis : *O toi...*, est d'Auguste Chaux, et extraite de sa « Thèse sur saint Avit ». *Colin*, 1876, in-8 ; le texte n'y est pas donné intégralement.

Ce sont :

1° p. 309. — Il faut écarter la volupté (*Removendam esse voluptatem*).

2° p. 361. — Notre vie n'est qu'une vapeur (*Nostram esse vitam vaporem*).

3° p. 362. — Epitaphe du ver à soie (*Bombycis epitaphium*).

4° p. 362. — Métamorphose d'Arachné (*Arachnes metamorphosis*).

Rosae et violae certamen de Florum imperio.

Faginea nuper recubabam lentus in umbra
 Stravit ubi facilem cespitio herba torum.
 Hortus odoriferis suberat prope consitus herbis
 Quem rigua saliens rivus alebat aqua.
 Pinxerat innumeros ibi chloris Dædala flores
 Atque omnis circum copia naris erat.
 Incertum an vigilans, an amico callidus astu
 Presserat obrepens lumina nostra sopor.
 Excepi gemini certamen amabile floris;
 Nam rosa se violae prætulit, illa rosæ.
 Flos igitur levium dulci modulamine vocum,
 Colloqui alternas miscet uterque vices.
 Primaque diductum pandens rubicundula labrum
 Hos dare, vel similes est rosa visa sonos.

*
 * *

Rosa. Punicei Regina decens, et gloria campi,
 Tollo coronatas imperiosa comas.

Viola. At viola hic retulit justum mihi provida cessit,
 Imperium in flores Flora tenera suos.

R. Nil in te, nil juris inest; se turba minorum
 Arbitrio florum supposuere meo.

5° p. 364. — Epitaphe d'une mouche (*Muscæ epitaphium*).

6° p. 366. — Que les enfants s'abstiennent de vin (*abstineant vino pueri*).

7° p. 368-370. — Nous devons imiter la fourmi (*Formicam nobis imitandam esse*) (1).

La pièce que nous donnons plus loin ne figure pas dans cette liste. Nous donnons en outre une imitation en vers d'un autre morceau du même recueil avec le latin en regard (2).

Discussion entre la Rose et la Violette.

J'étais nonchalamment étendu, à l'ombre d'un hêtre, sur un abondant gazon, lit propice aux rêveries; un peu plus bas était un jardin plein de plantes odoriférantes, arrosé par l'onde vive et limpide d'un ruisseau, coloré par le pinceau délicat de Chloris d'une infinité de fleurs, embaumé par une foison de parfums. Veillais-je encore, ou, par l'effet d'une douce chaleur, le sommeil alourdissait-il mes yeux assoupis? J'entendis la courtoise discussion de deux fleurs, une rose et une violette; chacune se disait supérieure à l'autre; leurs voix légères, comme une musique harmonieuse, se mêlaient ou se répondaient. La rose, la première, ouvrit ses lèvres d'un rouge éclatant et tint à peu près ce langage :

*
* *

La Rose. — Reine superbe de la pourpre, gloire des plaines, je redresse, impérieuse, ma couronne de pétales.

La Violette. — C'est moi, répliqua la violette, à juste titre, que la prévoyante Flore a chargée d'exercer sur ses fleurs la souveraineté.

La R. — Non, le pouvoir ne saurait t'appartenir : la foule des fleurs de second ordre s'est rangée sous mes lois.

(1) Liste fournie, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Troyes, par le conservateur, M. Morel-Payen.

(2) *Les Affiches du Dauphiné*, 21 mars 1788, contiennent une notice et deux fables : Le soleil et les grenouilles. Les deux chats et le chien.

- Viola.* Non tibi ver subjecit amor ; sed iniqua tyrannis
Ast ego legitimo regno recepta chrono.
- Rosa.* Illo me maj soboles dignatur honore ;
Cur decus affectas ambitiosa meum ?
- V.* Non rosa, at in famulos regnant violaria flores :
Vnica regnantes non capit aula duos.
- R.* Inclyta nobilium decorant me symbola regum :
Stemma, genus, solium, purpura miles odor.
- V.* Sed tamen ista tui non cerno insignia regni :
Ambit inornatum nulla corona caput.
- R.* Nulla meam redimire putes ne stemmata frontem,
Aureus e nostro vertice surgit apex.
- V.* Regia vestis ubi est ? ubinam regalis amictus ?
Quæque solet claros cingere pompa Duces ?
- R.* Nobilis augusto me vestis amicit ostro
Nempe est conveniens regibus ille color.
- V.* Cincta satellitio prædit fæmina princeps :
Nulla tuum stipant militis arma latus.
- R.* Reginam densis vallat seges horrida telis
Vepribus incingor sic ego tuta meis.
- V.* Stat custos mihi solus amor blandusque satelles :
Hastatis tueor non ego sceptrâ rubis.
- R.* Solis ego soboles ; reliquis hic ut imperat astris,
Sic decet imperio sarta subesse meo.
- V.* Filia sum Floræ ; ridentis ocellus Amoris ;
Sydus agri ; veris nuntia ; gemma soli.

La Violette. — Le printemps du moins ne s'est pas épris de ta puissance; le Temps m'a choisie, moi, l'ennemie des tyrans, pour régner selon la loi.

La Rose. — La génération de Mai m'a jugée digne de cet honneur. Pourquoi viens-tu briguer ambitieusement un titre qui m'appartient ?

La V. — Ce n'est pas la rose, c'est la violette qui règne sur les fleurs du parterre : une cour unique n'a pas deux reines.

La R. — Les insignes illustres de la noblesse royale me décorent : la souche, la race, le trône, la pourpre, le parfum.

La V. — Et pourtant je ne vois pas la marque distinctive de la royauté : ta tête n'est pas ornée de la couronne.

La R. — Tu crois qu'aucun diadème ne ceint mon front ? Au sommet de ma tête se dresse une aigrette d'or.

La V. — Où sont tes vêtements royaux ? où est ton manteau royal ? et ton cortège ? Les chefs illustres ne sont-ils pas toujours accompagnés ?

La R. — Je fus revêtue de l'auguste pourpre : c'est la couleur qui sied aux rois.

La V. — Une reine, toujours, s'avance escortée de gardes du corps ; aucune force militaire ne garde ta personne.

La R. — La reine est retranchée derrière une palissade formidable de piques acérées ; de même je suis en sûreté derrière les épines qui m'entourent.

La V. — Et moi, c'est l'amour qui est mon défenseur ; voilà mon seul, mon aimable garde du corps. Je ne protège point mon sceptre de ronces hérissées.

La R. — Je suis fille du soleil, et, de même qu'il commande aux astres, de même le parterre doit être soumis à mon empire.

La V. — Je suis fille de Flore ; je suis le sourire de l'amour, l'étoile des champs, la messagère du printemps, le diamant de la terre.

- Rosa.* Chloridos ornatus, rurisque decora venustas
Nos sumus, et Cypriæ sedula cura Deæ.
- Viola.* Pratorum juvenile decus, ludusque jocantis
Sum Zephyri et picti veris amœna Charis.
- R.* Hortorum flammæ insontes et amabile fulgur
Nos sumus et verni purpura viva Solis.
- V.* Nos alit ambrosia Zephyrus dapibusque Deorum
Et satiat nostram nectaris imbre sitim.
- R.* Vincit odoriferas Arabum fragrantia messes
Quam meus e mediis halitus afflat agris.
- V.* Nec forma nec odore minor tibi cedo, mihi que
Suavis ab ambrosio spiritus ore fluit.
- R.* Est roseis digitis, roseis Aurora capillis ;
Dum roseo roseum pandit ab axe diem.
- V.* E violis ligat illa suæ redimicula fronti :
Et violis croceas alligat illa comas.
- R.* Libat amabilibus Zephyrus mihi basia labris,
Et thalamum sponsae postulat illa rosæ.
- V.* Turba volatilium te captat anhela procorum
At violae florem virginitatis amant.
- R.* Me Zephyrus cupidis ambivit amasius alis
Malo tamen casto vivere Nympha toro.
- V.* Dum lasciva tuis furtim daret oscula labris
Vidi ego te totis erubuisse genis.
- R.* Erubui ; sine labe tamen virguncula vixi :
Non ego de Zephyro basia, at ille rapit.
-

La Rose. — Et nous, nous sommes la parure de Chloris, la grâce et la splendeur de la campagne, l'objet affectionné de Cypris.

La Violette. — Je suis l'ornement juvénile des prés naissants, le jouet du badin Zéphyr, la grâce aimable des couleurs printanières.

La R. — Nous sommes les feux innocents, l'éclat aimable des jardins, la pourpre vive du soleil d'été.

La V. — Le Zéphyr me nourrit d'ambrosie et autres mets divins et apaise ma soif d'une pluie de nectar.

La R. — Les essences odoriférantes de l'Arabie ne valent pas le parfum suave que j'exhale du sein des campagnes.

La V. — Je ne te cède ni en beauté, ni en parfum et de ma bouche d'ambrosie s'exhale une haleine embaumée.

La R. — L'aurore aux doigts de rose, aux cheveux de rose, sur son axe de rose, ouvre un jour rosé.

La V. — Elle met à son front des rubans de violettes, elle noue avec des violettes sa chevelure blonde.

La R. — Zéphyr cueille des baisers sur mes lèvres attirantes et demande de s'unir à la rose fiancée.

La V. — Une foule empressée de prétendants ailés te recherche, mais les violettes aiment la fleur de la virginité.

La R. — Bien que Zéphyr très épris m'enveloppe de ses ailes caressantes, je préfère vivre, jeune nymphe, sur un chaste lit.

La V. — Tandis qu'il donnait amoureusement à tes lèvres ses baisers furtifs, j'ai vu tes joues rougissantes.

La R. — J'ai rougi, soit ; mais j'ai vécu jeune vierge et sans tache ; je n'ai point demandé les baisers de Zéphyr, c'est lui qui les a pris.

Apiculæ a Rosa pietæ delusæ.

Ver erat ; & flabris Zephyri tepefacta decoros
 Induerat vario terra colore sinus :
 Solque coronatos radio meliore capillos,
 Seque nemus variis comserat omne comis.
 Gens opifex mellis, vitreique bibacula roris,
 Deserit ambrosios, Dædala tecta, favos.
 Et facili, quo præda vocat, delapsa volatu
 Flava colorati filia veris abit...

 Res ita partitis dum publica fervet opellis,
 Incidit in pictos virgo caterva dolos.
 Namque colorato pulcher calathiscus in horto
 Claudebat pictas, pictus & ipse, rosas.
 Dat natis quodcunque decus Natura creatrix
 Floribus, his opifex floribus omne dedit.
 Tantus in arte decor, florem si jungis utrumque
 Distet ut a verâ vix rosa picta rosâ.
 Vitrici Natura parens penè invidet arti ;
 Hoc se dum victam germine fassa dolet.
 Ut quondam vacuo turdos deceperat esu,
 Quæ fuit e pueri pensilis uva manu :
 Sic quoque vos ludet pellacis imago roseti,
 (Præmoneo) teneræ, ni caveatis, apes.
 Ite piæ volucres, alio convertite cursus,
 Non erit hæc vestris messibus apta seges.
 Nil veri, nil veris habent mendacia florum,
 Hos non mater humus gignit, at apta manus.
 Irrevocata meis monitis et stridula pubes,
 Quo vocat illicio florida præda suo.
 Accelerat, certamque sibi confisâ rapinam
 Credit ab aspectâ posse referre rosâ,
 Sugit adumbrato speratam in flore medullam,
 Nulla in adumbrato flore medulla fuit.
 Deludi vix posse putat se credula proles,
 Floris in his tantum floribus instar erat.
 Sed postquam exsuccum suxit ter, & amplius hortum,
 Ingemuit picto falsa fuisse dolo...

Les Abeilles ⁽¹⁾

Imitation d'une fable Latine du P. Sautel, Jésuite.

Le Printems commençoit sa brillante carrière,
 Et toute la nature éprouvoit ses bienfaits,
 Le Soleil répandoit la plus pure lumière,
 Il ranimoit les fleurs, il doroit nos guerets ;
 De leurs maisons artistement bâties,
 Pour faire un innocent butin,
 Les Abeilles étoient sorties,
 Leurs essains bourdonnans voltigeoient sur le thym (2);
 Une charmante perspective
 Arrêta quelque tems notre troupe attentive ;
 Le Peintre, agréable imposteur,
 Avoit entr' autres choses
 Semé dans ce tableau des jasmins et des roses
 Avec son pinceau créateur.
 Où courez-vous jeunes Abeilles,
 Tournez vos pas ailleurs,
 Ne vous fiez point à ces fleurs ;
 Pour mes leçons vous n'avez point d'oreilles :
 Un innombrable essaim vole en foule au tableau ;
 Sur ces fleurs point de suc (3); Abeilles, quelle honte !
 Si pour avoir été les dupes d'un pinceau,
 Le courroux vous saisit, le dépit vous surmonte ;
 Si rien ne peut vous consoler,
 Ah ! que ne pouvez-vous parler !
 Plus imprudens que vous, nous aimons le mensonge
 Et nous fuyons la vérité ;
 Nous nous laissons charmer par un aimable songe,
 Dont pourtant notre esprit connoit la vanité.

(1) Cette imitation est du P. J.-B. Poney, jésuite (*Merc. de Fr.*, avril 1719, p. 705).

(2) Le traducteur a cru devoir supprimer ici un passage, pourtant assez gracieux, de l'original :

Prætulit hæc calthi violas, hæc Lilia nardis.
 Hæc graditur, sedet hæc : hæc canit, illa tacet...
 Fervet opus, variantque vices. sibi quæque laborem
 Vindicat, & justæ munia partis obit.
 Basiat hæc violas, hæc, cominus impetit hostem,
 Ista sagace pedum falce ligustra metit.

(3) Ici encore, ce maigre hémistiche rend bien imparfaitement le tableau tracé par le poète latin : « *Sugit adumbrato speratam in flore medullam...* », etc.

Quæ simili nostros decepit imagine cœtus,
 Quis florem Hyblææ non putet esse rosæ ?
 Sicaniis viruit vel flosculus ortus in hortis
 Pictus Apelleâ vel fuit ille manu.

BOISSAT (PIERRE DE)

1603-1662.

Pierre de Boissat, académicien, naquit à Vienne en 1603. Son père et son grand-père, qui portaient déjà le nom de Pierre, étaient aussi fort érudits et lettrés, et avaient tous deux obtenu le titre de Vice-Bailli de Vienne. Le père avait été anobli par Henri IV.

Boissat fut un brillant élève du Collège de Vienne. Après avoir pris ses grades à l'Université de Valence, il offrit ses services à Lesdiguières, assista au siège du Pousin, qui valut à Lesdiguières le titre de connétable, passa un an à Malte avec un ami, Gaspard de Poisieu, fit en Languedoc la connaissance du duc de Montmorency qui, à Paris, le présenta à Gaston d'Orléans. Boissat resta dix ans au service de ce gentilhomme (1627-1637); il assista à un grand nombre de campagnes, à l'Ile-de-Ré, à La Rochelle, au siège de Bois-le-Duc, à Bruxelles et en Lorraine. Il fut chargé de plusieurs missions fort délicates dont il se tira à son honneur. A Paris il fut en relations avec la bohème littéraire et les littérateurs en renom. Il s'y amusa fort et nous a laissé de ce temps quelques joyeux échantillons. Théophile de Viau (1), Baret et Saint-Amand furent ses amis. Parfois ils se réunissaient chez Gaston d'Orléans : Boissat y lisait ses vers qui avaient beaucoup de succès. Conrard

(1) V. Lachèvre, Procès du poète Théophile de Viau, 1909, p. 575.

Nous prenons comme vous l'ombre pour la figure ;
 Et malgré la raison, malgré nos longs discours,
 Vils esclaves des sens, nous donnons tous les jours
 Dans la même imposture.

songea à lui pour compléter l'Académie ; il y fut élu le trentième, à peu près en même temps que Vaugelas et Voiture, 1634. Son discours sur « l'Amour des Corps » fut remarqué. C'est peu de temps après cette époque que survint l'affaire de la bastonnade à la suite de quelques propos légers qui déplurent à la Comtesse de Sault. On ne sait pas au juste les paroles qui furent prononcées par Boissat ; Segrais et Tallemand racontent différemment l'aventure ; il est certain que les moqueries de Boissat, même en un bal masqué, étaient déplacées envers la Comtesse dont il était l'hôte ; celle-ci, peut-être, prit la chose trop au tragique. Quoi qu'il en soit, le pauvre académicien ne se consola jamais de cet outrage. Le Comte refusa une réparation par les armes ; Boissat s'adressa à tous ses confrères et amis pour obtenir satisfaction ; le différend dura plusieurs années, fit grand bruit et se termina par un accommodement, relaté par Pellisson, où intervinrent le comte de Challe, le marquis de Bressieu et Salvaing de Boissieu (25 février 1636).

Depuis cette époque Boissat vécut à Vienne dans la retraite. Il épousa en 1641 Clémence de Chatte-Gessans, de la maison de Clermont (1). Il ne cessa pas toute relation ; au contraire, une foule de littérateurs (2) vinrent le saluer ou lui demander des conseils ; il continua à versifier, comme nous le voyons par une lettre à Videt, datée du 1^{er} octobre 1657, reproduite en partie dans notre introduction.

Il fut choisi pour haranguer la reine Christine à son passage à Vienne, le 13 août 1656. Il se tira, prétend d'Artigny, fort maladroitement de sa mission. « Il se présenta devant elle avec une longue barbe, un habit grossier & un air de malpropreté qui la choqua. Il lui fit un long sermon sur le mépris du monde & les

(1) Sur ce mariage, v. *Arch. hospit. de Vienne* ; B — 6, 8, 69, 170 ; H — 50, 55, 67.

(2) V. vol. II. Le Drame : art. Ponsard. Molière à Vienne. — V. aussi J.-C. Roux. Bibliothèque régionaliste. Vienne. — *Blond*, 1910, p. 86 et ss.

jugemens de Dieu qui lui déplut encore davantage ; elle souffrit impatiemment qu'au lieu de lui donner des louanges il se jettât sur une matière si lugubre, & quand il se fut retiré, s'adressant au Duc de Lesdiguières, gouverneur de la Province : « Ce n'est point là, dit-elle, ce Boissat que je connois, c'est plutôt un prê- cheur qui emprunte son nom ; ou, si c'est Boissat, il faut que son aventure de Grenoble lui ait troublé l'esprit. »

Sur la fin de sa vie il était en effet tombé dans une piété exa- gérée, il ne pensait qu'à la mort, passait ses nuits dans les tran- ses ; il mourut à Vienne le 28 mars 1668. La famille Boissat était fort nombreuse ; le poète avait trois frères : André, Claude et Abel, et trois sœurs : Clémence, Marguerite et Marie ; celle-ci épousa Gaspard de Virieu, s^r de Ponterrey ; les deux autres se firent religieuses ; Abel mourut jeune ; Claude, chevalier de Malte, fut tué en duel ; André fut un officier distingué dont il est question dans les lettres de Boissat. Pierre de Boissat eut des enfans : André-François-Joseph, Marie-Françoise-Gertrude et Charles-Louis.

Voici la liste des OEuvres poétiques de Boissat :

I. — *Poésies latines.*

1° Martellus, poema heroïcum, seu de Saracenis a Carolo Mar- tello deletis libri sex. 12 livres. (Hôpital de Vienne, H. 64, H. 65, H. 66).

2° Hermonomi sive Institutionum Imperialium libri IV. (Insti- tutes de Justinien mises en vers).

3° Elegiarum libri tres..

4° Sylvarum liber primus (et secundus).

5° Hebræorum Heroidum Epistolæ.

6° Sacræ Metamorphoses.

7° Nobilium plantarum Metamorphoses.

8° Epigrammatum liber singularis.

9° Tumulorum liber singularis.

10° Sacri Argumenti Disticha.

11° Mariæ Valernodiæ Joannis Claudii Tornetii Erculesi Topar- chæ uxori pro epicedio Pœan (109 vers).

12° Syncharma Annæ Claramontano Cattæo Gessiano in sacri equitum Johannitarum ordinis magnum magistrum evecto.

13° In procinctu deditio ad Claudium Menestrerium.

14° Ludovici XIV et Mariæ Teresiæ Epithalamium.

15° *Ethicæ Christi.*

16° *Christinæ Suecorum, Gothorum et Vandalorum reginæ Encomiasticon.*

17° *Christinæ abdicans Sueciæ ad Christinam abdicantem Apotrope* (1).

Les poésies françaises, d'après une note latine de l'auteur sur les manuscrits de l'Hôpital de Vienne, auraient formé quatre recueils :

1° Poésies sacrées.

2° Amours chastes.

3° Quelques pièces curieuses (*Eximiorum quorumdam*).

4° Satires morales.

On n'a conservé que des bribes, inédites pour la plupart, et que l'on trouvera disséminées dans les divers chapitres de ce volume.

Ces pièces se trouvent dans la collection manuscrite déposée aux archives de l'Hôpital de Vienne, et dans le recueil imprimé dont on ne connaît que 4 exemplaires (Vienne, Lyon, Chambéry, coll. de Terrebasse). — Il manque quelques pages à l'exemplaire de Chambéry, notamment les 16 premières pages du Charles Martel. C'est ce dernier exemplaire que nous avons eu entre les mains, grâce à l'obligeance du Conservateur de la Bibliothèque publique.

De plus on lui a attribué deux pièces :

— L'Aigle de l'Empire à la Princesse Julie, attribuée à Boissat par Chapelain qui en était l'auteur.

— L'Echo Dauphinois (voir I^{re} partie, chap. 2°).

« Boissat chanta Dieu, la Vierge, les Saints et la Morale chrétienne, dit M. Latreille, sinon avec beaucoup de talent, du moins avec conviction et abondance. »

Ailleurs, en parlant du poème de Charles Martel, M. Latreille reconnaît que le sujet était heureusement choisi, ... que les personnages divins, que le poète fait intervenir, conservent leur

(1) Ces pièces se trouvent rassemblées dans le recueil dont nous parlons plus loin. Plusieurs ont été publiées à part. V. aussi : « Epitaphes de Jean de Bellevie, seigneur de Hautefort, premier président de la Court du Parlement de Dauphiné. Du Latin de Pierre Boissat, seigneur de Lysieux. » (*Poèmes d'Expilly*, 1596, p. 175, 5 quatrains).

majesté et leur grandeur... enfin que la langue est souvent remarquable par l'abondance, par l'élégance et parfois même par l'éclat.

Bibliographie. — Il est impossible de citer ici tous les auteurs qui ont parlé de Boissat; voici les principaux que nous avons consultés : GUY ALLARD. — Généalogie de la Maison de Boissat. — CHORIER (Etat politique, Adversaria, Histoire Générale et surtout sa Vie de Boissat, en latin : De Petri Boesatii vita amicisque litteratis. *Gratianopoli, Provensal*, 1680, in-12, 291 p.). — D'ARTIGNY, Nouveaux Mém. II, 1-18. NICÉRON, Mém. XIII, 382-400, XX, 69. — PELLISSON, D'OLIVET. Hist. de l'Acad. (1730), p. 183, 202, 388. — AD. ROCHAS. Biogr. du D. — LATREILLE. (Thèse). Pierre de Boissat et le Mouvement littéraire en Dauphiné au XVII^e siècle (*Bull. de l'Acad. delph.*, 4^e sér., t. XIII, p. 345 et ss.). — LACHÈVRE, Bibliographie des rec. collectifs, I, 125. — Un Mémoire ms de

Martellus.

Poema heroicum.

Interea Francas crebrescit fama per urbes
 Abderamum totis armantem viribus iras,
 Vndique terrarum, Christi quâ numine læso
 Pertinuit fallax recutiti gloria vernæ,
 Ducere collectas in celtica fata phalanges :
 Jamque Pyrenææ subiecta per oppida moli,
 Totis arma viis, totis arma vndique tectis
 Audiri, atque cauis repeti de cautibus arma,
 Depleri domos, plaustrisque prementibus æquor
 Congemere, et densis segetes ignescere contis:
 Nec magis Arctoüm Francos tremuisse furorem,
 Tunc cum fulmineis populorum messor in armis
 Hunnus Hyperboreo descenderet Attila tractu,
 Et sine lege ferox, patriisque immanior vrsis,
 Sceptra repentino quateret Romana timore,
 Quam qui præcipites Libyci nunc limitis æstus
 Inueheret, Gallo iam iamque incumberet agro.
 Quinetiam studijs actum furialibus Eudum,
 Isse Parætoniæ scelerata in fœdera gentis,
 Et socium Afrigenæ caput adieccisse tyranno.

la Bibl. de Grenoble, sur « l'accommodement de M. le Comte de Sault, duc de Lesdiguières, et M. de Boissat. »

*
*
*

Nous donnons deux passages du Charles Martel : l'entrée en scène du héros, et, au moment du départ pour le combat décisif, ses consolations à sa femme. Nous aurions voulu reproduire aussi une partie de la description de la grande bataille. Elle rappelle un peu les assauts furieux des héros d'Homère et ceux de la Chanson de Roland ; mais elle est beaucoup trop longue, et un extrait n'en donnerait point une idée.

Préparatifs de Charles Martel.

Cependant, par les villes franques, le bruit se répand qu'Abdérame, armant sa fureur de toutes ses forces, de tous les pays de la terre où la divinité du Christ est outragée, a rassemblé des cohortes et les conduit contre les destins celtiques. Et déjà sur toutes les routes des Pyrénées, dans les places déjà soumises à cette cohue, dans toutes les habitations, le cliquetis de leurs armes se fait entendre et se répercute en un bruit sonore ; les maisons sont envahies, la mer gémit sous le poids des embarcations qui la sillonnent, les campagnes étincellent de piques et d'armures.

La horde septentrionale n'avait point davantage terrifié les Francs : de même que le fléau des peuples, le Hun aux armes foudroyantes, Attila, d'un trait, était descendu des régions boréales, et farouche, déchainé, plus terrible que les ours du pays de ses pères, avait frappé d'une épouvante soudaine les sceptres romains ; de même le musulman entraînant avec lui les flots impétueux du pays libyen, envahissait de plus en plus le territoire franc. Et l'on savait aussi qu'Eudes, brûlé d'une ardeur insensée, avait contracté une alliance criminelle, et prêtait au tyran africain son appui de chef d'armée.

Obstupuere omnes, consternatique pauore,
Tristia vindicibus fœdarunt pectora palmis :
Præcipue tremulive senes, matresve, nurusve,
Et pueri insontes, et (pallida turba) puellæ.
Ceu segetes ubi forte suas, longumque laborem
Euerti : et fœtam glaciali sidere noctem
Spargere ferales in pinguia culta procellas
Conspexere suoque ulularunt rure coloni :
Stat tenuem annonam mendico cogere quæstu,
Et proiecta cadit tum spes, tum cura futuri.

Iuit et ad Frysias rumor lachrymabilis oras,
Et bello assuetas Martelli perculit aures.
Protinus ingenti patriæ reuocatur amore ;
Atque ex præsidij vicina per oppida sparsis
Secum unâ, lectosque duces, lectosque latrones,
Prima virûm capita, et variis durata periclis
Densat, et abductos multis de millibus urget ;
Inque maris properat ripas, instatque, premitque
Et raptim instructam scandi iubet æquore puppim.
Haud modica in segnes iterans conuicia nautas,
Perpetuisque minis auresque aurasque fatigans.
Ergo vela dare, et lymphis obuertere proram
Festinant, lætoque viam clamore sequuntur :
Ipse sedet transtris, et sursum lumina tollens,
Prospera fata sibi captat cœlo auspice Princeps.
O ades, exclamat, Cælique, solique potestas,
Non sat amata meæ, quia non sat cognita menti :
O ades, o propera, purisque illabere flammis.
Da Pater, inuicta tuear tua sacra larissa ;
Da Patriam seruem, et vere virtutis alumno
Munera tot valeam dextra hac exolvere Regi.

Tous étaient frappés de stupeur ; tous étaient consternés, et désolés se déchiraient la poitrine de leurs mains, les vieillards, surtout, les mères, les jeunes épouses, les enfants innocents, la gent craintive des jeunes filles ; les paysans, qui voyaient leurs moissons, fruit d'un long travail, saccagées ; une seule nuit déchaîner les orages sur leurs grasses cultures, poussaient des cris de douleur.

Il ne leur restait plus qu'à implorer, qu'à mendier une maigre subsistance ; tout espoir était anéanti, toute préoccupation d'avenir inutile.

La lamentable nouvelle parvint jusqu'au pays de Frise et vint frapper l'oreille de Martel habitué aux combats. Aussitôt, réveillé par l'amour puissant de la patrie, il appelle à lui les garnisons disséminées dans les forts voisins, il choisit des généraux, des soldats mercenaires, des hommes d'élite, les rassemble en un corps compact habitué aux dangers de toute espèce, il les entraîne à marches forcées, se hâte vers les bords de la mer ; il prie, il presse ; enfin il fait équiper en secret et lancer un navire sur les flots ; il tient de rudes propos aux matelots fainéants ; il fatigue les airs et les oreilles d'incessantes menaces ; enfin la voile donne, la proue fend les flots, une clameur joyeuse salue le départ ; lui-même, assis au banc des rameurs, lève les yeux au ciel, implore un destin prospère : « Oh ! parais, s'écrie-t-il, puissance des Dieux et de la Terre, pour qui mon cœur n'a pas assez d'amour, parce qu'il ne la connaît pas assez ! O viens, viens vite et pénètre-moi de ta flamme divine ; permets, ô père, que je protège ton foyer invaincu et sacré, que je sauve ma patrie et qu'à mon roi, ce disciple de la vertu, mon bras conserve son patrimoine. »

Mais une tempête s'élève ; enfin il peut aborder ; en toute hâte il gagne Paris ; les Maures sont terrifiés par son apparition soudaine ; Martel veut profiter de leur trouble et engager le combat ; la femme de Charles, tout éplorée, cherche à le détourner de ce dessein.

Ante alias turbata metu, turbata dolore,
 Languet et Alpaïdis, reliquos oblita, periculum
 Conqueritur coniux, eademque altissima Princeps,
 Prælustrique genus Regum de sanguine ducens
 Bertilla, Austrasiasque qua non heroides inter
 Castior ulla fuit, primique tenacior æqui.
 Illa ubi post vario dudum sudata labore
 Gesta viri, sævique exhausta pericula Martis
 Nec sibi pænarum finem, nec adesse quietis
 Principium Alpaidæ sensit, recidiuaque bella
 Surgere, nec placido componi tempora nutu,
 Atque heroa suum (castæ pia gaudia mentis)
 Francorum votis iterata in prælia posci,
 Flet noctem, et probris sua tristia fata lacessit.
 At dum forte graui curarum pondere pressus
 Euigilat princeps, somnos dum sæva malorum
 Incrementa negant, turbataque milite mens est :
 Multa gemens stratis mulier, lacrymisque decoras
 Instillata genas, gremioque infusa mariti
 Injicit has animis voces, et brachia collo.

Nam quis te impavidum sub tanta pericula mittit
 Perpetuus furor, et scelerata insania ferri,
 O coniux ? Hominem tali si nomine digner,
 Qui sine lege suam (mea maxima gaudia) vitam,
 Sustinet infido toties permittere Marti :
 Nullane te memoremque tui memoremque tuorum
 Hora dabit ? pulchrumne adeo succurrit in armis
 Oppetere ? Aut duros longum exhaurire labores ?
 Vt neque te canæ suspiria crebra parentis,
 Nec lachrymæ assiduæ, nec verba enixa tuorum
 Et iam victa malis, iam lethi proxima coniux
 Mollire, ac duram valeant propellere mentem.
 Heu miseræ heroum matres, socrusve nurusve
 Sed magis uxores ! nimijs proh ! dira voluptas
 Interrupta malis, cunctis et honoribus vltro
 Carius emptus honos, nimioque aspersus amaro !

Les craintes de Bertilla

femme de Charles Martel, la veille de son départ.

Tremblant de crainte, en proie à la douleur, oubliant tout le reste, la noble princesse issue d'une race illustre, du sang des rois, Bertilla, la plus chaste des femmes de l'Austrasie, la plus fidèle, se lamente sur le danger qui menace son époux. Elle voit bien, après tant d'exploits accomplis au prix de multiples épreuves, tant de périls évités, au milieu des guerres cruelles, que ce n'est pas la fin de ses tourments ni le commencement de son repos. De nouvelles guerres vont éclater, les temps sont assombris. Son « héros » (sainte fierté d'un cœur aimant) est l'unique espoir des Francs : on le réclame pour de nouveaux combats. La nuit, elle pleure, accuse sa triste destinée. Le chef, lui, veille, accablé sous le poids des soucis ; la pensée de nouveaux malheurs lui refuse le sommeil, son armée le préoccupe et l'agite. Alors sa femme, qui gémit sur sa couche, et arrose de larmes ses belles joues, se jette sur le sein de son mari, et, lui entourant le cou de ses bras, elle fait appel à sa tendresse :

« Qui te fait courir ainsi, intrépide, à de tels dangers; quelle rage incessante t'entraîne, quelle criminelle passion du fer? Si tu es digne du nom d'homme, pourquoi tant de fois abandonner, de ton plein gré, une vie qui m'est si chère, au sort inconstant des armes? N'auras-tu donc pas une heure pour penser à toi, pour penser aux tiens? Est-il si beau de courir au devant des guerres, d'endurer si longtemps les fatigues?

Les soupirs réitérés de ta vieille mère, les larmes abondantes, les prières pressantes des tiens, et ta femme, qui déjà succombe à ses maux et se sent près de la tombe, rien ne peut t'émouvoir, fléchir ta volonté obstinée. Ah! malheureuses les mères des héros, leurs belles-mères et leurs brus; plus malheureuses encore leurs femmes: volupté cruelle, qui trop souvent fait place à la douleur, honneur plus chèrement acheté que tous les honneurs, et par trop

Mene iterum in planctus, iterum in suspiria cogis
 Exhaustam lacrymis, et perpetuo ululatu !
 Me, quæ auulsa viro et sponda resupina silenti
 Multiplicesque iterans sola sub nocte querelas
 Dum fera bella moues, in aperto puluere Martis,
 Pene omnem spatio traduxi cœlibe vitam.
 Carole siste pedem : quis te malus abripit error ?
 Siste pedem : meus es ; teque hoc in limine seruo.
 Hei mihi quod natos et amorum præmia nosti,
 Ac petiturus aui, patris jam nomine gaudes :
 Dulce tibi insonuit primis vagitibus infans,
 Et teneri gemitus, confusaque murmura vocis,
 Ac male firma manus fronti blandita paternæ,
 Ah ! quoties taciti turbant tua pectora motus
 Prolis in aspectu ! Quot fletibus intus obortis
 Excipis errantem per bracchia nota puellam
 Consciis, et sancto confessus amore parentem !
 Attamen horrendos vixdum noua buccina cantus,
 Sparsit Agareni prænuntia mœsta furoris,
 Et te iam (nostri quæ pars est maxima luctus)
 Te fugit immemorem munus patrisque, maritique ;
 Immotus sedenim pendentes ubere natos
 Aspicias, et nostri nulla est tibi cura doloris ;
 Certus es ire, tui mediamque relinquere partem ;
 Certus es innumeris necquidquàm erepta periculis
 Pectora, fulmineæ committere rursus arenæ
 Et partos toties superato ex hoste triumphos
 Sæpe nouercanti Fortunæ credere monstro.
 Ah ! si tantus Amor fluxas tibi quærere laudes,
 Prodigaque innumeris ultro dare colla periculis,
 Addere me sociam liceat : Nos et quoque mortis
 Contemptricem animam versamus pectore in isto.
 Nec mihi sanguineis stridens Bellona flagellis
 Horrorem incutiat, nec pallida mortis imago
 Aut restagnantes humano sanguine campi :
 Dum comes indiuulsa tibi amplexuque reuineta
 Partiar egregios tecum (mea vita) labores.

Tantum effata gemens : subdit cui Martius heros.
 Ecquid egens animi, nec iam ratione magistra

mêlé d'amertume ! Tu veux donc me jeter encore, épuisée par les larmes, dans les cris désespérés, les soupirs et les gémissements : arrachée à mon mari, étendue sur une couche muette, je multiplierai mes plaintes dans la nuit solitaire ! Tandis que tu te livres aux âpres combats dans les plaines guerrières j'ai passé ma vie presque entière dans le célibat. Charles, reste ! Quelle folie funeste t'entraîne ! Reste, tu m'appartiens ; je veux te garder sous ce toit. Pourquoi as-tu connu ces enfants, ces gages de nos amours, pourquoi as-tu le bonheur d'être père ? Ils étaient doux à ton oreille ces premiers vagissements de l'enfant, ces tendres cris, ces balbutiements d'un langage indécis. Et cette main menue, qui d'un geste mal assuré caressait le front paternel ! Que de fois, à la vue de ta progéniture, ton cœur se troublait, secrètement agité ; que de fois tu reçus, refoulant ses larmes, ta fillette en tes bras familiers, fier d'en être le père, de le témoigner par ton amour. Et cependant, à peine, ont retenti les horribles chants de guerre, au signal de la trompette messagère de nouvelles fureurs, voilà que tu oublies — et c'est là le sujet principal de mon affliction — les obligations paternelles et le devoir conjugal : tu vois sans émotion tes enfants pendus à la mamelle, tu n'as aucun souci de notre douleur ; tu n'hésites pas à partir, à laisser la moitié de toi-même ; résolument tu exposes une fois encore ta poitrine, qui a échappé vainement à des périls sans nombre, aux coups foudroyants d'une carrière aventureuse ; tu confies tous les triomphes que tu as remportés à la fortune souvent malveillante.

Ah ! si l'amour de la gloire t'entraîne à ce point à prodiguer ta vie, permets-moi du moins de t'accompagner. Dans ce cœur, qui est tout à toi, nous sentons nous aussi le mépris de la mort. Ni Bellone au fouet sanglant, aux cris stridents, ni l'image livide de la mort, ni les plaines inondées de sang humain ne m'inspireront l'épouvante, si du moins compagne inséparable, liée en ton étreinte, je puis partager avec toi, qui es toute ma vie, tes nobles travaux. »

Elle disait en gémissant. Le héros répondit :

— Eh quoi, n'es-tu plus maîtresse de tes sens et de ta

Intempestiuo langues noua præda dolori ?
 Ecquid inutilibus proscindis sidera dictis ?
 Parce metu mulier ; frustra que absiste moueri
 Me meus magna Deûm, me Cœli æterna potestas
 Figere castra manu, et stricto flammescere ferro
 Imperat, atque adeo totis contendere neruis,
 Vt cadat, inque suo pereat male mersa cruore
 Gens insana virûm, suadet quos dira libido
 Ferre focos, verique adeo delere penates
 Numinis, et ferro diros insculpere ritûs,
 Quâ Ligeris, quâ Lentus Arar, quâ Sequana serpunt.
 Attamen hæc nostræ quando est tibi cura salutis
 Vnum id polliceor (si quid mea verba merentur)
 Me patriæ servabo meæ, Regique, tibique ;
 Nec nisi in aduersas flectat victoria partes
 Militis extremum confertim munus obibo.
 Te si castus amor patriis educit ab oris
 Inque omnes comitem te præcipit addere casus,
 Haud equidem inuideam, Dium neque dona recusem.
 Dixerat, et castum labris libavit amorem
 Mœrentisque sinu (lactis ceu fluctibus) innans
 Spargitur, et pulchram prono petit ore quietem.

SALVAING DE BOISSIEU (DENIS)

(1600-1683).

Denis Salvaing de Boissieu, premier président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, né au château de Vourcy, près Moirans, le 21 avril 1600, mourut au même lieu le 10 avril 1683. Sa vie est une des mieux connues de celles des poètes de son temps ; il a pris soin lui-même de ne rien laisser ignorer de ce qui le concernait, lui et sa famille, et ses contemporains n'ont pas ménagé les biographies et les éloges. Adolphe Rochas a résumé toutes ces données, après les avoir contrôlées, en une assez longue notice que nous abrégeons après avoir examiné nous-mêmes

raison pour venir en un pareil moment donner par ta faiblesse une nouvelle prise à la douleur ? A quoi bon accabler le ciel de mots inutiles ? Cesse de craindre, femme ; réprime une émotion vaine. La grande voix de la divinité, la puissance éternelle des cieux m'ordonne de préparer mon camp, de brandir mon épée flamboyante, d'appliquer toutes mes forces à renverser, massacrer, noyer dans son sang cette race insensée qu'une ardeur impie entraîne à envahir, à dévaster les foyers soumis au vrai Dieu, à introduire, par la violence des armes, des rites barbares jusque sur les bords de la Loire, de la Saône et de la Seine. Pourtant, puisque tu es si inquiète de mon sort, je te promets une chose, si ma parole a quelque prix, je demeurerai fidèle à la patrie, au roi, à toi-même enfin. Si la victoire tournait contre nous, je saurais faire jusqu'au bout mon devoir de soldat. Et toi, si ta tendre affection t'éloigne du foyer paternel et t'engage à m'accompagner partout, je ne puis m'y opposer, je ne refuserai point les présents des Dieux.

Il dit, et de ses lèvres, il témoigne sa pure tendresse, et sur le sein de la tendre affligée il cherche un doux repos.

les diverses sources qu'il a connues et quelques autres que nous signalons plus loin.

Charles Salvaing, père de Denis, qui était lui-même un érudit, fit donner à son fils une éducation soignée : il lui fit suivre, à Saint-Geoire, les classes de grammaire, au collège des Jésuites de Vienne la rhétorique, à Paris la philosophie, fréquenter les cours d'illustres professeurs, entre autres Nic. Caussin et Denis Petau, enfin prendre son grade de docteur à l'Université de Valence. Mais le droit avait, pour ses vingt ans, moins d'attrait que la littérature, à laquelle déjà sa verve s'exerçait, et que la carrière des armes, facilitée pour lui par d'illustres relations ; il la suivit pendant une dizaine d'années sous la haute protection de Louis de Bourbon, comte de Soissons. Son régiment ayant été congédié, il revint à la littérature sur le conseil de Lesdiguières. dit Chorier, et composa les charmants poèmes qui ont peut-être plus servi à sa gloire que les travaux sérieux qu'il sut dans la suite mener à bien. En effet, à peine marié avec Elisabeth, fille de Guichard Déageant, il entra dans les charges, devint tour à

tour substitut du procureur général du Parlement, vice-bailly du Graisivaudan, conseiller d'Etat, s'acquitta à son honneur de hautes et délicates missions qui attirèrent sur lui l'attention. Devenu, après la mort de son beau-père, premier président de la Chambre des Comptes, il occupa ce siège 33 ans, pendant lesquels il gagna l'estime et l'amitié des personnages les plus marquants de l'époque : il fut de toutes les solennités, dédia ses *Sylves* à Christine de Suède de passage à Valence, eut un entretien particulier avec le roi à Lyon, un autre avec Mazarin, enfin se chargea d'une foule de panégyriques et d'oraisons funèbres.

Les *Sylves* sont le récit en vers latins des fameuses *merveilles* du Dauphiné. Salvaing n'est pas du reste étranger à leur renommée. Cet opuscule, dont il n'existe pas de traduction imprimée (1), a eu, en revanche, plusieurs éditions latines. Celles qui portent le titre de *Sylves* renferment la description de quatre merveilles seulement; d'autres sont intitulées : *Septem Miracula Delphinatus*. Ce mot *Miracula* (merveille), employé pour désigner certaines particularités ou curiosités géographiques de notre province, n'est pas de Salvaing. Il figure dans Aymar Falco, *Antonianæ historiæ secunda pars*, 1534, qui donne déjà une liste de ces merveilles, et même, assure Lancelot, dans les *Otia Imperialia*, de Gervais de Tilbury, composés vers l'an 1200; Cordellier Delanoue le prête à Grégoire de Tours (2). Elles avaient donc depuis longtemps une certaine réputation, et ce nom leur était donné communément. On dit, peut-être depuis Salvaing : « Les sept merveilles du Dauphiné ». Mais comme les listes diffèrent suivant les auteurs, le nombre en est sensiblement augmenté. Voici celles que Salvaing a adoptées et décrites :

1° *Pyrocrene sive Fons ardens in agro gratianopolitano*.

La Fontaine ardente est un ruisseau, à quelque distance de Vif, à Saint-Barthélemy-du-Gua, d'où se dégagent des gaz inflammables. Ce phénomène, très apparent jadis, semblait d'autant plus merveilleux que les causes scientifiques en étaient alors mal connues.

Causa latet, causam Musæ memorate latentem,

annonce Salvaing. Mais avant l'explication fabuleuse du poète,

(1) M. Richard, docteur en droit, est l'auteur d'une traduction, encore inédite, que nous avons connue trop tard pour en profiter ici.

(2) Saint Augustin signale, comme une merveille (*miraculum*), une autre fontaine ardente dans l'Épire, *Cité de Dieu*, I. XXI, chap. 5.

des dissertations érudites avaient paru. Le médecin de Grenoble, Pierre Aréoud, auquel M. Busquet a consacré, en 1906, une notice étendue, avait composé le petit ouvrage suivant : *Habes lector humanissime fōtis ignivomi ardentisqz... Opus exactissimū... Impressum Lugduni...*, 1525, p. in-8, goth.

Jérôme de Monteux, médecin à Vienne, avait traité le même sujet (1523) (1), ainsi que Jean Tardin, *Histoire naturelle de la fontaine qui brusle, Tournon, Linocier*, 1618, in-12.

Notre poète suppose que le célèbre fils d'Amphytrion, au cours de ses voyages, vint se reposer sur les bords de l'Isère. Durant son sommeil des Nymphes s'ébattaient dans les eaux.

... « Mille modis fallebant otia Nymphæ :
 Nunc vario clarum mulcentes aera cantu ;
 Nunc madidos leni siccantes sole capillos,
 Dum tepidas halat per inane favonius auras ;
 Nunc iuvat vndantes implere liquoribus vrnas,
 Nunc lubet impletas alto profundere lapsu,
 Vnde fluit celeri violentius agmine flumen :
 Hæc secat alternis impulsa fluentia lacertis,
 Aut leuibus torquet vestigia lubrica plantis ;
 Desilit illa petens imum thalamosque repostos,
 Tum resilit ; niueo fusus de pectore candor
 Emicat, et tremulæ fluitant super amne papillæ ;
 Altera pube tenus liquentibus enatat vndis,
 Candentemque sinum, candentia brachia monstrat ;
 Omnibus est ætas eadem, decor omnibus idem. »

« Les Nymphes de mille manières charmaient leurs loisirs, tantôt caressant la brise de leurs chants variés, tantôt séchant, à la douce chaleur du soleil, leurs cheveux humides, tandis que Favonius répandait dans l'espace sa tiède haleine ; tantôt elles se plaisaient à emplir d'eau leurs urnes, tantôt elles s'amusaient à la verser de haut en cascade, à voir le fleuve couler plus rapide et plus impétueux. Celle-ci, contre le courant, fend le flot tour à tour de ses deux bras ; celle-là s'avance, se balançant ou glissant, d'un pas léger ; l'une s'élance et plonge jusqu'au fond, gagnant de profondes retraites, puis surgit de nouveau, et la blancheur de neige de sa poitrine apparaît éclatante, et ses seins, agités par l'eau, flottent à la surface du fleuve ; l'autre émerge de l'onde jusqu'à la ceinture, découvrant la splendeur de son sein et de ses bras. Toutes ont le même âge, toutes la même beauté. »

En apercevant le héros, ses formes de colosse, ses cheveux embroussaillés, sa peau de lion, elles laissent éclater leur hilarité. Hercule se réveille. La vue de ces belles nymphes l'enflamme, il les poursuit éperdument, se rend maître enfin de Chloris, malgré les larmes de ses sœurs. (Ces larmes deviennent des pierres précieuses, c'est le *Préciosier* de Sassenage, 8^e merveille). — Le fils de Chloris, Parthenius, est la cause du chagrin de la

(1) V. III^e partie.

naïade *Pyocréné*. Celle-ci, aimée d'Apollon, avait fui ses embrassements; par la vengeance du Dieu elle est condamnée au même sort. Sa passion pour Parthenius n'est point partagée; il reste insensible à ses avances. De là les larmes et les feux éternels de la malheureuse nymphe.

2° *Medea, sive Turris expers veneni* (Médée ou la Tour Sans Venin). Médée, après ses dernières fureurs, s'enfuit, portée par ses serpents ailés, jusqu'aux Alpes, pour essayer de retrouver la paix. Le poète en profite pour décrire en termes dithyrambiques la vallée du Graisivaudan, Grenoble, et les futurs héros que ce pays enfantera. La hauteur sur laquelle s'élève la Tour plaît à Médée par sa majesté solitaire; au pied, le *Drac* ne coulait pas encore. Elle veut s'y rendre en hâte, et stimule les serpents attelés à son char. L'un d'eux, blessé, entre en fureur, se jette sur sa maîtresse et la couvre de venin : « Tu me fais expier cruellement ma blessure, s'écrie-t-elle; mais tu n'échapperas point à ma colère. » Par la puissance de ses incantations elle le change en un torrent, conservant le même nom et les mêmes fureurs. Il ravage les campagnes, et haletant, mêle à l'Isère ses eaux impétueuses, non sans avoir arraché les arbres et semé des poisons sur son passage : jusquiame, pavot, hellébore, belladone, mandragore, ciguë, aconit. Médée préserve sa tour à jamais de ces plantes vénéneuses.

« Qua Dracus effræno per inania jugera cursu
Exultat segetum spoliis, Isaræque frementes
In latus urget aquas, locus est ubi turris ad auras
Surgit, et audaci vicina cacumine tentat
Sidera, quo nulli subeunt impune dracones
Nullaque suspensis discurrit aranea telis,
Nulla venena latent... »

Il est un lieu par où le *Drac*, en une course effrénée, bondit à travers les champs dévastés, chargé des dépouilles des moissons, et refoule de ses eaux frémissantes les flancs de l'Isère; c'est là que vers les airs la Tour se dresse, défiant, de son sommet audacieux, les astres ses voisins; nul serpent ne s'en approche, nulle araignée n'y vient librement suspendre sa toile, nul poison n'y est caché.

Il va sans dire que cette fiction est entièrement de l'invention de Salvaing. On croit, selon Lancelot, que le nom de Tour Sans Venin, donné à la ruine que les Grenoblois et les touristes vont visiter à Seyssinet, est une corruption du mot *Tour Saint-Verin*. On disait déjà Tour Sans Venin en 1482 (*Arch. de l'Isère*, B. 3276, 405) et la légende de la tour préservée était admise dès cette époque.

3° *Alpe sive Mons Inaccessus*. Dans la préface à cette poésie, Salvaing donne la relation de l'ascension faite du Mont-Aiguille, sur l'ordre de Charles VIII, le 26 juin 1492, par Antoine de Ville, seigneur de Dompjulien, et de Beaupré, gouverneur de Montéli-mar, en compagnie de Sébastien de Caret, prédicateur du roi, Cathelin Servet, Pierre Arnaud, Guillaume Sauvage, Jean Lobret et quelques autres⁽¹⁾. Nous donnons plus loin un passage important du poème, ce qui nous dispense de le résumer ici.

4° *Melusina sive Tinæ Sassenagiæ*. Mélusine ou les Cuves de Sassenage. La fable de Mélusine est trop connue pour que nous entrons dans les détails; tout le monde connaît le roman de Jean d'Arras et le poème de Coudrette; diverses bibliothèques possèdent des copies manuscrites de ce dernier ouvrage (Arsenal, Amiens, Carpentras, Grenoble, Valenciennes)⁽²⁾; le roman a eu plusieurs éditions. Nous renvoyons à la bibliographie de Desai-vre « le Mythe de la mère Lusine », 1883, in-8. Salvaing a respecté la légende dauphinoise; nous donnons plus loin une grande partie de son poème.

5° *Ænirhoe sive Fons vinosvs in agro vapincensi*. C'est une source ferrugineuse, à Saint-Pierre-d'Argenson en Gapeçais, à laquelle les anciens attribuaient le goût du vin et toutes sortes de vertus. La fiction du poète est encore une histoire d'amour. Bacchus poursuit de ses assiduités la belle nymphe Ænirhoé, qui résiste, et qui, par ses prières, obtient de Diane de lui échapper: elle est changée en source; quand le dieu croit la saisir, il ne peut approcher de ses lèvres que de l'eau. Depuis ce contact la source a pris le goût du vin.

6° *Larix, sive manna brigantiense*. La manne, sorte de résine que l'on cueille surtout sur les mélèzes, n'est pas, paraît-il, un phénomène particulier à Briançon. Quoi qu'il en soit, voici, d'après Pallias, le résumé de la fable imaginée par Salvaing:

« Une nymphe nommée Larice (Larix en latin signifie mélèze) reposait des fatigues de la chasse, et caressait son chien nommé Lélaps, quand Mercure, le messager de Jupiter, traversant les Alpes pour porter un ordre du roi de l'Olympe, aperçut la jeune nymphe et descendit des airs pour louer sa beauté. Larice resta

(1) Ce document, dont l'original est conservé, a été publié plusieurs fois.

(2) D'ailleurs publié par Francisque Michel, Niort, 1854.

sourde aux discours du dieu séducteur ; mais le dieu, furieux de se voir dédaigné, déchargea sa colère sur le pauvre chien qui, devenu furieux, à son tour s'élança dans les montagnes où il ne tarda pas à périr. Larice, inconsolable de la perte de son fidèle Lélaps, perdit peu à peu sa flexibilité et sa forme ; ses membres, son corps se raidirent et prirent bientôt la dureté du bois. Elle fut changée en mélèze, et le suc rouge de cet arbre ne tient sa couleur que du sang de l'infortunée Larice ; la manne vient des pleurs que sa douleur lui fait encore verser dans la saison de ce triste accident. »

7° *Barbervs Fons in agro Delphinatvm Allobrogum viennensi*. Il s'agit du ruisseau de Barberon dans la Valloire. Il aurait, selon nos auteurs, la même propriété que les Cuves de Sassenage, celle de présager, suivant la puissance de son cours, les années fertiles et les années improductives.

Quant à la fable, ce n'est plus la nymphe, mais l'amant qui est délaissé ; son désespoir, décrit en vers touchants, rappelle un peu les beaux vers de Théocrite dans *Polyphème et Galatée* (1).

Bibliographie. — CHORIER. De Dion. Salvagnii Boessii vita *Gratianopoli*,

(1) Outre ces sept merveilles, on cite surtout : 8° le Préciosier de Sassenage ; 9° la grotte de Notre-Dame-de-la-Balme ; 10° la Motte tremblante ; 11° le vent Ponthias de Nyons, etc. Chorier cite encore : la grotte de Sahuse, la caverne de Luc, la montagne du Bresier, le château de Livron (légende reprise par Cordellier de la Noue (v. I^{re} partie, p. 91) ; le château de Voiron, etc. La plupart de ces merveilles ne valent pas nombre des curiosités qu'indique aux touristes le Joanne ou le guide du Syndicat d'initiative ; comme nous l'avons vu dans la I^{re} partie, elles ont cependant inspiré plusieurs poètes. De chacune les Jésuites, à Grenoble, en firent en février 1701 une devise pour le Roi Soleil.

1° Le Mont inaccessible : *Supereminet inuius*.

De ce roc éminent la cime inaccessible
Est du plus grand des rois une image sensible ;
Au faite de la gloire il a sceu s'élever ;
Nul mortel n'y peut arriver, etc...

2° La fontaine qui brusle. *Placet et terret*.

Vit-on jamais dans le monde,
Des feux au milieu de l'onde ?
Mais ici dans nos ruisseaux,
Nous allumons des flambeaux.
Ce prodige de nature
De Monseigneur fait la peinture, etc...

3° La manne de Briançon. *Nobis dat majora deus*.

Le soleil chaque été blanchit votre campagne
Du présent qu'au désert il faisoit aux Hebreux :

Provensal, 1680. — Histoire de la maison de Sassenage. — *Passim*. — SALVAING. Généalogie de la maison de Salvaing, p. 163-180. — ARTIGNY, MORERI, LELONG, LANCELOT, FELLER, COLOMB DE BATINES, ROCHAS, TERREBASSE (A. de), DUHAMEL. — Notes Gariel et Pilot. — Archives de l'Isère, *fam.* 93, 802, 804.

Comme principaux ouvrages à consulter sur les merveilles du Dauphiné nous ne citerons ici que : MONTEUX, ARÉOUD, TARDIN, déjà cités. — PALLIAS (Honoré). Les sept merveilles du Dauphiné, *Lyon*, 1854, in-8. — LANCELOT. Discours sur les sept merveilles du Dauphiné. *Mém. de l'Acad. roy. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. VI, 1729, p. 756. — CORDELLIER DE LA NOUE. — EYMARD (Sylvain). — La Fontaine ardente; le Mont-Aiguille. *Album du Dauphiné*, II, 86; IV, 45. — BOUGY (A. de). Tour-Sans-Venin, *ibid.*, I, 55. — JUVANON (Adrien) : Les Grottes de La Balme, l'une des 7 Merveilles du Dauphiné, *Paris*, 66, rue Madame, 1907. — (Sur la même grotte ont écrit : le marquis de la POYPE, 1783; BOURRIT, 1807; Bernard de MARIGNY, Eugénie NIBOYET, Charles DESCHIENS, Victor TESTE, Achille COMTE, etc. V. Maignien, *Catal. du fonds dauph.*, I, p. 28-30).

Jouissez-en, peuples heureux,
Mais portez envie à l'Espagne
Qui reçoit du soleil un bien plus précieux.

4° La Balme: *Soli loca nulla imprevia nostro.*

Dans une grotte profonde,
La nature a taillé des figures d'oiseaux.

(Le soleil n'y peut pénétrer, ce n'est pas comme le Soleil de la France).

5° Les Cuves de Sassenage. *Trium felicia regum auspicia.*

Quand Janus remplira ces cuves admirables,
Bergers enflez vos chalumeaux,
Et chantez sur des airs nouveaux
Que Cérès et Bacchus vous seront favorables
Dans la science divine
De prédire l'avenir.
Plus versé que Mélusine,
J'ose sur elle enchérir.

(Partage de l'Europe).

6° La Tour Sans Venin. *Venena relinquunt aut fugiunt.*

De cette vieille tour, sur le haut d'un rocher,
Serpents vous n'osez approcher.

(De même les hérétiques fuient).

Délibérations consulaires. Pilot, ms 207, fol. 251 et ss.

Alpe sive Mons inaccessus ⁽¹⁾

Mons erat igniuomus tenui mihi dictus auena,
 Dicta mihi Turris nullo polluta veneno ;
 Indeque pastores, si quicquam creditur illis,
 Me quoque dixerunt Vatem, crinesque virenti
 Bacchare cinxerunt, ne liuida lingua noceret,
 Pieriâ si quid lentus meditarer in vmbrâ.
 Dumque per Alpinos errarem forte recessus,
 Obuia fit roseo suras euincta cothurno
 Cynthia ; distentum lateri suspenderit arcum ;
 Et prior, ô vates, infit, qui montibus erras
 Sæpe meis, gracili montes dignare cicutâ :
 Sunt sua, si nescis, miracula montibus, ipsi
 Numen habent montes, montes amat auctor Apollo
 Carminis, et vatum præsentia numina Musæ ;
 Me quoque succinctam pharetrâ iuuat usque vagari
 Montibus, et longe pernices figere ceruos :
 Aspicias aërio seductum vertice montem,
 Qui videt hinc Isaræ tumidique fluenta Draconis,
 Inde tuas spectat spumose Druentia ripas,
 Nec sese patitur cuiquam præruptus adiri :
 Et mons ille fuit cantari dignus, et olim
 Inde tibi seros nomen quæretur in annos,
 Dum Latio Musæ Delphinides ore loquentur
 Dumque suis altæ stabunt radicibus Alpes.
 — O dea, siluarum custos, Iovis aurea proles,
 Intonsique soror Phœbi, tua iussa capesso...

Forte vago lustros subiectos lumine montes
 Penninus comites videt inter Oreadas Alpem
 Illimis niueum nudantem fontis ad vndas
 Corpus ; erat tanto præstantior omnibus Alpe,
 Quanto suppositos excelsa cacumina colles,
 Aut humiles quanto frutices supereminet ilex.

(1) Les deux poèmes que nous avons choisis pour notre anthologie ne sont pas peut-être les plus jolis, mais ce sont les sujets les plus connus, surtout la légende de Mélusine. Ils sont aussi plus faciles à abrégés. Nous pensons avoir donné, dans l'analyse qui précède, des extraits suffisants des autres poèmes.

Alpe ou le Mont inaccessible.

J'ai chanté, sur ma flûte modeste, le Mont du feu, la Tour Sans-Venin; dès lors les bergers, s'il faut les en croire, m'ont aussi nommé leur poète, ont ceint ma chevelure de nard verdoyant, craignant que ma langue jalouse ne leur fût hostile si je venais à méditer quelque poème. Et comme j'errais dans les retraites alpestres, je rencontrai la déesse du Cynthe aux pieds lacés jusqu'aux chevilles du cothurne, humide de rosée; son arc distendu pendait à son côté: « O Poète, dit-elle, toi qui viens errer si souvent sur mes montagnes, accorde-leur le premier l'honneur de ton léger chalumeau: les montagnes, ne le sais-tu pas? ont leurs merveilles; les montagnes ont leurs dieux; les montagnes sont aimées d'Apollon, l'inventeur du chant et des muses, auxiliaires et compagnes des poètes. Moi-même, ceinte de mon carquois, je me plais à errer sur les montagnes et à percer de mes flèches les cerfs à la course lointaine. Tu vois ce mont solitaire, dont le sommet s'élève dans les airs, dominant l'Isère, les flots bouillonnants du Drac et les bords écumeux de la Durance. Taillé à pic, il ne se laisse aborder par personne. Voilà un mont digne de tes vers; dans bien des années ton nom sera recherché, tant que les Muses du Dauphiné parleront en latin, tant que les Alpes demeureront debout sur leurs bases. — O déesse, gardienne des forêts, fille lumineuse de Jupiter, sœur de Phœbus aux longs cheveux, je m'empresse de t'obéir...

Un jour que le dieu Pennin parcourait les monts baignés d'une lumière indécise, il vit, parmi les Oréades ses compagnes, Alpe mettant à nu son corps de neige au bord d'une source claire. Elle les dominait toutes comme les hauts sommets dominant les collines qui s'étagent à leurs pieds, comme l'yeuse se dresse au-dessus des humbles arbris-

Tum deus ardentem incensus amore medullas
 Hanc sibi consortem thalami petit, atque vocatis
 Coniugium celebrat diuis in montis amæno
 Vertice qui cœlum petit arduus. Vndique divi
 Conuenere...

Mox ubi divorum chorus adstitit, ordine sedit
 Quisque suo, locus hinc cœlestibus, inde marinis,
 Infimus indigenis terræ, plebique deorum.
 Assidet ipsa viro fuis per colla capillis
 Alpe, montivagas inter celeberrima diuas...

Ecce canum subitus venit latratus ad aures,
 Conspectusque simul solitus per lustra vagari
 Ibius indigenæ proles generosa Voconti,
 Unde vetus vobis, ô rura Vocontia, nomen.
 Ille feræ cinctus villosa tegmine capræ,
 Fraxineumque manu crispans hastile ferocis
 Terga premebat apri. Turbatos protinus vltrix
 Corripit ira deos, et nudo corpore visæ
 Erubere dæe; scelus est vidisse dearum
 Corpora nuda viris, nocuitque videntibus error...

Tum geminas tendens palmas ad numina supplex
 Ibius, innocuo dicebat parcite diui;
 Parcite dicentem crudeli percitus irâ
 Iupiter, intorti prostravit fulminis ictu;
 Quo simul incussit totis incendia silvis
 Contiguus nouam diuulsit ab Alpibus Alpem,
 Quæ negat ex illo præcis undique saxis
 Interclusa viam mortalibus, atque recessum
 Præbet Oreadibus solis, solisque Napæis.
 Nec procul hinc vasto rupes discessit hiatu,
 Quam facti memores Arcum dicere coloni,
 Rupta quod inflexum late sinuetur in arcum.
 Rupicapris lævibus longe gratissima sedes
 Edidit horrendum moles avulsa fragorem,
 Vnde repercussus gemitum dedit Apenninus,
 Motaque Pyrenes tremuere cacumina montis.
 Diffugere feræ; pars obruta fragmine rupis,

seaux. Alors le dieu, enflammé d'un ardent amour, la demande pour compagne, invite les dieux à ses noces et célèbre la cérémonie sur le charmant sommet qui s'élève superbe vers le ciel. Les dieux accourent de toutes parts...

Lorsqu'ils furent réunis, chacun s'assit à son rang, les dieux célestes ici, là les dieux marins, puis, au-dessous, les dieux de la glèbe, la plèbe des dieux. Aux côtés de son époux, les cheveux épars sur ses épaules, Alpe trônait, la plus belle parmi les déesses de la montagne...

Tout à coup on entend l'aboïement des chiens et l'on distingue, habitué à errer dans les taillis, Ibicus, le fils généreux de Voconce, habitant du pays, d'où est tiré votre nom primitif, ô campagnes voconces. Les flancs revêtus de la toison d'un chevreuil, brandissant en sa main un bâton de frêne, il poursuivait un sanglier. Les dieux dérangés soudain furent saisis d'une colère vengeresse, les déesses rougirent d'avoir été vues dans leur nudité : c'est un crime pour un mortel de voir le corps nu des déesses, et tous ceux qui le commirent en furent châtiés.

Ibicus tendit vers les dieux ses deux mains suppliantes :

O Dieux, s'écria-t-il, épargnez un innocent, épargnez... D'un coup de sa foudre sinueuse, Jupiter, impitoyable, l'abat, et, tandis que le feu se répandait dans les forêts, il saisit la nouvelle Alpe et la sépara des autres ; et depuis ce jour elle est enfermée sur des rochers de tous côtés abrupts ; tout accès auprès d'elle est interdit aux mortels ; elle n'offre de retraite qu'aux Oréades et aux Napées. Non loin de là, la roche est partagée par une vaste ouverture que les habitants, en mémoire de l'événement, appellent l'Arc, parce qu'elle s'arrondit en un arc sinueux. Du séjour enchanté des chevreuils légers l'énorme masse arrachée produisit un fracas horrible, gémissent que répétèrent les échos de l'Apennin, secousse qui ébranla jusqu'aux sommets des

Pars absumpta fuit populantibus omnia flammis.
 At collisus humi iacet Ibicus, atque iacentem
 Circumstant Pterelas, Thous, Harpalos, Asbolus, Agre,
 Therodamas, Leucon, Lælaps, Oresitrophus, Alce,
 Pamphagus, Ichnobates, Ladon, Hylæus, Hylactor,
 Pæmenis, Agriodos, Theron, aliique piorum
 Turba canum mœstis implens latratibus auras.
 Interea, visu mirabile, curua iacentis
 Hirsuto capiti creuerunt cornua, corpus
 Sicut erat, tectum villosâ pelle remansit :
 Sic fera fit capræ similis, quæ præpete cursu
 Eripuit sese canibus velocior euro ;
 Nunc memor antiqui moris iuga deuia semper
 Incolit, Alpinis tantum fera cognita saxis,
 Et tanquam rapido flagrans a fulmine, durâ
 Concretas glacie cautes, et cana pruinis
 Saxa petit, superest quoque nomen et Ibicus olim
 Qui fuit, Alpinae gènti nunc dicitur Ibex.

Melusina sive Tinae Sassenagiae.

Luzinianæos postquam Melusina penates
 Indignata viro colubri sub imagine liquit,
 Extremumque vale dixit Pictonibus oris,
 Mente diu fluitans hæsit quo flecteret alas,
 Quæ plaga susciperet profugam, peteretne Britannos,
 Orcadas, an Thulen, extremaque littora Ponti...

Dumq; vaga centum meditatur mente recessus,
 Vipereos canas oculos conuertit in Alpes,
 Et subito leuibus vacuum secat aera pennis,
 Præteriensque tuas limose Carentone ripas :
 Lente Vigenna tuas, Ratiasti mœnia transit.
 Inde per Aruernos montes, veterisque ruinas
 Gergouïæ tranans auras illabitur oris
 Amnis arundineâ quas proluit Elaver vndâ,
 Cæruleumq; uagi Ligeris prætervolat æquor :

Pyrénées. Les animaux s'enfuirent dispersés, les uns furent pris sous des éclats de rochers, les autres furent consumés par les flammes. Ibicus, frappé, git sur le sol. Autour de lui, Ptérelas, Thous, Harpalos..., Lælaps, Hylactor... toute la foule des chiens que l'histoire a célébrés, poussent des hurlements plaintifs. Mais, ô merveille, des cornes recourbées poussèrent sur sa tête embroussaillée, tandis que le corps resta, tel qu'il était, recouvert des poils de chevreuil ; il devint ainsi un animal sauvage, semblable à une chèvre, échappant aux chiens dans une course ailée, plus rapide que le vent ; et maintenant, en souvenir de son ancienne coutume, il habite encore les sommets solitaires, sauvages, tel qu'on en voit sur les rochers des Alpes, et comme si la foudre le consumait, il recherche les blocs de glace escarpés, les rochers blancs de neige. Le nom d'Ibicus qu'il portait jadis lui reste encore ; les habitants des Alpes l'appellent *ibex* (*bouquetin, chamois*).

Mélusine ou les Caves de Sassenage.

Lorsque Mélusine eut quitté le foyer des Lusignan par la faute de son époux, elle prit la forme d'un serpent ailé et dit adieu pour toujours aux rives poitevines. Mais où porter son vol ? Quelle plage accueillerait la fugitive ? S'en irait-elle en Bretagne, aux Orcades, à Thulé, ou jusqu'aux rivages de la mer Noire ?...

Et tandis que, toujours indécise, elle passe en revue cent retraites possibles, elle tourne les regards vers les blancs sommets des Alpes : aussitôt elle fend l'air de ses ailes légères, passe, sans s'arrêter, au-dessus de tes rives bourbeuses, ô Charente, de ton cours si lent, ô Vienne ; elle franchit les murs de Limoges, elle traverse l'Auvergne et les ruines de l'antique Gergovie ; elle longe le cours sinueux de la

Dein rapidi fuluis Rhodani succedit arenis,
 Qua patet antiquis Romana Vienna ruinis.
 Pilati querulos manes vmbramque nocentem
 Horruit, et Stygii cunabula fœda Cadastri,
 Horribilis monstri, quod iam tum mater Erynnis
 Cerbereo coitu superas edebat in auras,
 Quale nec Attilius tormentis, ense peremit
 Gozo, nec Alcides clauā, nec Apollo sagittis :
 Olli vipereis horrescunt tempora nodis,
 Pullulat os linguis centum, sunt lumina centum
 Bracchia sunt tolidem monstro; quocunq; minaces
 Fert oculos, pallet tetris obtutibus aer,
 Nobilium crudos primum depascitur artus,
 Postremam rabido mersurum gutture Plebem.
 Hæc nutricis erit merces, hæc præmia lactis.
 Crudeles ideo terras et littus avarum
 Auersata fugit celeri Melusina volatu.
 Attamen optatum præsagiit affore tempus,
 Quo magni soboles Henrici, terror Iberæ
 Gentis et Oceani domitor Lodoicus ouantem
 Nobilium spoliis hydram spoliisque Senatus
 Deleat, et Stygio reddat sua monstra tyranno,
 Illaque Nobilitas totum celebrata per orbem,
 Hostili toties perfusa cruore, decoris
 Vulneribus toties pectus confossa, nec unquam
 Victa, Cerislios Monleriacosque triumphos
 Vertice laurigero sustentans; Illa Bayardi
 Et Lesdiguerij genitrix acerrima, cuius
 Aduentu pauidus Casali discessit Iberus,
 Auspice Richelio, quo sospite bellica semper
 Gallia sospes eris; palmarum more decoram
 Altius attollat frontem pereunte Cadaastro.

Dum loquor, Alpinos tractus Melusina volatu
 Attigit, abruptis qua Sassenagia rupes
 Horrescit scopulis et vertice fertur ad auras.
 Hic specus immani sese diffundit hiatu,
 Unde ruit præceps ingenti gurgite riuus,
 Et rauco faciles inuitat murmure somnos.
 Nec procul vmbrosâ visuntur rupe lacunæ,

Loire azurée, puis elle atteint les sables dorés du Rhône rapide, aux bords duquel Vienne, la ville romaine, étale ses ruines antiques. Les mânes gémissantes de Pilate, son ombre coupable lui font horreur. Vienne est aussi le triste berceau du Cadastre, monstre horrible que mit au jour l'Erinnye, accouplée avec Cerbère, dont n'eût pu triompher ni Attilius par ses projectiles, ni Gozon par son épée, ni Hercule avec sa massue, ni Apollon avec ses flèches. Son front est hérissé de serpents enroulés. Ce monstre aux cent langues, aux cent yeux, aux cent bras porte partout ses regards menaçants, regards si horribles que l'atmosphère en pâlit. Il dévore les membres de la noblesse, il engloutira bientôt la plèbe de sa gueule vorace.

Voilà la récompense de celle qui t'a nourri de son lait. Mélusine se détourne de ce pays cruel, de ces rives avides et fuit d'un vol rapide. Cependant elle prévoit le jour désiré où le fils de Henri le Grand, la terreur de l'Ibère, le vainqueur de l'Océan, Louis, détruira l'hydre triomphante des dépouilles de la noblesse, des dépouilles du Sénat et rendra ces monstres au tyran du Styx. Elle présage que cette noblesse, fameuse dans le monde entier, si souvent arrosée du sang de l'ennemi, tant de fois atteinte de glorieuses blessures, mais jamais vaincue, chargée des lauriers de Cérises et de Montlhéri; que cette mère vaillante de Bayard et de Lesdiguières, à l'approche duquel l'Ibère se retira de Casal (campagne faite au nom de Richelieu dont les succès seront toujours la gloire de la France), que cette noblesse redressera plus haut son front orné de palmes, et fera périr le Cadastre (1).

Cependant, Mélusine atteint la première chaîne des Alpes : les rochers de Sassenage se dressent dans les airs, abrupts et terrifiants; là s'ouvre béante une immense fissure, d'où

(1) La peste avait plusieurs fois désolé la ville de Vienne au xvi^e siècle; elle revint, plus violente que jamais, de 1628 à 1632. On accorda plusieurs sursis aux habitants pour le paiement des tailles. Dans le même temps Claude de Brosse (né à Anjou dans le Viennois) avait, en faveur du tiers-état, avec la noblesse et le clergé, les violents démêlés qui sont la période la plus intéressante et la plus mouvementée du fameux *Procès des tailles*. Le 31 mars 1634, il obtint que la Province de Dauphiné fût *cadastrée*. Le règlement qui suivit cet arrêt « ôta, dit Guy Allard, à la noblesse le plus beau et le plus glorieux avantage qu'elle eut, qui était celui d'affranchir toutes sortes de biens qu'elle pouvait acquérir. »

Arte laboratæ nulla ferroue politæ,
 Sola sed illudens arti natura cauauit.
 Quæ simul ex alto vidit Melusina, probati
 Ingenio contenta loci delabitur aurâ,
 Æternosque lares placito delegit in antro,
 Aduentu profugæ rupes lætata cacumen
 Mouit, et humentes penitus patuere cauernæ,
 Attonitis steterunt Isaræ vada concita ripis,
 Et pater ipse Dracus flauis caput extulit vndis,
 Florilegæ summâ labuntur Oreades Alpe,
 Et Dryades siluis egressæ, Naiades vndis,
 Necnon capripedes, pastorum numina, Fauni
 Vndique conueniunt aduentantemque salutant.
 Illa simul patulos subiit delapsa recessas,
 Continuo, salue fatis mihi debita sedes,
 Meque latebrosis errantem suscipe saxis ;
 Salue Terra parens, inquit, saluete coloni,
 Indigenæque Dij ; posthac mihi patria tellus
 Sordeat, et magico fabricata palatia cantu,
 Sedibus his præstat fatalem ducere vitam
 Occidui donec supremus venerit æui
 Terminus...

Ecce dolori

Officiosa meo rupes curisque leuamen.
 Hæc mihi quaesitum præbebunt antra recessum,
 Hæc mihi præbebunt nativæ labra lacunæ.
 Neue piis videar posthac ingrata colonis,
 Queis me proluerim Tinae sunt fertilis anni
 Signa, probaturam nunquam fallentia gentem :
 Vt cum festa dies Eoâ luce micabit,
 Quâ Sassenagiis successi finibus exul,
 Quâve Dei veram sobolem coluere Sabæi,
 Vtraque desudet puris ex tempore lymphis,
 Et largas segetes hæc denotet, illa racemos.
 Hac ego promeritam mercede remunerero gentem.
 Quin etiam nostra geniti de stirpe nepotes
 Lusinianæis venient ex finibus olim,
 Qui Sassenagiis æqui dent iura colonis,
 Et late bibulis Isaræ dominantur arenis,
 Aspera gens bello, gens fortibus inclyta factis.

se précipite, au fond du gouffre, un torrent au murmure puissant qui invite au sommeil. Au pied de la roche noire on distingue de charmantes nappes d'eau, bassins que nul artiste n'a travaillés, que nul ciseau n'a polis, que seule la nature, plus puissante que l'art, s'est fait un jeu de creuser. Du haut des airs, Mélusine, séduite par l'aspect enchanteur de ces lieux, se laisse glisser jusqu'à la grotte paisible qu'elle choisit pour demeure éternelle.

A son approche la roche s'agita en signe de joie, la grotte humide s'ouvrit toute grande, les ondes rapides de l'Isère s'arrêtèrent sur ses rives étonnées, le Drac lui-même sortit la tête de ses eaux limoneuses. Du haut de la montagne, les Oréades, chargées de fleurs, descendirent. Et les Dryades sortirent de leurs forêts, les Naiades de leurs sources, et les dieux des bergers, les Faunes aux pieds de bouc, tous se rassemblèrent et vinrent saluer son arrivée.

Mélusine parut au pied de son vaste domaine et s'écria : « Salut, retraite promise à mes destins ! accueille la vagabonde au milieu de tes rochers obscurs. Salut, terre hospitalière ; salut, habitants et divinités du pays ! Ma propre patrie, ses palais magiques ne sont plus rien pour moi ; ce nouveau séjour me plaît, et c'est là que je suivrai mon destin jusqu'à la fin des siècles... Enfin voici le rocher propice à ma douleur, allègement à mes soucis ; cette grotte va m'offrir la retraite que je souhaitais ; ces eaux naturelles seront mes bains. Je ne serai point ingrate envers les habitants ; lorsque je m'y plongerai, les cuves annonceront une année fertile, signes qui ne tromperont jamais la confiance des gens du pays. Dès que l'aurore éclairera ce jour de fête, où pauvre exilée je me suis réfugiée à Sassenage, les deux cuves se répandront en ondes limpides : l'une signifiera abondante moisson, et l'autre, belles vendanges. Telle est la récompense avec laquelle je saurai reconnaître les services de mes hôtes. Ce n'est pas tout encore : des descendants de notre race viendront un jour des terres de Lusignan donner aux habitants de justes lois, et leur domination s'étendra bien loin sur les rives de l'Isère. Cette famille sera puissante à la guerre, illustre par ses exploits. Lorsque la Parque inexorable frappera l'un d'eux, c'est moi qui, errant tristement près de leurs maisons, annoncerai l'événement

Quin ubi Parca ferox aliquē damnauerit orco,
 Mœsta subibo lares duri prænuncia fati,
 Flebilibusque leues implebo questibus auras.
 Hæc ait. Euentus vatis præsagia firmat.
 Nam simul ac Iani dictus de nomine mensis
 Adfuit, et sexta solennis luce refulget,
 More patrū sacras trepidus petit accola Tinas,
 Quæ si pollicitā restagnant undique lymphā,
 Annua vota Deo soluit, lætusque nitentem
 Ante focum multo celebrat conuiuia Baccho,
 Appositoque facit Regem faba nigra moreto,
 Et festas agitant choreas de more puellæ ;
 Permistæ pueris et agrestia carmina dicunt,
 Hinc Sassenagiis accessit gloria Tinis.

DIONYSIUS SALVAGNIUS BOËSSIUS.

Septem miracula, édition Charvys, 1656.

CHORIER

(1612-1692).

Chorier, savant historien du Dauphiné, né à Vienne en 1612, mort à Grenoble le 14 août 1692, a pris soin de nous décrire les moindres particularités de sa vie, ses relations, les circonstances dans lesquelles furent composés ses ouvrages, dans ses *Adversaria*, sa *Vie de Boissat* et même dans quelques-uns de ses poèmes. Les documents, d'ailleurs, ne manquent pas pour contrôler et compléter ces renseignements. Nous passerons rapidement sur la biographie proprement dite afin de pouvoir insister un peu sur la bibliographie poétique.

Il fit ses études au collège des Jésuites de Vienne, et montra de bonne heure un goût très vif et de grandes facilités pour la littérature. Son père le destinant au barreau, carrière plus lucrative, il se soumit de bonne grâce à ses volontés et fit bravement son droit. Après la mort de sa mère (1633) et celle de son père

fatal, et remplirai les airs de lugubres gémissements. »

Elle dit, et ses présages furent confirmés par les événements. Lorsque le mois, qui a tiré son nom de Janus, commence, et brille pour la sixième fois de la lumière du jour, suivant un antique usage, le paysan, soucieux, visite les cuves sacrées. S'il les voit déborder, répandant de toutes parts une onde de bon présage, il s'acquitte envers les dieux de ses vœux de l'année; tout joyeux, devant l'âtre étincelant, il fait un grand festin où le vin n'est pas épargné; le gâteau est apporté, on tire la fève noire pour élire un roi; les jeunes filles forment des rondes et dansent comme aux beaux jours de fête, se mêlant aux jeunes gens, et disent des chansons campagnardes. Et c'est ainsi que les Cuves de Sassenage ont acquis une renommée.

DENYS SALVAING DE BOISSIEU.

(1639) il gagna l'estime et l'appui de Boissat, se fit recevoir docteur en droit à l'Université de Valence, le 6 mai 1639. Il devint bientôt l'un des avocats le plus en vue du barreau de Vienne. Il ne négligeait cependant aucune occasion de se perfectionner dans l'art d'écrire. Il fit à cette époque trois voyages à Paris qui lui furent dans la suite fort utiles. Sa situation à Vienne fut tout à coup compromise par la suppression de la Cour des Aides de Vienne en 1658. Il alla s'établir avec sa femme, Catherine Viallier, et ses enfants, Pierre-Laurent, Gaspard et Claude, à Grenoble, où il fut accueilli avec déférence. Il y devint successivement avocat de la ville (18 décembre 1665), procureur du roi, chargé de la vérification des titres de noblesse (13 septembre 1666). Le premier volume de l'*Histoire du Dauphiné* avait déjà paru à Vienne, le second acheva sa renommée. Il fut comblé de compliments et d'honneurs. Les protecteurs généreux furent plus rares. Lorsque le comte de Sault et Salvaing moururent, il fut réduit, pendant les dix dernières années de sa longue existence, à un état voisin de l'indigence.

Nous n'éprouvons d'ailleurs pour l'homme qu'une pitié relative. Malgré toute l'indulgence que l'on doit à ceux qui ont laissé des œuvres utiles à leur pays, bien qu'il nous répugne de fouiller dans la vie privée de ceux qui travaillent au bien public, il faut

avouer que Chorier, en publiant sous le nom de deux personnages honorablement connus de son temps, le trop fameux « Meursius » a donné une triste idée de ses mœurs et de son caractère (1).

Voici la liste de ses poèmes, reconstituée d'après les « Adversaria » :

1. Sylves élégies, épigrammes, en vers latins (perdus).
2. Orphée, poème latin (quelques fragments conservés).
3. Ariane, poème latin (perdu).
4. Le Sacrifice d'Aminthe, recueil de cinq odes en l'honneur d'une jeune voisine (perdu).
5. Epithalame et ballet à l'occasion du mariage de César de Disimieu, sous ce titre : *Lætitia publica et dramaticæ saltationis carmina*.
6. *Poemata erotica* (dans le Meursius).
7. *In laudem eruditæ Virginis quæ contra turpia satyram scripsit*.
8. *Tuberonis Genethliacon*.
9. *Nicolai Chorerii Viennensis I. C. Carminum Liber unus, Ad Franciscum Boniellum Treffortii priorem amicum suum. Gratianopoli apud Provensal, 1680, in-12, 100 p.*

Enfin on lui a attribué : les Eloges françois et latins de Vienne

**Ad Ludovicum Clementem Augustum
Galliarum Delphinum, Maximum Principem
Admiratio.**

O Magnum salve Franci Iovis incrementum
Nobis si multus faveas, si sedulus aras
Ornabis nostras, dulcesque tueberis artes,
Haud operæ pretium deerit, non gloria curæ...

O facilem, Princeps, nostris da versibus aurem.
Incertas Dravi ad ripas tua fata canenti
O ades ! et pavidæ commota per æquora cymbæ
Ille, ego, magnanimos vitæ qui primus ad auras

(1) V. la *Flore littéraire. Romans et Variétés*.

souterraine et de la Sainte Nappe avec deux lettres du sieur de Nantes sur l'ancienneté et sainteté de Vienne. *Vienne, Baudrand, 1668.* (Voir de Nantes).

On trouve en outre diverses pièces liminaires, notamment une pièce de vers latins au Dauphin dans : l'Histoire abrégée pour Mgr le Dauphin. *Grenoble, Charvys, 1674* (f^os 8-12).

Le « *Carminum liber unus* » se compose de trois pièces. Nous donnons un résumé et un extrait de la première. La seconde est intitulée « *Joanni Baptistæ Colberto Eucharisticon* ». La troisième, la plus longue, « *Ad Franciscum Duguæum... Indignatio* », contient un passage intéressant pour l'histoire littéraire du Dauphiné ; c'est l'éloge de tous les grands personnages du Dauphiné qui vivaient du temps de Chorier : Jacques Alluis, l'abbé Oronce Fine de Brianville, Chappuis, le père Gratte, Jacques Guignard de Saint-Prix, Pourroy de l'Auberivière, Humbert de Lionne, Luc. de Leusse, Franç. de Maugiron, Flotard Moret de Champ-prond, de Morges, de Musy, de Ponnat, l'avocat Delorme, Videl.

A Louis-Clément-Auguste

Dauphin de France, Tout-puissant Prince.

Témoignage d'admiration.

Salut, ô puissant rejeton du Jupiter français ; si tu nous accordes largement tes faveurs, si tu protèges les arts qui nous sont chers, tes efforts porteront des fruits, ta sollicitude aura sa gloire.

L'auteur parle d'abord de Vienne, sa ville natale, et fait le tableau des gloires locales.

Prête, ô Prince, à nos vers une attention bienveillante. Viens en aide à celui qui va chanter tes destins sur les rives incertaines du Drac. C'est moi qui le premier, sur les flots agités, ai sorti du sombre Léthé et conduit au jour, dans ma barque timide, de magnanimes héros ; c'est moi qui ai montré aux Allobroges le génie de la terre natale, qui ai réveillé le souci des aïeux ; mais je n'ai point été payé de retour et

Eduxi Heroas cæco de gurgite Lethi,
 Qui Terræ ingenium Allobrogis, curasque parentis
 Naturæ explicui et lusus, non æqua tulisse
 Pro meritis, memini infelix. Delphinia Tellus,
 Ingratam quæ te jamdudum oblivia mersant?
 Laudavi summosque duces mavortia corda ;
 Præstantesque viros studiis, tua pignora, Phœbe,
 Historicus sedenim magnis nec spiritus ausis
 Defuit : Aspirans accendit numinis æstu
 Venam Erato, et cartis spondet per sæcula famam.
 Nec me fallit amor : debetur Civica : laudes
 Servavi Patriæ, et vitam cum laude perennem
 Innumeræ dotes alta sub nocte latebant :
 Unus ego late Populis mirantibus omnes
 Ante oculos posui, solertique arte retexi.
 Quæ demum merces operæ? Quæ gratia facti?
 Appello te, Posteritas ; appello nepotes.
 Namque animos amens, impacta cuspide livor
 Impulit, incussitque iras, suffecit et iris
 Sulphurea et Phlegetonte modis incendia miris.
 Quas, tali grates, Cularo, pro munere reddis ;
 Culta quidem Cularo, sedes nec inhospita musis ?

... Pressi quoties suspiria mœrens
 Nec meritus? Quoties sorti indignatus Apollo
 Movit, continuitque iras? Quid cetera fando
 Exequar et sævi renovem fastidia luctus?
 O Princeps ventos placidus compesce frementes
 Et pelle, aspiciens, purgato nubila cœlo...

Sic te quicquid agas felicem gloria dulci
 Pulcra sinu foveat...

j'en garde le souvenir amer. Terre des Dauphins, n'es-tu pas depuis trop longtemps plongée dans l'ingratitude et l'oubli ? J'ai glorifié tes grands chefs, les cœurs belliqueux ; tous ceux aussi qui se sont distingués par l'étude, tes enfants chéris, ô Phœbus, mon zèle d'historien, plein d'audace, ne leur fit point défaut. Erato m'inspira, elle échauffa mes sens d'un feu divin, elle assura, à travers les âges, ma renommée. L'amour aussi m'entraîna. La couronne civique m'était due. J'ai sauvé l'honneur de ma patrie, je lui ai assuré une existence longue et glorieuse ; d'innombrables talents étaient plongés dans une nuit profonde ; moi seul les ai tous exposés aux regards, à l'admiration des peuples et, grâce à mon art studieux, les ai révélés au monde. Et quelle est ma récompense ? Quelle reconnaissance me fut témoignée ? Je t'invoque, ô Postérité, je vous invoque, ô petits neveux ! Eperdu, mon cœur meurtri d'un choc aigu est excité, ulcéré de colère.

Voilà donc tes remerciements, ô Cularo, pour un tel bienfait ? Cularo adorée, mais trop inhospitalière aux Muses !

Combien de fois ai-je réprimé mes soupirs dans mon injuste souffrance ! Combien de fois, indigné de mon sort, Apollon excita tour à tour et contint ma colère ? A quoi bon poursuivre mes discours, renouveler ma peine et ma rancœur ! O prince, ami de la paix, calme les tempêtes frémissantes, chasse par ton regard les nuées au ciel rasséréné.

Et que la gloire ainsi à chacune de tes entreprises te réchauffe en son sein.

POÈTES DESCRIPTIFS ET CRITIQUES

BIARD DE SONANT (ARTHUR)

(xvi^e-xvii^e siècles).

Artus Biard, né à Grenoble, était frère de Jacques Biard, avocat au Parlement, qui fut témoin au mariage de sa nièce Méraude Baro avec le poète Cornu, à Gières, en 1587 ; et de Pierre Biard, prédicateur de la Compagnie de Jésus, professeur au Collège de Lyon, qui partit en mission au Canada en 1608 et composa plusieurs ouvrages. Ils étaient fils d'Antoine Biard, châtelain de Gières, et d'Isabeau Massis ; leur sœur Simonette avait épousé le conseiller Gaspard Baro. — Leurs biens de Gières s'étendaient sans doute jusqu'à Sonant-d'Uriage, d'où ce nom de « s^r de Sonant ». Artus de Sonant était l'un des cent gentilshommes ordinaires de la maison du roi. Il dédia son roman, « le Chriserionte de Gaule », à Videt, secrétaire de Lesdiguières, et composa des stances à Laurent de Galles, reproduites plus haut (I, 5^o).

Outre ce poème et les pièces qui suivent, on cite encore : Au sieur de Verville sur la conquête de la nymphe Xirile (à la fin de l'Histoire véritable ou le Voyage des Princes fortunez par Béroalde de Nerville. *Paris, Chevalier*, 1620, in-8).

Archives de l'Hôpital de Grenoble. MAIGNIEN, Notice sur Cornu, d'après les minutes de M^e Froment, notaire, f^o 508. — LACHÈVRE, Bibliogr. des recueils collectifs, I, 314 — II, 189. — MAIGNIEN, Anon. — Fonds Pilot (*Bibl. de Gren.*, n^o 378, t. II, f^o 31, v^o).

A Olivier de Serres

Seigneur du Pradel, sur son Theatre d'Agriculture.

Le Mois, les Ans et les saisons
 Couloyent, et la terre à grand peine
 Fournissoit les pauvres maisons
 De quelque substance incertaine :
 Le Glan, lors matiere du Pain,
 De l'homme estoit la nourriture :
 Et le fruit sauvage et mal sain,
 Du corps detruisoit la nature.

L'eau dont la trop froide liqueur
 L'abreuvoit limoneuse et fade,
 Glaçant la force de son cœur,
 Le rendoit debile et malade,
 Lorsque la bladiere Ceres
 Ioignant l'artifice à l'vtile,
 De froment sema les Gueretz
 De l'Atique et de la Cicile.

Ces grains vaguement expandus,
 Cachez parmy l'herbe nouvelle
 Cultivés nous furent rendus
 D'vne substance pure et belle.

Tu formas le soc de tes mains,
 Osiris et toy Triptoleme
 Inuente pour fendre les rains
 De la terre grasse qu'on seme.

L'vn a l'Egypte le donna
 L'autre en fait present à la Grèce
 Et chacun des deux ordonna
 Tout ce dont la terre on engraisse.

Aussi furent-ils immortels,
 Dieux dont l'inuention féconde
 Leur fait eriger des Avtels,
 Et des Temples par tout le Monde.

Après ce bon pere Denys,
 Roy de Naxe, rouge Lenée
 Aux sermens de seue garnis
 Feit prendre la grappe en vinee.

Cultiuant le sep endormy
Du l'embruchon verd et sauuage
Pour en tirer ce franc-amy
Qui nous eschauffe le courage.

Ioyeux, alme, gay, Lesbien
Deux fois né pour mieux faire viure,
Ce fust toy qui nous feis ce bien
Dont le suc doucement enyure.

Nouueau chaque an tu nous viens voir,
Pendant au pampre de nos treilles :
Et plus viel, nous fait concevoir
Des oracles et des merueilles.

De là ton immortalité
Grand Dieu cerna toute la terre,
Et ta forte diuinité
Les Indes domta par la guerre.

Par toy, fils du Cyrean
Sage et preuoyant Aristee
Qui trouuas le Miel Hyblean,
La Ruche à Miel fut inuentee.

Tu feis que le laict degoutant
Seruit une Manne au mesnage
Qu'il devint beurre en le batant
Et qu'on l'essessit en fromage.

Pource, mis au nombre des Dieux
Comme fut la belle Pomone,
Donnant ses fruicts delicieux
Au lieu de ceux la de Dodone.

Oliue, symbole de paix,
Minerue cultiua ta plante
Et te fais ioindre sous le faiz
Du pressoir, douce decoulante.

Minerue, la Mere des Arts,
Et des Tissures l'inuentrice :
Deesse a qui de toutes parts
Le monde faisoit sacrifice.

Mais durant tant de bons Parreins,
Nourrissiers de plantes nouvelles,
La terre cachoit en ses reins
Des choses encore plus belles,

Que le Temps couuoit à loisir
 Pour les esclorre avec l'age
 Quand la nature a son plaisir
 Nous en voudroit donner l'vsage.

Pour ce faire, elle qui conçoit
 Tant d'hommes, d'vne ame polie
 Fait que DV Pradel en receut
 Vne cognoissance accomplie.

Dv Pradel, qui ioignant à l'art
 Vne preuoyance incroyable
 Meit tous les Mesnagers à part
 Pour sur tous se rendre admirable.

Admirable, d'autant qu'il a
 Tout seul leur art et leur science
 Et a beaucoup plus que cela
 Vne Inuentrice cognoissance.

Tout ce que peut et ne peut pas
 La Terre ou deserte ou petrie
 Se mesure sous le compas
 De sa vigilante industrie.

Que si les hommes premiers nez
 Inuenteurs de choses si grandes
 Comme Dieux furent coronnez,
 Et seruis de vœux et d'offrandes .

Combien merite DV PRADEL
 Pour le parfait de cest ouvrage,
 Puisqu'autre n'a rien fait de tel
 Qui puisse egaller son Mesnage ?

Combien luy deuons nous d'honneur,
 D'amour de respect et de gloire,
 Puisqu'il a quasi ce bonheur
 D'esteindre des vieux la memoire ?

Et combien luy doit l'vnivers
 De purs et de sacrés seruices,
 Pour tant de beaux secrets diuers
 Dignes d'autant de sacrifices ?

Grand œconome de ce temps,
 Tuteur des terres semencees,
 Pere nourrissier de nos champs,
 Et de nos vignes agencees,

On te peut donner les Saints vœux
 Qu'on donna iadis a Cybelle,
 Qui ne peut rien si tu ne veux,
 Et peux tout quand tu la rends telle.

Mere feconde qui nourrit
 La populeuse Agenoride
 Par le soin de ton bel Esprit
 Et rend nostre France Floride.

Du PRADEL, i'admire en cecy
 Ton Scavoir qui nous donne à viure
 Et tu vis immortel aussi
 Sur le Theatre de ton liure.

Theatre grand et animé
 De tes discours qu'on y contemple
 Qui desormais sera nommé
 Ton Autel, ta gloire et ton Temple.

DE SONAN.

Theatre d'agriculture, par OLIVIER DE SERRES,
Paris, 1604 ? Pièce liminaire, fol. 10, v^o,
 et fol. 11. Le texte est disposé sur 2 col.
 — Au fol. 11, v^o, un sonnet de Sonan :
 Av Seignevr dy Pradel.

A Monsieur de Verville ⁽¹⁾

Quand Faramond, vaincu des beaux yeux de Floride,
 Se rendit tributaire aux lois de sa beauté,
 Il paya les saints vœux de sa fidélité
 Dans ce temple où amour heureusement le guide.
 Là l'honneur immortel, et la gloire préside,
 Là la Vertu reluist en graue majesté,
 Là Floride apporta son cœur, sa volonté,
 Pour n'estre des deux cœurs la cruelle homicide.

(1) Les six pièces qui suivent ont été composées en l'honneur de l'ouvrage intitulé : les « Aventures de Floride » par Béroalde de Verville, et insérées en tête du volume (*Tours, Jamet, Mellayer, 1594. Rouen, Raphael du Petit Val, 1601*).

Les désirs voletoient autour de ces Amans
 Qui d'un nœud gordien presserent les sermens
 Dont Hymen enchesna l'un et l'autre courage :
 Mais tout cela n'estoit qu'un oracle obscurcy
 Si Veruille ne l'eust à noz yeux esclairey,
 Et redonné son lustre à ce saint mariage.

Sur la Floride de Verville.

Sous le Fare d'amour, Faramond eut pour guide
 L'œil, qui le fit voguer au port de sa Floride,
 Floride defloree au gré de son honneur.
 Et *Verville* voguât où la gloire l'appelle,
 A la Muse pour guide, et pour astre la Belle
 Qui esclaire à la France, et vit dedans son cœur.

Sur la constance de Floride.

On la nommoit Floride en sa première fleur,
 Quand Faramond gousta le fruit de ceste amante :
 Mais quand la calomnie offença ce bon-heur,
 Constance on la nomma, tant elle fut constante.

En faveur du sieur de Verville.

L'infidele jamais ne se grave en un cœur,
 L'amant trop idolâtre, est un lasche moqueur :
 Mais celuy qui fidèle, a la vertu pour guide,
 Se graue aussi profond au cœur de la beauté,
 Que *Verville* grauant l'honneur de la Floride
 Se graue dans le cœur de l'immortalité.

A Minerve.

La vertu qui rayonne en sa vive lumière
Esclatant si beau lustre au Palais du Soleil,
Emprunte sa clarté de la flamme première
Que Verville receut (minerve) de ton œil.

Au sieur de Verville.

Party d'Amathonte, ou d'Eryce,
De gnyde, de cypre ou Paphos,
Pour de toy faire un sacrifice
Amour, n'essore point son dos.
Une Beauté te sacrifie :
Ton cœur honore son Autel,
Telle mort te sert d'une vie,
Aussi *Verville* est immortel.

Le baron de Mirambeau.

Sur ce que peu avant sa mort il faisait des vers.

Les muses et la mort eurent une querelle
Ains qu'avint le trépas du sage Mirambeau
La mort voulait pousser sa jeunesse au tombeau
Et les Muses voulaient qu'elle fût immortelle,
Tandis que de saints vers la source pure et belle
Doucement distillait de son docte cerveau,
La mort qui le surprit, d'un accident nouveau
Arrêta de ses jours la course perennelle.
Mais ainsi que l'esprit volait dedans les cieux
Les Muses à ses vers donnèrent des beaux yeux

Pour conduire à son jour les ailes de sa gloire :
 Ainsi la mort qui fit ses plus rudes efforts
 Sépara bien l'esprit de la masse du corps
 Mais le ciel en eut l'âme et France la mémoire.

LE SIEUR DE SONANT.

Seconde partie des Muses françaises ralliées.
Paris, Mathizu Guillemot, 1600, in-12.
 p. 351.

BOISSAT (PIERRE DE)

(1603-1662) (1)

Pour l'espadon satyrique du sieur d'Esternod.

Espadon digne de memoire,
 Qui profitable à ton ouvrier (2),
 Sers plus de burin pour sa gloire
 Que d'instrument pour son mestier.

Jamais ton atteinte n'est vaine,
 Mais tu frappe avecque douceur,
 Puisque ta trempe est Hippocrene,
 Et un Poëte ton Fourbisseur.

Car aussi sa veine coulante
 Te servant d'huile désormais,
 Fera d'une façon puissante
 Que tu ne t'enrouille jamais.

DE BOISSAT.

L'Espadon satyrique, par le sieur d'ESTERNOD, revu et augmenté de nouveau. A Cologne, chez Jean d'Escrimerie, à l'Académie de France, M. DC. LXXX.

(1) Voir la Notice, chap. 3°.

(2) Ouvrier en deux syllabes ; on trouve beaucoup d'exemples analogues au xvi^e siècle.

BONIEL (FRANÇOIS)

(Mort vers 1685).

François Boniel, né à Grenoble, de François Boniel, neveu d'Expilly, et natif de Voiron, fut prieur de Treffort vers 1671 et devint aumônier et conseiller du roi.

Ami de Boissat, ainsi que son frère Antoine, il composa, comme lui, un assez grand nombre de poésies en latin, en français et même en espagnol et en italien qui ne furent jamais réunies en un recueil. Nous avons vu dans la 1^{re} partie les pièces adressées à Chorier ; celle qui suit célèbre le roman de Le Pays intitulé *Zelotyde, histoire galante...* Dans le même volume est un madrigal. Une autre pièce se trouve dans la vie de Salvaing par Chorier. *Provensal*, 1680.

A S. A. R. Monseigneur le duc de Savoie.*Sonnet.*

Des bords fameux du Pô l'amour & l'ornement,
Charles que l'Vnivers si justement admire,
Prince en qui les vertus ont choisy leur empire,
Et qui sur tant de cœurs regnez si doucement.

Je sens dedans mon sein un noble mouvement,
Mon cœur avec plaisir suit l'objet qui l'attire
Le ne scay quoy de grand et m'enflame et m'inspire,
Et cette belle ardeur me presse viuement.

C'est que ie veux tracer des choses sans pareilles,
Et d'un ton éleué publier vos merveilles ;
Mais pourrois-je accomplir ce superbe projet ?

Non ma plume est trop foible et ma voix est trop basse,
 Je laisse à Le Pays cet auguste sujet ;
 Car enfin son esprit égale mon audace.

F. BONIEL.

Zelotyde, histoire galante... par LE PAYS,
 1665, in-12, pièce liminaire.

SIMIANE DE LA COSTE (ALPHONSE DE)

Abbé de Saint-Firmin.

(1630 ?-1681).

« Monsieur l'abbé de S. F*** & Monsieur le Pays sont assez connus dans le Royaume. Quoy que le premier n'ait jamais pû se résoudre à faire imprimer ses OEuvres, on a veu de luy mille galanteries manuscrites qui font connoistre où va la force et la délicatesse de son esprit. » *Le Mercure galant* insérait dans son numéro de novembre 1677 (p. 90) cette note envoyée par son correspondant de Grenoble (Guy Allard) « De son désert près de Grenoble le 27 d'octobre 1677. »

Cet abbé de S.-Firmin, auteur de « Mille galanteries », était le second fils de Claude de Simiane de La Coste, s^r de Montbivros, président au Parlement de Grenoble, et de Louise du Faure de La Rivière. Il aurait, d'après la chronique scandaleuse du temps, commis quelques galanteries... moins littéraires. L'évêque de Grenoble, Le Camus, peut-être par zèle épiscopal, peut-être aussi pour se débarrasser d'un subordonné gênant, très intelligent, très entouré d'amis et de protecteurs puissants, et dont les petits vers satiriques compromettaient son autorité, le dénonça à la Cour et le fit accuser de libertinage par l'intendant d'Herbigny. Ce fut un procès sensationnel que M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, a raconté longuement en reproduisant les pièces principales. Dans sa lettre accusatrice l'évêque déclare « que sa patience s'est trouvée à bout... quand une personne de

qualité lui a porté une chanson impie de la dernière impiété contre la divinité et l'immortalité de l'âme qu'elle lui dit être de cet abbé. »

Chorier, dans ses *Adversaria*, soutient énergiquement qu'Alphonse de Simiane n'est pas l'auteur de cette chanson. Guy Allard, qui lui consacre un nouvel éloge plus pompeux que le premier dans sa Bibliothèque du Dauphiné, l'en croit également incapable.

Néanmoins, malgré d'énergiques défenseurs, malgré les appuis qu'il avait à la Cour, l'abbé fut condamné, enfermé à Paris dans un séminaire et y mourut en mai 1681. En revanche, de hautes influences obtinrent, après sa mort, le rappel de l'intendant d'Herbigny dont la disgrâce et le départ de Grenoble furent « salués, dit M. Prudhomme, par un concert d'injures en prose et en vers. » (Voir dans l'article de M. Prudhomme (1) le « Poème héroïque contre d'Herbigny », d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Grenoble).

On ne connaît d'Alphonse de Simiane que 3 ou 4 pièces : celle que nous reproduisons ici ; un sonnet sur la calomnie, publié par M. Prudhomme dans la même étude ; une pièce à Chorier que nous donnons dans la première partie ; une poésie insérée dans le recueil de M. de Terrebasse, n° LXX ; un madrigal dans les *Amitiés, Amours et Amourettes de Le Pays*. Il y en a certainement une ou deux dans le *Mercure galant* mais nous n'avons pu faire à cet égard que des suppositions.

A M^r Le Pays.

Sonnet.

Ton dessein me paroist aussi juste que beau ;
 Ce prince dont l'esprit égale le courage,
 Exige de ta plume une espèce d'hommage,
 Et tu dois te piquer de quelque effort nouveau.

(1) *Petite Revue Dauphinoise*, BARATIER, II, p. 20 (1887).

Offre luy quelques traits de ton docte pinceau ;
 Et des bords de la Seine, où ton premier ourage
 Sur tant d'autres Escrits emporta l'auantage,
 Va te rendre fameux au riuage du Pau.

Quelle gloire pour toy, si ta prose ou ta Rime
 Peut plaire à Son Altesse, et gagner son estime !
 C'est pour ta Muse un sort bien illustre et bien doux.

Des pièces d'un beau tour cette estime décide ;
 Et si le prince daigne écouter Zelotyde,
 Que ta Jalouse, Amy, va faire de Jaloux !

L'abbé de S. FIRMIN (1).

Pièce liminaire à la « Zélotyde »,
 Histoire galante, de Le Pays.

L'Amour à l'Auteur

des Amours, Amitiés, Amourettes.

Du prix de ce galand ouvrage
 Où ma gloire s'estale avec tant d'ornement
 Je rends moy-mesme ce fameux temoignage
 Pour donner à la tienne un digne fondement.
 De son charme secret on ne se peut défendre
 Rien de plus délicat, de plus doux, de plus tendre
 Ne fit jamais connoistre un amoureux autheur ;
 Les Graces, les Amours s'occupent à le lire
 Enfin toute ma cour, tout mon charmant empire
 Te veux scavoir par cœur.

Amitiés, Amours et Amourettes, par
 M. Le Pays... *A Grenoble...*, 1664,
 in-12, pièce liminaire. (Reproduit
 par Ad. Rochas).

(1) Alphonse SIMIANE DE LA COSTE.

LORME (THOMAS DE)

(1639-1721).

Nous reproduisons, avec quelques modifications, les notices de Rochas et de Terrebase. En consultant les archives de l'Hôpital, les œuvres de l'auteur, les *Adversaria* de Chorier, les généalogies de Guy Allard, nous avons pu néanmoins préciser quelques points, et nous avons supprimé les détails dont nous n'avons pu vérifier l'authenticité.

Thomas de Lorme, fils de Jean de Lorme et de Catherine Bruyère, naquit à la Côte-Saint-André où il fut baptisé le 9 août 1639. Son père, qui était apothicaire, mourut peu de temps après sa naissance (1). L'orphelin fit ses études, tout au moins sa rhétorique, à Vienne, au collège des Jésuites, où professait alors le P. Menestrier, et déjà il versifiait assez agréablement pour recevoir les encouragements de Boissat, l'oracle du temps (2). Il avait été recommandé par Blanc de Blanville au duc de Lesdiguières. Il servit quelque temps en Flandre, prit ses grades de bachelier et de licencié en droit à l'Université de Valence. Il figure déjà en 1659 dans la liste des avocats de Grenoble (3), mais fut admis définitivement le 24 avril 1662. Il devint juge seigneurial du marquisat d'Ornacieux, et mourut sous-doyen des avocats. Il n'eut point d'enfant, du moins de ses deux premiers mariages; car il se maria trois fois : d'abord à une demoiselle Bacard, fille de Louis Bacard, avocat; ensuite à Marguerite Remy, fille de l'avocat Nicolas Remy; enfin à Marie de Menze. Le deuxième mariage, le seul dont il soit question dans Terrebase, dura à peine un an; la jeune femme, épousée le 14 septembre 1686, mourut (peut-être en couches, car le document fait mention d'une nourrice) le 1^{er} août 1687.

(1) La mère de de Lorme s'étant remariée, une de ses filles — belle-sœur de notre poète par conséquent — épousa Henri Baratier, ancêtre de notre imprimeur (d'après M. Maignien, v. note p. 569).

(2) « Boëssatius lima sua, qua subtilior non erat perpoliebat. » (Chorier, *De Petri Boessatii Vita*, 1680).

(3) « Ludovicus Videllus... Thomas Vlmeus in advocatorum... hi quoque cooptati. » (Chorier, *Adversaria*, 1659).

La plupart des poésies de de Lorme ont été composées pour les salons, surtout celui des Blanc de Blanville, famille de la Côte-Saint-André, avec lequel il se lia de bonne heure d'une solide amitié. Il eut beaucoup de rivaux, peut-être autant en galanterie qu'en littérature, et les querelles qui en résultèrent ne furent pas toujours bénignes. Richelet, qui avait eu maille à partir avec lui, devient, à la suite d'une vengeance, son ennemi irréciliable et ne manque aucune occasion (Dans la *Connoissance des genres françois*, chap. 18; dans son dictionnaire aux mots *Allobroge* (1), *Adversaire*, *Normand*; dans *Les plus belles lettres françoises*, édit. d'Amsterdam, 1721, t. 1, p. 525) de dire du mal des Dauphinois en général et de de Lorme en particulier. Le Pays ne semble pas l'aimer davantage. Guy Allard le déteste (2). En revanche il était soutenu par les Blanc de Blanville dont il corrigeait, dit M. de Terrebonne, les petites compositions littéraires, et il avait pour amis fidèles un *Monsieur de Beaulieu* (3) et un *Monsieur Du Mezin* (4).

Thomas de Lorme avait une propriété à Saint-Hilaire; il était juge ordinaire du marquisat d'Ornacieux. Anobli de droit, comme avocat consistorial, il avait pour armoiries : *d'azur à trois trèfles d'or* (5).

La Préface en prose de la « Muse nouvelle » contient une pièce de vers qui donne quelques détails sur la vie de l'auteur :

AU LECTEUR

Si tu n'appreues pas cette nouvelle muse,
 Et si mes vers sont mal polis,
 Tu n'en dois pas estre surpris,
 Et ma faute est digne d'excuse :
 Pense que depuis le berceau,
 Que l'on mit mon père au Tombeau,
 J'ay resté sans appuy triste & chargé d'affaire.
 Je n'ay pas eu le temps de songer au plaisir,
 Et ie ne scay comment j'ay trouvé le loisir
 De voir de la rime ou d'è faire.

(1) Les critiques de Richelet contre les Allobroges sont plus ou moins mordantes suivant les éditions.

(2) Voir chap. 1x,

(3) Ce de Beaulieu ne serait-il pas Claude Duclou, sr de Beaulieu, qui teste le 2 mai 1711? (fonds Pilot, conseillers, 392).

(4) Il existe à la Bibliothèque de Grenoble une lettre de M. de Beaulieu à M. du Mezin qui avertit celui-ci du libelle diffamatoire de Richelet contre De Lorme. Elle est datée de Grenoble, 12 mai 1683.

(5) Voir encore, dans Terrebonne, Poésies dauphinoises, son amourette avec la fille du libraire, Aimée Coral.

Il aurait composé ces pièces « pendant le collège », de quinze à dix-neuf ans.

Il y a dans la poésie de de Lorme un peu de ces jeux de mots et pointes d'esprit à la mode du temps; cependant les vers sont en général faciles et bien tournés; la pensée y est claire et sort parfois de la banalité courante; on ne les lit pas sans quelque plaisir.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Ouvrages de l'auteur.*

1° La Muse nouvelle ou les Agréables divertissemens du Parnasse (Dédiée au Comte de Sault). A Lyon, chez Benoist Coral, ... M. DC. LXV, in-12, 12 ff. lim. 269 et 16 p. portr. frontisp. gravé.

2° Quelques vers dans le *Recueil mêlé* (ms, *Bibl. de Grenoble*, in-4, U, 948), par ex. *l'Enigme du Baiser*.

3° « Traduction de l'Eloge de saint Thomas, docteur angélique de l'ordre des FF. prescheurs » (Vers latins par le P. Labbe, mis en vers français par de Lorme, ms. V. *Anthol.*).

4° Rondeaux, madrigaux et pièces diverses dans le recueil des Blanville publié par de Terrebasse, notamment « Sur un commandement de n'avoir que de l'amitié » (publié aussi par M. Latreille). (V. *Chap.* 6°).

5° Une dizaine de petites pièces liminaires en faveur de quelques auteurs amis : à Alluys (une pièce, V. I. 5°); à J.-G. Basset (une pièce, en tête des *Notables Arrests*); au prieur Puch (quatre pièces, l'une en tête de la *Lucrece mourante*, V. I. 7°; une autre sur son *Christ mourant*; la 3° et la 4° dans le *Panegyrique de la Sainte Vierge* (v. *Anthol.*). (M. Maignien nous en a montré une en tête d'une édition de Moreri et nous a dit en avoir trouvé dans deux autres ouvrages).

6° Epithalame sur le mariage de Louis Rostaing de Clermont (signalée par Guy Allard, ms. *Bibl. de Grenoble*. R. 5877, f° 73 v°). (Nous ne connaissons pas cette pièce).

7° L'accommodement de la Saône et de l'Isère au mariage de Monseigneur le président de Sayve (*Bibl. Chaper*; d'après Maignien, *Impr. à Grenoble*).

II. *Etudes sur l'auteur et Sources.* — ROCHAS, DE TERREBASSE (déjà cités). — D'ARTIGNY. — MICHAUD, biogr. univ. art. de LORME. — Arch. hospit. de Grenoble, H. 256. — GUY ALLARD, Généal. des de Menze, et ouv. div. — LATREILLE, thèse sur Boissat (v. Boissat, chap. 3°). — PILOT, fonds des Avocats, et notes diverses (1).

(1) Depuis la rédaction de cette notice la *Petite Revue des Bibliophiles dauphinois* a publié, sur Thomas de Lorme, une étude fort complète, par M. Maignien, où la plupart des documents signalés par nous sont non seulement cités, mais reproduits, au moins partiellement.

Panégyrique de l'hiver.

A M^r de Champier ⁽¹⁾

Ode.

L'Hiver est blâmé des humains :
 Nos plus célèbres écrivains
 Ne parlent de lui qu'en satire
 Et, sans consulter la raison,
 Chacun fait gloire de médire
 De cette divine saison.

Mais je veux en faire un tableau
 Et si naturel et si beau
 Que tout le monde s'en étonne.
 Et je prétends faire avouer
 Ou bien que Phébus l'abandonne
 On ne la saurait trop louer.

Illustre Champier dont le cœur
 Ne manque jamais de vigueur
 Recevez ce petit ouvrage
 Et savant appui des Neuf-Sœurs,
 Protégez-le contre la rage
 Des médisants et des censeurs.

Un jour peut-être que mes vers
 Se feront voir à l'Univers
 Avec plus de pompe et de gloire ;
 C'est alors que dans mes Portraits
 Je veux faire briller l'histoire
 De vos incomparables faits.

Le ciel qui brûlait de courroux
 Maintenant est devenu doux.

(1) On peut comparer à cette pièce, une autre du même recueil, fort agréablement tournée : « Le combat des pelotes, ou le Passe-temps d'hiver ».

Il ne parle plus de tonnerre
Et Dieu, propice à nos souhaits,
Fait descendre la neige en terre
Pour nous avertir de sa paix.

Quand je contemple la blancheur
De cette liqueur sans liqueur
Qui surprend notre connaissance,
Mon esprit de joie interdit
Croit revoir l'état d'innocence
Que le premier homme perdit.

La glace qui couvre les eaux
Empêche les plus grands bateaux
De troubler l'humide demeure,
Et voulant servir aux poissons,
Son ferme cristal les assure
Contre l'emploi des hameçons.

Vénus, laissant son favori,
Caresse Vulcain son mari
Et ne cherche plus d'autre flamme,
Mais Mars, qui la suit pas à pas,
Pour faire la cour à sa Dame
Quitte la guerre et les combats.

La fourmi qui pendant l'été
Maint grain en son cœur a porté
Y borne sa course légère.
Là, fermant la porte à tous maux,
Cette petite ménagère
Jouit du fruit de ses travaux.

Les enfans, sur deux ais placés,
Du plus haut des penchans glacés,
Coulent d'un mouvement rapide
Et le froid qui gèle leurs doigts
N'éteint pas le désir avide
Qu'ils ont d'y venir mille fois.

L'un en ce métier apprentif
Et que le danger rend craintif
Va chancelant dans la carrière
Et désireux de la finir
Il se jette sur le derrière
Et tâche de se retenir.

Cependant un autre coureur,
Poussé de haine et de fureur
Et qu'aucune crainte n'étonne,
Fond sur ce pauvre Phaéton
Et d'un coup de pied qu'il lui donne
Le fait tomber sur le menton.

Les autres un peu plus prudents,
Pour obvier aux accidents,
Se joignent presque tous ensemble.
Toutefois j'ai lieu d'espérer
Que si le désir les assemble
C'est pour les bientôt séparer.

De fait celui qui les conduit
A ce point est déjà réduit
Qu'il ne sait plus quel vent le porte.
Il trébuche et tombe à l'instant
Et sa suite, de même sorte,
Est contrainte d'en faire autant.

Mais bon Dieu ! qu'est-ce tout ceci ?
Je vois que les hommes aussi
Se mêlent de ce badinage ;
Même les femmes à ce jour
Se défont des soins du ménage
Pour se ramasser à leur tour.

Caliste avec son jeune époux,
Qui la tient dessus ses genoux,
Est la première qui débute.
Mais c'est pour jouer un beau trait,
Puisque faisant la culebute
Elle découvre son secret.

Tout le monde se divertit ;
Le plus mélancolique rit
De ses intrigues admirables
Et les délices du printemps
Ne me semblent pas comparables
A ce grotesque passe-temps.

L'hiver, pour nous agréer mieux,
Joint l'utile au délicieux :
D'une manière délicate
Il purge et rend notre corps sain
Et jamais le docte Hippocrate
N'égalait ce grand médecin.

Son pouvoir funeste aux serpens
Affaiblit ces poisons rampans
Qui ne visent qu'à nous détruire
Et son excessive froideur
Les empêche de pouvoir nuire
Au pied du pauvre voyageur.

Ses paisibles et longues nuits
Terminent les cruels ennuis
Qui nous poursuivent à la file ;
Et certes c'est hors de propos
Qu'on l'accuse d'être stérile,
Puisqu'il nous produit le repos.

Froide et salubre saison
Qui nous fait garder la maison,
Mais qui nous conserve la vie,
Hiver enfin que je chéris,
Puisses-tu, selon mon désir,
Vivre à jamais dans mes écrits.

**Traduction de l'Eloge de saint Thomas,
Docteur angelique de l'ordre des FF. Preseheurs.**

Par Thomas De Lorme, aduocat en Parlement.

Il estoit en effet ange et vray Seraphique
 Auant qu'Il eût le nom de *Docteur Angelique*.

 En lisant ses Escrits qui ne confessera
 Que du ciel icy-bas la Science il tira,
 Ou que dès cette sombre et douteuse carriere
 Il sceut ce qu'on ne voit qu'au seiour de lumiere ?
 Les Secrets du Tres haut à Paul furent ouverts,
 Mais nôtre Saint Docteur nous les a decouverts :
 Et certes il est vray que de tout grand mystere
 La Somme de *Thomas* est vn parfait sommaire
 Qui sans confusion en peu de mots fait voir
 Tout ce qu'on peut au monde enseigner ou scavoïr.

 ... Quand du vice en quelque endroit il traite
 Il en graue l'horreur, la honte et la défaite ;
 Des vertus au contraire, avec un noble tour,
 Il décrit la beauté, le triomphe et l'amour.
 Et du verbe exprimant le mystere supreme,
 Il semble estre (à l'oüyr) la voix du verbe mesme.

Ms autogr. Bibl. de Grenoble. M. 3798.

A l'avthevr ⁽¹⁾ : Madrigal.

Avthevr docte autant que pieux,
 Amy parfait, Amant celeste ;
 Peut-on voir plus d'esprit ? peut-on l'appliquer mieux ?
 Est-il rien de plus fort ? est-il rien de plus leste ?

(1) Le s^r Puch.

Tes vers ont en effet des charmes plus qu'humains,
 Leur matiere et leur forme excède nos louanges ;
 Et celebrant si bien la Princesse des Anges,
 Tu dois estre icy-bas couronné de leurs mains.

T. L.

Av mesme : quatrain.

Lorsque de la Reyne des Cieux
 Tu descriis si bien les Merueilles,
 Tous, jusques mesme aux envieux,
 Admirèrent celles de tes veilles.

Autre.

En loüant les vertus d'une vierge féconde,
 Ton génie est si pur, et si fecond aussi,
 Que s'il est de MARIE Eloge digne au monde
 L'estime que c'est celui-cy.

T. DE LORME.

Le Panegyrique de la Sainte Vierge
 par le sieur Puch. *A Grenoble,*
chez André Galle, M. DC. LXVI,
 pièce liminaire, fol. vii.

NANTES (MARC DE)

(1652-1724).

Marc de Nantes, né à Vienne le 31 janvier 1652, mourut dans la même ville le 10 juin 1724. Il était avocat au Parlement de Grenoble, conseiller du roi et son procureur en la juridiction des droits d'entrée et de sortie de la ville de Vienne. Les détails sur sa vie ont échappé aux biographes. D'Artigny en fait le plus grand

éloge et se proposait de publier un recueil de ses poésies demeurées manuscrites. Ce projet ne fut pas mis à exécution et il ne reste de Marc de Nantes que plusieurs dédicaces en vers, le petit poème intitulé Polichon, dans « Nouveaux choix de poésies, Amsterdam, 1715 » et la traduction en vers français des « Eloges françois et latins de Vienne souterraine ».

Il portait d'azur à une licorne saillante d'argent; il était parent d'un Claude de Nantes cité par Guy Allard et Chorier.

Sonnet à M. Despreaux
Sur sa Satire contre l'Equivoque.

Il est vrai, tu l'as dit, le Démon qui t'inspire,
A ta bile caustique ajoutant ses noirceurs,
T'a dicté cette indigne & dernière Satire,
L'opprobre de son Père, & l'horreur de ses Sœurs.

Peut-on sans sommeiller achever de la lire,
Et t'y voir, aux dépens des trop benins Lecteurs,
Promener d'âge en âge, & d'Empire en Empire
L'Equivoque semant ses maux & ses erreurs ?

On nous dit toutefois que sur les rives sombres
Arnaud se fait plaisir d'en régaler les Ombres,
Et que Chapelain même en vante la beauté.

Mais, éloges suspects! Arnaud la trouve belle
Par les traits qu'elle lance à la Société;
Et Chapelain, par l'air qu'elle a de la Pucelle.

PAR M. DE NANTES,

Avocat de Vienne en Dauphiné.

*
**

Cette pièce a été insérée, avec un autre sonnet du même auteur, dans le Recueil des Pièces fugitives, publié par l'abbé Archimbaud, en 1717, puis dans une édition des œuvres de Boileau, Amsterdam, 1735; enfin par d'Artigny (*Nouv. Mém.*, t. VII,

p. 369) qui consacre tout un chapitre à l'histoire des pièces composées par de Nantes, ou contre lui, au sujet de la satire de Boileau. — Voici, d'après d'Artigny, deux poésies assez spirituelles ; nous abrégeons la première.

Critique de la Satyre de l'Equivoque.

A M. du Savel, Grand-Prieur de Saint-André-le-Bas
à Vienne en Dauphiné ⁽¹⁾

Monsieur le Grand-Prieur, l'œuvre n'est pas chrétienne :
 Vous insultez aux malheureux !
 Eh ! le moyen que je soutienne
 Tant d'assauts & si dangereux ?
 Encor tout étourdi des coups qu'un Anonyme
 Dans un grand Sonnet m'a portés,
 Je me relève à peine, & vous me combattez
 Sans pitié par ma propre rime !
 Sur quoi donc frondez-vous ?
 De mon Sonnet trop fort l'expression vous choque,
Indigne, opprobre, horreur : eh bien je les révoque,
 Tous ces termes si durs ; & pour filer plus doux,
 C'est votre muse que j'invoque.
 Disons donc avec elle : O béni soit le jour
 Que parut cette noble & dernière satire,
 La gloire de son père & de ses sœurs l'amour !

L'auteur quitte le ton badin, et critique, vers par vers, la satire de Boileau.

Voici un court passage :

Que deviendront ces *chez* que Vaugelas censure ?
 Chez toi, chez soi, chez eux, chez Satan, chez les grands,
 Douze fois pour le moins reviennent sur les rangs
 Faire assez mauvaise figure.

(1) La pièce de du Savel, à laquelle répond de Nantes, est insérée également dans d'Artigny.

Et ces *par toi, par lui, par eux*, bien plus fréquens !
 Non moins souvent encor dans un style uniforme
 Un gérondif appelle un verbe qui le suit :
 Qu'est-ce que ce refrain produit ?
 C'est un lecteur qu'on berce ! il faut bien qu'il s'endorme !

.....
 Que diroit-il lui-même, en son humeur critique,
 Si, facile à franchir les prudentes leçons
 Qu'il donne dans sa Poétique,
 J'allois m'exprimer par ces sons ?...

Un auteur tel que lui doit, en tout circonspect,
 Pour ses propres leçons conserver du respect ;
 Et quand on monte en maître au rang le plus sublime,
 Tout faux-pas devient chute, & toute faute est crime.
 Veut-on de l'art des vers atteindre la hauteur ?

Soit charité, soit jalousie,
 Chacun, de votre Poésie
 Inexorable observateur,
 A votre moindre branle crie,

Vous tombez ! Sans respect du comique Héros,
 Lui-même il a crié, ce fameux Despreaux,
 « Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe
 Je ne reconnais plus l'Auteur du Misanthrope. »
 Et moi, dans cet ouvrage où regne le chagrin,
 Plus encore que le génie,
 Je ne retrouve plus l'artisan du Lutrin.

*
 * *

Désespéré de pouvoir jamais satisfaire ni les adversaires ni les amis de Boileau, De Nantes fit malicieusement la dernière pièce que voici :

J'abjure mon double Sonnet,
 Tant celui qui crie : ô merveille !
 Que l'autre où le Lecteur sommeille,
 Et je conviens que j'ai mal fait.
 Le plus sûr seroit de se taire :
 Le moyen de ne pas mal faire

Et de contenter tant de gens
 Par ma critique ou mon encens ?
 Quand du Poète satyrique
 J'ai fait un saint de Paradis,
 Je m'y suis sans doute mal pris,
 Je n'avais pas vu l'œuvre inique
 Où des gens par nous respectés
 Sont cruellement maltraités.
 Ces gens du Ciel gardent la porte ;
 Loin d'y placer en dépit d'eux
 L'auteur de cet ouvrage affreux,
 J'aurois dit, le Diable l'emporte.
 Abbé, disons-le donc tous deux ;
 Et je crois que la Compagnie,
 Sans faire de cérémonie,
 Ni demander d'autre examen,
 Répondra de bon cœur, Amen.

ALEYRAC (MARGUERITE D') (1)

(1650-1721).

Vous voulez donc savoir auquel de vos écrits (2)
 Le public donnerait plus volontiers le prix !
 Ce problème épineux me trouble, m'embarrasse,
 Et pour le décider j'invoque le Parnasse !...
 Dans le sacré vallon Pégase m'a porté,
 Voici le jugement qu'Apollon m'a dicté.
 Le *songe* est plein de tour, plein de délicatesse,
 J'admire de l'*adieu* le goût, la politesse.
Colomiers dans les cœurs fait naistre de l'amour,
 La *balcade* paraît plus belle que le jour,

(1) M^{lle} de la Tour du Pin de la Charce d'Aleyrac. V. la notice au chap. V.

(2) Nous ne savons pas à qui cette pièce est adressée. Les pièces auxquelles l'auteur fait allusion : *Le Songe*, *l'Adieu*, *Colomiers*, etc., ont-elles été publiées ? Nous avons pensé à M^{me} ou à M^{lle} Deshoulières, amies de l'auteur.

L'éloge de Sapho m'éblouit et m'enchante,
 Mais de l'heureux Damon le seul destin me tente.
 Chez vous les perroquets parlent comme les dieux,
 Chez vous des froides eaux l'on voit sortir des feux,
 Vous chantez les héros aussi bien que Virgile,
 Beaucoup mieux que Moschus vous faites une idylle !
 Le sonnet pour bouti, même sans son envoi,
 Est du beau naturel le modèle et la loi.
 Si jamais votre goust roule sur la satire,
 Mes vers vous fourniront ample sujet de rire,
 Vous atteignez Horace, Ovide, Martial,
 Quand vous voudrez blâmer, vous serez Juvénal.

Inédit. — *Mazarine*, 2204. Recueil de
 pièces critiques... provenant de la
 Bibl. de Feuret de Fontette de Dijon,
 p. 105.

LERIGET DE LA FAYE

(1685-1731).

Le *Mercur de France* de juillet 1731 (c'est là qu'Adolphe Rochas a puisé tous les éléments de la notice qu'il a consacrée à notre auteur) relate ainsi la mort de l'académicien : « Les beaux-arts viennent de faire une grande perte en la personne de Jean-François Leriget de la Faye, chevalier, seigneur de Condé, & secrétaire du Cabinet du Roy, l'un des Quarante de l'Académie françoise, mort à Paris le 11 juillet, après six jours de maladie, dans la 57^e année de son âge, extrêmement regretté... Il avait été Mousquetaire, Lieutenant dans le Régiment du Roy, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Lassé, Gentilhomme ordinaire chez le Roy. S. M. l'avait nommé son Envoyé Extraordinaire auprès de la République de Gênes ; il avoit été aussi Secrétaire des Commandemens de S. A. S. M. le duc de Bourbon... En 1713 il étoit au Congrès d'Utrecht. » L'article, long et intéressant, donne une foule de détails sur les négociations dont il fut chargé,

sur son caractère (1), sur son goût pour la poésie. — En ce qui concerne le poète, voici d'autre part un passage de la réponse de Lamotte, alors président de l'Académie, au discours de réception de Leriget (2).

« Nous retrouvons en vous des talents qui ne vous ont servi comme à votre prédécesseur que de délasséments dans des fonctions importantes. Mais sur ces poésies mêmes, qui vous sont échappées dans vos moments de loisir, il y a un témoignage bien flatteur à vous rendre : vous n'y avez admis qu'un badinage élégant et des grâces mesurées. Ce tour enjoué de vers que notre siècle se plaît à nommer du nom de son inventeur, ce sentiment si vif et si délicat du ridicule, ces expressions naïves et fortes, si prêtes à le peindre d'un trait durable, toutes ces avances pour la satire, trop bien accueillie de nos jours, ne vous ont jamais tenté. Vous avez fui cette gloire injuste dont la malignité des hommes est si prodigue pour ceux qui la flattent. Vous n'avez fait que vous jouer des mêmes armes dont tant d'autres n'ont cherché qu'à blesser, et vous avez sacrifié aux droits de la société tous ces traits qui ne font honneur à l'esprit qu'aux dépens du cœur. Le vrai mérite des hommes est souvent le plus inconnu : il consiste

(1) Lafaye passait pour être de compagnie agréable. Il fréquentait les salons littéraires, était un habitué des cafés Procope et Gradot (Sainte-Beuve, *Lundis*, xiii, p. 144).

Voir dans la 1^{re} partie, p. 254, le rôle qui fut prêté à Leriget de la Faye dans l'affaire de la Banque Law. Mathieu Marais l'appelle « le grand agio-teur » (*Journal de Marais*, I, 261). Il compare la place Vendôme à un campement. « Les railleurs disent que la droite est commandée par le maréchal d'Estrées, la gauche par le marquis de Mézières, gouverneur d'Amiens, le duc d'Antin au corps de réserve, le duc de la Force, commis des vivres, et l'abbé Tensin, aumônier de l'armée; *Lafaye, le bourreau*; madame Chaumont, vivandière... Ces Messieurs ont beaucoup gagné aux actions. » (*Ibid.*, I, 28). Il y revient encore au moment de l'élection de Lafaye à l'Académie : « On propose pour l'Académie M. de Verneuil, neveu de l'abbé Renaudet, ou M. de La Faye. J'aimerois mieux le gazetier que le *Mississipien*. » (*Ibid.*, IV, 93). Plus loin il se demande « si l'historien de l'Académie mettra un jour dans la liste des OEuvres du Nouvel académicien les Lettres qu'il fit pour prouver que le *Système* était le salut de la France », et il déclare qu'il aurait mieux aimé « le mettre dans l'Académie des Sciences au nombre des algébristes ou calculateurs. » (*Ibid.*, IV, 166).

(2) Il y fut reçu le 16 mars 1730 en remplacement de M. de Valincour.

« M. de la Faye doit être reçu jeudi à l'Académie. M. de la Motte le recevra et Dieu sait les belles phrases modernes et fondamentales du parti contre les anciens Je crois qu'Homère et Virgile casseront les fenêtres pour s'enfuir. Il court une pièce en vers intitulée *Le Chimiste* contre l'opinion de la Motte sur la poésie. Le Chimiste vouloit décider contre les odeurs et il ne fut loué que par les punaïses. »

en bien des occasions plutôt dans les choses qu'ils se défendent que dans celles qu'ils se permettent. »

Le successeur de Lafaye à l'Académie fut Crébillon qui prononça le 27 septembre un remerciement en vers, dans lequel il fait l'éloge de son prédécesseur :

Le goût du vray, du beau, Censeur ingénieux,
Qui sans humilier montrait à faire mieux
Le Sel athénien, l'Urbanité romaine
Tour à tour Lelius, Malherbe ou La Fontaine.

D'ailleurs une foule de discours, de relations, de poésies furent composés quelque temps après sa mort. Notre première partie contient quelques-unes de ces pièces de vers.

Nous donnons trois pièces de La Faye ; la première, sous un tour badin, est une apologie très sérieuse de la poésie ; c'est la plus longue et la plus jolie des trois, dit-on ; c'est celle qui suit ; la deuxième figure au chapitre V : Poètes de l'histoire ; la troisième, inédite, assaisonnée de vrai sel gaulois, est un des morceaux les plus piquants de notre ix^e chapitre.

Les poésies de Lafaye, croyons-nous, n'ont point été réunies en un recueil. Outre les trois poésies que nous reproduisons ou publions, on en trouve un assez grand nombre dans les recueils contemporains de l'auteur ou postérieurs. Nous citerons :

4. Un madrigal dans la *Nouvelle Anthologie française*, Paris, Delalain, 1769, I, 53... Et : *Elite des poésies fugitives*. A Londres, 1770, III, 1.

Phébus, dont l'art m'a coûté tant de nuits...

5. Un autre madrigal, même volume, p. 138.

Projet flatteur de séduire une belle...

6. Deux épigrammes, même volume, p. 268 et 393.

1. Un maître yvrogne dans la rue...

2. Oui, Vadius, on connoit votre esprit...

7. La vraie liberté. *Cache ta vie*. (*Anthologie française*, 1816, t. II, p. 324) (*Edit. des poés. fug.*, v, 198).

Cache ta vie : au lieu de voler rampe,
A dit un Grec. Je tiens qu'il eut raison :
Du cœur humain il connoissoit la trempe.
Bonheur d'autrui n'est pour lui que poison.
L'homme est injuste, envieux sans relâche,
Il souffre à voir son semblable estimé,
Mérite un nom, mais pour être heureux tâche
Avant ta mort de n'être pas nommé.

8. Epigramme sur Gaspard Abeille (1648-1718) (*Acanthologie de Fayolle*, 1817, p. 1).

AU POÈTE ABEILLE

Abeille arrivant à Paris
 D'abord pour vivre vous chantâtes
 Quelques messes à juste prix ;
 Puis au théâtre vous laissâtes
 Les sifflets par vous renchérés ;
 Quelque temps après fatiguâtes
 De Mars l'un des grands favoris,
 Chez qui pourtant vous engraisâtes.
 Enfin digne aspirant entrâtes
 Chez les quarante beaux-esprits,
 Et sur eux-mêmes l'emportâtes
 A forger d'ennuyeux écrits.

9. L'ivrogne malade. (Claude Sauvage. *Les Guêpes gauloises*. Paris, Hachette, 1859, p. 228).

Tombe malade un ivrogne pommé...

Sainte-Beuve (*Lundis*, x, p. 395) indique une Ode de Lafaye dont une « jolie » strophe a été insérée dans les Poésies de La Fare, sous le titre de *Madrigal*.

Présents de la seule nature,
 Enfancement de mon loisir,
 Vers aisés par qui je m'assure
 Moins de gloire que de plaisir,
 Coulez, enfants de ma Paresse :
 Mais, si d'abord on vous caresse,
 Refusez-vous à ce bonheur ;
 Dites qu'échappés de ma veine
 Par hasard, sans force et sans peine
 Vous méritez peu cet honneur.

Ode en faveur des vers

Par M. de La Fayette⁽¹⁾

« Mauvais goût né de l'habitude,
 Faux enchantement du Lecteur ;
 Rime, mesure, vaine étude,
 Le Peuple Goth fut ton auteur.

(1) Lamotte est raillé dans le *Journal de Marais* (iv, p. 92-93) de vouloir persuader que la prose l'emporte sur la poésie pour exprimer les grands sentiments. (V. la note précédente.) Lamotte, en effet, alla jusqu'à mettre en prose non seulement ses propres odes, mais celle de Lafaye sur la poésie, afin de prouver la supériorité de la prose. Ces essais bizarres se trouvent insérés

Non tu n'es point la Poësie ;
 D'un plus beau feu l'ame saisie,
 En Prose s'énonce bien mieux :
 Les vers, dans des siècles barbares,
 Ont eu de nos Ayeux ignares
 Le nom de langage des Dieux. »

Tel est l'audacieux blasphême
 Qu'on profère contre Apollon.
 Hé qui? C'est La Motte lui-même,
 Déserteur du Sacré Vallon ;
 Mais cette erreur qu'il nous propose,
 En vain de sa subtile Prose
 Emprunte un éclat spécieux ;
 Suivant la rime & la cadence,
 Sur le Parnasse il a d'avance
 Expié son tort à nos yeux.

Censeur de notre Tragédie,
 Il ose, en ses réflexions,
 Croire qu'une Prose hardie
 Peut nous peindre les passions ;
 Que c'est violer la nature,
 Que d'asservir à la mesure
 Et de rimer un sentiment,
 Oubliant que c'est par ce charme
 Qu'Inès communique l'allarme
 Qu'elle éprouve pour son amant.

Quoi ! De l'ode dont Polymnie
 A ses amans nota les airs,
 Il veut abjurer l'harmonie
 Qu'elle doit au charme des Vers !

dans les Oeuvres de La Motte et dans divers recueils du temps, entre autres dans « l'Elève de Terpsichore, ou le Nourrisson de la Satyre » (rédigé par Boissy), à Amsterdam, chez Balthasar Tromp au Kalverstraat, 1718, p. 63 : « Odes de La Motte mises en prose et rédigées par chapitres pour les mieux faire goûter du public ». — Sur cette ode de Lafaye v. encore Sainte-Beuve, *Lundis*, xiii, 165.

Pindare, Anacréon, Horace,
Ont donc abusé le Parnasse
Par leurs immortelles chansons !
J'entends Malherbe qui soupire
De voir qu'on ose de sa lyre
Dédaigner les aimables sons.

La sagesse des premiers âges,
En vers voulut dicter ses lois :
Digne prix des plus grands courages,
Les Vers chantèrent les exploits.
Qu'on lise au Temple de Mémoire
Les noms consacrés à la Gloire ;
Calliope les a tracés :
Tous ceux que son burin aimable
N'a pas gravés d'un trait durable,
Sont peu lus, ou sont effacés.

Art des Vers, par quelle magie
Au gré de tes sons enchanteurs,
L'emportes-tu sur l'énergie
Dont se vantent les Orateurs ?
Dans Rome, bravant la nature,
Octave insensible & parjure,
La remplit de sang & d'horreur,
Et qui ne sait qu'à l'harmonie
Du divin Chantre d'Ausonie
Il ne put refuser des pleurs ?

Marcellus, dont les destinées
Privèrent trop tôt l'Univers,
Moins de larmes furent données
A ton trépas qu'à ses beaux vers.
O Poésie ! à ta puissance
Que peut opposer l'éloquence ?
Quel miracle a-t-elle à citer ?
Seroit-ce un fougueux Démosthène
Suivi d'un Peuple qu'il entraîne,
Flots toujours prêts à s'agiter ?

Ami né de la symétrie,
 L'homme en recherche l'agrément ;
 Des merveilles de l'industrie,
 Seule elle fait l'enchantement.
 A notre oreille la Musique
 Offre un mouvement symétrique
 Des tons dont l'ordre fait les lois.
 L'impression plus délicate
 De cet ordre en beaux vers nous flatte,
 Et sur l'esprit même a ses droits.

Mais cet art frivole & pénible
 Est, dit-on, mécanique en soi :
 De plus d'un obstacle invincible
 Souvent l'esprit subit la loi.
 La cadence ou le sens vous gêne ;
 Quelquefois la recherche est vaine
 D'un mot qui les serve tous deux :
 La rime à cet autre s'oppose ;
 D'un autre qui plairoit en Prose
 Le choix ne seroit pas heureux.

O combien le sage est louable,
 Qui s'abaissant à ce détail,
 Pour rendre la sagesse aimable,
 N'en dédaigne pas le travail !
 Des attrait d'Hélicon parée,
 Il peut nous ramener Astrée ;
 L'homme va goûter l'équité ;
 Ainsi, de la main de sa mère
 L'enfant boit la liqueur amère,
 Par quelque douceur invité.

De la contrainte rigoureuse
 Où l'esprit semble resserré,
 Il acquiert cette force heureuse
 Qui l'élève au plus haut degré.
 Telle dans les canaux pressée
 Avec plus de force élancée,

L'onde s'élève dans les airs ;
 Et la regle qui semble austère
 N'est qu'un art plus certain de plaire,
 Inséparable des beaux vers.

Non, le travail n'est point servile
 Quand la raison en est l'objet :
 Qu'elle plaise en ton vers utile,
 Qu'elle t'en dicte le sujet.
 Médites, polis, remanie ;
 Des dons du Dieu de l'harmonie
 Aucun, sans peine ne jouit :
 C'est l'encens qu'Apollon désire ;
 A ce prix il prête sa lyre
 Et l'obstacle s'évanouit.

GENTIL-BERNARD

(1708-1775) ⁽¹⁾

Épître V

Le Hameau.

Rien n'est si beau	Dont le feuillage
Que mon hameau.	Prête un ombrage
Oh ! quelle image !	A mon troupeau ;
Quel paysage	C'est un ruisseau
Fait pour Watteau !	Dont l'onde pure
Mon ermitage	Peint sa bordure
Est un berceau	D'un vert nouveau.
Dont le treillage	Mais c'est Sylvie
Couvre un caveau.	Qui rend ces lieux
Au voisinage,	Dignes d'envie,
C'est un ormeau,	Dignes des dieux.

(1) V. la notice, chap. VI.

Là chaque place
 Donne à choisir
 Quelque plaisir
 Qu'un autre efface.
 C'est à l'entour
 De ce domaine
 Que je promène
 Au point du jour
 Ma souveraine.
 Si l'aube en pleurs
 A fait éclore
 Moisson de fleurs,
 Ma jeune Flore
 A des couleurs
 Qui près des leurs,
 Brillent encore.
 Si les chaleurs
 Nous font descendre
 Vers ce Méandre,
 Dans ce moment,
 Un bain charmant
 Voit sans mystère,
 Sans ornement,
 Et la bergère
 Et son amant.
 Jupe légère
 Tombe aussitôt.
 Tous deux que faire ?
 L'air est si chaud !
 L'onde est si claire !
 Assis auprès,
 Comus après
 Joint à Pomone
 Ce qu'il nous donne
 A peu de frais.
 Gaité nouvelle,
 Quand le vin frais
 Coule à longs traits ;
 Toujours la belle

Donne ou reçoit,
 Fuit ou m'appelle,
 Rit, aime ou boit.
 Le chant succède,
 Et ses accents
 Sont l'intermède
 Des autres sens.
 Comblés sans peine
 Et qui ramène
 De nos plaisirs
 L'heure certaine.
 Sa voix se mêle
 Aux doux hélas
 De Philomèle,
 Qui si bien qu'elle
 Ne chante pas.
 Telle est la chaîne
 De nos désirs
 Nés sans soupirs.

O vrai bonheur,
 Si le temps laisse
 Durer sans cesse
 Chez moi vigueur,
 Beauté chez elle,
 Jointe à l'humeur
 D'être fidèle !
 Qu'à pleines mains
 Le ciel prodigue,
 Comble et fatigue
 D'autres humains :
 Moi, sans envie,
 Je chanterai,
 Avec Sylvie ;
 Je jouirai
 Et je dirai
 Toute la vie :
 Rien n'est si beau
 Que mon hameau.

LEBRUN-TOSSA ⁽¹⁾

(1760-1837).

Épître à Gresset.

Gresset, aimable auteur qui n'eus point de manège,
 Voltaire t'appela *bel esprit de collège*.
 Voltaire eut-il raison ? Tes vers harmonieux
 Nous peignent quelquefois le langage des dieux ;
 Ton style est négligé, mais abondant, facile.
 J'aime de ton *Vert-Vert* le jargon volubile ;
 Enfant léger du cloître et d'un genre nouveau,
 Sorti spontanément de ton pieux cerveau.
 Vert-Vert à l'univers atteste, quoi qu'on dise,
 Qu'on peut être poète en dépit de l'Église.
 J'aime aussi ta *Chartreuse*, où les vers redoublés
 Semblent par le hasard l'un à l'autre enfilés,
 Où tu peignis si bien, du fond de ta cellule,
 Les vices, les travers d'un monde ridicule ;

 Ton *Épître à ma muse* et ton *Lutrin vivant* ;
 Ton *Carême Impromptu* que j'ai relu souvent,
 Où la naïveté règne avec la décence ;
 Ton *Épître à ma sœur sur ma convalescence* ;
 Tes *Ombres, l'Abbaye*, ouvrage tout nouveau,
 Qu'après toi mit au jour Monsieur de Neufchâteau,
 Ton *Épître à Bougeaut*, tes discours, tes églogues
 Que n'approuvèrent point quelques froids pédagogues,
 Où toutefois Virgile assez bien imité,
 Trouverait de la gloire et de la vérité ;
 Sydney qui nous a peint l'horreur du suicide,
 Et ton *Edouard Trois*, sa maîtresse perfide,

(1) V. la notice, chap. IX.

Vorcestre, son ministre, homme rempli d'honneur,
 Qui n'aime que son maître et qui veut son bonheur ;
 L'ode que tu nommas l'*Amour de la Patrie*,
 Ode si digne en tout de ton noble génie ;
 Ton *Parrain magnifique*, amour de l'avenir,
 Que Monsieur Renouard d'Amiens a fait venir ;
 Ton *Voyage à la Flèche* et mille autres encore
 Que sans les avoir lus, sur parole on adore :
 Tous ces derniers écrits, exposés à mes yeux,
 Annoncent un talent solide et gracieux.

Extrait de : Epître à Gresset au sujet
 de la Reprise du Méchant. *Paris*,
 chez Moronval, 1812, in-8, 93 p.
 [p. xvii].

FABRE DES ESSARTS (MELCHIOR)

(1829-1870).

Né à Aouste (Drôme) en 1829, Melchior Fabre des Essarts trouva la mort sur le champ de bataille en 1870. Il s'était déjà vaillamment conduit dans les campagnes d'Afrique, était parvenu au grade de capitaine d'artillerie, et avait reçu la Légion d'honneur. Ce soldat était poète à ses heures, et trouvait ses inspirations sous la tente ou durant les marches. Un ami avait pieusement recueilli ces feuilles volantes qu'il adressait à sa famille pour lui faire la surprise d'une édition. Mais lorsque l'ouvrage parut, Melchior des Essarts était déjà enlevé à l'affection des siens.

L'ouvrage fut édité à Valence, chez Chenevier et Chavet, en 1871. C'est un in-16 de 67 p.

Plusieurs des poésies qui composent ce recueil ont été publiées dans la *Revue du Lyonnais* : (la Grive, le Roitelet, t. xx, p. 98 et 433. — Les Bergerettes, la Caille, la Mésange, t. xxi, p. 81,

257, 345. — Le Lion, t. xxiii, p. 169. — Le Rouge-Gorge, t. xviii, p. 97).

Deux pièces agréables sont reproduites dans la Petite Anthologie de Jules Saint-Remi (Victor Colomb). La Grive — le Rouge-Gorge. Voici la première :

La Grive.

Amis voici venir la grive :
Des vendanges c'est la saison.
Elle sautille alerte et vive,
Puis chante comme un vigneron.

Voyez cette folle bacchante,
D'un cep à l'autre s'élançant,
A chaque grappe qui la tente
Happer une graine en passant.

Un jour quand la bise plaintive
Au loin tristement géмира,
A la piper, la pauvre grive,
Le vieux pâtre nous apprendra.

Alors plus d'un piège perfide
Sous les buissons va se montrer,
Que Jean-Mathieu d'un œil avide
Tous les jours viendra visiter.

Ça, Manette, que l'on décroche
De son support tout enfumé
La hampe du vieux tournebroche :
J'amène un convive affamé.

Ton rôti vaut perdrix et lièvre
Soigne-le : je vais au caveau,
Pour goûter la grive au genièvre,
Tirer un pot de vin nouveau.

BERTHIN (HUGUES)

(1840-1878).

Hugues Berthin naquit à Beaurepaire, le 5 avril 1840, d'Antoine-Vital Berthin, conseiller général de l'Isère de 1852 à 1864, et de Pauline Coche. Il perdit très jeune sa mère, son père dirigea son éducation et celle de son frère Eolde. Ses goûts poétiques se manifestèrent de bonne heure et ses essais furent assez heureux pour être accueillis avec faveur dans diverses revues, notamment la *Revue du Lyonnais* (1). Il passa sa licence à Aix, se fit recevoir avocat à Grenoble, à la mort de son père. Un grand voyage en Italie, en compagnie de son frère, acheva de l'instruire et de former son goût. A peine était-il de retour en France que la guerre de 1870 éclatait. Comme à tous ses contemporains, cette triste période, pendant laquelle il fit, ainsi que son frère, tout son devoir, assombrît sa pensée, mais en la fortifiant. Ses meilleures poésies datent de quelques années qui suivirent. Son frère et lui avaient épousé les deux sœurs M^{lles} Sauvage de Saint-Marc. Malheureusement, au bout d'un an de mariage, sa belle-sœur mourut; lui-même, attristé de cette mort prématurée et surtout du chagrin de son frère et de sa femme, prit le germe d'une cruelle maladie qui l'emporta le 14 janvier 1878.

Ses essais poétiques ont été recueillis, quelques mois après sa mort, par M. H. de Terrebasse, qui voulait laisser à la famille un souvenir pieux du défunt. La poésie de Hugues Berthin n'est ni très nourrie de pensées ni très originale, mais elle est gracieuse.

TERREBASSE (H. de). Préface au vol. des Poésies de Hugues Berthin. — LACROIX (A.) (*Dauphiné*, xv, p. 329).

(1) Par ex. : *Le Matin*, — *Le Mourant*, — *Ici-bas*. (xvii, 5, 273; xx, 97).

Alger.

De ma fenêtre, sous la branche
Que fait plier l'or du fruit mûr,
Je vois sourire Alger la blanche
Entre deux infinis d'azur.

Quel frais sourire ! La lumière
Avive d'un reflet nacré
Son front dont la blancheur altière
Tranche sur l'espace azuré.

Lorsque Vénus sortit de l'onde,
La vague pensait, en quittant
Les pieds de la merveille blonde,
Ne plus revoir rien d'aussi blanc.

Mais sous la baguette enchantée
D'une Djennëa du Sahel,
Un jour Alger, splendeur lactée,
Naissait entre l'onde et le ciel.

Le bleu, le blanc, couleurs charmantes,
Sous son soleil se mariant,
Lui faisaient des armes parlantes
D'azur, écartelé d'argent.

L'Orient répandait sur elle
Tous ses parfums, toutes ses fleurs,
Conviant la vague rebelle
A cette fête des couleurs.

Et la mer, à son tour charmée,
Pour la garder des vents de feu,
Entourait la ville embaumée
De son immense nimbe bleu.

Avril.

Nous sommes au mois des surprises,
Au mois qui vient changer encor
Nos aubes blafardes et grises
En limpides aurores d'or.

Il souffle, et la macabre ronde
Des feuilles mortes l'an dernier
Se disperse et quitte le monde
Où luit le soleil printanier.

Les ruisseaux déchirent leur moire
Parmi les cailloux querelleurs ;
Au verger, sur la branche noire,
C'est une explosion de fleurs.

Un léger brouillard de verdure
Remplace au bois ses blancs atours :
Assez de toilette, ô nature,
Pour te fiancer aux beaux jours !

Assez de fleurs blanches ou roses,
Assez d'avant-propos coquets,
Il est temps d'achever les choses
Et d'effeuiller tous ces bouquets.

Car déjà des feuilles plus fortes,
Après ces prologues charmants,
Font aux branches, qui semblaient mortes,
Bouffer la robe du printemps.

Voici la couche qui s'embaume,
Les mésanges sont à leurs nids,
Et de l'hiver le blanc fantôme
Ne fait plus frissonner les nuits.

Les gnomes te feraient des voiles
S'ils te trouvaient tremblante encor,
C'est dans ce but que les étoiles
Laissent tomber de longs fils d'or.

Mais non, tout s'échauffe, et la sève,
Ce flux et ce reflux de Dieu,
Montant comme les flots, soulève
Ton sein palpitant et joyeux.

Nous sommes au mois des surprises,
Au mois qui vient changer encor
Nos aubes blafardes et grises
En limpides aurores d'or.

1866.

Fin Avril.

Le soleil va se réchauffant ;
La nature est ébouriffée :
On dirait une blonde enfant
Par un coup de vent décoiffée.

Mai triomphe, il en était temps !
La lune rousse, affreuse fée,
Glaçait sur le dos du printemps
Sa tunique mal étoffée.

L'herbe couronne le vieux mur,
L'aubépine est épanouie,
La feuille a percé le tronc dur,

Toute crainte est évanouie.
Seuls les grands bois mouillés de pluie
Frissonnent encor dans l'azur.

1874.

LES POÈTES DE L'HISTOIRE ⁽¹⁾

PONTAIMERY (ALEXANDRE DE)

Sieur DE FOUCHERAN OU FOCHERAN.

(Début du XVII^e siècle).

Quand nos biographes ont appris que le chantre de la « Cité de Montélimar » avait, d'une égale ferveur, célébré la cité de la Rochelle (2), ils ont cessé d'admettre Pontaimery au nombre des Dauphinois. Pontaimery, disait déjà M. de Coston, ne peut être de Montélimar : « Ses noms n'existent pas dans le pays comme quartier ou lieu dit, et ne figurent même pas dans le Dictionnaire des Postes. » Si cette raison était valable, notre poète ne serait même pas Français. De ce qu'un document n'a pas été découvert, il ne s'ensuit pas qu'il n'existe point ou n'a pas existé.

A défaut de preuves il semble qu'on puisse se contenter des présomptions suivantes, qui avaient suffi à Chalvet et à Adolphe Rochas :

1° Il se dit lui-même Dauphinois. — A la fin de la Cité de Montélimar il parle du Dauphiné, et dit avec l'orgueil d'un habitant du terroir : « Dont le paisible état sert de moule aux Français. » Et plus loin :

Telle fut donc la fin des affinés ligueurs
Qui de *notre* cité convoitèrent les murs.

2° Soffrey de Calignon lui adresse ces vers :

A ton premier soleil tu devances les vieux
Desrobant aux suyvans l'espoir de faire mieux

(1) Les héros et les événements célébrés dans ces poèmes ne sont pas dauphinois. Pour les poésies concernant le Dauphiné, v. *I^{re} partie*.

(2) Poème publié par M. Gaudin, 1874. V. la liste des œuvres de Pontaimery.

Et remplissant d'honneur ton nom et *ta patrie*,
Heureux Montélimar...

3° C'est au service de Lesdiguières qu'il a été attaché (1) ; il en célèbre les prouesses avec plus de précision que la plupart de ses compatriotes. Cette pièce même n'est pas sans intérêt (elle vaut bien la Diguerréade) et nous l'avons insérée dans notre première partie. Il semble d'ailleurs parfaitement connaître Montélimar, bien qu'il ait donné, en poète et en guerrier, une étymologie belliqueuse qui n'est pas la bonne.

4° Ses amis sont tous Dauphinois. Expilly, Soffrey le célèbrent en termes dithyrambiques. Il dédie à Laurent de Galles son ouvrage « de la Parfaicte vaillance ». Il consacre tout un volume à faire valoir l'Académie ou Manège fondé à Paris par Pluvinel de Crest (2).

S'il est Dauphinois, disent toujours MM. Lacroix, de Coston, et Brun-Durand, il doit être de la famille du poète Faucheran de Montgaillard. Peut-être est-ce en effet de ce côté que doivent s'orienter les recherches.

A défaut de mérites littéraires les œuvres de Pontaimery ont un intérêt historique certain ; elles ne sont et ne seront jamais entièrement dédaignées des bibliophiles, d'autant plus qu'elles sont toutes très rares. Les pièces que nous avons détachées dans la première partie ont des qualités. Nous nous contenterons ici d'un sonnet extrait du « Roy triomphant ».

Voici les titres de ses ouvrages en vers :

1. La Cité dv Montelimar, ov les trois prises d'icelle, composées et redigées en sept livres par A. de Pontaymeri, seigneur de Foucheran, s. l. n. n. M. D. XCI, in-4, 252 p. (contenant : Le Triomphe des victoires obtenues par le s^r Desdiguières). (V. la I^{re} partie).

2. Le Roy triomphant, où sont contenues les merveilles du tres-invincible Henri III... Lyon, Th. Ancelin, 1594, in-4. Edit. Cambrai, Ph. des Bordes, 1594, gr. in-8, 146 p.

3. Tombeau du cardinal de Bourbon, décédé le 28 juillet 1594. Paris, Est. Le Mur, 1594, in-4.

4. Paradoxe apologique, où il est fidèlement démontré que la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme... Paris, chez

(1) Il assistait, sous les ordres de Lesdiguières, à la bataille de Pontcharra.

(2) Cet ouvrage est précédé de plusieurs poésies de l'auteur.

Abel l'Angelier, M. D. XCHIII, p. in-8, 52 p., 2 ff. (prose mêlée de vers) (1).

5. Hymne sur la très florissante et tres fameuse cité de La Rochelle, dédié à MM. les illustres maires... *La Rochelle, Hierosme Haultin*, 1594, in-8, 14 p., réimpr. en 1874 par Paul Gaudin. *La Rochelle, Siret*, 1874, in-8, 32 p.

6. Hymne au roy, et Hymne de l'auteur à Madame la Maréchale de Reths (dans les Œuvres [en prose]... à Paris, par Jean Richer, M. D. LXXXIX, et à la suite du « Discovrs d'Estat svr la blessure du Roy. » A Paris, par Claude de Montr'œil... 1595.)

7. Dans les Muses ralliées II, 1600, se trouve une pièce : L'Hymne de l'Aumosne (d'après Lachèvre, Bibliogr. des Rec. coll.).

Riche honneur des Prélats, Nestor du plus grand Prince.

On trouve dans les Marguerites poétiques, par Esprit Aubert

(1) M. Vellein, qui possède ce livre presque introuvable, a bien voulu nous le communiquer. Cet opuscule est une curieuse apologie de la femme. L'auteur a rassemblé avec soin les textes grecs et latins qui servent à sa thèse, et il en donne une traduction, en prose ou en vers de sa façon, qui ne manque pas toujours d'élégance. Voici quelques spécimens de ces citations. Aristophane, par exemple, s'est écrié de la sorte :

La vertu n'est pas en l'homme,
Car la fureur le consomme :
Mais la femme toute à soy
N'entre iamais en é moy
Si ce n'est pour rendre sage
L'homme estourdy et volage.

Ménandre :
Que nulle personne s'abuse
A vouloir prendre Siracuse
Car les femmes en ont le soing...

Anacréon :
Nature a donné aux toreaux
La corne, et l'aisle aux oyseaux,
L'ongle au cheval, et la vitesse
Aux lieures, aux poissons l'adresse
De nager, aux lyons les dens
Et aux hommes d'estre imprudens :
Aux femmes elle a présenté
Pour cheres armes la beauté
La seule beauté dont la femme
Surmonte l'acier et la flamme.

De qui sont enfin ces versiculet originaux ? Seraient-ils de Pontaimery lui-même ?

M'amour si ie suis noirette,
Et si i'ay le teint noiret,
L'œil brun, la face brunette,
La gorge et le sein brunet,
Le cheveu noir, la peau noire,
Tout noir, hors la dent d'yvoire,

(*Lyon, Ancelin*, 1613), p. 35. 42 et 1076, deux fragments sous le nom de « Focheran » et une pièce à la lune.

L' « Image du Grand Capitaine », ouvrage en prose de Pontaimery, contient aussi des citations traduites en vers.

Etudes sur Pontaimery. ROCHAS, BRUN-DURAND, OLLIVIER (JULES) (Feuilleton du *Journal de Montélimar*, 26 août 1858) (1). — COSTON (baron de).

Le Roy triomphant.

Sonnet IX.

Avoir dès sa ieunesse endossé la cuirasse
 Avoir incessamment vsé ses ieunes iours
 Aux armes, aux assauts, aux cōbats, aux estours
 Assiegeant et forçât quelque imprenable place,

Et le coural soupirant
 De ma bouchette pourpree
 Qui d'vne haleine sueree
 Iroit les dieux attirant :
 Fault-il pourtant que l'on face
 Pour cela moindre ma grace ?
 Et quoy pour cela fault-il
 Que mes yeux ne sçachēt poindre
 Ou que l'Amour en soit moindre
 Ou mon esprit moins gentil ?
 La nuict est sombre et noirette,
 Et dessus les astres beaux
 Poste la lune brunette
 Au galop sur les moreaux :
 Venus ayme les nuits sombres,
 Les lieux noirs, et les ombres
 Des taillis, et des forests,
 Au lieu le plus solitaire
 Elle a retraicte ordinaire
 Comme au fond d'un antre frais.
 Y a-t-il viue estincelle
 Qui ne viue en la prunelle
 Et aux rayons d'un œil noir ?
 Y a-t-il puissance aucune
 D'amour sous la couleur brune
 Qui ne soit gentile à veoir ?

Le *Paradoxe apologique* est d'une lecture assez agréable. Il est dédié « A Tres-illustre et vertueuse Dame Madame la Duchesse de Reths », et se termine par un « Hymne de l'Avthevr, A Madame, Madame la Mareschale de Reths » (44 vers).

(1) C'est une satire virulente, trop virulente même.

Par courage et bon cœur rendre fortune lasse,
De tramer et d'vser de ses fraudes et tours,
Et faire que le droit à la fin ayt son cours
Malgré tous les efforts de force et de fallace.

Sous la garde du ciel auoir tousiours vescu :
Estre tousiours vainqueur n'estre iamais vaincu :
Estre crainte aux meschans et aux bons espérance.

Faire des ennemis sa gloire et son butin
Et semer ses beaux faits au Soir et au Matin,
C'est à faire à Henry, Monarque de la France.

LAFFEMAS (BARTHÉLEMY DE)

(1545-1623).

Barthélemy de Laffemas, contrôleur général du commerce et des manufactures, sous Henri IV, naquit à Beausemblant (Drôme) en 1545 ; protestant, de famille noble mais pauvre, il commença par être simple tailleur d'habits, et, à la suite de diverses circonstances, vint s'établir en Béarn. Il fut bientôt au service du prince de Béarn, le futur Henri IV, s'y fit remarquer par son intelligence et son travail, se livra à des spéculations hardies qui l'enrichirent, s'adonna au commerce des étoffes, acquit un crédit considérable. Henri IV, qui avait entrepris la réorganisation de l'industrie et du commerce français, demanda l'avis des commerçants et des savants. Le Mémoire de Laffemas intitulé : « Reiglement général pour dresser les manufactures en ce royaume » fut jugé le meilleur par l'Assemblée des Notables, néan-

moins ils n'adoptèrent qu'en partie le programme des réformes proposées.

Cependant, à force de persévérance, il finit par faire approuver et suivre ses plans ; la première commission qu'il fut chargé de présider, avec le titre de Contrôleur général du commerce, fut nommée le 16 avril 1601. De nombreux essais furent tentés ; une grande impulsion fut donnée surtout au commerce de la soierie. Une véritable administration, par la création de *bureaux*, commença à fonctionner.

Cet homme universel trouva le temps de s'occuper de poésie. Son fils Isaac, qui d'ailleurs n'est pas né en Dauphiné, a laissé aussi de nombreuses pièces dans les recueils du temps et plusieurs volumes de vers. Quant à Barthélemy de Laffemas il a créé un genre particulier qu'on pourrait appeler la poésie économique ; son volume intitulé « Les trésors et richesses pour mettre l'estat en splendeurs » est en effet en partie composé en vers, disposés par sonnets ou quatrains (1). Ce travail n'est pas assurément très poétique ; et cependant les idées élevées et généreuses de l'auteur donnent souvent à ces petites pièces un réel intérêt et je ne sais quelle note émue qui n'est pas très éloignée de la véritable poésie. Au point de vue historique surtout elles ne sont point à dédaigner. L'auteur demande que l'on chasse « la Gueserie de France » ; il dénonce les abus et monopoles, le luxe des soies, des habits, etc. Il s'adresse en particulier à tous les grands du royaume : MM. de Saucy, de la Grange le Roy, M. Rosny, Mgr le duc de Bouillon. M. de Saint-Jorry, premier président de Toulouse ; aux premiers présidents de Rouen, de Bretagne, à M. de Bellièvre, à M. de Sillery, à M. de Harlay, à M. le président Seguier, et, comme on le verra plus loin, au Roi lui-même.

ROCHAS (Ad.) — BRUN-DURAND. — LACROIX (A.) (*Bull. de la Soc. Arch. de la Drôme*, t. xxvii, p. 25, 299). — FOURNIER (Ed.), *Variétés hist. et litt.*, vii, p. 303.

(1) On trouve aussi des poésies dans l'« Histoire des Amours tragiques de ce temps, par le s^r de Laffemas, de Beausemlant, avocat à la Cour. ». Paris, 1607, in-12.

A Sa Majesté le Roy, pour le bien de ce pays.

Grand Roy créé de Dieu par sa benevolence,
Qui avez fait la paix avec prudents amis,
Des plus grands de la terre avez rendus amis
Qui vous fait voir à tous vray héritier de France,

Race de saint Loys, montrez la vraye espèce
D'avoir ainsi dompté tel nombre d'ennemis :
Par force ou par amour vous les avez unis
Et les avez contraincts vous rendre obéissance.

Vostre begninité les a prins a mercy
Vos bons loyaux sujets vous supplient aussy
Qui priaient Dieu pour vous lorsqu'estiez à la guerre,

Espérant par la paix chasser la pauvreté,
Corigeant les méchans comme à l'ancienneté
Sera bien signalé dessus toute la terre.

Voici le grand effort, des Français l'assurance,
Voici le triomphant, des ennemis la peur.
Par ses braves effets il a remis la France
Qui de trouble et malheur avait perdu le cœur.

France, mère des rois, indomptable d'ennuis,
Il est temps ou jamais reconnoistre tes faultes,
Ton Roy tant généreux a chassé tes ennemis (1)
Et par sa grand vertu les guerres en sont mortes.

Batailles et combats à luy sont ses esbats
Qui le font en tous lieux parfait et admirable.
Sa foy le tient au ciel, et le maintient en bas
Qui faict ses ennemis le tenir redoutable.

(1) Le mot *ennemi*, en deux syllabes, se rencontre parfois au xv^e siècle. — Quant au fait de compter pour un pied la syllabe muette dans *supplient*, le lecteur trouvera dans ce livre beaucoup d'exemples analogues.

Aux Marchands et Bourgeois de Paris.

O peuple de Paris, la capitale ville,
 Ne soyez paresseux en vos communautés,
 Reconnoistre ce bien qui vous sera utile
 Pour du peuple français tirer les pauvretés.

O vous loyaux marchands qui habitez en France,
 Regardez à l'Etat, le péril d'iceluy
 Qui pour votre trafic s'en va en décadance,
 Montrez ce mal au Roy, le bien aurez de luy.

Il faut donc regarder à ces remèdes prendre,
 Facilement on peut ces faits considérer
 Et au mal du présent tous le devoir entendre :
 Il faut ce beau trafic pour le bien couronner.

Au Dauphiné.

O pauvre Dauphiné où j'ay pris ma naissance,
 Il est tant affligé qu'il me fait vieillir,
 Le peuple a tout perdu et n'a plus de substance
 Et ne leur reste plus qu'à les ensevelir.

Peuple prions Dieu tous, en très-ferme union,
 Que le Roy et les grands connaissent nos misaires,
 Et que des affligés prennent compassion
 Pour remettre l'Etat et tous autres affaires.

Sur la reprise d'Amyens

faicte par la prudence et sagesse du Roy.

Grandeur à cet Estat de cognoistre son maitre,
 C'est son Roy généreux cogneu par ses efforts :
 Toy superbe Amyens glorieuse en tes torts,
 Ne te pouvant renger tu pensais toujours estre.

L'Espagnol t'a surpris, ton Roy t'a fait cognoistre,
 Tes biens ont ravagé, captivé ont les corps,
 Jusques à tes voisins, qui du mal en sont morts,
 Exemple à chacun de n'estre jamais traistre.

Le mal sur ce venu semble qu'il est exprès
 Pour le Roy ton seigneur son peuple mettre en paix
 Qui a remis plusieurs qui mouraient d'espouvante.

Sans le brave Biron qui s'est mis au devant
 Le devoir à son Roy y ne l'as mis en vente
 Mais aux coups des combats estait des plus avant.

Quatrain

*Qui parle de la Maison royale en attendant que mon traité
 soit imprimé, où est démontrée la grandeur et autorité
 d'icelle, et comme la pauvreté des anciens officiers faict
 tenir en mépris cette belle et royale maison :*

Chefs et grands gouverneurs de la maison Royale
 Qui mettez en mespris les anciens officiers
 Les nouveaux qu'avez mis ont donné le scandale
 Vous les faictes mourir parmy les financiers.

BARO

(1600-1650).

Balthazar Baro, l'un des premiers membres de l'Académie française, frère du jurisconsulte Gaspard Baro, conseiller au Parlement de Grenoble, annotateur de Guy Pape, naquit à Valence vers l'an 1600. C'est par la publication de la cinquième et dernière partie de l'Astrée, en 1627, que s'établit sa réputation littéraire. Il avait été chargé, à la mort d'Honoré d'Urfé,

dont il était le secrétaire, de mettre en ordre les notes et les papiers du maître et de rédiger cette dernière partie, conformément aux intentions de l'auteur. « Il était si bien entré dans le genre de son modèle, dit l'abbé Goujet, que sa conclusion lui fit beaucoup d'honneur. » Dès lors il eut accès dans tous les grands salons; ses drames furent accueillis avec faveur par le public, ses poésies furent insérées avec empressement dans les recueils du temps et il obtint aussi des charges honorifiques : gentilhomme de M^{lle} de Montpensier, membre de l'Académie française — non sans quelque difficulté, dit-on, car il fréquentait le salon frondeur de la duchesse de Chevreuse — procureur du roi au présidial de Valence, enfin trésorier de France à Montpellier où il mourut en 1650.

Baro est plus connu par ses œuvres dramatiques que par ses poésies. Il en a cependant composé un grand nombre qui n'ont été ni réimprimées, ni rassemblées jusqu'à ce jour (1).

Nous ne donnerons ici qu'un fragment de l'ode à Schomberg, et, dans le chapitre suivant, deux poésies amoureuses.

C'est au sujet de son théâtre que cette appréciation a été formulée par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) dans le catalogue Soleinne : « La réhabilitation de Baro serait plus facile et aussi juste que l'était celle de Ronsard. » Ses poésies, semble-t-il, ne sont pas toutes sans mérite.

PELLISSON. — GOUJET (Bibl. fr., XVI, 123). — MORÉRI (Dict. hist.). — GUY ALLARD. — DELACROIX. — COLOMB DE BATINES. — ROCHAS. — LACROIX (A.). — COLOMB (V.). — BRUN-DURAND. — PARFAIT (les frères) (Hist. du théâtre français). — LA VALLIÈRE (Bibl. du théâtre franç.). — BERNARD (Aug.). — Recherches bibliographiques sur le Roman de l'Astrée, *Montbrison, imp. Conrot, 1861* (2). — MELLIER (Et.). Baro (Balthazar), sa filiation (*Bull. de la Soc. d'archéol. de la Drôme, xxxvii, p. 73*). — *Le même*. La Drôme à l'Acad. franç. et à l'Institut. Balthazar Baro. *Valence, J. Césas, 1897, in-8, 62 p.* — LACHÈVRE, Bibliogr. des rec. collectifs, I, 96 — II, 6, 136.

(1) Nous les avons nous-mêmes recueillies avec soin et nous les publions, en même temps que la *Flore*, en une brochure in-8, sur papier de luxe, tirée à 30 exemplaires : « Les Poésies de l'académicien Baro, recueillies pour la première fois par L. Côte et P. Berthet. *J. Rey, édit., Grenoble, 1911.* »

Voir aussi : la *Flore littéraire*, II *Le Drame* — et III *Le Roman*.

(2) L'auteur (p. 20) pense que seule la publication du V^e tome de l'Astrée valut à Baro d'être admis à l'Académie française.

A Monseigneur le Duc d'Alvin,

**Pair de France, Gouverneur général pour le Roy
du haut et bas Languedoc...**

**Sur la mort de Monseigneur le Marechal
de Schomberg, son père.**

Ode.

Schomberg, c'est trop donner de larmes
Aux mouvements de ta douleur ;
Pour vaincre un extrême malheur,
Tu portes de meilleures armes ;
Cette aveugle dont les autels
Sont fermés aux vœux des mortels
Prescrit une loy bien fatale,
Mais je puis dire sainement
Que la force n'est point égale
A celle de ton jugement.

.....

Il est vray que les destinées
Pour te plaire et nous obliger
Pouvaient encore prolonger
Le cours de ses belles années ;
Toutesfois c'est mon sentiment
Qu'il a vescu suffisamment
Puisqu'il a surmonté l'envie
Et, malgré tant de factions,
Fait conter de jours en sa vie
Moins que de belles actions.

Et certes depuis que la France
Respire sous de justes loix,
Et que la majesté des Roix
En tient le Sceptre et la Balance,

Quelques grands et fameux esprits
Dont les marbres et les escrits
Puissent conserver la memoire,
On peut dire avecque raison
Qu'il en est fort peu dont la gloire
Mérite sa comparaison.

Soit qu'en nos guerres allumées
Son courage se soit meslé,
Ou que mon Roy l'ait appelé
A la conduite des armées ;
Soit qu'il ait regy nos tresors,
Sa prudence a fait des efforts
Qui n'ont point encore d'exemples,
Et mille entre les Deitez,
Pour se faire bastir des Temples,
Ont eu de moindres qualitez.

Quand une funeste entreprise
Soubs un grand nombre de vaisseaux
Fit gronder et gémir les eaux
De la belle et claire Thamise ;
Et quand nos soldats affoiblis
Virent presque tomber nos lys
Soubs une puissance estrangère,
Ce Dieu qui nous veut conserver
Ne fit-il pas agir ton pere
Au miracle de nous sauver ?

Ce fut sa valeur sans seconde
Qui, dans un peril si pressant,
Sceut briser l'obstacle puissant
Des vents des hommes et de l'onde.
Là, par des actes merveilleux,
De ces corsaires orgueilleux
Il réprima la violence ;
Et presque à l'aspect de leurs forts,
Il estouffa leur insolence
Dessous la masse de leurs corps.

Quand, malgré la paix établie,
L'aigle voulut assujettir
Ce peu qu'on a sceu garantir
Des ruines de l'Italie,
Quelque nombre de conquerants
Qu'elle pust mettre sur les rangs,
Ton pere n'en fit point de conte
Et son bras a vaincre fatal
Immola leur sang et leur honte
A la liberté de Casal.

Tant de retranchements superbes,
Et tant d'effroyables ramparts,
Qui les couvroient de toutes parts,
Furent mis plus bas que les herbes,
Et ceux que la nécessité,
L'imprudence ou la vanité
Porta jusqu'en nostre frontiere
Vindrent imiter a leur dan
Celui qui fit un cimetièr
Des rivages de l'Eridan.

Enfin on doibt a sa vaillance
Une grande part des beaux faits
Qui nous ont apporté la paix
Des extrémités de la France ;
Croy moy donc, arrête tes pleurs ;
Son tombeau merite des fleurs
Et sa vertu nous les demande,
Dieu mesme l'aura couronné :
Car il est juste qu'il luy rende
Le repos qu'il nous a donné.

Les Nouvelles Muses des sieurs GODEAU,
CHAPELAIN, HABERT, BARO, RACAN, D'ES-
TOILE, MÉNARD, DESMARETS, MALEVILLE
et autres. A Paris, chez Robert Ber-
tault, en Palais, en la galerie des Pri-
sonniers, x. dc. xxxiii.

BOISSAT (PIERRE DE).

(1603-1662) (1).

Pour Monseigneur le Garde des Sceaux.

Sonnet.

Immuable sôtien des Grandeurs Souueraines,
 Toy qui suis les Vertus, & que la Gloire suit,
 Molé dont la conduite a terminé nos peines,
 Et de tous nos mal-heurs a dissipé la nuit.

Tous ces Illustres morts, & de Rome & d'Athènes,
 Ces sages Immortels dont on fait tant de bruit,
 Sont les foibles crayons, & les Peintures vaines,
 Des rares qualitez dont ton Ame reluit.

Esprits seditieux reprenez vostre audace,
 D'vn orage nouueau troublez nostre bonace,
 Tant que Molé viura nous ne vous craignōs pas ;

Et quant la loy du sort, & la Parque seure,
 Nous feront ressentir son funeste Trépas,
 Le Fils fera pour nous tout ce qu'a fait le Pere.

A. L'ESPRIT (2).

Les Muses Illustres. *A Paris, chez Louys Chamhoudry, 1658, in-12. La Muse Sérieuse, p. 147.*

(1) Voir la notice au chap. III.

(2) Cette pièce est-elle de Boissat, dit l'Esprit ? Lachèvre (Bibliogr. des Rec. collectifs), qui la cite sans la reproduire, ne se prononce pas, car il y avait plusieurs poètes de ce nom (l'abbé Esprit, par ex.), mais Boissat figure parmi les poètes auxquels, selon lui, on peut attribuer ce morceau. La date et les habitudes de notre poète ne rendent pas cette supposition invraisemblable.

SERMENT (LOUISE-ANASTASIE DE)

(1645 ? - 1692).

Louise-Anastasie de Serment naquit à Valence, vers 1645, de Honoré de Serment, conseiller du roi, lieutenant en la connétablie de France, et de Girarde Girault, fille d'un notaire de Paris. Elle était la cadette de sept enfants (1). Bien qu'elle ait occupé un rang distingué dans l'histoire des lettres, on a fort peu de documents sur sa vie, et il ne reste presque rien d'elle. Elle avait pourtant composé plus d'une poésie en français et même en latin (2). Elle était membre de la Société des Ricovrati de Padoue, fréquentait les salons de M^{lle} de Scudéry, était consultée par les littérateurs du temps : une lettre de Guyonnet de Vertron, publiée dans la « Nouvelle Pandore », un madrigal bien connu de Corneille, inséré par Ad. Rochas, dans son dictionnaire, avec une réponse spirituelle de la poétesse, quelques vers sur Quinault, les relations diverses des chroniqueurs littéraires de l'époque en font foi. Plusieurs biographes ont insisté, sans aucun fondement sérieux, sur la nature intime des relations de Quinault et de Louise de Serment (3). On lui a reproché de s'être targuée de philosophie, presque d'incrédulité, et d'avoir, dans son testament, qui est aux Archives de la Drôme, institué une messe. L'époque de sa mort aurait dû lui épargner tout commentaire à ce sujet.

(1) M. Brun-Durand donne le nom des six frères et sœurs de notre auteur.

(2) « Sa valeur comme femme de lettres, affirme M. Brun-Durand, était médiocre. » Il nous est absolument impossible de formuler un jugement aussi catégorique, d'après ce que nous connaissons d'elle.

(3) On lit dans la « Curiosité littéraire » (*Paris, Liseux, 1882*), 3^e série, p. 231 : « M. Rochas nous a dit avoir eu entre les mains, dit M. Desnoiresterre, un exemplaire de l'*Aloysia* (de Chorier) où se trouvait une clef de tous les acteurs de ces licencieux Dialogues d'une main visiblement contemporaine. D'après cette clef, M^{lle} Serment serait l'héroïne de l'aventure racontée par Octavia dans le VII^e Dialogue Fescennini. »

Même si cette clef existait, nous n'ajouterions aucune foi à l'imposteur qui a mis aux noms de Meursius et de Sigea ses dévergondages littéraires, ni même à des amis trop complaisants.

Elle serait morte d'un cancer, après de cruelles souffrances supportées avec résignation, le 17 décembre 1692.

Dans sa réponse à la lettre de Guyonnet de Vertron, citée plus haut, il est question d'une sœur, morte avant elle : il s'agit sans doute de sa sœur Angélique.

Les rares échantillons qui nous restent de son talent ne sont pas sans intérêt. La versification est en général châtiée.

OUVRAGES A CONSULTER

Merc. gal. — MORERI. — GOUJET, XVIII, 311. — PELLISSON (Edit. Livet), II, 162. — MAUCROIX, ŒUVRES, I, 196. — LACROIX (A.). *Bull. de la Soc. d'Archéol. de la Drôme*, VI, p. 324-327. — RIVET (Gust.), *Alpes illustrées*, 21 mai 1892 (avec un portr.). — ROCHAS (Ad.). — BRUN-DURAND. — ROUSSET. — LACHÈVRE.

Sonnet sur la grossesse de M^{me} la Dauphine.

O vous, astres brillants, qui depuis tant d'années
Réglez la terre, l'onde et l'empire des airs,
Qui tenez au pouvoir de vos aspects divers
La naissance et la fin des mortels enchaînés,

Si vous avez soumis toutes les destinées
Des vulgaires humains à cent tristes revers,
Il en est quelques-uns promis à l'univers
Qui rendront sur nos jours vos puissances bornées.

Celui dont nos désirs à présent sont flattés
Nous fera mépriser vos inégalités.
Vous ne troublez plus le repos de la France,

Et ce fils que le Ciel va donner à nos vœux,
Malgré de vos rigueurs la cruelle insolence,
Nous est un sûr garant d'être à jamais heureux.

(Par M^{lle} SERMENT sous le nom
de Sybille gallicane).

ALEYRAC (MARGUERITE D')

(1650-1721).

Marguerite de la Tour-du-Pin de La Charce d'Aleyrac, sœur de Philis de La Tour-du-Pin de La Charce, héroïne dauphinoise au sujet de laquelle de récentes controverses se sont élevées, naquit à Nyons vers 1650 et mourut à Paris le 29 janvier 1721. Aucune biographie spéciale, sauf un article des « *Dauphinoises célèbres* » par H. Rousset, ne lui a été consacré; mais il en est question incidemment dans la plupart des notices ou ouvrages qui ont parlé de Philis (1). On insiste particulièrement sur son séjour à la Cour et sur ses relations avec Madame Deshoulières. Une pièce que nous avons insérée dans la première partie prouve qu'elles étaient en effet assez étroites (2). On trouve dans le *Mercurie Galant*, juillet 1714, p. 179, un passage qu'on ne lira pas sans intérêt :

« M. le Marquis de La Charce est mort le 6 may à Nions en Dauphiné touché des plus vifs sentimens de piété et de religion.

(1) Histoire de M^{lle} de La Charce (anonyme), 1731. — A. DUBOIS, 1865. — Théod. AUZIAS, notes, 1866. — M^{me} Camille LEBRUN. — Ph. EYDOUX (*Bull. d'hist. eccl. de Valence*, t. XIX). — FRANCK. — Ad. ROCHAS, — Abbé LESBROS, 1883. — André MAILLET, 1906, etc.

(2) Il existe à Paris (mairie du XVI^e arrond.) un dossier important sur la famille de la Tour-du-Pin. On y remarque, entre autres pièces : 1^o Un autre extrait du *Mercurie*, souvent reproduit (sept. 1692, p. 328-331), commentant avec éloge les exploits de Philis, de sa mère, de sa sœur aînée, M^{me} d'Ortis, de son frère, enfin de sa cadette « présentement à Paris où elle fait briller son esprit ». — 2^o Un 3^e extrait, mentionnant la pension de 2.000 l. accordée à Philis « pour avoir arrêté l'invasion des Barbets ». — 3^o Quatre lettres écrites par Philis : l'une datée de Grenoble, 10 déc. 1661, à sa mère; la 2^e de Montmorin, 10 janv. 1669, à M. Bernard, ministre du Saint-Evangile à Dieulefit; la 3^e et la 4^e, de Nions, 26 déc. 1673 et 21 janv. 1674, au même à Paris. Il y est souvent question de son amitié avec M^{me} et M^{lle} Deshoulières, et d'ailleurs de plusieurs notabilités du faubourg Saint-Germain.

D'autres pièces du même recueil sont relatives à une descendante lettrée de la même famille. Anne-Madeleine-Louise-Charlotte-Auguste de La Tour-du-Pin de La Charce, mariée à François David Bollioud de Saint-Julien, financier, et à laquelle Voltaire adressa deux épîtres, sans parler de 63 lettres où il parle d'elle.

La première Epître « A Madame de Saint-Julien née comtesse de la Tour-du-Pin » commence ainsi :

Fille de ces dauphins de qui l'extravagance
S'ennuya de régner pour obéir en France,

Il avoit esté élevé dans l'hérésie de Calvin; sa conversion à la Religion catholique avoit attiré celle de sa famille et d'une partie de son canton...

« Le seul nom de La Charce fait l'éloge de tous ceux qui le portent; ils ont tous esté distinguez par un mérite particulier et un esprit supérieur. M^{re} Pierre de La Tour son pere marquis de La Charce fut fait Lieutenant général des Armées du Roy a l'âge de vingt-huit ans... Il avoit épousé Dame Catherine de la Tour sa cousine germaine; c'est cette dame qui parut à la Cour il y a quelques années quoy que dans un âge fort avancé. Elle y fit paroître autant d'esprit que de politesse; son mérite fut reconnu du Roy même qui l'honora de mille marques d'estime et de distinction. *L'illustre M^e de la Charce qui a fait tant d'honneur à son sexe* et dont il est inutile de répéter les eloges estoit sa fille et sœur du déffunt; il en reste encore deux sœurs: M^{me} la marquise de Bar, mariée en Languedoc où elle est en grande considération et M^{lle} Dalérac, dont l'esprit & le mérite sont également connus. Les ouvrages de Poësie qu'elle a laissé échaper au Public ont toujours paru des chefs d'œuvre par la Délicatesse des pensées & le tour ingénieux des expressions. M^{rs} de La Charce sont une branche cadette de la Maison de La Tour. » (1).

Outre les ouvrages déjà cités, on peut encore consulter: LACHÈVRE, Bibliogr. des Rec. coll. — et deux mss de la Bibl. de Gren. — R. 80, p. 337 et R. 7168.

Femme aimable, honnête homme, esprit libre et hardi,
 Qui n'aimant que le vrai, ne suis que la nature,
 Qui meprisais toujours le vulgaire engourdi
 Sous l'empire de l'imposture,
 Qui ne conçus jamais la moindre vanité
 Ni de l'éclat de la naissance,
 Ni de celui de la beauté,
 Ni du faste de l'opulence...

Voici le premier vers de la seconde :

Des contraires bel assemblage...

Ces vers ont été souvent cités. D'autre part nous avons inséré dans notre 1^{re} partie, p. 290, une autre pièce du même Voltaire relative à cette famille. C'est l'Épître dite « *des Tu et des Vous* » sur M^{lle} Suzanne-Catherine de Livry, née comme Voltaire en 1694, morte comme lui en 1778, qui, après une vie assez aventureuse, dit-on, avait épousé à Saint-Paul de Londres le dauphinois protestant Ch.-René-Frédéric de la Tour-du-Pin-Gouvernet, capitaine de cavalerie, gouverneur des ville & citadelle de Montélimar. (GUY ALLARD, Hist. général. de la mais. de la Tour-du-Pin. — MOULINET, tableaux généalogiques).

(1) Le *Journal de Verdun*, oct. 1709, cite avec éloge son « Discours sur la discrétion et la confiance. »

Sur la Campagne du Roy

Faites avant le Printemps.

Madrigal.

Vous revenez bien tard, Oyseaux dans ce Bocage ;
Louis a déjà fait de glorieux exploits.
Que ne vous pressiez-vous pour avoir l'avantage
De mesler à nos chants votre charmante voix
En l'honneur du plus grand des Rois ?
Autrefois le Printemps et vous et la Victoire
Vous paroissiez tous à la fois ;
Maintenant Louis a la gloire
De ranger en tout temps la Victoire à ses Loix (1).

A Monsieur de Vendôme.

Lorsque de ce hameau nous célébrions (2) la feste,
Prince, la Déesse à cent voix,
Nous fit entendre sa trompette
Et nous fit part de vos derniers exploits :
Vendôme, le héros que Bellone idolâtre,
Dans trois jours, nous dit-elle, a triomphé trois fois,
L'ombre de l'auguste Henri quatre
Quitta pour l'admirer ses champs Elyziens
Et dit en le voyant combattre :
Mon cher fils, vos exploits surpasseront les miens.

Inédit. Mazarine, 2204. Recueil de pièces critiques provenant de la Bibl. de Feuret de Fontette de Dijon, p. 45.

(1) Ce madrigal est de Mademoiselle de la Charce, fille de feu M^r le Marquis de la Charce de Dauphiné de l'illustre Maison de la Tour d'Auvergne et digne sœur du brave et spirituel Comte de la Charce qui mourut dans nos premières campagnes contre les Hollandois. (*Note du Mercure.*)

(2) V. la note p. 562.

Au Roy d'Espagne.

Jeune Roy, grand héros, quand vous volez aux coups,
 Nous redisons cent fois dans notre trouble extrême
 Que vingt royaumes sont à vous !
 Mais que vous n'estes pas le maitre de vous-même,
 Que vous devez compter de vos beaux jours
 A Mars, à vos sujets, à l'himen, aux amours !

Inédit. Même recueil, p. 45.

LERIGET DE LA FAYE (1)

(1685-1731).

Vers présentés le 18 août 1729

à la Princesse de Bourbon.

Allez, mes vers, allez à la Princesse
 Rendre mon hommage en ce jour :
 Elle a d'Hébé la grâce et la jeunesse
 Minerve l'éclaira des dons de sa sagesse
 Sa beauté ravit tout, & Paris & la Cour.
 L'aimable douceur qu'elle allie
 Aux devoirs à la Dignité
 Vous peut faire accueillir ; tout ressent sa bonté.
 Bien que, sans Apollon la chanter soit folie,
 Dites pour excuser votre témérité
 Que si vous savez mal célébrer la beauté,
 Je me connois du moins en Princesse accomplie.

Merc. de Fr., juillet 1731, p. 1771

(1, Voir au chap. IV la notice consacrée à ce poète.

APREMONT (ANTOINE BAILE D')

(mort en 1748 ?).

Nous croyons que l'auteur de la pièce suivante, qui signe : d'Apremont, avocat au Parlement, à Valence, ne peut être que le dernier descendant de la famille Baile ou Belle d'Aspremont, famille qui joua un certain rôle dans l'histoire du Dauphiné ; du côté de l'aïeule maternelle, Claude Sauret (1), capitaine protestant, se distingua sous les ordres de Lesdiguières ; du côté des Baile, Jean Baile fut l'un des présidents poursuivis par Louis XI pour crime de lèse-majesté. Jeanne Baile, sa fille, fut la fondatrice du monastère des Clarisses de Grenoble (2).

Antoine Baile était fils de Balthazard, dont il hérita en 1710 ; il laissa lui-même la terre d'Apremont à son unique héritière, sa fille, mariée à N. Lepelletier de la Garde.

Nous ne connaissons pas d'autres poésies du même auteur.

GUY ALLARD, notes généalogiques. — ROMAN, tableau historique des Hautes-Alpes, t. 1^{er}.

**L'Hymen justifié sur ses délais,
à donner un Dauphin à la France.**

L'Hymen veut se parer des plus brillans atours,
Pour célébrer, dit-il, le plus beau de ses jours ;
Je vois d'Enfans aitez une troupe charmante,
Lui prêter les secours d'une main diligente.
Satisfait de leurs soins, brillant de mille appas,
Aux rives de la Seine, il adresse ses pas.

(1) La terre d'Apremont avait d'abord appartenu aux Sauret ; Françoise Sauret, sœur de Claude, qui mourut sans postérité, la passa à Laurent Baile, son mari, qui en fit hommage le 15 février 1599. Le revenu de cette seigneurie était, au temps de Guy Allard, de 2.000 l.

(2) V. Jeanne Baile et les Clarisses de Grenoble, par A.-M. de Franclicu. Lyon, 1887, in-12.

Il s'annonce. A sa voix les Ris, les jeux dociles,
 Volent de toutes parts dans le sein de nos villes ;
 Ce Dieu s'avance enfin, sur l'aile des Zéphirs,
 Vers une auguste Cour, source de nos plaisirs.
 Il parle de la sorte, heureux que d'un sourire
 Louis daigne payer le zèle qui l'inspire.
 « De voir naître un Dauphin l'impatiente ardeur
 « Enfants mille vœux, accusa ma lenteur ;
 « Aux pieds de mes Autels la France prosternée
 « Courba pour me hater sa Tête couronnée ;
 « L'Amour qui dans ses feux alluma son flambeau
 « Venoit m'en demander le gage le plus beau,
 « Et même, de ces yeux où brillent tant de charmes,
 « Mes délais quelquefois faisoient couler des larmes.
 « Il faut donc qu'aujourd'hui, dévoilant mes secrets,
 « Dans mes retardemens je montre mes bienfaits.
 « Le Fils du plus grand Roi devant par sa naissance
 « Réunir tous les dons que souhaitoit la France,
 « Jupiter m'appella dans les célestes lieux ;
 « Pour emprunter l'éclat dont se parent les Dieux.
 « Que ce héros, dit-il, soit ma fidelle image,
 « Qu'il ait de mille dons le plus riche assemblage
 « Et comme les grands biens se doivent meriter,
 « Par des vœux assidus fais les solliciter. »
 Enrichis le présent qu'à Louis tu vas faire,
 Songe qu'à l'Univers il devient nécessaire.
 Les volontés du Dieu charment les Habitans
 Que renferment du Ciel les lambris éclatans.
 L'un vante le bonheur de courir à la gloire
 Sur les pas des vertus que célèbre l'Histoire ;
 L'autre étale à mes yeux la noblesse d'un cœur
 Où ne se glisse pas le poison du flatteur ;
 Chacun d'eux à l'envi brigue enfin mon suffrage
 Pour avoir quelque part à ce parfait ouvrage.
 Hé ! quoi ? Pus-je d'abord former dans un Dauphin
 De toutes les vertus l'assemblage divin ?
 Les dieux avec lenteur en sentent les miracles ;
 Mais pour de longs ennuis quels charmes ! quels specta-
 Trois Grâces dont Venus embelliroit sa cour [cles !
 Grand Roi dans un Dauphin t'annoncèrent l'Amour.

Hâte-toi, cher enfant! ton heureuse paupière
 Doit, pour combler les vœux, s'ouvrir à la lumière ;
 Je le vois, & mes soins du succès couronnez
 Doivent tout aux vertus de deux cœurs fortunez.

(Il aura la vertu de sa mère, la vigueur du père).

Qu'eus-je besoin des dons que la troupe immortelle
 Pour seconder mes soins étaloient à mon zèle ?
 Des Graces et des Ris paré dès le berceau,
 Ton Fils a tout puisé dans le sang le plus beau.
 Quel trésor précieux, quel brillant assemblage !
 Il va croître en vertus en avançant dans l'âge ;
 La Parque à filets d'or m'a juré que les ans
 Sous un éclat nouveau produiroient mes presens ;
 Déjà même à travers les voiles de l'enfance
 Je lis dans son bonheur le bonheur de la France.
 Hé! quel plus sûr garand du plus heureux destin ?
 Tout Louis est transmis dans le nouveau Dauphin :
 Bien plus, & par mes soins dans l'image du Père
 Tes sujets trouveront le Portrait de la Mère.
 A peine avois-je ouvert la barrière du jour
 A cet Auguste Enfant si cher à votre amour,
 Que je vis Jupiter contempler mon ouvrage :
 Un souris caressant egayoit son visage ;
 Mille regards flateurs s'échapoient de ses yeux :
 Il trouvoit dans mes soins ses ordres glorieux,
 Surpris de vous former le trésor le plus rare,
 Sans emprunter l'éclat dont chaque dieu se pare.
 Ainsi, donc, heureux Roi, ne te plains point des dieux :
 Leurs dons les plus tardifs sont les plus précieux ;
 De cet enfant si cher les hautes destinées
 Te payeront en un jour les vœux de cinq années.

De Valence en Dauphiné, le 12 septembre 1729.

D'APREMONT, Avocat en Parlement.

(*Merc. de Fr.*, nov. 1729, p. 2562-2567).

LA DREVEZIÈRE DE L'ISLE (LOUIS-FRANÇOIS)

(1682-1756).

On trouve communément cet auteur dans les Dictionnaires sous le nom de Delisle de la Drevetièrre, parce qu'il était appelé de son vivant le s^r De Lisle et signait ainsi les petites pièces qu'on insérait dans les revues. M. Brun-Durand, dans son *Dictionnaire de la Drôme*, lui a restitué son vrai nom. Il était fils, en effet, de noble Antoine de la Drevetièrre, s^r de L'Isle, du Périgord, châtelain de Suze, et de Louise Boyer; il naquit à Suze-la-Rousse le 18 octobre 1682 et mourut à Paris le 25 novembre 1756; il avait fait son droit, mais il abandonna la magistrature pour le théâtre. C'est là surtout qu'il obtint les plus beaux succès. Ses pièces, jouées au Théâtre italien, furent en effet accueillies avec faveur (1). Ses poésies sont en général assez estimées. Plusieurs ont été insérées dans l'*Almanach des Muses*. Le premier recueil a paru sous le titre de :

Poésies diverses. — Epître aux Beaux-Esprits. — La Gazette poétique. — Le voyage de l'Amour-propre dans l'Isle de la Fortune. — Epître à Eucharis — et autres par M. de Lisle. Paris, Prault, 1739. in-8. 37 p.

Il a été réédité en 1783 à Paris sous le titre de « Chef d'œuvre de la Drevetièrre de l'Isle, avec biographie et catalogue raisonné de ses pièces ».

L'Essai sur l'Amour-propre avait paru seul chez Prault en 1738.

On cite encore : Qu'a-t-il? Qu'a-t-elle ou la République des Oyseaux. Alexandre ressuscité et autres fables et contes allégoriques. A Paris, chez Prault père, 1739.

Les fables sont : Le chat qui veut débrouiller l'écheveau de fil. — Le crocodile et l'ycneumon. — La lune et sa mère. — Le Jugement de Jupiter. — Le cheval marin. — L'homme vicieux et les trois statues. — L'homme et le chien. — Le loup, le chien et l'agneau. — Le ver luisant. — Les singes et les agneaux. — Le

(1) *La Flore littéraire du Dauphiné*, II. Le Drame.

renard et le fermier. — La découverte des Longitudes. — Stances sur la naissance de Monseigneur le Dauphin (signé : *Par M. De L'Isle*). (*Merc. de Fr.*, déc. 1729, p. 3017-3020).

Dictionnaires : Ad. ROCHAS, QUÉRARD, BRUN-DURAND, DE RIVOIRE LA BATIE, etc. — LACROIX, *Arr. de Montélimar*, VIII, p. 127. — Victor COLOMB. — Cyprien PERROSSIER. — DELACROIX. — Les principaux cours de littérature française.

L'Épître aux beaux esprits est une introduction à la Gazette poétique; avant de célébrer les exploits des armées du Roi pendant la campagne de 1734, l'auteur fait un court panégyrique du monarque qui ne se contente pas de la gloire militaire, mais sait encourager les lettres et les arts, moyen sûr de faire passer à la postérité le récit des travaux guerriers.

Le plus grand des mortels, quelques efforts qu'il fasse,
Pour assurer sa gloire a besoin du Parnasse.
Mais lorsque la vertu brille au sacré vallon,
Le vice doit trembler au seul nom d'Apollon.

*
* *

La Gazette poétique semble être le récit animé et fidèle de la campagne de 1734; nous en reproduisons les principaux passages. On reconnaît généralement à cette pièce certains mérites : l'enthousiasme ne conduit pas l'auteur à l'exagération qu'on a reprochée à juste titre à tant de poètes du 18^e siècle. Il use assez sobrement des figures, des tours poétiques, et cependant il y a quelque force dans l'expression et du mouvement.

*
* *

Les vers sur le mariage du Roy sont un badinage : l'Amour désespéré de n'avoir pu triompher du Roi, se laisse conduire par la sagesse, qui lui ôte son bandeau, et le fait entrer chez le Roi :

Enfin nous entrons chez le Roi
Qui me reçut d'un air sévère
Car jusque là son cœur se défiait de moi ;
Mais d'un mot la sagesse apaisa sa colère ;
« L'amour que vous voyez n'est plus ce libertin,
Grand Roi, dont jusqu'ici j'ai garanti votre âme.
Il est sage, dit-elle, et la divine flamme
S'allume par les traits qu'il reçoit de ma main.
Ne le redoutez plus, vous pouvez sans faiblesse
Vous livrer au penchant d'une aimable tendresse.

Votre intérêt le veut, c'est l'ordre du destin :
 Dans les traits de cette Princesse,
 Reconnaissez un cœur que l'austère Sagesse
 A pris soin pour vous seul de former dans son sein.
 De toutes les vertus c'est une vive image.
 Dans le fond de son cœur ma main sut les graver
 Et comme elles sont mon ouvrage,
 J'aurai soin de les conserver.
 Elle fit tout enfin et sa main respectable,
 Qui jusque là du Roi m'avait caché le cœur,
 Le découvre et me montre un endroit favorable.
 Je tire, le trait porte, et je reste vainqueur.

C'est à Vénus sa mère que l'Amour vient de faire ce récit. Elle le félicite de sa victoire. Elle célébrera en grande pompe, avec toute sa Cour, le jour de l'hyménée. Cupidon lui conseille de retrouver sa simplicité d'antan et de ne pas se farder.

De n'y révolter pas les cœurs
 Par des airs qui choquent les mœurs,
 Car près de ces amants les vertus font la garde.

Les attraits principaux de la reine sont sa candeur et ses vertus.

Protège, juste ciel, au gré de nos désirs,
 Ces grands cœurs embrasés par des flammes si pures,
 Et ne fais de leurs jours qu'un cercle de plaisirs.

*
* *

L'Épître à Eucharis est une pièce où le Dieu Amour joue encore un rôle. Mais comme dans la pièce précédente, il est chaste. Son flambeau s'allume dans les cieux,

Et sa flamme divine et pure,
 Animant toute la nature,
 Unit les hommes et les dieux.

Le Voyage de l'amour-propre dans l'île de la fortune est une pièce par trop remplie d'allégories et de personnifications.

Le recueil se termine par une Ode à M. D***, de l'Académie française. Cette pièce est contre l'argent.

La Gazette poétique.

Ode sur les heureux succès des armes du Roy
dans la campagne de l'année 1734 ⁽¹⁾

Puisque tout dort sur le Parnasse,
Je profite de ce moment ;
Et sur Pégaze, avec audace,
Je m'élançai légèrement.
Guerriers j'annonce votre gloire,
Et dans le Temple de mémoire
Je vais vous consacrer mes vers ;
Je pars, sous moi je vois la terre.
De la région du tonnerre
Je parcours le vaste univers.

Quel éclat vient frapper ma vue ?
Que de palmes, que de lauriers !
Déjà l'Allemagne éperdue
Tremble à l'aspect de nos guerriers.
L'heureuse et superbe Italie,
De tant de héros la patrie,
Voit nos drapeaux sur ses remparts ;
Dans nos chefs, dont l'ardeur guerrière
S'ouvre une brillante carrière,
Elle croit voir tous ses Césars.

Mais dans son vol Pégase hésite,
Il est embarrassé du choix,
Partout la victoire l'invite,
En tous lieux il entend sa voix :
Pars, fougueux coursier d'Hippocrène !
Qu'importe où le hasard te mène,
Vole sur ses pas incertains ;
Partout l'heureuse destinée,
Au char de Louis enchaînée,
T'ouvre de glorieux chemins.

(1) Le sujet de l'ode est la bataille de Parme, celle-là même où se distingua Gentil-Bernard.

Charles quelle affreuse tempête
Excite le Dieu des Combats !
Jeune héros la foudre est prête.
Vole au secours de tes états !
A Parme, l'aigle audacieuse,
Et de ses pertes furieuse,
Prépare des efforts nouveaux.
Mais non, modère ton courage !
Ne crains plus ce terrible orage :
De Louis je vois les drapeaux.

Suivi des héros que la France
Forma pour les travaux guerriers,
L'intrépide Coigny s'avance
Pour cueillir de nouveaux lauriers.
Parme, du haut de ses murailles,
Le prend pour le dieu des batailles.
Mercy frémit à ses regards ;
Déjà le salpêtre s'allume.
De feux et de sang le champ fume,
Mars y tonne de toutes parts.

Cet audacieux capitaine ;
Mercy, suivi des combattans
Qu'on vit autrefois sous Eugène
Mettre (1) en fuite les Ottomans,
Présumant trop de son courage,
Se jette au milieu du carnage
Et balance longtemps le sort ;
De cris affreux les airs gémissent,
Mille bouches d'airain vomissent
Les feux, la terreur et la mort.

Arrête, entends les destinées
Prononcer sur tes feux guerriers ;
Tes conquêtes sont terminées,
Tu vas tomber sous tes lauriers ;

(1) L'original porte : *met*.

Mars est pour nous, il t'abandonne :
C'en est fait, Mercy, l'heure sonne
Qui va finir tous tes exploits ;
Le coup part : ce guerrier expire,
Il vole au ténébreux empire
Dire ce qu'il fut autrefois.

Mais quelles nouvelles alarmes
Font retentir les bords du Rhin ?
Quel est donc le sujet des larmes
Dont la France baigne son sein ?
Ciel, qu'entends-je ? Quelle nouvelle !
Berwick, une atteinte mortelle
A tranché le fil de tes jours ;
Quelle espérance pour l'Empire !
Berwick n'est plus, Villars expire.
A quel chef aurons-nous recours ?

Prends le moment des destinées,
Eugène, profite du temps ;
Tu crois nos troupes consternées,
Pour la victoire, quels instants !
Tout favorise ta fortune,
Tu vois Jupiter et Neptune
Armer pour toi les élémens,
Et Bellille, dont le courage
Prends les bastions à la nage,
Doit exciter tes Allemans.

Pour mieux enflammer leur audace,
Montre Conti, montre Clermont
Dans les eaux attaquant la place
Et provoquant la mort de front ;
Tel le héros qu'Homère chante,
Parut autrefois sur le Xante,
Bravant le fer, les feux, les flots,
Chacun d'eux se montre un Alcide.
L'amour de la gloire les guide
Sur les traces de ces héros.

La tranquillité redoutable
D'Asfeld dans ses retranchemens
Doit de ton courage indomptable
Exciter les fiers mouvements.
Grand favori de la victoire,
Ce sage émule de ta gloire
T'invite à de brillants travaux,
Et Noailles te fait connaître
Que pour nous vaincre il faut un maître
Dans l'art qui forme les Héros.

N'as-tu donc pris en main la foudre,
Suivi de tant de bataillons,
Que pour voir Philisbourg en poudre
Tomber avec ses bastions ?
Pour nous admirer dans ce siège,
Les braves soldats de Norvège
Quittent-ils leurs climats glacés ?
Elle se rend, ta plainte est vaine ;
Prends ton parti, grand capitaine,
Fuis le combat, c'en est assez.

Mais je vois Guastalle alarmée,
Charles, ce favori de Mars,
Dans les champs range notre armée ;
Bravant la mort et les hasards,
A la tête de Picardie,
Semblable au vainqueur de l'Asie,
Il inspire aux siens son ardeur :
Tout cède à son effort terrible,
Et partout son bras invincible
Porte la mort et la terreur.

Coigny combat, prévoit, ordonne,
Broglie seconde son effort,
Et ces favoris de Bellonne
Déterminent partout le sort ;
Là ces cuirassiers redoutables,
Qui se prétendoient indomptables,

Perdent ces noms ambitieux ;
Chatillon, Harcourt les enfoncent,
Et ces fiers ennemis renoncent
A des titres si glorieux.

Souvré, Valcourt et Darmentière,
Pezé, Biron, Chatte et Boissieux,
Couverts de sang et de poussière,
Soutiennent un choc furieux ;
En vain on voit voler la bombe,
Sur nos escadrons elle tombe,
Mais ils ne s'en ébranlent pas ;
En vain sur eux les canons tonnent,
Quels sont les périls dont s'étonnent
Cayla, Savine et Bonas ?

Sous nos guerriers l'ennemi plie
Et fuit à leur terrible aspect,
Vainement sa gauche en furie
Fond sur l'intrépide Lautrec ;
Il la repousse avec carnage,
Vaincu sans perdre le courage,
L'ennemi charge Maillebois,
Ce guerrier remporte la gloire
De couronner par la victoire
De nos héros les grands exploits.

O toi, bruyante renommée,
Vole, et par des efforts nouveaux,
De nos chefs et de notre armée
Annonce les fameux travaux :
Va-t-en apprendre à la Russie
Qu'ils peuvent, sortant d'Italie,
Porter l'effroi dans ses marais ;
Surtout instruis toute la terre
Que Louis ne soutient la guerre
Que pour mieux cimenter la paix (1).

(1) Il y a encore deux strophes sur les mérites de Louis.

Victor Colomb, dans sa petite anthologie, a publié le « Sonnet sur la Paix », extrait du même recueil.

LES POÈTES DE L'AMOUR

Il faut bien le dire, il ne s'agit pas, dans les poèmes consacrés à l'amour que nous avons eu sous les yeux, de cette puissance immatérielle, de cet attrait divin qu'ont chanté de Vigny dans *la Maison du Berger*, Shelley dans *Epipsichidion*, Sully-Prudhomme dans *le Bonheur*. A part quelques jolies exceptions, surtout modernes, c'est le plus souvent, à côté de fadeurs galantes et de mardrigaux insincères, l'amour sensuel, la poésie *érotique*.

D'aucuns pensent que ce genre n'a pas droit de cité dans la littérature, parce qu'il est destiné à produire, par artifice, une excitation des sens au détriment de l'esthétique.

N'y a-t-il pas lieu de faire une distinction ? Si certaines images n'ont rien de littéraire, peut-on interdire à l'écrivain, plus qu'à l'artiste, de faire revivre des formes, des attitudes, de retracer la beauté des lignes qui s'étalent, sans offenser notre goût, dans nos salons et dans nos musées ?

Personnellement, nous croyons qu'une œuvre d'art, en poésie comme en peinture, doit être avant tout sincère, et ne pas s'écarter, par une recherche de gaillardise indécente ou de décence formaliste, de la nature simple, vraie et belle ; nous croyons, avec Victor Cousin, avec les anciens, que le beau, le bien, le vrai sont intimement liés ; que la moralité résulte de l'ensemble des lois de l'entendement humain ; qu'un cerveau bien constitué doit souffrir d'une œuvre immorale, comme contraire à la raison, à l'art véritable qui repose sur les lois d'harmonie, de tact, de mesure.

Toute œuvre conçue contrairement à ces lois d'équilibre mental n'a pu être qu'ennuyeuse ou déplaisante, soit que les sens

aient eu la part trop belle, comme au XVIII^e siècle, soit qu'on ait abusé, à la façon des romantiques, de l'amour hyperbolique ou nuageux.

Mais, cette réserve faite, nous ne saurions, en littérature, exclure aucun genre. L'amour est un sentiment si vaste qu'il a pu être envisagé et surtout exprimé d'une façon fort différente, suivant les époques, les pays et les écrivains. Nous avons admis toutes ces formes, accueillant de préférence les poésies qui avaient conservé quelque sincérité et ne risquaient point de blesser le goût le plus délicat.

Cette tendance à l'érotisme que nous avons remarquée chez nos poètes de l'amour n'est pas absolument spéciale au Dauphiné; elle caractérise plutôt certaines époques. Mais nos poètes paraissent avoir assez réussi dans ce genre pour être, presque à chaque période littéraire, regardés comme des modèles : au moyen âge, la Comtesse de Die, sur laquelle nous n'avons pas à revenir; au XVI^e siècle, Montgaillard; au XVII^e, Cornu et Expilly; au XVIII^e, Gentil Bernard; au XIX^e, peut-être, Augustin Blanchet.

A ces noms il faut ajouter, dans le genre aimable et galant, Baro, l'académicien; Revol, De Lorme, au XVII^e siècle; Monavon, Augier, Ponsard et quelques autres au XIX^e.

BECTOZ (CLAUDE)

(1490-1547).

Il y eut, au début du XVI^e siècle, comme une éclosion de femmes-poètes dans toutes les provinces de France, brillante pléiade autour de l'étoile principale, Marguerite de Navarre, et de sa fille Jeanne d'Albret. Paris eut Françoise Hubert, Madeleine Deschamps, Anne de Graville, Suzanne Habert, Nicole Estienne, Modeste Dupuis, Jacqueline de Miremont, Anne de Lantier, Antoinette de Loynes (1); le Poitou vit naître Madeleine Neveu, sa fille, Catherine de Fradonnet des Roches (mortes toutes deux de

(1) V. III^e partie : Morel.

la peste en 1587) (1) et Madeleine Chemeraut ; Toulouse donna le jour à Gabrielle de Coignard ; Bourges, à Jeanne de La Fontaine ; on cite encore Georgette de Montenay, Anne de Parthenay, Anne de Marquets, Marie de Brame, Anne Tulonne, Jeanne Flore, Marie Dentiers, Anne Bins, Philiberte de Fleurs et surtout Clémence de Bourges, « la perle des demoiselles lyonnaises ». Lyon seul, en effet, possédait tout un groupe de femmes distinguées, toutes adonnées à la culture des lettres et à la poésie, en relations avec les personnages illustres du temps : Charles Fontaine, Louis Meigret, Maurice Sève, Pontus de Tyard, Marot, Jacques Peletier du Mans, Bonaventure des Periers. Ce furent Louise Labbé, la belle Cordière, dont la vie est intéressante ; Pernelle Du Guillet, Jeanne Gaillarde, Jeanne Creste, Jacqueline Stuard, Claudine et Sybille Scève, etc. (2).

Le Dauphiné ne fut pas en retard sur les autres provinces ; nous y trouvons à cette époque plusieurs noms célèbres de jeunes femmes, notamment les Boissière, les trois Morel (3) et Claude Becton, qu'on appelle généralement Claudine Bectoz (4).

La plupart des biographes, qui l'ont rappelée au souvenir de la postérité, et ils sont nombreux (5), ont copié presque mot pour mot l'article que lui a consacré Moréri, d'après Chorier et Louis Domenichi.

La meilleure de ces deux sources est celle de Domenichi qui écrivait en 1548, un an après la mort de notre poétesse, et tenait ces détails des contemporains. Nous commençons donc simplement par le transcrire :

« Mi pareva fare ingiura a una Donna privata, ma nobile Francese : laquale bench'hoggia sia morta, vive pero la memoria sua, et vivra molti secoli in bocca delle persone illustri. Di costei mi fu dato notizia in Fiorenza da un nobilissimo et letteratissimo giovane detto Messer Giovanni Nicoti da Nimese in languadoco ; il quale gentile huomo mi contava miracoli del valor di lei. Questa gentildonna si chiamava Madōna Scolastica Bettona ; et nacque in un palazzo campestro vicino a Granopoli nel Delfinato di parenti nobili, come è l'uso di Francia, che quasi tutti ; gentilhuomini, non habitavo nella città, ma nella

(1) V. la note p. 647.

(2) V. Feugère. *Les femmes poètes au xvi^e siècle*. Paris, Didier, 1860, in-8, p. 1-80, et Blanchemain (Prosper), *Poètes et amoureuses du xvi^e siècle*, 1, 192 et ss.

(3) V. III^e partie.

(4) On l'appelle parfois BECTON, son nom se trouvant souvent mentionné, aux cas obliques (*Bectonis*, *Bectone*), dans les documents contemporains en latin, actes ou correspondance.

(5) Rochas, Michaud, Biogr. gén. Didot, Rousset, etc., etc...

campagna, Prima fu domandata Claudia, poi per essersi renduta monaca, Scolastica hebbe nome. Costei si come quella che ne primi anni suoi grande accorgimento, et senno dimostrava havere; co suoi gentili et rari costumi mosse un monaco detto Dionigio Faucierio a voler le lettere Latine insegnare: nelle quali tanto inanzi si fece, che non pure intendendo gli scritti de Latini, ma etiandio componendo come tutte y l'altre Donne di quello studio vaghe di gran lungan ha avanzato, cosi molti, et non inetti scrittori del medesimo tempo ha pareggiatti. Lo stile suo e puro, et senza neo, et tale, che nelle lettere mandate e stata facile, et nelle omelie efficacissima... Mossi innumerabili huomini dotti da questi scritti suoi, di molte miglia, per provare in presenza cio che le lettere di lei testimoniaivan loro, hanno allungata la via: et da infiniti è stata con lettere salutata... Il Re Francesco dopo haver molte volte intesa, et nelle lettere da lei scrittegli, conosciuta la virtu di lei, piu giorni le dette lettere in seno serbandosi alle gentildonne della sua corte con rinfacciamento mostrolle: et non pure la lodo, ma ritrovandosi sua Maestà in Avignone, mandolla a visitare. Il Budeo huomo dottissimo conquesti medisimi stimoli le sue figlivole incitava; perche et a costui anch'ella scrisse. La Reina di Navarra non contenta di quanto le n'erra detto, o mostrato, volle andar da lei et con tanta amorevolezza si nell'arrivare, et ne ragionamenti, come nel dipartirsi da lei la vide; che deposta la regal pompa, da famigliarissima Sorella portosi concessoli. Fu poi creata a Badessa nel suo munistero, ch'è a Tarascone in Provenza... Nel verso ha seguitato il Saphico, nelle openioni gli Academici; della Philosophia ha la parte de costumi abbracciato: ande di bella ragionatrice appresso tutti ha havuto il vanto. Et se ha ben composto in Latino, pa di certissimo ella in volgar Francese ragionato sempre et benissimo scritto. » (1).

« Je croirais faire injure [en l'omettant] à une Française qui n'a pas un grand nom, mais de race noble, et dont la mémoire — car elle vient de mourir — vit et vivra bien des siècles encore... J'ai entendu parler de cette femme à Florence par un gentilhomme fort lettré, messire Jean Nicot, de Nimèse en Languedoc; il m'a conté des miracles de sa valeur. Cette noble dame s'appelait Sœur Scholastique Betton; elle naquit en un château, dans la campagne de Grenoble en Dauphiné, de parents nobles. C'est l'usage ordinaire des nobles en France d'habiter hors de la ville. D'abord on l'avait appelée Claudia; puis, lorsqu'elle eut prononcé ses vœux, elle eut nom Scholastique.

« Elle montra dès ses jeunes années des dispositions remarquables et une grande intelligence; ses manières nobles et distinguées engagèrent un moine, Denys Faucher, à lui enseigner les lettres latines; elle y fit tant de progrès qu'elle réussit non seulement à connaître les écrivains latins, mais à composer elle-même. Dans cette étude elle a surpassé la plupart des femmes qui s'y sont adonnées et s'est rendue l'égale de bien des écrivains du

(1) La Nobiltà delle donne di M. Lodovico Domenichi. *In Vinea appresso Gabriel Giolito di Ferrarii*, MDCCLXIX, libro quinto, p. 271 et ss.

moyen âge. Son style est pur, châtié, facile, agréable dans la correspondance; il est persuasif dans les homélies... Attirés par ses écrits, d'innombrables savants ont fait route jusqu'à elle, afin de témoigner, en sa présence, l'admiration qu'ils éprouvaient; une infinité d'autres lui adressèrent par lettre leur salut... Le roi François connaissait ses mérites par les lettres qu'elle lui écrivait; il les gardait sur son sein, et les montrait, comme pour leur faire honte, à toutes les dames de sa cour. Il ne se contenta pas de ces éloges; se trouvant à Avignon. Sa Majesté lui accorda une entrevue. Le savant Budé, car elle lui avait écrit aussi, se servait des mêmes stimulants pour ses filles. La reine de Navarre, non contente de ce qu'on lui avait dit et montré, voulut aller la voir; elle l'entretint, de son arrivée jusqu'à son départ, avec la même affabilité, déposa toute pompe royale, et se montra avec elle familière comme une sœur. Depuis elle devint abbesse de son monastère, à Tarascon en Provence, et le dirigea avec habileté... Dans ses vers elle a imité Sapho; dans ses traités, les Académiciens. En philosophie elle a choisi la morale. Elle était réputée pour une bonne logicienne. Si elle composa avec talent en latin, en français vulgaire aussi elle raisonna fort bien et écrivit avec perfection. »

Les renseignements biographiques donnés par Domenichi et ses copistes sont corroborés par divers documents : 1° les notes généalogiques manuscrites de Guy Allard (*Bibl. de Grenoble*, s. 77); 2° des actes divers passés par noble Jean Becton, seigneur d'Avalon et de la Pierre, en Grésivaudan à la fin du xv^e siècle (*Arch. de l'Isère, familles*, 66); 3° la correspondance de Denis Faucher (*Bibl. d'Aix*, n° 200, 761-R. 132); 4° les Actes de François I^{er} concernant le monastère de bénédictines de St-Honorat de Tarascon (Ordonnances des Rois de France, Actes de François I^{er}, II, p. 140, n° 4544 — III, p. 399, n° 9352 — V, p. 188, n° 15630 — VIII, p. 709, n° 32990); 5° Archives des Bouches-du-Rhône, B. 3323, fol. 878. Enfin le Conservateur de la Bibliothèque de Marseille nous a communiqué trois lettres fort intéressantes dont nous parlons ailleurs (1).

De ces actes il résulte, en outre des détails déjà mentionnés, que Claude était fille de Jacques Becton, vibailly de Grésivaudan, et de Michelette Salvaing, qu'elle entra fort jeune au couvent de

(1) *La Flore littéraire*. III. Romans et Variétés.

Saint-Honorat de Tarascon, qu'elle en fut nommée abbesse le 1^{er} janvier 1542 (1541), et mourut peu de temps avant le 17 mars 1547.

Le P. Hilarion de Coste, dans ses « Eloges et Vies des Reynes, des Princesses et des Dames Illustres... » *A Paris, chez Sébastien Cramoisy*, 1647 (II, VIII, p. 755), s'étend longuement sur Claudine de Bectoz. Il traduit et commente Domenichi, cite trois autres abbeses de Tarascon, parentes de Claudine, qui se seraient également illustrées dans les lettres : Caterine de Bectoz, Dauphine Tornet et Gabrielle de Boissière, et donne comme sources deux versions manuscrites d'Aymar du Rivail, appartenant l'une au conseiller de Ponat, l'autre à Salvaing.

Contrairement à tout ce qu'ont affirmé les biographes postérieurs à Domenichi, il reste de cette femme distinguée quelques échantillons, bien rares il est vrai, de son savoir et de son style : trois lettres dans le dossier de la bibliothèque d'Aix, et la poésie ci-dessous.

BIBLIOGRAPHIE. — ALLARD (Guy) ms, *passim*. — *Bibl. de Lyon*. ms. fonds Coste. divers. — DOMENICHI, déjà cité. — AUGUSTIN della Chiesa. Teatro delle donne illustri. — COSTE (le P. Hilarion) Eloge des femmes illustres, II, VIII, p. 755. — PARADIN. — Dictionnaires : MORÉRI, DE LA CROIX, IOCHER, ROCHAS, MICHAUD, DIDOT, MAIGNIEN (Armorial), ROUSSET, etc.

Chanson. A Claude Bectone, Dauphinoise ⁽¹⁾.

Si Amour n'estoit tant volage
 Ou qu'on le peust veoir en tel aage
 Qu'il sceust les labeurs estimer,
 On pourroit bien sans mal aymer.
 Si Amour auoit congnoissance
 De son inuincible puissance,
 Laquelle il oyt tant reclaimer
 On pourroit bien sans mal aymer.
 Si Amour descouvroit sa veuë
 Aussi bien qu'il fait sa chair nuë

(1) Les habitudes du temps et de l'auteur nous permettent d'affirmer que cette chanson fut réellement adressée à Claude de Bectoz, et que la réponse insérée à la suite est bien de notre poétesse.

- Quand contre tous se veult armer,
 On pourroit bien sans mal aymer.
 Si Amour ne portoit les fleches
 Dont aux yeux il faict maintes breches
 Pour enfin les cueurs consommer,
 On pourroit bien sans mal aymer.
 Si Amour n'auoit l'étincelle,
 Qui plus couuerte et moins se celle,
 Dont il peust la glace enflammer,
 On pourroit bien sans mal aymer.
 Si Amour, de toute coustume,
 Ne portoit le nom d'amertume,
 Et qu'en soy n'eust un doulx amer,
 On pourroit bien sans mal aymer.

Response.

- Si chose aymee est tousiours belle,
 Si la beauté est éternelle,
 Dont le desir n'est a blasmer
 On ne sçauroit que bien aymer.
 Si le cueur humain qui desire
 En choisissant n'a l'œil au pire,
 Quand le meilleur sçait estimer
 On ne sçauroit que bien aymer.
 Si l'estimer naist de Prudence,
 Laquelle congnoit l'indigence,
 Qui faict l'amour plaindre et pasmer,
 On ne sçauroit que bien aymer.
 Si le Bien est chose plaisante,
 Si le Bien est chose duysante,
 Si au Bien se fault conformer,
 On ne sçauroit que bien aymer.
 Brief, puisque la bonté begnine
 De la sapience Diuine
 Se faict charité surnommer,
 On ne sçauroit que bien aymer.

Recueil des œuvres de fev Bonaventvre
 des Periers... A Lyon, par Jean de
 Tournes, 1544, in-12, p. 185.

CHASTELARD (PEYRAUD DE BOCZOZEL, dit)

(1530 ? - 1564).

Nous n'aurions garde d'oublier le célèbre et malheureux amant de Marie Stuart. Est-il nécessaire de rappeler une fois encore sa romanesque histoire ? Il était petit-fils, par sa mère, du chevalier Bayard. Son père, François de Bocsozel, 2^e du nom, avait en effet épousé en secondes noces Jeanne du Terrail. L'aîné des fils, Pierre, épousa Antoinette de Poisieu. Le cadet, Soffrey, fut recteur de l'Université de Grenoble en 1556, puis official du diocèse, conseiller au Parlement, et mourut vers 1595. Quant à Peyraud, entré au service des Montmorency, il avait eu accès à la Cour de François II, et s'était épris de la jeune reine Marie Stuart. Il l'accompagna en Ecosse avec quelques autres gentilshommes. Il paraît que Marie eut le tort de paraître sensible à ses hommages et d'accepter les vers brûlants qu'il lui adressait. Ses familiarités allèrent trop loin. Deux fois il s'introduisit dans la chambre de la reine. La seconde fois, elle se fâcha ; il fut pris, jugé et condamné à mort, à 35 ans.

Ses poésies avaient été, affirme-t-on, recueillies ; mais il a été jusqu'ici impossible de les retrouver. Nous reproduisons donc l'unique pièce que l'on possède, bien qu'elle ait été imprimée maintes fois. (Le Laboureur, Additions aux Mém. de Castelnau ; Rochas, art. Bocsozel ; M^{me} Drevet, *Dauphiné*, etc.).

LE LABOUREUR, ROCHAS, déjà cités. — ROCHAS (A. DE), La fille de Bayard. — MORIN-PONS. (*Acad. des sc., belles-l. et arts de Lyon*, séance du 3 août 1875). — Documents sur la famille de Bocsozel (entre autres : Testament de François de Chastelard, 17 février 1532). — Documents pour le centenaire de la Faculté de droit de Grenoble.

Adieu, prez, monts et plaines,
 Rochers, forests et bois,
 Ruisseaux, fleuves, fontaines
 Où perdu je m'en vois ;
 D'une plainte incertaine,
 De sanglots toute pleine,
 Je veux chanter
 La misérable peine
 Qui me fait lamenter.

Mais qui pourra entendre
Mon soupir gémissant,
Ou qui pourra comprendre
Mon ennui languissant ?
Sera-ce cet herbage
Ou l'eau de ce rivage
 Qui, s'écoulant,
Porte de mon visage
Le ruisseau distillant ?

Ou ces sombres vallées
Où je vois maintes fois
Les fleurs échevelées
Sauteller sous mes doigts ?
Ou les déserts, repaires
De ces lieux solitaires
 Et monts secrets
Qui seuls sont secrétaires
De mes piteux regrets ?

Helas non ! car la playe
Cherche en vain guérison
Qui pour secours essaye
Aux choses sans raison.
Il vaut mieux que ma plainte
Raconte son atteinte
 Amèrement
A toy qui a contrainte
Mon ame en tel tourment.

O déesse immortelle,
Ecoute donc ma voix,
Toy qui tiens en tutelle
Mon pouvoir sous tes lois ;
Afin que si ma vie
Se voit en bref ravie,
 Ta cruauté
La confesse périe
Par ta seule beauté.

L'on voit bien que ma face
S'écoule peu à peu
Comme la froide glace
A la chaleur du feu ;
Et néanmoins la flamme,
Qui me brusle et enflame
De passion,
N'emeust jamais ton âme
D'aucune affection.

Ces flots qu'on voit descendre
De ces rochers icy
Te pourroient bien apprendre
L'horreur de mon soucy ;
Veu que l'un d'amitié
Se fend par la moitié
L'autre courant
Avec moy de pitié
Par les champs va mourant.

Ces buissons et ces arbres
Qui sont autour de moy,
Ces rochers et ces marbres
Scavent bien mon esmoy ;
Bref rien de la nature
N'ignore ma blessure
Fors seulement
Toy qui prends nourriture
En mon cruel tourment.

Mais s'il t'est agréable
De me voir miserable
En tourment tel,
Mon malheur déplorable
Soit sur moy immortel.

ENOCH (PIERRE), SIEUR DE LA MESCHINIÈRE

(xvi^e siècle).

Pierre Enoch, sieur de la Meschinière, que l'on croit né à Vienne, était fils de Louis Enoch, un des pasteurs de la ville de Genève.

On a de lui :

La Céocyre | de Pierre de la Meschinière | . A Messire Jacques de la Fin | . A Lyon, | par *Barthelemy Honorat*, | 1578. | Avec Priuilege du Roy. | In-4, 8 ff., lim., 188 p. [*Mazarine*, 10.838].

Ce volume contient quelques vers latins à l'auteur, signés P. M. S. ; — un « Sonet » par B. Bourrousse.

SONET

Non, ni les cruautés de la nymphe orgueilleuse,
Dépeintes par tes vers d'un stile doucereux,
Ne pourront, tât ce siècle est or pernicieux,
Te guarentir en rien de la dent outrageuse.

Ni d'une Flore encor' ceste flamme amoureuse
Qu'un du Chesne a chanté en tât de divers lieux,
(Ce que tu fais aussi de son mal soucieux :)
Tout cela ne rendra ta gloire bienheureuse.

Si que plus advisé dès le commencement
Tu as pourveu a tout par le seul ornement
D'un nom orné pour toi de lustre et de déffense

D'un de la Fain qui s'est par ses faits rendu tel,
Qu'en dépit de l'oubli, parmi toute la France,
Son nom par cent façons restera immortel.

L'honneur et le devoir.

B. BOURROUSSE.

Il contient encore un « Vœu sonnet, par la Meschinière » ; 15 sonnets, des chansons, des stances, des dialogues, des anagrammes, des épigrammes, des odes, des élégies, des chansons encore et des églogues.

La pièce à messire Jacques de la Fin débute ainsi :

Afin que nos nepveux cognoissent le pouvoir
Qu'eut sur moi le feu doux des beaux yeux d'une Dame.

Elle est signée : *Pierre de la Meschinière*, et, au-dessous, l'anagramme : *Ni la rigueur, ni les ans*.

— Les Opuscules poétiques de Pierre Enoc. *Genève, par Jacob Stœr, 1572, in-8.*

On y trouve outre les odes, les sonnets et autres pièces, des airs avec musique notée par Claude Goudimel.

— Tableau de la vie et de la mort (recueil de 500 quatrains. . . V. Haag et Rochas.)

ALLARD (Guy). — LACROIX DU MAINE. — DUVERDIER. — GOUJET. XIV, 198. — ROCHAS. — Catal. Bancel. — COLOMBE DE BATINES. — BAUDRIER (Bibliogr. lyonn., IV, p. 135).

Sonnet XII.

Et pourquoi (ô beaux yeux) venez-vous adiouster
Un feu plus véhément afin que toujours j'arde ?
Et pourquoy (belle main, ô main par trop pillarde !)
Veux-tu mon povre coeur, de son vrai lieu oster ?

Si ma Muse a taché honneur vous rapporter,
En preschant vos beautez d'une veine gaillarde,
Est-ce la le profit qu'à la fin on me garde,
Qu'au lieu d'avoir repos, tousjours me tourmenter ?

Hélas si, n'aurez-vous de cecy trop grand' gloire,
D'avoir d'un désarmé et d'un faible victoire,
Et duquel la vigueur se diminue fort.

Or si par le destin ma mort doit estre telle,
Soit sur ma tombe escrit d'une lettre immortelle,
Deux yeux, et une main luy causèrent la mort.

Sonnet XXXIII.

De long temps je ne vy que d'un espoir douteux,
Qui me promet un jour entiere recompense
De mon humble service, et de ma grand' souffrance
Et ainsi me doit rendre à jamais bien heureux :

Mais las ! un desespoir se présente à mes yeux
 Qui mille et mille peurs dedans mon coeur élance
 Et me dit fort simplet, d'attendre en patience
 Un remede dernier a mon mal amoureux.

Cuidant voler bien haut, je suis un autre Icare,
 Car en tous mes pensers vainement je m'escare,
 Je suis en plène mer, en pensant estre au port.

Tu es seule M'amour, en qui gist le remède,
 Mon paisible repos de toy seule procede,
 Et seule tu me peux delivrer de la Mort.

La Céocyre, 1578.

CALIGNON (SOFFREY)

(1550-1606).

Soffrey Calignon, né à St-Jean de Voiron le 8 avril 1550, docteur en droit à l'Université de Valence, se convertit au protestantisme, devint secrétaire intime du roi de Navarre, fut chargé d'une foule de négociations, nommé président de la chambre de l'édit et chancelier de Navarre. Il mourut à Paris le 9 septembre 1606.

Il était l'ami du président de Thou.

Ad. Rochas ne connaissait encore de lui qu'une poésie, publiée dans la *Bibliothèque* de Duverdier. Calignon en avait cependant composé un grand nombre qui ont été recueillies en 1874 par le comte Douglas (voir ci-dessous). Ce sont des poésies amoureuses ; le ton en est généralement passionné, mais le style souvent obscur (1).

ALLARD (Guy), *Vie de Soffrey de Calignon, chancelier de Navarre. Grenoble, Jean Nicolas, m. dc. LXXV., in-12. 66 p.* (Réimprimé dans l'édit. lat. de l'*Hist. de de Thou. Londres, 1733, in-fol.*) — CHORIER, *Etat pol.* — DU VERDIER. — MORERI. — LELONG. — FELLER. — ROCHAS (Ad.). — COLOMB DE BATINES, *Matériaux...* — DOUGLAS (comte), *Vie et poésies de Soffrey de Calignon, chancelier du Roy de Navarre, publiées sur les Manuscrits originaux... Grenoble, Edouard Allier, 1874, in-4°.*

(1) V. la poésie insérée, I^{re} partie, p. 166.

Sonnet XXVII.

Le soir que je perdis le frein de ma raison,
 Madame, ce fut vous de qui l'image belle,
 Par un sentier caché que ma veue recele,
 M'empoisonna le cueur dans sa propre maison.

Ce fut au renouveau de la verte saison,
 Que je senti d'Amour la premiere etincele,
 Quand votre œil epandoit la venimeuse grele
 De mille traitz armes d'une douce poison.

J'ay desire cent fois pour finir mes douleurs,
 De me voir consumer au milieu des chaleurs
 Que dans moy l'archerot estoit venu repandre ;

Mais las ! je ne savois qu'un cœur empoisonné,
 Quand mesmes il seroit de souffre environné,
 S'embrase, et si ne peut jamais tourner en cendre.

FAUCHERAND, SIEUR DE MONTGAILLARD (PIERRE)

(Mort vers 1605).

Comme son homonyme et probablement son parent Faucheran de Pontaimery, Montgaillard fut un soldat, ami lui aussi des célèbres frères de Galles, Laurent du Mestral, Louis de La Buisse et François du Bellier (1), et, à la mort du premier, composa en son honneur des stances d'un beau souffle poétique qui figurent dans la première partie de notre recueil (2). Comme Pontaimery, il

(1) Voir sur ces guerriers bibliophiles une étude bibliographique et littéraire par M. Edm. Maignien, dans la *Petite Revue des Bibliophiles*, et la note p. 207.

(2) Cette pièce figure à la fois dans le recueil de ses poésies, dans l'un des recueils publiés à la mort de Laurent de Galles et dans le *Parnasse de 1607*.

naquit dans la Drôme, à Nyons, dit Guy Allard ; à Vinsobres, suppose M. Brun-Durand. Mais au lieu de croire, lui aussi, à son génie poétique, il pensait que ses œuvres n'étaient bonnes qu'à brûler sur son tombeau ; il n'attachait aucune importance à ces délassements de ses exploits guerriers. V. Colomb ajoute que « certainement tous les lecteurs partageront son appréciation. » Le mot est plus spirituel que juste. Les œuvres de Montgaillard, publiées après sa mort par un ami, Vital d'Audiguier, ont été réimprimées par Van Bever ; on reconnaît à ce poète, quoique souvent licencieux, de réels mérites ; les chansons, que l'on pourra lire plus bas, sont pleines de fraîcheur.

Il y a de beaux vers dans le poème sur la mort de Laurent du Mestral, même dans ce que nous avons supprimé :

Sans que l'on vist céder, entre tant de tempêtes
Ton visage à l'effroy ny ton cœur à la mort.

Et celui-ci :

Ton cœur qui ne fut oncq dompté que par luy mesme

Et le dernier :

Et le marbre est muet où parle la vertu.

ALLARD (GUY). — GOUJET. — DELACROIX. — ROCHAS. — COLOMB. — BRUN-DURAND. Les Biographies générales.

Stances.

Angélique en beauté, comme Angélique en nom,
Immortelle en esprit aussi bien qu'en renom,
Quelle voix osera publier vos louanges ?
Puisque vous assemblez seule dessous les cieux,
La nature d'amour à la vertu des Anges,
Et les beautez de l'ame avec celle des yeux.

Bel astre des désirs, beau soleil plein de flammes,
Qui consumant les cœurs purifiez les âmes,
Belle ame qui tenez tout le monde a mépris,
Vous estes un pourtrait de la beauté première.
Vostre œil sert de lumière et de jour aux esprits,
Et vostre esprit de jour et d'œil à la lumière.

Dès que ce tout fut fait, que l'amour fut esclos,
 L'amour pour faire un corps retira du chaos
 Le beau, le pur, le saint, le divin et l'unique :
 Il rassembla le tout, et de ce tout alors
 Il prit un corps parfait, un esprit angélique
 Dont il fit d'Angélique et l'esprit et le corps.

Chanson.

Mon pere mariez moy,
 Je ne puis vivre seullette
 Je vous diray le pourquoi,
 Je suis desja femme faite.
 Si vous ne me donnez mary,
 Vous en serez le plus marry.

Le fruit s'en va de saison,
 Hélas ! que pensez-vous faire ?
 Pour l'honneur de la maison,
 Mariez-moy tost mon père.
 Si vous ne me donnez mary,
 Vous en serez le plus marry.

Que dirait tout le commun
 S'il voyait ces fleurs escluses ;
 Donnons, mon père à quelqu'un
 Les espines et les roses.
 Si vous ne me donnez mary,
 Vous en serez le plus marry.

Voici deux chansons qui semblent avoir inspiré des chansonniers contemporains.

Chanson.

Tandis, o ma belle amoureuse,
 Qu'au lit vous allez sommeillant,
 Mille pensers vont esveillant
 Mon âme triste et langoureuse.

Dormez donc, mes chères amours :
Car pour vous je veille tousjours.

Vostre belle paupière est close,
D'un repos heureusement doux,
Mais mon cœur qui veille pour vous
Fait que jamais je ne repose.
Dormez donc, mes chères amours :
Car pour vous je veille tousjours.

Pour vous incessamment je veille,
Et pour vous mon cœur est constant,
L'amour que je vous vay portant
Fait que jamais je ne sommeille.
Dormez donc, mes chères amours :
Car pour vous je veille tousjours.

Dormez doncques, dormez ma belle :
Reposez-vous sur mon tourment,
Veillant sur vous incessamment
Je ne clos jamais la prunelle.
Dormez donc, mes chères amours :
Car pour vous je veille tousjours.

Chanson.

Esveillez-vous, esveillez,
Belle qui tant sommeillez
Dans la couche paresseuse,
Oyez ce fidelle amant
Qui souspire son tourmant
Et sa peine langoureuse.
Esveillez-vous, esveillez,
Belle qui tant sommeillez.

.....

Sus, ma belle, esveillez-vous ;
 Car vos regards sont si doux
 Qu'ils consolleront nos âmes ;
 Et nous montrant vos beaux yeux,
 Vous remplirez tous les cieux
 Et la terre de vos flammes.
 Esveillez-vous, esveillez,
 Belle qui tant sommeillez.

Œuvres du fev sievr de Montgaillard.
 Paris, 1606 (1). — Recueil Van
 Bever.

CORNU (PIERRE)

(1558-1623).

Il y a peu de détails sur ce poète dans la Biographie du Dauphiné, par Adolphe Rochas. Depuis, la vie de Cornu par Colletet, jusqu'alors inédite, a été publiée en tête de la jolie et scrupuleuse édition Ravanat, en 1870. En outre les archives hospitalières de Grenoble renferment certains documents précis que déjà M. de Terrebonne a mis à profit. Les notes que M. Emmanuel Pilot de Thorey a relevées dans les dossiers des archives départementales renferment aussi quelques renseignements.

Le père de Pierre Cornu s'appelait Etienne; né à Nevers, il prit son grade de docteur à l'Université de Grenoble, le 5 mai 1549, s'y établit, eut de sa femme Catherine Jobbé deux enfants: Pierre (le poète) et Suzanne; s'inscrivit au barreau de cette ville où il parvint à une certaine notoriété; il devint un des 21 avocats consistoriaux, charge qui exemptait des tailles et était réservée à la noblesse.

Pierre Cornu suivit la carrière que lui avait tracée son père;

(1) Ce volume contient à la fin diverses pièces à la mémoire de l'auteur, signées Davity, de Lingendes, D'Avdigvier.

en 1597 il acquit de Marc Vulson la charge de conseiller au Parlement à laquelle il ne fut admis que le 31 juillet 1599 et qu'il résigna quelques mois seulement avant sa mort, le 23 janvier 1623 (1), à Pierre Francon, son beau-frère.

Cornu s'était marié deux fois.

En 1587 il avait épousé Emeraude Baro, sœur du conseiller Gaspard et veuve d'un avocat nommé Chevalet, de qui elle avait eu une fille morte en bas âge. Ce mariage eut lieu dans des conditions peu communes : les formalités n'en furent remplies que trois ans après la consommation, le 5 janvier 1590, à cause, dit le document, de la peste qui sévissait alors (2). L'acte fut passé chez Gaspard Baro, rue Portetraîne; Cornu demeurait rue Brocherie. Les mauvaises langues s'exercèrent beaucoup à l'occasion de cette union du magistrat « Cornu » avec la jeune et belle veuve qui aurait reçu favorablement, s'il faut les en croire, les hommages empressés de Chorier et d'Expilly (3). En secondes noces Cornu, sexagénaire, épousa, le 18 juillet 1620, une autre Emeraude, la fille de Jean Francon, sieur de Saint-Jean, maître auditeur en la Chambre des Comptes, âgée à peine de seize ans : la malignité publique et la verve des poètes trouva cette fois encore matière à raillerie :

Saint-Jean, c'est grand dommage
Qu'un vieux registre de cent ans
Ait ton pucelage,
Mais l'argent, mais l'argent

(1) Et non en 1627 comme le dit Pilot. — C'est en 1627 que Méraude Francon, devenue veuve, épousa Octavien Du Mottet.

(2) La Bibliothèque de Grenoble possède un curieux protocole de l'année 1587 où l'on peut se faire une idée de la rédaction d'un acte notarié à cette époque funeste où la vie était comme suspendue.

Vital Berthin, dans le *Patriote des Alpes*, 25 mai 1847, signale aussi celui du notaire Déplanay à Moras. « Sur 194 actes..., 60 au moins sont des testaments que des pestiférés dictaient de leurs fenêtres au notaire resté dans la rue avec les témoins. Sur le dos du parchemin on trouve cette note rimée :

1586

Qvi de la presente annee se resevviendra
Povrra dire que vev y aura
Grands mavlx svr la terre... »

L'auteur poursuit en donnant les prix du blé et du vin. « En 1588, continue Berthin, la peste tua dans Theys environ 1.800 personnes. »

(3) Méraude Baro mourut le 7 août 1619, à l'âge de 57 ans, comme l'indique l'épithaphe que Cornu lui avait fait graver dans la chapelle du Saint-Sépulcre de l'église cathédrale de Grenoble. J.-C. Martin l'a transcrite à la suite de Sa Vie du président Expilly (note 5, p. 7).

« Spiritum reddidit Deo VII id. aug. M. DC. XIX. Vixit ann. LVII. »

Fait que sans crime
Comme victime
On donne au richard son enfant (1).

Cornu, à cette époque, était en effet fort riche; il possédait, outre sa maison de la rue Brocherie, des biens importants à Gières, à Montfort, et la maison forte de Brossey, au mandement de Crolles.

Il n'eut point d'enfant de sa seconde femme; la première lui donna : 1° un fils Charles, marié à Gabrielle de Virieu, mort en 1617, et dont le fils Artus mourut le 22 décembre 1619, âgé de 5 ans; 2° une fille Isabeau, qui épousa le littérateur Jean Simon du Meleset (2).

Il existe à la Bibliothèque nationale une très jolie médaille de Cornu en plomb; il y est représenté drapé à la romaine, la tête ceinte d'un laurier, et appelé « comte en lois » (3). Une imitation de cette médaille, en plomb, est exposée dans une vitrine de la Bibliothèque municipale de Grenoble.

Les deux éditions des Poésies de Cornu, surtout l'édition originale (chez Huguetan, en 1583) sont rares et recherchées. Cependant la valeur littéraire de l'ouvrage est très discutée. « Les milliers de sonnets que sonnaient alors les poètes, dit l'un, nous semblent aujourd'hui bien affadissants », mais le même critique reconnaît, avec Viollet le Duc (*Bibliothèque poétique*), que « toutes ces pièces sont facilement écrites et ne manquent pas de grâce dans leur simplicité parfois même élégante »; que d'ailleurs, s'il appartient à l'Ecole de Pétrarque et de Ronsard, il se distingue des poètes de cette époque par un ton moins langoureux.

Sonnet.

Quand je voy de ton front l'yvoire bosselé
Et les poils annelés de ta crespine tresse,
Ces sourcils recourbez & cest œil qui me blesse,
Ce bel astre besson clairement estoilé;

(1) Poésies dauph. de Terrebase.

(2) Voir ce nom, même chap.

(3) Cette médaille est reproduite en fac-similé dans une brochure toute récente, extraite de la *Petite Revue des Bibliophiles dauphinois*. Quelques notes sur la famille du poète Pierre de Cornu. Grenoble, 1910, in-8.

Quand je voy de ton col l'albâtre potelé
 Et les bords coralins de ceste parleresse,
 Ce fosselu menton & la verte jeunesse
 De l'arrondi contour de ton sein pommelé ;

Quand je regarde aussi ton marcher de pucelle
 A qui le ciel depart une grace tant belle
 Et tout le plus parfait de ses dons précieux,

Helas ! je suis ravi & je sens en mon âme
 Frémissant tout d'un coup une cuisante flamme
 Qui de trop de chaleur fait esblouir mes yeux.

(Sonnet 14).

A Aïmar, peintre.

Aïmar, puisque tu veux peindre sur un tableau
 Les attraits gracieux des beautez de m'amie,
 Je te pri' seulement sans autre farderie
 Selon leur naturel de guider ton pinceau.

Comme envieux d'avoir son pourtrait desguisé,
 Je ne veux t'exhorter de la faire plus belle ;
 Je suis assez content qu'on la contemple telle
 Qu'elle est, sans que tu l'ais en rien favorisé.

Seulement si tu peux (comme tu es sçavant
 Et versé dextrement en l'art de peinture)
 La rendre d'un souris proprement enrichie,
 Ce sera bien assez sans la feindre autrement.

Or sus, commence donc & d'un poil ombrageux
 Frize mignardement sa perruque tressée
 Et l'ayant sur le front gentement redressée,
 Retrousse sur l'aureille un monceau de cheveux.

Que de son large front l'espace mesuré
Soit couvert nettement d'une neige polie
Et qu'un moindre seillon de sa blancheur unie
Ne cave tant soit peu le marbre eslabouré.

Qu'au dessouz soyent posez d'ebene noircissant
Deux sourcils façonnez d'une voute courbee
Et ressemblans a l'arc du fils de Citheree,
Lorsque dedans nos cœurs il tire roidement.

Après fais lui les yeux clairement estoilez
Et garnis à l'entour d'une belle paupiere
Qui comme deux soleils dardent une lumiere
Sans qu'ils soyent au dedans d'un nuage voilez.

Comme un lis fleurissant, tasche a representer
Le contour arrondi de ses blanches oreilles,
Et pour les colorer et les rendre vermeilles
Un petit de rougeur essaye d'ajouter.

Mais en vain tu aurois fait ce commencement,
Si tu ne depeignois le reste de sa face.
Fais luy le nez traitif qui en beaute surpasse
Voire le plus parfait qu'on voie maintenant.

Ainsi qu'un laict caillé peins luy au naturel
L'yvoire délicat de sa popine jouë
Et fais qu'un vermillon dessus sa blancheur nouë
Qui soit ni plus ni moins à la rose pareil.

Mais, Aimar, il ne faut oublier le plus beau ;
C'est de tracer au vif une ronde fossette
Qui gisant au milieu ressemble une cachette
Pour cacher les appas de son ris damoiseau.

Après, mais garde-toy de destourner ta main,
Car ce serait gaster le bon de ton ouvrage,
Un peintre ne doit point divaguer son courage
Autrement son labeur se réduiroit en vain.

Fais-luy un beau corail proprement relevé,
 Les tendrons rougissants de sa lèvre jumelle,
 Et si tu peux aussi, fais qu'au dedans d'icelle
 On voye un double rang de perles eslevé.

Je te pryerois bien d'y ajouster l'odeur
 Et la senteur qui sort de sa bouche sucrée ;
 Mais d'autant que je sçay qu'elle t'est recelée,
 Je ne veux point tenir en suspens ton honneur.

Pourtrais un peu plus bas un yvoire poli
 De son menton neigeux la rondeur pommelée,
 Qui soit par le milieu si gentement trouée
 Qu'il semble qu'on en ait du tout rien demoli.

Encor plus blanc que lait fais après, si tu peux,
 De son col arrondi la neige blanchissante,
 Qui montre les raions d'une clarté luisante
 Entournée à l'entour d'un carcan précieux.

Hélas, Aimar, je n'ay le souffle ni la voix,
 Pour dire les beautez de sa tendre poitrine ;
 Il te faudroit avoir la main toute divine,
 Pour la représenter ainsi que je voudrois.

.....

Sonnet.

Le beau regard de tes yeux flamboyans,
 Le doux semblant de ta face bénigne,
 Le ris friant de ta bouche divine
 Et tes cheveux sur l'aureille ondoyans,

Tes noirs sourcils sans cesse brunissans
 Les longs rameaux de ta main yvoirine
 Et les coustaux de ta blanche poictrine
 Qui sont enflez & toujours souspirans

Bref, les attraietz de ta mignarde grace,
Voire ton ris qui tout autre surpasse,
Par leurs appasts encouragent mon cœur.

Ta langue seule esmeuë d'arrogance
Par son parler me prive d'espérance
Et de mes sens desseiche la vigueur.

(Sonnet 38).

Sonnet.

Quand le soleil a plongé dans les eaux
Son front d'argent & sa vive lumière,
Et que Phœbé, commençant sa carrière,
Lâche desjà la bride à ses moreaux,

Le laboureur, harassé des travaux,
De ses deux yeux repose la paupière ;
Le pastoureau, à l'heure coustumière,
Des champs herbus rameine les troupeaux,

Et bref chacun, par la nuit favorable,
Gouste le miel d'un repos agréable.
Moi seul ayant, par le destin des cieux,

Et par ce Dieu qui trouble ma pensée,
Le cœur charmé de l'esclair de deux yeux,
Je sens aigrir ma fureur obstinée.

(Sonnet 56).

Palinodies de Lucrece.

Les plaintes de Lucrece ont parfois quelque chose de touchant qui rappelle un peu la Phèdre de Racine, mais tous les sonnets

ne sont que la répétition de la même idée sous diverses formes qui ne sont pas toutes délicates.

Si je t'ay dénié la plaisante douceur
 Qui pouvoit déchasser loin ta mélancolie,
 Hélas ! mon cher amy, ce n'est pas pour envie
 Que j'aye d'acquérir un autre serviteur.

Tu sçais que, tout ainsi que j'ay gagné ton cœur
 Par l'effort amoureux d'une douce saisie,
 De mesme ta valeur ma raison a ravie
 Si bien qu'autre que toy n'en peut estre vainqueur.

Le refus que je fais ne part point de rudesse :
 Plutost le petit dieu, d'une ire vengeresse,
 De mon jeune printemps efface la beauté !

Mais il part de l'effect d'une amitié non feinte,
 Que je te montrerais, si je n'avais empreinte
 La peur d'un déshonneur, malgré ma volonté.

(Sonnet xvi du livre II).

Cornu, devenu magistrat, abjure ses erreurs de jeunesse et envoie une dédicace au poète religieux qui fulmine contre l'amour charnel, à l'auteur du rare et curieux volume intitulé : « De l'Amour, le Mirover du devot chrestien », 1621 (1).

Pierre de Cornu | Davphinois,

A | l'Autheur, sur ses | Amours.

Sonnet.

Ces escrivains Frâcois dôt les mignards escrits
 Fôt d'un aveugle archer le premier de ce mōde.
 Et pipez d'un amour, ou leur plaisir se fonde,
 Dans l'Ocean d'erreur engouffrent leurs esprits.

(1) V. III^e partie, art. *Du Serre*.

Ces fardez courtisans de la molle Cypris,
 Qui souspirent le feu d'une chaleur immonde,
 En vain sement les grains de leur docte faconde,
 Le temps sape leurs champs, leurs larmes et leurs cris.

Cil qui ialoux de l'heur d'une immortelle gloire
 Veut sacrer au futur sa naissante mémoire,
 En si lasche subject n'employe son desir.

Vn guerrier trop couard ne fait grande conquete.
 Toy seul (mon bien aymé) pour avoir sceu choisir,
 D'un verdissant laurier ie peux cerner la teste.

D'ailleurs, il manifeste son repentir (sincère ?), à la fin même de son livre, dans trois longues pièces. Voici le début de la première et celui de la dernière :

Prières.

Stance chrestienne.

Adieu muse, adieu fureur ;
 Adieu, Lire chanteresse,
 Qui avez par vostre erreur
 Ensorcelé ma jeunesse,

Lorsque pipé des attraits
 D'une beauté trop cruelle,
 Je gravois mille pourtraits
 Dedans ma folle cervelle.

C'est assez jetté de cris,
 C'est assez versé de larmes,
 C'est assez par des escritz
 Tracé de dures alarmes.

.....

C'est assez chanté d'amour,
 De son arc & de sa fleche,
 Emploiant mon plus clair jour
 A l'amoureuse recherche.

Il faut, il faut entonner
 Du Tout Puissant la louange,
 Et faire à mon Lut sonner
 Le Dieu auquel je me range.

Prière en forme de Confession.

Stance.

Seigneur, qui as souci de nous pauvres humains,
 Qui regis l'univers du sceptre de tes mains,
 Qui fais mouvoir les cieux du son de ta parole,
 Entens ma triste voix & de ton œil vainqueur
 Fais pleuvoir dessus moy ta grace & ta douceur,
 Et viens donner secours au malheur qui m'affole.

Hélas ! je voy desjà courir de toutes parts
 Le damnable escadron d'un monde de soldars,
 Qui s'approche de moy pour me faire la guerre.
 Le vice & le peché se vont entresuivant,
 Pour me livrer l'assaut d'un rude eslancement
 Et me faire à la fin trebuscher sur la terre.

A toute heure je sens un remords odieux,
 Qui me blesse le cœur d'un regret soucieux,
 Me faisant le subject d'une mélancolie ;
 Je suis triste & pensif &, sans aucun plaisir,
 J'esprouve l'eguillon d'un douloureux martir
 Qui sape à tous momens le soustien de ma vie.

Helas ! j'ay tant péché, j'ay tant péché, Seigneur,
 Que je ne puis sçavoir le quart de mon erreur,
 Par ma meschanceté toute faute est commise.
 Je n'ay jamais rien faict qui ne soit vitieux,
 Tout mon bien a esté d'estre malicieux
 Et de tramer souvent une folle entreprise.

Oubliant ton saint nom, j'ay par mes vers chanté
 Un Dieu veuf de puissance & de divinité,
 Un fabuleux Amour qui trompe la jeunesse,
 Un mol Cupidonneau qui n'a point de pouvoir,
 Un enfant controuvé qui ne se peut mouvoir
 Et qui ne fist jamais monstre de sa prouesse.

J'ay, pipé par le fard de mille & mille appasts,
 Lamenté les horreurs d'un amoureux trespas
 Qu'une jeune fureur logeoit en ma pensée,
 Et louant un subject mortel comme je suis,
 J'ay dressé vainement le vol de mes esprits,
 Pour rendre une beauté de chacun honorée.

A souspirer un feu j'ay consumé le temps,
 Cherchant par ce moyen mes joyeux passe-temps
 Et laissant de tes faits la memoire en arriere ;
 D'un cœur ardent & chaud, j'ay présenté des vœux,
 Pour montrer que j'estois de mon mal desireux,
 Au lieu de te vouer quelque sainte priere.

J'ai consacré, ajoute-t-il, à ma passion : « Mon cœur qui n'estoit faict que pour te désirer — mon cerveau... qui devoit te poursuivre en son entendement — mes yeux qui n'estoient faicts que pour te contempler — ma bouche que j'avois que pour enseigner autruy — ma main qui devoit s'assujettir « à graver de toi la sainte souvenance. » — Il demande la clémence du Seigneur. — Et c'est ainsi que se termine le recueil de ses œuvres poétiques.



CLAUDE EXPIILLY

Chevalier

Conseiller du Roy en son Conseil d'État

et

President au Parlement de Grenoble

1561-1626

PORTRAIT D'EXPIILLY.

D'après une reproduction, avec légende, de
la rare et remarquable gravure de Germ.
d'Audran. (Lyon, XVIII^e s.)

EXPILLY (CLAUDE)

(1561-1636).

Né à Voiron, le 21 décembre 1561, de Claude Expilly, aide-de-camp et sergent de bataille, et de Jeanne Richard, Claude Expilly, deuxième du nom, fut élevé chez les Jésuites de Tournon, puis à Paris, fit un voyage instructif en Italie où il connut Le Tasse. revint en France où il suivit à Bourges les leçons de Cujas ; devenu docteur en droit, il se fit inscrire au barreau de Grenoble. Il y acquit de la réputation. Il y eut aussi des succès féminins. C'est de cette époque que datent les amours qu'il a chantées, avec la belle Chloride, c'est-à-dire Emeraude Baro qui devait, en 1587, épouser le poète Cornu (1), tandis qu'il se mariait lui-même, deux ans après, avec la fille d'un avocat, Isabeau de Bonneton. Il s'attacha à la fortune de Lesdiguières, combattit avec lui à Pontcharra, se fit son historiographe (2), ce qui lui valut sa

(1) Voir plus haut la notice consacrée à ce poète.

(2) Voir dans la première partie ce récit en vers.

A la suite du « Discovrs historique... par feu M. Aymar du Perier », publié par le fils de l'auteur, Jacques du Périer, en 1610, on trouve une pièce curieuse de ce dernier, adressée à Lesdiguières « sur sa victoire du xiiii septembre 1591 ». (V. III^e partie).

En voici quelques passages, afin que le lecteur puisse comparer avec le poème d'Expilly :

Qui craindra plus l'Espagne et la gent qu'elle enuoye
 Contre nous animez ès marches de Sauoye ?
 Qui craindra le Lombard et le Napolitain ?
 Ayant pour nous ce chef, et ces troupes guerrieres
 Ceux de delà les Monts, soubz nouvelles bannières,
 Et les vaincus encor se ramassent en vain.
 France, dont l'estenduë en gens-d'armes foisonne,
 Tu sçais desia combien tu dois à ceux de Bonne,
 Tesmoing Garonne, Doire, et le rapide cours
 De Durance n'aguier, et maintenant Lisere
 Void que pour desliurer le peuple de misere,
 Nous tous à bon escient en sentons le secours.

 Puisse auoir telle armée a jamais nostre Prince,
 Sur le bord estrangier de chacune Prouince
 Soustien de son estat, puisse le desarroy
 Civil cesser meshui, puisse en son premier estre
 Par tout entierement tout ordre se remettre,
 Puisse estre en paix tousiours et la France et le Roy.

haute protection. Il fut nommé procureur général à la Chambre des Comptes, fut chargé de négociations délicates comme avocat de la noblesse et du clergé dans le procès des tailles, puis en Savoie comme président du Conseil souverain établi à Chambéry. Il devint successivement avocat général (1), conseiller d'Etat; enfin, de 1608 à l'époque de sa mort (25 juillet 1636), il intervint encore dans une foule de cas difficiles, fut comblé de dignités et d'honneurs. Le 7 avril 1616 il fut nommé président à mortier au Parlement en remplacement d'Antoine de Dorne, sur désignation de son vivant. Il avait une superbe bibliothèque. La ville de Grenoble possède plusieurs volumes annotés de sa main et ornés d'un très beau portrait, en ex-libris, qui existe sous trois états, gravé par Thomas de Leu, artiste renommé du temps, avec ces vers de Pontaimery :

Voici la merveille des âmes
Et leurs effets plus singuliers
Qui font changer ces belles flammes
En mille branches de lauriers.

Expilly avait fait graver cinq autres portraits et cinq médailles, rappelant les grandes périodes de sa vie : ses exploits guerriers à Pontcharra, sa nomination de président, sa démission, la mort de sa femme.

Expilly tenait plus encore à sa réputation de poète qu'à tous ces honneurs que lui valait sa carrière si bien remplie de magistrat. Il ne manquait aucune occasion de versifier ; chaque événement, chaque cérémonie lui offrait l'occasion d'une ode, d'un sonnet, d'un épithalame, d'un madrigal, d'un éloge funèbre. Toutes ces pièces, dont il était très fier, nous paraissent un peu fades aujourd'hui : Jules Ollivier l'appelle « l'insipide et magistral Expilly. »

Voici la liste de ses travaux poétiques :

1° Les poèmes du sieur d'Expilly. A Madame la Marquise de Montceaux. *Paris, Abel Langellier, m. D. xcvi., p. in-4, 2 ff., 216 p.* (avec un titre-frontispice gravé par l'auteur du portrait d'Expilly, Thomas de Leu).

La seconde édition porte ce titre : Les poèmes de messire Claude Expilly, conseiller du Roy au son Conseil d'Etat et prezidant au Parlement de Grenoble. *Grenoble, de l'impr. de P. Ver-*

(1) Claude de Fassion, son gendre, fut pourvu de son office d'avocat général le 2 février 1617.

dier, M. D. CXXIII, gr. in-4, 4 ff., 461 et 5 p. (Voir dans la première partie la liste des poésies consacrées dans ce volume à Lesdiguières, et autres personnages ou événements de l'histoire du Dauphiné).

2° La bataille de Pontcharra et journée de Salbertrand gagnées par Monseigneur le duc d'Esdiguières... *A Grenoble, Marniolles*, 1621, in-4, 1 f., 4 p. Il existe à la Bibliothèque de Grenoble 2 originaux manuscrits de ce poème, l'un de la main même d'Expilly. Ce poème a été reproduit, avec modifications dans le recueil des Poèmes, édition Verdier.

3° Le tombeau de Laurens de Chaponay, seigneur de Bresson... *Lyon, Amy de Polier*, 1616, in-4, 56 p. (Expilly a recueilli dans cet opuscule les poèmes composés pour honorer la mémoire de son gendre (1); lui-même lui en consacre plusieurs).

4° Enfin des Stances amoureuses, une pièce sur le torrent de Volane, un Adieu aux Habitans de Vals (reproduit par Vaschalde dans son étude sur Expilly [voir ci-dessous]).

5° Diverses pièces de complaisance insérées dans les feuillets liminaires de quelques ouvrages, par ex. dans la Bibliothèque d'Antoine du Verdier. *A Lyon*, 1585. (Baudrier, iv, 148).

Les Revues dauphinoises ont plusieurs fois reproduit certaines poésies d'Expilly. *Le Sylphe* (I, 15) donne celle-ci :

« A très haute et très illustre dame la Duchesse de Beaufort Gabrielle d'Estrée (sonnet) et (I, 55) Stances.

Yeux dont les trets sont si doux...

Il figure dans diverses collections poétiques, par ex. Les Poètes français... *Paris, Crapelet*, 1824, t. vi, p. 153. On y donne, avec une biographie : les Stances où Don Emmanuel se plaint d'avoir été chassé de ses Etats, et des « Fragmens du Discours adressé à Nicolas Richelet (2). »

Ouvrages consultés. — BONIEL DE CATILHON (Ant.) (3). La vie de messire Claude Expilly. *Grenoble, Charvys*, 1660, in-4, 166 p. — CRAPELET, déjà cité. — MARTIN (J.-C.). Histoire et vie de Claude Expilly. *Grenoble, Peyronard*,

(1) La fille d'Expilly, Isabeau, avait épousé en premières noces ce Laurent de Chaponay ; en secondes noces Claude de Fasson dont il est question plus haut.

(2) Cette pièce est citée par G. Vallier. « Les quinze canons des Francz Gaulois ». *Grenoble, Drevet*, 1873, p. 9.

Nous avons donné dans la 1^{re} partie un autographe poétique d'Expilly. Un autre, en écriture plus courante, accompagne l'exemplaire qui lui appartenait (aujourd'hui à la Bibl. de Grenoble) de Claude Fauchet, sur la poésie (1581).

(3) Neveu d'Expilly.

1803, in-8, 24 et 18 p. — Rapport sur la Biographie d'Expilly par M. Nadaud..., par M. Ludovic Vallentin. *Grenoble, Baratier*, 1848, in-8, 16 p. pl. — *Annales poétiques*, t. XIV (1). — BLANC (Albert). Etude sur Expilly. *Grenoble, Maisonville*, 1869, in-16. — ROCHAS (Ad.). — OLLIVIER (Jules). Expilly (*Revue du Dauphiné*, VI, 65-94). — VASCHALDE (Henry). Claude Expilly et les eaux de Vals. *Grenoble, Falque et Perrin*, 1899, in-8, 16 p. — LADOUCKETTE, p. 270 (« Expilly chargé de régler les droits de l'évêque et de la ville de Gap »). — Pilot, Conseillers (fonds ms, n° 392).

Amours de Chloride.

Sonnet XI.

O Songe, medecin du mal qui me tourmente,
 Que ie suy redevable a ta grand Deité !
 Tu combats mon mal-heur, lorsqu'au somme arresté
 Ta faveur me fait voir mon Esmeraude (2) absente.

Ore son beau visage, où la blancheur decente
 Se mesle au vermillon d'vn teint non emprunté,
 Ore son voyle noir, et ore la clarté
 De son œil, qui m'a pris, à moy se represente.

Ie luy parle en dormant, ce que ne m'ont permis
 Tandis que ie veilloy les destins ennemis,
 Ie baise ses beaux yeux, et son sein, et sa bouche,

Ie la voy pitoyable esteindre mon ardeur,
 Et promettre repos au soucy qui me touche,
 Oseray-ie esperer cela sans ta faueur ?

(Les Poèmes du sieur d'Expilly... A Paris, chez Abel Langellier, M. D. xcvi, in-4. Le Premier livre, sonnet XI, p. 6).

(1) A la suite de la notice consacrée à Expilly, dans cette revue, se trouve insérée la pièce d'Expilly « Sur la Sépulture du chevalier Bayard » et une pièce de 40 vers à lui adressée par un nommé Arnaud. La même collection renferme des notices sur Pontaimery (t. x), sur Portefais (t. xiv).

(2) Emeraude Baro, future femme de Cornu. Voir la notice consacrée à ce poète.

Plaintes funèbres sur la mort d'Elise.

Qu'êtes-vous devenus, ô roys de ma franchise :
Beaux yeux dont le regard m'auoit blessé le cœur ?
Où est ceste clarté, qui d'une douce ardeur,
Et d'un si beau desir mon ame auoit esprise ?

Las ! vous n'estes plus rien : la Parque qui mesprise
La ieunesse, et l'amour, en vostre ieune fleur
Vous a fait esprouuer sa cruelle rigueur,
Et quant et vous ma ioye en ceste tombe a mise.

Adieu donc, ô beaux yeux, pourquoy vous dis-ie adieu ?
Non, ie ne veux partir desormais de ce lieu,
Las ! mon Dieu, que ie sens de mortelles attaintes !

Ie ne vous verray plus, ô beaux yeux, desormais :
Puissiez-vous reposer en eternelle paix
Et moy trainer ma vie en eternelles plaintes.

(Les Poèmes du sieur d'Expilly..., même édition, in-4. Le second livre, p. 182, sonnet v de la pièce).

SIMON DU MELESET (JEAN).

Jean du Meleset, de son vrai nom Simon, est né à Embrun, vers la fin du xvi^e siècle, et possédait la terre du Meleset. « Le Meleset est une commune située au bas du Col de l'Echelle, près de Bardonnèche. Elle faisait partie du bailliage de Briançon avant 1713 (1). »

Simon du Meleset est l'auteur de deux petits romans : Les Myrthes funestes d'Iphis (*Grenoble, Charvys, 1624*) et Les Myr-

(1) Note d'un article, signé A. C. (Chabrand). La Légende du Mont-Thabor. *Dauphiné*, xviii, p. 300. — V. aussi, p. 648, le mariage du poète avec la fille de Cornu.

thes renaissans d'Iphis (*même impr.*, 1628). Ces deux ouvrages sont anonymes et le nom de l'auteur se trouvait caché, au bas d'une pièce liminaire, sous l'anagramme « L'âme est en Dieu (1) ». Longtemps on essaya de le déchiffrer. Le problème est posé par M. E. Chaper dans la *Petite Revue des Bibliophiles*, p. 37. Enfin M. Maignien l'a révélé dans son Dictionnaire des Anonymes.

MAIGNIEN (déjà cité). — DE TERREBASSE, p. 153.

Victoire amovreuse.

Me voylà devenu vainqueur
De cette Beauté vainqueresse,
Je suis maistre de ma maistresse,
Elle m'a fait Roy de son cœur.
O dieux ! jugez qu'ell' est ma gloire,
Par les perils de ma victoire.

Quand la Nuict prend son noir manteau
Semé de brillantes étoiles,
Je passe a couvert de ses voiles,
Guidé de l'amoureux flambeau ;
Laisant mes Rivaux à la rüe
Cracher du serain qui les tûe.

Je brave toutes leurs chansons,
Je me mocque de leurs tirades,
Et me ris de leurs serennades,
Pendant que nous nous caressons,
Et qu'en faveur de la nuict sombre,
J'ay le corps ; dont ils n'ont que l'ombre.

C'est en vain qu'ils chantent dehors,
Pençant de ravir ma maistresse :

(1)

On ne peut trop donner de gloire
A celui dont L'AME EST EN DIEU.

(Compliment à l'auteur, par Michel Polin, de Grenoble).

Leurs instrumens n'ont que rudesse,
Veu la douceur de nos accordz ;
.....
.....

Combien que mes ennuis passez
Soyent et sans nombre et sans mesure,
L'heur, qui me ravit a cest' heure,
Tesmoigne bien d'autres excez ;
Ou c'est qu'oubliant mes supplices,
Ie ne pence qu'à mes delices.

Mon bonheur est si precieux
Lorsque je baise ma Livie,
Qu'il semble a mon ame ravie
Qu'ell' est portée dans les cieux,
Pour nager à sa phantasie
Dedans un fleuve d'Ambrosie.

Aussi voyons-nous que les Dieux
Ne s'estimans que miserables,
Loin de ces plaisirs desirables,
Quitent la demeure des Cieux,
Se transformant plustot en bestes
Pour jouir de leurs amouretes.

Mon ame sentant la douceur
Des delices où je me noye,
Mon cœur seroit comblé de ioye
Si je n'avois cette frayeur
Que quelque Dieu, pressé d'envie,
Ne vienne ravir ma Livie.

Pourquoy, Messagere du jour,
Viens-tu traverser ma fortune ?
Quelle passion importune
Te fait luire dans ce sejour ?
Ma Belle n'est pas ta rivale
Procris ; nomplus que moy Cephale.

S'il est vray, Soleil lumineux,
 Qu'amour te touche de sa flame,
 Avant la furie d'Orcame
 Tu n'estois pas si matineux ;
 Mais suis-je cause qu'il enserre
 Ta Leucothee dans la terre.

Lors, esmeu d'un juste courroux,
 Contre le soleil qui me presse,
 Je dis à ma chere maistresse
 Que sa beauté le rend jaloux,
 Parce qu'ell' est mieux assortie
 Que celle là de sa Clytie.

Desja sous la pente des toicts,
 Les babillardes Arondelles,
 Cacquetant doucement entr' elles,
 Me semblent dire par leurs voix
 Iphis, il est temps que tu sortes,
 Les voisins vont ouvrir leurs portes.

Extrait de « Les Myrthes renaissans
 d'Iphis et le Repentir de Livie »,
 p. 131.

REVOL DE LA RAMILLIÈRE (LOUIS DE)

(Début du xvii^e siècle).

Louis de Revol, sr de la Ramillière, était d'une grande et nombreuse famille de Dauphiné qui a donné entre autres un homme d'Etat, Louis de Revol, secrétaire d'Etat dans l'intimité de Henri III, et un prélat, Antoine Revol. Comme eux, il était du diocèse de Vienne. Il fut lui-même docteur de Sorbonne, prieur de Villiers et de Montilliers. L'abbé de Marolles, et après lui Ad. Rochas, ne connaissent rien de ce poète. Le Second livre des

Délices et le Dernier Recueil des Délices, 1620, contiennent 26 pièces de sa composition parmi lesquelles nous citerons : 1° ce sonnet :

Un iour lorsqu'asseruy par les yeux de Phylis...

2° Cette chanson, assez connue, qui a été reproduite, sans nom d'auteur, dans l'*Alexis* de Le Camus, évêque de Belley.

Charme des plus cruels ennuis,
Sommeil qui présidez aux nuicts,
Voilé d'un crespé noir a l'entour de vos ailes,
Donc vos inutiles pavots
Ne peuvent adoucir ces rigueurs immortelles
Et me faire goûter tant soit peu de repos.

3° Celle que nous donnons ici.

Revol était, lui aussi, l'ami des frères de Galles.

ROCHAS (Ad.). — LACHÈVRE, I, 294 — Mss div. de la Bibl. de Grenoble (R. 80 p., 643 — R. 4909 — R. 4910) — les généalogies.

Complainte.

L'infortuné Philandre epris d'un feu si fort,
Que pour le voir esteint il souhaitait la mort,
Au coy repos des nuicts pressé de ses désastres,
Fit ceste plainte aux astres.

Feux dont le mouvement influe à mon destin,
Des tourments sans remede et des travaux sans fin,
Ma fortune doit donc à ses feux asservie
Durer plus que ma vie ?

Jé cognois maintenant cet amour si vanté :
Parmy les rocs affreux, des ours l'ont enfanté ;
C'est un cruel tyran dont l'esprit sanguinaire
Ne se plaît qu'à mal faire.

Que si des Deïtez on le veut mettre au rang,
C'est un Dieu dont l'autel regorge tout de sang,
Et dont la cruauté qui luy passe en nature
N'a borne ny mesure.

De moy depuis quatre ans que ie suis son vassal,
 Je scay bien comme aux siens le joug en est fatal,
 Et que c'est à peu près une chose semblable
 Qu'amant et misérable.

Mais parmy tous ces maux dont ie suis accablé,
 D'un malheur sans pareil mon malheur est comblé,
 Car malgré tant d'assauts que sa fureur me livre,
 Je suis forcé de vivre.

Helas, combien de fois, Dieux soiez en tesmoins,
 En vain ai-je voulu souffrir ou uivre moins ;
 Et combien auez-vous, fauteurs de ces tempestes,
 Négligé de requestes.

I'ay voulu mille fois, accablé de douleurs,
 En la fin de mes iours voir celle de mes pleurs
 Lassé d'estre joüet de la rage commune
 D'amour et de fortune.

.....

Mais puisqu'un Dieu puissant, puisqu'Amour mon vain-
 S'est du tout emparé de mes yeux et mon cœur [queur
 Il ne permettra plus qu'une vaine espérance
 Trouble sa jouissance.

Non, non, et ces grandeurs et ces biens en pourtraits
 Qu'on tasche de donner pour borne à mes souhaits,
 Ne sont pres de ces feux dont i'ay l'ame allumée
 Qu'une sombre fumée.

Qu'on ne m'en parle plus, le sort en est jetté.
 Je cheris tant les nœuds ou ie suis arrêté
 Que la mort seulement en deffera l'estreinte
 Par sa fatale atteinte.

BARO BALTHAZAR (1)

(1600-1650).

Sonnet.

Je languissois au lit et mon mal trop puissant
M'avoit de vous revoir l'espérance ravie,
Lorsque vostre œil (Cloris) au mien apparoissant,
De vivre encore à vous me fist prendre l'envie.

La douleur qui m'alloit insolente pressant
Adoucist aussi-tost l'exces de la furie,
Monstrant qu'un de vos traicts pouvoit en un moment
Et nous donner la mort et nous rendre la vie.

Aussi de ma santé je vous fus obligé ;
Mais un grand mal depuis m'a bien plus affligé,
Que vous pouvez chasser si vous voulez, Madame.

C'est que pour me livrer au plus rude trespas,
Cet œil parust armé de si puissants appas
Que guerissant le corps, vous me blessastes l'âme.

Le Second livre des Delices de la Poésie française... par Baudoin. A Paris, chez Toussaint du Bron... M.D.C.XX.

Villanelle.

Amour, que j'aime les Lys
Qui sont au sein de Phylis.

(1) Voir au chap. V. la notice consacrée à ce poète et note p. 606.

Quelques beautez que la Nature
Donne à la naissance des fleurs,
Et quelques aimables couleurs
Dont elle imite la peinture,
Rien n'est beau comme les Lys
Qui sont au sein de Phylis.

Zéphire envieux de mon aise,
Ne soupire plus que pour eux,
Et dans ses transports amoureux
Il va disant quand il les baise :
Amour que i'aime les Lys
Qui sont au sein de Phylis.

Leur blancheur que rien ne surmonte
Reluit d'un esclat non pareil.
Pour eux s'est caché le Soleil
Et la neige a pasly de honte :
Amour que i'aime les Lys
Qui sont au sein de Phylis.

Mais i'ay beau cognoistre leurs charmes,
On les deffend à mon desir,
Et la mauuaise prend plaisir
A les arroser de mes larmes,
Et pourtant i'aime les Lys
Qui sont au sein de Phylis.

Extrait du V^e livre de l'Astrée par
Baro (1647), p. 437.

DE LORME (THOMAS) (1)

(1639-1721).

**Sur un commandement de n'avoir
que de l'amitié.**

.....
On eût dit aux efforts que cet ordre m'impose
Que je souffrais de maux qu'on ne peut exprimer,
Et je ne faisais autre chose
Que m'empêcher de vous aimer.

De quelque rude trait dont l'amour perce une âme,
Alors qu'à force ouverte il en veut triompher ;
Je souffrirais moins de sa flamme
Que je ne souffre à l'étouffer.

Quand au cœur d'un amant sa force s'est montrée,
On en ferait plutôt sortir ce dieu jaloux,
Que s'opposer à son entrée
Lorsqu'il se présente avec vous.

Vous voulez cependant qu'on s'en puisse défendre,
Et que pour vous un cœur s'en tienne à l'amitié.
Peut-on vous voir et vous entendre,
Et ne vous aimer qu'à moitié ?

(1) Voir chapitre V la notice consacrée à ce poète et des extraits plus importants. — Obligés de nous borner, nous avons dû faire quelques suppressions à cette pièce, qui gagnerait à être lue dans son entier. On la trouvera intégralement reproduite dans le recueil de Terrebasse.

A quel secret tourment faut-il que l'on s'apprête,
 Pour n'être pas touché d'un objet si touchant ?
 Comment voulez-vous qu'on s'arrête,
 Au milieu d'un si doux penchant ?

Hélas ! que veux-je dire et quelle est mon audace ?
 Que ma faiblesse, ô Dieux, est digne de pitié !
 L'amour a regagné la place
 Où pensait régner l'amitié.

D'abord j'ai cru pouvoir n'être que votre frère ;
 Mais après tant d'efforts et de soins superflus,
 Malgré toute votre colère,
 Je suis quelque chose de plus.

Calixte, comme vous je veux être inflexible :
 Je veux toujours aimer, dussé-je être haï.
 Quand on exige l'impossible
 On ne veut pas être obéi.

ALEYRAC (MARGUERITE D') (1)

(1650-1721).

Songe de M^{lle} d'Aleyrac.

Je songeais que j'étais dans une isle charmante,
 Que mille rossignols me parlaient de l'amour,
 Que je leur répondais d'une voix languissante :
 Plus de plaisir pour moi sans l'aimable retour
 Du berger qui m'enchanté...

Alors le plus beau rossignol
 M'a dit : comptez sur moi. D'abord il prend son vol

(1) V. la notice au chap. V. — V. aussi dans le *Mercuré Galant*, mai 1696, p. 121, la « Réponse de Mademoiselle d'Alérac à Mademoiselle Lhéritier, » Cette lettre est mêlée de prose et de vers.

Vers les lieux fortunés où mon berger demeure.
 Cet oiseau revient dans une heure.
 Il porte dans son bec un billet plein d'appas.
 Je dis en le lisant : Mais Damon ne vient pas,
 Il m'a promis pourtant le plaisir de sa vue,
 Il me le promet vainement
 Et mon espérance est perdue !
 L'Amour, ce dieu charmant,
 N'a jamais refusé ses ailes
 Aux amants tendres et fidèles.
 Alors pleine de mon tourment
 J'écrivis dessus le rivage :
 Malgré tout mon dépit, c'est Damon qui m'engage...
 J'entendis une voix qui dit : il est volage,
 Il ne mérite pas ton tendre empressément...
 Jugez de mon étonnement.
 Je me tourne et je vois sous un épais feuillage
 Un corbeau plus noir que la nuit
 Qui dit : je ne suis pas oiseau de bel usage,
 Et ma sincérité me nuit,
 Chacun sait d'où vient mon plumage...
 Après ces tristes mots l'affreux oiseau s'enfuit.
 Je m'éveille en sursaut le cœur rempli de rage,
 Je dis : Venez Damon, justifiez-vous bien...
 Personne ne me répond rien,
 Tout observe un morne silence,
 Tout me fuit jusques à mon chien !...
 Ah ! Damon court à l'inconstance,
 Damon voit trop souvent une jeune beauté,
 Sans peine l'on lui voit supporter mon absence !...
 Examinons de près, consultons ma fierté,
 Mais n'est-ce pas une imprudence
 De vouloir pénétrer l'affreuse vérité
 Qui me coûtera plus mille fois qu'on ne pense.
 Tel qui croit que l'on l'aime avec fidélité
 Doit souvent son bonheur à sa crédulité :
 Conservons pour toujours notre heureuse ignorance !

Inédit.

Mazarine, 2204. — Recueil de pièces critiques... provenant de la Bibl. de Feuret de Fontette, de Dijon, p. 110.

Madrigal.

Que me sert le brillant retour
 Du doux printemps, cette saison charmante,
 Si le perfide amour m'ajite et me tourmente ?
 Quand on n'est pas contente,
 Que fait-on dans le plus beau jour ?
 Irai-je sous un vert feuillage ?
 Irai-je sur les bords des tranquilles ruisseaux
 Entendre les heureux oiseaux
 Dire dans leur tendre ramage :
 L'amour nous est d'un doux usage,
 Lorsque le berger qui m'engage
 Me trahit, m'arrache mon cœur,
 Me trahit !... Je n'ai pas ce cruel avantage,
 L'ingrat néglige, hélas ! de nourrir mon erreur !
 L'ingrat Damon ne vit plus sous ma loi,
 J'en ressens un dépit extrême,
 Il m'en coûte des pleurs et cependant je l'aime...
 Quand la raison me demande pourquoi,
 Je dis : Lorsqu'il m'aimait, je l'aimais pour lui-même,
 Aujourd'hui je l'aime pour moi.

Inédit.

Même recueil, p. 110-111.

?

Cy-gist un jeune amour, passant, versez des larmes.
 A peine était-il né qu'il fut plein de transport,
 Il se fit près d'Iris un destin plein de charmes,
 Et sans savoir comment ce pauvre enfant est mort.
 Chacun fait à son gré là-dessus une histoire,
 L'un dit qu'il estait trop jaloux.
 L'autre assure qu'un sort trop doux
 L'a fait mourir. — Qui doit-on croire ?

Les premiers mets d'amour ne sont que des soupirs,
 Son petit estomac à peine les digère,
 Et loin de le nourrir d'une viande légère,

Iris l'a nourri de plaisirs.

Si l'on n'eût pas rempli tous ses bouillants désirs
 Pour moi je crois qu'on le revoit encore,
 Plus brillant et plus beau que la naissante aurore,

Pour faire vivre avec les amours...

Réfléchissez, passant, sur ce petit discours.

Inédit.

Même recueil, p. 111.

ALLEMAND DE MONTMARTIN (M^{lle})

(Début du xviii^e siècle).

Aucun biographe ne donne de renseignements précis sur cette jeune femme qui, avant d'être absorbée par les devoirs de la maternité et la direction de sa maison, montra des dispositions aussi précoces que remarquables pour la littérature.

Anne-Félicité Allemand de Montmartin naquit à Vienne (?), vers 1703, de Pierre Allemand, comte de Montmartin, et de Catherine-Françoise Brulart de Sillery; son père était lieutenant pour le roi au gouvernement de Dauphiné (1) et frère de l'évêque de Grenoble, Ennemond Allemand de Montmartin; sa sœur d'un premier lit, Guillemette, épousa, en 1715, Guillaume Testu de Balincourt, maréchal de camp des armées. Anne-Félicité épousa, en 1724, Claude-Amédée de Rochefort d'Ailly, comte de Saint-Point et de Montferrand, baron de Senaret, seigneur de Saint-Chely et de Laval, capitaine de cavalerie au régiment de La Rochefoucauld, âgé de 33 ans. Elle en eut six enfants. Elle était cousine germaine, par sa tante Andrée Allemand de Montmartin, sœur de l'évêque :

1^o De Charles de Corbeau de Vaulserre, conseiller au Parlement ;

(1) Lieutenant pour le roi au dép. des bailliages de Vienne et de Saint-Marcellin.

2° De Pierre de Corbeau, chanoine, grand-vicaire de Vienne ;
 3° De Joseph de Corbeau, chanoine et chantre de Vienne, conseiller au Parlement ;

4° De Pierre Aime de Corbeau, capitaine dans Tallard ;

5° D'Antoine de Corbeau Saint-Albin, seigneur de Vaulserre, conseiller au Parlement.

Enfin elle était encore cousine germaine du marquis de Blanchefort. (Voir la note, page suivante).

Nous parlons ailleurs de cet auteur (1).

(Badinages galants).

« Il s'est répandu quelques copies manuscrites d'une poésie
 « qu'on attribue à M^r le Marquis de Blanchefort, jeune Seigneur
 « d'environ 15 ans, et à M^{lle} Allemand de Montmartin, Dauphi-
 « noise, d'une illustre famille, qui, quoiqu'elle n'ait que 14 ans,
 « a déjà donné au Public quelques petites pièces où l'esprit, la
 « justesse et l'éloquence éclatent beaucoup. On en jugera par
 « l'échantillon que je joindrai ici, après avoir remarqué que le
 « Seigneur et la Demoiselle dont je parle sont cousins ger-
 « mains (2) et tous les deux petits-enfants de M^r le Marquis de
 « Puisieux, lieutenant général des Armées du Roi, et ci-devant
 « ambassadeur de France en Suisse. Voici les vers que M^r de
 « Blanchefort envoya à M^{lle} de Montmartin, pour un biscuit
 « qu'il en avait reçu :

Belle Philis, votre biscuit
 m'empêcha de dormir la nuit.
 Ce n'est pas qu'il ne fût Biscuit de l'Abbaye ;
 Mais croyez-m'en, je vous en prie,
 En songeant au biscuit, je ne songeais qu'à vous
 Je rappelais alors, je le dis entre nous,
 Cet air noble, ces traits, cette beauté, ces charmes
 qui forcent les plus fiers à vous rendre les armes !

(1) *La Flore littéraire du Dauphiné*, t. III. Romans et Variétés.

(2) François Philogène, marquis de Blanchefort, et M^{lle} Allemand de Montmartin étaient cousins germains par leurs mères, deux sœurs, Gabrielle-Charlotte-Elisabeth et Catherine-Françoise, filles de Roger Brulart, marquis de Sillery et de Puisieux.

En cet état comment dormir !
 Non, l'on ne saurait que languir.
 Je l'éprouvai, Philis, et je m'en félicite,
 J'étais heureux, plus que je ne mérite :
 Car le sommeil a-t-il rien de si doux,
 que le plaisir qu'on goûte à ne penser qu'à vous ?

Réponse.

Je ne pensais pas qu'un biscuit,
 Morceau friand apprêté par moi-même,
 Dût vous faire veiller durant toute une nuit,
 En vérité ma surprise est extrême :
 Mais je vois maintenant d'où procède le mal,
 Et ce qui rend pour vous mon présent si fatal...
 Dans le moment que je conçois l'idée
 De vous envoyer ce régal,
 Par un aimable enfant je me vis obsédée.
 Il m'aborda sans hésiter :
 Donnez-moi ce biscuit, je prétends le porter,
 Dit-il en souriant. Quoi, vous, faire un message,
 Répliquai-je, vos yeux sont couverts d'un bandeau !
 Aucun chemin ne m'est nouveau,
 Me dit-il, et partout je me fais un passage.
 Pour croire mon étonnement,
 Il prend de mon laquais la forme et le visage ;
 Et chargé du biscuit, il part dans le moment.
 A ma mère aussitôt je contai l'aventure,
 Je lui fis de l'enfant une vive peinture :
 Je le connais, dit-elle, il est officieux,
 Tendre, soumis, quand il veut nous surprendre,
 Mais il devient bientôt un maître impérieux.
 Gardez-vous de le voir, encor plus de l'entendre,
 Il troublerait votre repos.
 J'ai bien compris par ce propos
 Que lorsque cet enfant vous a fait mon message,
 Il faut que vous l'ayez écouté trop longtemps,
 Et qu'il aura jeté du désordre en vos sens.
 Ne l'écoutez pas davantage,
 Vous n'aurez plus de si mauvaises nuits,
 Ou, s'il vous porte encore quelques biscuits,
 Servez-vous du secret que l'on vient de m'apprendre.

Quand vous les mangerez, trempez-les dans du vin :
 Cette liqueur chassera le venin
 Qu'une main dangereuse a tâché d'y répandre,
 Et vous fera dormir jusqu'au matin,
 En dépit de l'enfant qui cherche à vous surprendre.

Journal de Verdun, avril 1717.

GENTIL-BERNARD

(1708-1775).

La correspondance de Voltaire, celle de Grimm et sa *Gazette littéraire*, les mémoires du prince de Ligne sont les principales sources auxquelles ont puisé les nombreux biographes de ce poète. Ceux-ci, d'ailleurs, se sont préoccupés plutôt de définir la physionomie originale de ce galant à la mode du XVIII^e siècle que de raconter les événements d'une vie en somme peu mouvementée. Bernard ne rencontra aucune difficulté sérieuse sur sa route ; il n'eut aucun danger à courir, aucun combat à livrer, il obtint tous les genres de succès, il jouit de tous les plaisirs ; c'eût été, dit Grimm, un homme heureux, si la facilité même de cette existence ne l'avait conduit à une fin lamentable.

Né à Grenoble, paroisse Saint-Hugues, le 26 août 1708, du sculpteur en marbre Joseph Bernard et de Marie Berthet, il fit ses études à Lyon, au collège des Jésuites. Dès cette époque, s'il faut en croire l'auteur du « Hameau » et de l'« Epître à Claudine », il faisait des conquêtes, lorsqu'il passait ses vacances dans la maison de campagne de son oncle. De Lyon il fut envoyé à Paris, dans une étude de procureur. Le tour enjoué de son esprit, son affabilité, sa discrétion lui attirèrent bientôt la sympathie générale, et surtout de nombreuses bonnes fortunes ; il n'est pas téméraire d'affirmer que celles-ci hâtèrent son succès : son « Epître à Claudine » circula de main en main, ses relations avec la danseuse Sallé (1) furent bientôt connues partout et attirèrent l'attention sur lui. Le 14 avril 1732 (il avait alors 23 ans), Voltaire écrit à Thiériot, en parlant du portrait de cette actrice : «... Je ne

(1) Voir plus loin.

veux point lutter contre l'aimable muse du jeune Bernard : c'est un des plus assidus courtisans de M^{lle} Sallé et il faut bien qu'il chante la nymphe qu'il voit chaque jour... »

Bernard fut remarqué — à l'étude du procureur, dit-on — par le marquis de Pezay qui se l'attacha en qualité de secrétaire. Bernard dut le suivre en Italie jusque sur les champs de bataille de Parme et de Guastalla où fut tué son protecteur. Il devint secrétaire du maréchal de Coigny, et ne tarda pas à rentrer à Paris. Il recommença à briller dans les salons où circulèrent ses petits vers galants. La marquise de Pompadour, qu'il avait connue, dit Grimm, avant qu'elle fût à la cour, et à qui il dédia un Dialogue entre l'Amour et l'Amitié, lui accorda sa haute protection ; la réussite de son opéra « Castor et Pollux » acheva sa renommée. Au début de l'année 1740 il fut nommé « secrétaire général des dragons ». C'était une charge honorifique peu absorbante et très rémunératrice. Le 27 mai de la même année, Voltaire lui écrivit :

« Le Secrétaire de l'Amour est donc le Secrétaire des Dragons. Votre destinée, mon cher ami, est plus agréable que celle d'Ovide, aussi votre *Art d'aimer* me paraît au-dessus du sien. Je fais compliment à M. de Coigny de ce qu'il joint à ses mérites celui de récompenser et d'aimer le vôtre. Vous me dites que sa fortune a des ailes ; voilà donc tous les dieux ailés qui se mettent à vous favoriser.

Vous êtes formés tous les deux
Pour plaire aux héros comme aux belles ;
Mais si la fortune a des ailes,
Je vois que la vôtre a des yeux.

« On ne l'appellera plus aveugle, puisqu'elle prend tant de soin de vous. Vous serez toujours des trois Bernards celui pour qui j'aurai le plus d'attachement, quoi que vous ne soyez encore ni un Crésus (1) ni un saint... Vous avez commencé, mon charmant Bernard, un ouvrage unique en notre langue et qui sera aussi aimable que vous. Continuez et souvenez-vous de moi au milieu de vos lauriers et de vos myrtes... »

Trente années durant, Bernard vécut au milieu des plaisirs : vrai « secrétaire de l'amour », il rédigeait pour les belles dames

(1) Ce Bernard Crésus à qui Voltaire fait allusion est le Samuel Bernard, israélite, riche banquier de Bruxelles, amant de la Caluire.

« Il avait marié une de ses petites-filles au président honoraire du Parlement Lamoignon, une autre au marquis de Mirepoix et sa propre fille d'un

de galants billets en prose et en vers; il recevait toutes les faveurs, celles de la galanterie, celles des grands, celles de la gloire : idole des boudoirs, recherché par Louis XV lui-même, assistant en triomphateur à ses propres spectacles, il vivait dans une perpétuelle apothéose. Il eut le bon esprit de ne pas s'en enorgueillir; il refusa même un fauteuil à l'Académie; il sut ainsi ne donner aucune prise à l'envie, et son amour-propre n'eut pas à subir l'affront de la censure.

Il se livrait donc sans trouble à toutes les voluptés, lorsque, tout à coup, au début de l'année 1771 (1), à la suite d'une sorte d'attaque bénigne, ce brillant esprit s'éteignit « dans un affaissement total du cerveau ». « Le chevalier de Chastellux, dit toujours Grimm, prétend avoir remarqué, depuis l'accident de Bernard, que tous les hommes sans exception l'attribuent à son goût effréné pour les femmes, et que les femmes au contraire en accusent uniquement ses excès de table. » Quoi qu'il en soit, Bernard perdit de ce jour tout ce qui constitue la personnalité : « il songeait à faire tout ce qu'il était accoutumé de faire; ce qu'il disait, il le disait avec la même élégance, avec le même choix d'expressions comme dans son meilleur temps, mais il oubliait d'un moment à l'autre ce qu'il avait fait et ce qu'il voulait faire, ce qu'il avait dit et ce qu'il voulait dire. Sa mémoire n'agissait que par secousses... A cette faiblesse de tête près, il semblait avoir recouvré toutes ses forces; il mangeait et buvait comme à l'ordinaire; il était assidu aux promenades et surtout à l'Opéra; quelquefois même il essayait de corriger encore ses vers. »

Il vécut encore quatre années dans cet état humiliant, et mourut subitement le 1^{er} novembre 1775.

Ad. Rochas prétend que sa nomination à la Bibliothèque de Choisy-le-Roy date de cette période. C'est une erreur : il occupait déjà ce poste lorsqu'il tomba en enfance puisque Grimm en parle

remariage au premier Président Mathieu Molé, ce qui donna lieu à quelques vers méchants que Barbier cite dans sa chronique (tome II, 21 octobre 1733).

O temps ! ô mœurs ! ô siècle dérégé
Où l'on voit déroger les plus nobles familles,
Lemoignon, Mirepoix, Molé
De Bernard épousent les filles
Et sont les recéleurs du bien qu'il a volé. »

(Samuel Bernard, par V. de Swarte, *Paris, Berger-Levrault, 1893*).

(1) Il est question déjà de l'accident de Bernard dans une lettre de Voltaire à La Harpe, datée du 25 février 1771.

comme d'un fait déjà lointain en annonçant à son correspondant le triste événement. Il est vraisemblable que cette faveur lui fut accordée en dédommagement du fauteuil à l'Académie qu'il avait refusé. La création de la jolie maison où il rassemblait ses amis et où il célébrait la fête des roses est également antérieure à sa maladie, mais ces réunions ne furent pas interrompues (1).

Quelques mois avant sa mort, la sœur de Bernard, personne très dévote, l'obligea à faire le désaveu de son *Art d'aimer* par un acte notarié, daté du 2 mai 1775, et que M. Maignien a publié dans le *Dauphiné*, xxvi, p. 440. Il est probable aussi qu'elle brûla quantité de pièces fugitives, en particulier une paraphrase obscène du Cantique des Cantiques dont on a néanmoins conservé deux chants. Il faut reconnaître que Bernard n'avait jamais eu l'intention de publier ses œuvres.

Ce poète, adulé de son vivant, fut vivement critiqué après sa mort. Ces reproches et ces éloges peuvent se résumer ainsi : grâce, légèreté, élégance, frivolité, impudicité voilée de fleurs. Gentil-Bernard a dépeint lui-même sa manière dans cette « *Épître à mes vers, adressés à M^{me} la marquise de Pompadour, en 1760.* »

Quittez, mes vers, les ombres du mystère,
Allez paraître au plus brillant séjour ;
Abandonnez les vallons de Cythère ;
Mais évitez l'éclat d'un trop grand jour.
Enfans, voués au culte de l'Amour,
Ne vous montrez qu'aux regards de sa mère.
Craignez aussi, dans vos jeux indiscrets,
De vous livrer aux traits de la licence.
De la beauté voilez quelques attraits
Et ramenez au ton de la décence
Le coloris de vos tendres portraits.
Qu'avec plus d'art vos gazes retenues
Par un obstacle irritent le zéphyr ;
Peignons toujours les Grâces demi-nues ;
L'œil qui voit tout perd bientôt tout désir.

Nous donnons les pièces réputées généralement pour les meilleures.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES DE L'AUTEUR.

Œuvres complètes : 1792, 1793, 1797, 1803, 1810, 1822, 1833. — *Art d'aimer*, 1775 (Paris, Amsterdam) ; 1776 ; 1793 ; an III ; 1798 ; 1804 ; 1818 ;

(1) C'est en 1739 que la propriété de Choisy a été achetée par Louis XV. C'est peu de temps après cette date que Bernard fut introduit à la Cour par la marquise de Pompadour ; très vraisemblablement, Bernard obtint dès la création la place de bibliothécaire.

1874; 1892. — Phrosine et Mélidore, poème en quatre chants, 1772, 1780.

Pièces insérées dans les revues et les recueils : *Almanach des Muses*, 1767, p. 9; 1769, p. 87, 97, 127; 1771, p. 92; 1773, p. 38; 1774, p. 55; 1775, p. 226; 1778 p. 255; 1782, p. 11, etc. — *Prosper Poitevin, les Poètes français depuis Malherbe*. — *Le Caveau* (1). — *Les Petits poètes littéraires* (Collect. du Panthéon litt.). *Elite des poésies fugitives, à Londres, 1770* (16 pièces), etc. (2).

II. ETUDES SUR L'AUTEUR.

GRIMM. Correspondance. Edit. Garnier, 1877-82; II, 4, 271, 323; III, 456, 457; V, 452; IX, 76, 257, 258, 442; X, 241, 242; XI, 198, 199, 483. — *Gazette littéraire*, p. 175. — VOLTAIRE (Edit. Garnier, 1885), X, 493, 515; XXV, 457; XXXII, 437; XXXIII, 257, 266, 268; XXXIV, 5, 17, 47, 339, 351; XXXV, 439; XLVII, 364, 494; XLVIII, 448. — LIGNE (le Prince de). — SAINTE-BEUVE (Lundis, VIII, 4; XI, 52; XIV, 476). — BOISSIN (Firmin). *Le Dauphiné & le Vivarais aux Jeux floraux de Toulouse* (*Rev. du Dauph. et du Viv.*, 1837, I, p. 278 et ss.) (3). — DACIER (Emile) cité plus loin. — *Décade philosophique*, an XII, n° 3, 30 vendémiaire, p. 163 (4). — HOUSSAYE (Arsène). *Les poètes de M^{mo} de Pompadour*. Gentil Bernard. *Rev. de Paris* 1840, XXVIII, p. 27-37. — *Galerie du XVIII^e siècle*. (Gentil-Bernard et le Cardinal de Bernis, p. 182 et ss.) Paris, Hachette, 1858, in-18. — LA FIZELIÈRE (A. de). Gentil-Bernard. (*Bull. du Bibliophile*), s. d., 19 p. — MAIGNIEN (Edm.). Gentil-Bernard et son Art d'aimer. *Le Dauphiné*, t. XXVI, p. 440. — MONTGRAVIER (Azéma de). Gentil-Bernard, notice. *Album du Dauphiné*, t. III, p. 10-19-21-44. — DES VERNAYES (P.). (Farge). Gentil-Bernard. (*Bull. offic. des Chem. de f. du Dauph.*, I, 5 et 6).

La volupté. ⁽⁵⁾

Pendant que l'active opulence
Possède sans pouvoir jouir,
Coulant dans l'ombre du loisir

(1) V. l'Introduction, p. 15.

(2) Dans les Œuvres de l'abbé de Grécourt (*Paris, Poignée, 1795*), t. IV, on trouve trois pièces de Bernard. Epître sur l'automne (p. 18); Epître à Claudine (p. 45); Le procès du fard, Allégorie à Madame la duchesse de Gontaut (p. 64). — On trouve aussi de nombreux vers de Bernard dans « Les talents du théâtre célébrés par les Muses. Paris, Mesnier, 1745, in-8.

(3) D'après Boissin, le recueil des Jeux floraux, 1731, contient cette mention : « Le premier des prix du discours, réservé des années précédentes, a été adjugé à M. Bernard de Saint-Martin, de Grenoble, pour l'ode à Homère intitulée *Le Génie*. » Bernard de Saint-Martin n'est autre que Gentil-Bernard. La pièce est reproduite par l'auteur, p. 281 de la revue.

(4) « Je ne sais, dit l'auteur de l'article, si le lecteur approuvera les changements faits dans cette nouvelle édition (l'édition Buisson) à quelques poésies de Bernard. » Et il signale des variantes. Il engage à comparer Les « Dialogues orientaux » dont il cite des passages et qu'il qualifie « pleins de charme, de grâce et de fraîcheur », avec l'imitation, par Voltaire, du Cantique des Cantiques.

(5) Cette Epître, dite *A la Volupté*, ou *Sur la Volupté*, dans la plupart des éditions, est intitulée, dans le ms du Palais-Bourbon : *Epître de M. B. à M.**** et renferme 17 vers de plus.

Des jours faits pour l'indépendance,
 Une oisive et molle indolence
 M'endort dans les bras du plaisir,
 M'éveille au sein de l'espérance.
 Ami, voilà la volupté ;
 Libre enfant de l'oisiveté,
 La volupté toujours nouvelle,
 Vive sans fougue et sans transports,
 Qui fuit afin qu'on la rappelle,
 Qui fuit, mais qui laisse après elle
 Les désirs au lieu de remords !...
 Sur mon front serein la jeunesse
 Sème encor les fleurs et les lis ;
 Je bois, je folâtre et je ris ;
 Si je succombe à ma faiblesse,
 Un Dieu réchauffant mes esprits
 De ma flamme et de mon ivresse,
 Redouble à chaque instant le prix
 Et chaque instant qui fuit me laisse
 Plus altéré mais plus épris.

Ode XII.

La Cage.

Deux bergères, pour faire usage
 De l'amusement des beaux jours,
 Allaient chasser dans le bocage
 Ces oiseaux qu'on appelle amours.

Doris, d'une course rapide,
 Osa sans crainte en approcher ;
 Eglé, d'un pas lent et timide,
 Dans un buisson fut se cacher.

De filets l'une environnée
 Vouloit enlever tout l'essaim ;
 L'autre, dans ses vœux plus bornée,
 N'avoit qu'une cage à la main.

Bientôt, auprès de nos bergères,
 Tout le peuple ailé répandu,
 Vola sur les branches légères
 Du piège qu'on avoit tendu.

Doris en vit approcher mille,
 Qu'effraya l'appât suborneur.
 Dans sa cage, Eglé, plus habile,
 En prit un qui fit son bonheur.

Ode XV.

La Couronne de roses.

Je sais que les mains d'une belle
 Ont cueilli ces roses pour moi.
 L'amitié me les offre-t-elle ?
 Est-ce à l'amour que je les doi ?

L'amitié forme une couronne
 Dont la fraîcheur dure toujours,
 Au lieu qu'on ne voit aux amours
 Que des fleurs que le temps moissonne.

Ne les voir durer qu'un matin,
 Eglé, quelle douleur extrême !
 Se peut-il depuis que l'on aime,
 Qu'on n'ait pu changer leur destin ?

Au pressentiment de mon âme,
 Je crois cet instant arrivé.
 Eglé, c'est peut-être à ta flamme
 Que ce prodige est réservé.

Tentons des épreuves nouvelles
 Je connois ton cœur et ma foi :
 Nous rendrons ces fleurs immortelles ;
 Ce miracle est digne de toi.

Dialogues orientaux.

Peut-être à l'*Art d'Aimer* doit-on préférer les deux *Dialogues Orientaux* qui ont été conservés dans l'édition complète, publiés pour la première fois chez F. Buisson en 1803. Chacun offre des tableaux d'un réalisme trop brutal, mais il est impossible de ne pas reconnaître l'art avec lequel ces descriptions sont présentées.

Voici le début du premier dialogue, ce passage du moins ne contient aucune de ces images déplaisantes.

EMA.

Mon bien aimé, mon époux
Me rendra-t-il sa présence ?
Je languis dans son absence.
Ah ! d'un cœur tendre et jaloux
Que n'a-t-il l'impatience ?
Que n'est-il à mes genoux,
Mon bien aimé, mon époux.

De mon appui détachée,
Je tombe ainsi qu'une fleur,
Languissante et desséchée,
Qui sur la terre penchée
Perd la vie et la couleur.
Mes pleurs ainsi qu'un orage
Font un voile sur mes yeux.
Quand mon astre radieux
Percera-t-il ce nuage ?

Mes compagnes, levez-vous,
Mon bien aimé va paraître,
Ceint de l'éclat le plus doux.
Au jour qui luira sur vous
Pourrez-vous le méconnaître ?
Filles d'Ema, levez-vous ;
C'est mon amant, c'est mon maître,
Mon roi, mon dieu, mon époux.

Il descendra des montagnes,
Leurs âmes s'aplaniront,
Ses pas légers franchiront
Les vallons et les campagnes
Qui devant lui fleuriront.

LES COMPAGNES.

Vous aimez, on vous adore,
Calmez vos sens agités,
Vos vœux seront écoutés.
Attendez jusqu'à l'aurore :
Sur les coteaux argentés
Les cieux ne versent encore
Que de troublantes clartés.

EMA.

Fais place au jour plus propice,
Nuit de deuil, nuit de douleurs,
Dans mon lit baigné de pleurs,
J'attends que ton cours finisse.
Hélas ! quel est mon tourment,
Quand ma main infortunée
Dans ma couche abandonnée
Erre et cherche mon amant !
J'en vois, j'en touche la place . . .
Hélas ! quel est mon tourment,
Dans un vide qui la glace
Ma main se perd vainement.

LES COMPAGNES.

De la colombe fidèle
Tant que l'on séparera
L'amant ailé qu'elle appelle,
La colombe gémira.

Reine, votre roi s'avance,
Le flambeau de l'espérance
Doit luire ainsi que le jour :
L'ombre a fui, l'aube commence,

Reine, votre roi s'avance,
 Plein des feux de son amour.
 Des bornes de l'hémisphère,
 Il prend sa course légère (1).
 L'aile du vent l'a porté,
 L'air, par son souffle agité,
 Rend la plus douce harmonie
 Et la terre est rajeunie
 A l'aspect de sa beauté.

EMA.

Ouvrez, ouvrez, c'est lui-même,
 Je sens tressaillir mon cœur,
 Esclaves de mon vainqueur,
 Adorez celui que j'aime,
 Chantez, mes sœurs, répétez
 Le cantique de sa gloire. :
 Prenez vos harpes d'ivoire,
 Montez vos lyres, chantez.
 Que la myrrhe à son passage
 Exhale aux cieus son odeur
 Et l'entoure d'un nuage
 Qui modère sa splendeur.

Trois épîtres à M^{lle} Sallé (2)

Danseuse de l'Opéra.

La plus connue « La Rose » figure dans la plupart des éditions complètes de Gentil-Bernard, mais la copie que nous donnons

(1) Cette imitation biblique rappelle l'un des nombreux mythes solaires de l'Orient. Voir : Marguerite Berthet : *Essai d'interprétation de quelques mythes bibliques*, Paris, Maisonneuve, 1895, 1896. *Revue de Linguistique et de Philologie comparée*.

(2) La danseuse Sallé jouit assez longtemps d'une réputation que semble justifier la conduite de ses admirateurs à son égard.

« Quand on vante la vertu d'une danseuse, dit Emile Deschanel, c'est dans l'espérance d'y faire brèche. » « C'est ce que firent dix ans durant Thiériot, Voltaire et Gentil-Bernard. »

En 1731 ce dernier, alors clerc de procureur, prépare la rentrée triomphale de

présente de très heureuses variantes, qui, nous en avons la conviction, sont les formes exactes que l'auteur a employées. On peut affirmer en effet que la plupart des poésies de Bernard, publiées contre sa volonté, à une époque où il n'était plus maître de sa pensée, ont été défigurées par les copistes. Au contraire, le manuscrit auquel nous empruntons notre version date de l'année 1733, époque à laquelle les billets de Bernard circulaient de main en main, et renferme dans leur forme originale une foule de poèmes contemporains recueillis avec un soin scrupuleux et des notes qui témoignent d'un grand souci d'exactitude [Bibliothèque du Palais

la danseuse ; il compose pour elle deux épîtres que nous donnons plus loin ; un peu plus tard, lorsque, dans le ballet de Rameau « *les Indes Galantes* », elle réussit à créer « *le ballet des Fleurs* », des bords du Rhin il lui envoie ce madrigal inséré dans le « *Glaneur français* » t. I^{er}, p. 244-245.

Toi qui rends l'éclat à nos yeux,
De ton sort la danse est l'image,
Borée est cet Anglois, dont le goût orageux
D'un Caprice ignorant t'a fait sentir l'outrage ;
Zéphire est le Français qui te rappelle à lui,
Tu lui rends ses plaisirs, il te rend son hommage,
Sois la seule des fleurs qu'il adore aujourd'hui
Et Zéphire pour toi ne sera plus volage.

Lorsque plus tard on fait son portrait, le madrigal de Bernard, destiné à accompagner l'estampe à côté des vers de Pope (autre admirateur), est préféré à celui de Voltaire qui ne déguise pas sa jalousie.

Voici les vers de Bernard :

Maitresse de cet art que guide l'harmonie,
Je peins les passions. j'exprime la gaieté,
Je joins des pas brillants au feu de mon génie,
Les grâces, la justesse à la légereté,
Sans offenser l'aimable modestie
Qui de mon sexe augmente la beauté.

Lorsque Sallé compose une pièce de vers à M^{lle} Prévost, insérée dans le *Mercur*,

Toi qui sus embelir la scène
De ces jeux dont tu fus la reine . . .

Bernard. croit-on, est consulté et donne plus que des conseils.

« Mais après avoir célébré sur tous les tons du mode lyrique les charmes et les talents de celle dont ils étaient pour ainsi dire les adorateurs officiels, ils s'empressèrent de colporter sur son compte des épigrammes aussi féroces que leurs madrigaux avaient été plus galants. »

Voltaire par exemple parle des générosités du financier Samuel Bernard, à l'occasion d'une représentation privée, et il ajoute « Voilà le vrai Bernard pour

Bourbon. Pièces fugitives (1421-E^v 23 du Catal. gén.) t. II. fol. 335, anc^t 134].

ANNÉE 1733

Sur l'air n° 1 (*Réveillez-vous, belle endormie*)⁽¹⁾

La Rose

Ode à M^{lle} Sallé

danseuse de l'Opéra ⁽²⁾

Tendre fruit des pleurs de l'Aurore,
Objet des baisers de Zéphir,
Reine de l'Empire de flore,
hâte toy de t'Épanouir.

elle : le style est d'une bien autre énergie que celui du *petit Bernard*, qui dans tous ses ouvrages se tue de peupler Cythère en sa faveur. »

Et Bernard compose une polissonnerie, rapidement accueillie dans les milieux mondains et dont les allusions n'ont, croit-on, aucune apparence de vérité.

Sur la Sallé la critique est perplexe :
L'un va disant qu'elle a fait maints heureux ;
L'autre répond qu'elle en veut à son sexe ;
Un tiers prétend qu'elle en veut à tous deux.
Mais c'est à tort que chacun la dégrade ;
De sa vertu, pour moi je suis certain :
Resnel soutient qu'elle n'est pas tribade,
La Grognet dit qu'elle n'est pas p...

D'après : « Une Danseuse de l'Opéra sous Louis XV. M^{lle} Sallé (1707-1756), par Emile Dacier. In-12, p. 72, 84-85, 89, 98, 119, 174-175, 182, 189, 196. »

(1) Ces mots « Sur l'air n° 1 », « danseuse de l'Opéra » sont ajoutés après coup dans le manuscrit. On se contente généralement dans les œuvres imprimées de ce titre : *La Rose*. — Nous avons respecté scrupuleusement l'orthographe même du manuscrit ; cependant nous avons cru devoir ajouter la ponctuation.

(2) Afin que le lecteur ait une idée de l'infériorité du texte imprimé, nous en donnons ici les variantes :

Vers 2 : *du Zéphir*. — Vers 5 : Que dis-je hélas *crains de paraître*. — Vers 7 : L'instant qui doit te faire *naître*. Certaines éditions ont donné la forme originale. — Vers 10 : Qui *doit* subir (ce *doit* est une négligence, ce mot étant déjà répété cinq fois ; ailleurs la répétition peut être voulue, ici elle est fautive, sans harmonie et donne un sens inférieur. — Quelques éditions donnent la forme du manuscrit). — Vers 13 : *De ta tige* (un peu heurté). — Vers 14 : *Va l'embellir* (on trouve aussi « viens la parer »). — Vers 17 : *Va, meurs...* (la forme « *meurs* »

Que dis-je ? hélas differe Encore,
differe un moment de t'ouvrir :
L'Instant qui dois te faire Eclore
Est celuy qui dois te fletrir.

Themire est une fleur nouvelle
Qui subira la même loy ;
Rose tu dois briller comme elle,
Elle doit passer comme toy.

Descens d'une tige Epineuse,
Viens la parer de tes Couleurs,
Tu dois estre la plus heureuse
Comme la plus belle des fleurs.

Va, nais sur le sein de Themire ;
Qu'il sois ton trosne et ton tombeau :
Jaloux de ton sort je n'aspire
Qu'au bon heur d'un trepas si beau.

Si quelque main a l'imprudence
D'y venir troubler mon repos,
Emporte avec toy ma vengeance,
garde une Epine à mes Rivaux.

L'amour aura soin de t'Instruire
du coste que tu dois pancher.
Eclate a nos yeux sans leur nuyre,
pare son sein sans le cacher.

se trouve dans toutes les éditions imprimées. Nais s'explique beaucoup mieux : le sein de Thémire est le trône de la rose avant d'en être le tombeau ; l'auteur ajoute qu'il se contenterait d'y mourir).

Vers 21-24 :

*Là si quelqu'autre main s'avance
Là si quelqu'autre est mon égal,
Emporte avec toi ma vengeance
Garde une épine à mon rival.*

ailleurs : troubler *ton* repos. — La strophe est parfois placée après la suivante, parfois à la fin du morceau. — Vers 25 : *Suis la main qui va te conduire.* — Cette strophe est quelquefois placée après la suivante ; l'ordre des strophes est alors, en les désignant par le 1^{er} vers, 29, 25, 21. — Vers 27 : éclate à *ses* yeux. — Vers 29 : tu verras *quelque* jour. — Autre var. : *Tu vivras plus d'un jour peut-être sur le sein que tu vas parer.* — Vers 33 : *fais-lui sentir par mes alarmes | le prix du plus grand de ses biens.* Cette strophe est supprimée dans l'édition de 1803 (Herhan, 3^e tirage).

Tu verras plus d'un jour peut estre
L'azile ou tu vas penetrer ;
Un soupir t'y fera renaistre,
Si Themire peut soupiner.

Q'uelle cede a son tour les armes
Au dieu qui serre mes liens ;
En voyant expirer tes charmes,
Qu'elle apprenne à jouir des siens.

Nous copions une deuxième Epître, dans l'Almanach des Muses, avec le commentaire final (1).

Epître à Mademoiselle S^{***}.

Ecritte de Fontainebleau.

Du froid séjour de la grandeur
J'écris à ma chère Thémire :
Qu'Amour soit mon ambassadeur,
Qu'il lui porte ce qu'il m'inspire.
Les fraicheurs ont fini le cours
De ces innocentes soirées,
Plus belles que les plus beaux jours,
Où, de leurs plus simples atours,
Les Grâces naïves parées
Brillaient au milieu du concours
De tes amis et des amours.
Je les vis au bord de la Seine
Que tes pas légers parcouraient,
Quand d'une lumière incertaine
Diane et l'Amour t'éclairaient,
Quand tous les Zéphirs accouraient,
Volaient et te suivaient à peine,

(1) Il y a deux épîtres commençant de la même façon dans les Œuvres de Gentil-Bernard, *édit. Drujon*, 1884 ; la 1^{re} serait de 1766 ; la 2^e, plus courte, de nov. 1731, d'apr. Emile Dacier, *ouvr. cité*, p. 98.

Quand Blénac et moi t'adoraient,
Et que les Grâces admiraient
Leur sœur, leur émule et leur reine.
Où sont-ils ces jours de désir ?
A la cour, dans ma solitude,
Mais solitaire sans loisir,
Le sort jaloux m'a fait choisir
Le stéril ennui d'une étude
Qui n'est pas celle du plaisir ;
Mais lorsque mon cœur peut saisir
L'image de l'objet qu'il aime,
Je ne vois qu'Amour devant moi,
Je ne vois que Cythère et toi,
Je me revois enfin moi-même.
Mon âme échappe à sa prison ;
L'effort du plaisir la délie ;
L'étude occupait ma folie ;
Le plaisir me rend la raison.
Qu'ici règne un esprit contraire !
Hélas ! quel séjour pour un cœur
Né tendre, amoureux et sincère !
Ici l'Amour est trompeur,
Et l'Hymen est un mercenaire.
Crains-tu que je perde jamais
Ta simplicité que j'adore,
Pour prendre des mœurs que je hais ?
Je cultiverais sans progrès
L'art adulateur que j'ignore,
Charmé de ne savoir encore
Qu'aimer et chanter tes attraits.
Mais insensible à ma constance,
O ma Thémire, tu te tais !
Est-ce donc trop peu de l'absence ?
Qui tarde trop à s'exprimer,
N'aime point ou n'aimera guère.
Pourquoi perdre le temps à plaire ?
Il nous est donné pour aimer.
L'âge fuit, le temps nous devance ;
L'heure où la fleur s'épanouit
Avec elle s'évanouit ;

Et l'heureux temps où l'on jouit
S'envole avec la jouissance.

Par M. BERNARD.

On reconnaît dans cette Épître les grâces faciles et l'aimable négligence qui caractérisent les poésies de cet Auteur, si connu malgré lui.

Almanach des Muses, 1769, p. 97.

La troisième, enfin (peut-être la première en date), figure à la fois dans les œuvres de Voltaire et dans celles de Bernard (1). Le premier l'a désavouée le 10 mars 1736 et attribuée à Bernard après avoir paru en 1732 s'en reconnaître l'auteur (2).

Nous donnons encore la version du manuscrit de la bibliothèque du Palais-Bourbon, en indiquant les variantes généralement employées par les éditeurs.

Épître à M^{lle} Sallé^(a)

pour célébrer son retour et sa victoire sur le parterre.

Les Amours pendant votre absence,
De ces lieux s'estoient envolés ;
Enfin les voilà rappelés
Dans le séjour de leur naissance.
Je les vis, ces enfants ailés,
Voler en foule sur la scène,
Où pour voir triompher leur reine
Leurs états furent assemblés.
Tous avoient deserté Cythère

(1) Cette pièce parut d'abord dans le *Mercure* de septembre 1731; elle est analysée, avec un commentaire historique dans Dacier, *ouvr. cité*, p. 72.

(2) Pour se faire bien venir de la danseuse, Thiériot avait proposé à Voltaire d'insérer à la suite des *Lettres philosophiques* l'épître à la danseuse écrite par Gentil-Bernard en 1731 et que Voltaire s'était laissé attribuer sans protestation. » (Emile Dacier, *ouvr. cité*, p. 174-175).

(a) VARIANTES. Vers 1-2 : les Amours *pleurant* votre absence | *Loin de nous* s'étaient envolés. — Vers 7 : *pour y voir*. — Vers 8 : les États. — Vers 9 : *tout avait* déserté. — Vers 10 : le jour. — Vers 12 : *la* ceinture et les atours. — Vers 13 : l'aimable concours.

Ce jour, le plus beau de vos jours,
 Où vous reçûtes de leur mere
 Et sa ceinture et ses atours.
 Dieux! quel fut l'avid concours
 Des jeux qui marchant sur vos traces
 Apprirent de vous pour toujours
 Ces pas mesurés par les Grâces
 Et composes par les Amours!
 Des Ris l'espion vif et folâtre
 Pour voir ces spectacles charmants
 Avoit occupe le theatre
 Sous les formes de mil amants;
 Venus* et ses nymphes parees
 De modernes habillements
 Des loges s'étoient emparees
 Un tas de vains perturbateurs
 Soulevant les flots du parterre
 A vous, à vos admirateurs
 Vient encore déclarer la guerre.
 Je vis leur parti fremissant
 Forcé de changer de langage
 Vous rendre en pestant leur hommage
 Et jurer en applaudissant.
 Restez, fille de Terpsichore,
 L'amour est las de voyager.
 Laissez soupirer l'étranger,
 Brulant de vous revoir encore.
 Je sais que pour vous attirer
 Le solide anglois recompense
 Le mérite errant que la France
 Ne sçait tout au plus qu'admirer.
 Par sa généreuse industrie
 Il veut en vain vous rappeler:
 Est-il rien qui doive égaler
 Le suffrage de la patrie?

Vers 18 : *l'essaim* vif et folâtre (il faut avouer que le manuscrit est moins plat, moins banal!). — Vers 19 : *pour contempler ces jeux*. — Vers 28 : *vint aussi*. — Vers 34 : las de *voltiger*. — Vers 41 : *ne fait*. — Vers 44 : de sa patrie.

* M^{me} la duchesse jeune (*note du manuscrit*).

Épître.

à M. de Choiseul, à l'occasion d'une grâce
qu'il avoit demandée pour M^{lle} Favier sœur de M. de Choiseul

Favier, j'offre assurément
les attraits d'un joli visage,
j'offre au plus aimable talent,
mais labeauté, quand elle enrage,
n'a point le crédit du moment,
amoin qu'un proffeteur charmer
ne l'écrite sur la seconde,
au vœu d'un dieu richement
et n'ose s'en d'abusivement
à ce vain tourbillon du monde
montrer l'éclair du sentiment.
Voilà ce qui vous verra faire
j'ay de toujours vous bien juger
en faveur de l'ère d'oligues
ou vous pardonne l'ave de plaie.
mettre vous au couvent du jour
changei tous les uns de main
ayez les ailes de l'amour
~~de vous~~ la plume
à vous par avec délicatesse



GENTIL-BERNARD. — Épître à M. de Choiseul
en faveur de la Favier.

(Autogr. inédit. Bibl. de Grenoble, n° 898.)

Épître ⁽¹⁾

à M. le M^{rs} de Choiseul a l'occasion d'une grace
qu'il avoit demandée pour M^{lle} Favier à M. de Richelieu.

favier possède assurément
Les attraits d'un joli visage
Joint au plus aimable talent.
Mais la beauté quand elle est sage
N'a point le crédit du moment,
A moins qu'un protecteur charmant
Ne l'exite, ne la seconde,
au risque d'un déchainement
et n'ose scandaleusement
à ce vain tourbillon du monde
montrer l'éclair du sentiment.
Voilà ce qu'on vous verra faire
j'ay du toujours vous bien juger :
en faveur de l'art d'obliger,
On vous pardonne l'art de plaire.
Mettez-vous au courant du jour,
Changez tous les mois de maîtresse,
Ayés les ailes de l'amour,
Ayés en la seleratesse,
trompés avec délicatesse
toutes nos dames à leur tour
Sans jamais croire à leur tendresse,
Ce sont momens bien employés
à l'acquit de la conscience ;
Et pour peu que l'on s'en offense
Ces crimes là sont expiés
par un seul trait de bienfaisance.
Vous dupe-t-on ? Vous le rendés,
Moy je ferois ce que vous faites
parmy les plaintes indiscrettes
De cœurs l'un de l'autre excédés.

(1) « Cette épître n'est pas dans les œuvres de Bernard, édition de Buisson, 1803. Elle est assez jolie et peint parfaitement les mœurs du temps. » (*Note manuscrite en regard du texte autographe*).

Soyés toujours ce que vous estes
et tres volage en amourettes
et tres solide en procedés.
Ouy favier sur vous se repose
les graces gagneront leur cause
puisque c'est vous qui les plaidés.
Richelieu qui dans son automne
Garde tous les goûts du printemps,
Richelieu qui ceint la couronne
et des guerriers et des amants,
doit etre juste pour les belles
en faveur des doux souvenirs
qu'il a recueillis aupres d'elles
et qui sont encor des plaisirs.
Loin d'etre sourd a votre instance,
Son cœur en doit être flatté.
Il a tant séduit la beauté,
il faut bien qu'il la recompense
Et change ainsi de volupté.
Ces demoiselles de la scène
briguent-elles quelques faveurs ?
Elles font l'échange des leurs
Avec celles de leur Mécène.
Si le protecteur est tenace
Sur son compte on met un Enfant
Et le pere signe la grace
Que n'osoit accorder l'amant.
Temoin Zizy, la minaudiere,
Qui faisant flèche de tous bois
Accoucha dit-on quatre fois
pour obtenir sa part entière.
favier n'entend rien a cela
elle a des mœurs l'infortunee,
et je scay que cet avoir là
Ne vaut rien au bout de l'année.
Mais en plaignant sa destinee
Le marechal l'excusera.
A ce prix puisse-t-il sans cesse,
pour suivre ses galants exploits,
chaque matin voir sous ses loix

defiler l'amour, la jeunesse,
avec un essein de minois
qui présentent a son yvresse
le piquant embarras du choix ;
puisse-t-il moissonner encore
les fleurs de l'arrière saison,
vieillir enfin comme Titon
Entre les bras d'une autre aurore.

Bibliothèque de Grenoble, autographe 898.

MAUREL (JEAN-JACQUES-RAYMOND)

(1758-1842).

J.-J.-R. Maurel, qui prit sur la fin de sa vie le titre de baron de Rochebelle (1), naquit à Grenoble le 11 novembre 1758 et fut successivement avocat général au Parlement de Grenoble, conseiller de Préfecture (1800), député de l'Isère (1809), président de la Cour royale de Grenoble (1815). Il est l'auteur de Mémoires lus à la Société des Sciences et des Arts de Grenoble, d'ouvrages politiques et de notices en prose dont Ad. Rochas donne la liste dans sa *Biographie du Dauphiné*.

Voici ses titres à figurer dans notre recueil :

Il a composé :

1° Un traité intitulé : De l'Influence de la poésie sur le bonheur public et privé. *Paris, Blaise, 1814, in-8.*

2° Des fables ; par ex. : C'est le chat, fable. Pièce mentionnée dans le *Bulletin de l'Acad. delph.*

3° Des traductions ou imitations en vers :

Le Pollion ou le Désespoir du berger amoureux, suivi du sacrifice magique. VIII^e Eglogue de Virgile imitée en vers français. *Grenoble, J.-A. Giroud, an VI, in-8, 17 p.*

(La 4^e Eglogue a été également traduite).

(1) Il devint baron de l'Empire par décret du 7 janvier 1814, confirmé par ordonnance royale et lettres patentes du 5 octobre 1837 (Révérend).

- 4° Des poèmes :
 Le Monument (poème en prose). *Grenoble, Giroud, an VI, in-8,*
 16 p.
 Épître au Créateur. *Grenoble, Baratier, s. d., in-8, 6 p.*

Le Pollion

ou le désespoir du berger amoureux.

VIII^e Eglogue de Virgile imitée en vers français.

.....
 O regrets éternels de mon âme jalouse !
 Ce jour même à Mopsus va donner une épouse ;
 Nise, l'ingrate Nise oubliant mes tourments,
 Ce soir, de mon rival entendra les serments.
 Hélas ! de quels plaisirs les flambeaux d'hyménée
 Vont embellir pour eux la fin de la journée !
 Ma flûte, si jadis tu chantas mes désirs,
 Aux échos du Ménale apprends mes déplaisirs.

Le cœur d'une maîtresse inconstante et volage,
 De ton nouvel amant est le digne partage :
 Nise, à tous nos bergers prodigue les mépris ;
 Rejette mes chansons, dont tu connus le prix :
 Dédaigne de mon front la noire chevelure ;
 Dis que ma barbe longue a changé ma figure.
 Je l'ai vu ce Mopsus que tu vas couronner :
 Ah ! pour un tel amant peux-tu m'abandonner ?
 Perfide, crains des dieux ennemis du parjure,
 Prêts à punir ton crime et venger mon injure.
 Ma flûte, si jadis tu chantas mes désirs,
 Aux échos du Ménale apprends mes déplaisirs.

Rappelle-toi ce jour, ce jour de notre enfance,
 Où tu vins de nos fruits partager l'abondance :
 J'accompagnais ta mère et de mes tendres soins
 Ses regards satisfaits étoient les seuls témoins.

J'avois douze ans. Deja j'atteignois le feuillage
 Que le dieu des vergers ployoit sur ton passage.
 Je te vis... je t'aimai... je connus les désirs...
 O ma flûte ! aux échos apprends mes déplorisirs.

Et toi, cruel Amour, impitoyable maitre,
 Que l'enfer a produit, que le Styx a vu naitre !
 De Médée en fureur quand tu souillas la main,
 De Médée ou de toi, qui fut plus inhumain ?
 Elle, sur ses enfants se vengea d'un parjure ;
 Mais toi, tu la forças d'outrager la nature.
 Ma flûte, de ces maux taisons le souvenir,
 Et cachons ces horreurs aux bergers à venir.

Des brebis désormais que le loup se défende :
 Que des chênes des bois le lis tombe en guirlande ;
 Que l'aulne du narcisse emprunte les couleurs ;
 Que le sureau de l'ambre ait les douces odeurs ;
 Que du triste hibou le cri mélancolique
 Dispute au rossignol le prix de la musique.
 Ma flûte, si jadis tu chantas mes désirs,
 Aux échos du Ménale apprends mes déplaisirs.

O mer ! de nos coteaux enrichis ton domaine ;
 Pour jamais, c'en est fait, je quitte l'inhumaine :
 Et puisque mon amour n'a pu toucher son cœur,
 Je cours, au sein des flots, terminer ma douleur.

DUBOIS-FONTANELLE (JEAN-GASPARD).

(1737-1812).

Jean-Gaspard Dubois-Fontanelle, né à Grenoble le 29 octobre 1737, de Pierre Dubois et de Claudine Vaganay, devint en 1754, sur la recommandation de Mably, secrétaire, puis rédacteur à l'*Année littéraire* de Fréron. Il fit jouer quelques pièces au Théâ-

tre français. En 1767, la Vestale fut refusée par la censure. Cela fit grand bruit. La pièce fut jouée à Lyon et eut un succès prodigieux que le Gouvernement ne fit qu'accentuer par ses mesures prohibitives. Dubois-Fontanelle se retira vers 1790 à Grenoble. Il avait une propriété à Chimilin, commune d'Aoste. (Il la vendit le 18 janvier 1808). Il fut professeur de belles-lettres à l'École centrale de Grenoble (1796-1804), bibliothécaire de la Ville (1808), doyen de la Faculté des Lettres, président de la Société des Sciences et des Arts (16 messidor an VII), et mourut le 15 février 1812, à midi. Stendhal servait de témoin à l'acte mortuaire. La fille de Dubois-Fontanelle, Caroline, née à Deux-Ponts (1), fut, dit Pilot, mariée à Charles Renaudon, maire de Grenoble de 1800 à 1815.

Il a beaucoup écrit en vers et en prose. Son œuvre dramatique est assez considérable (2).

Ses poésies, celles du moins qui ont été imprimées, sont disséminées dans l'*Année littéraire*, le *Mercure de France* et la *Gazette de France*. Il a collaboré également aux *Accès de fièvre d'une Société anacréontique*. Quelques pièces sont signalées dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*. La plupart, et il y en a beaucoup d'inédites, sont réunies en deux volumes manuscrits intitulés « Mes Juvenilia », qui appartiennent à la Bibliothèque de Grenoble, et en divers recueils.

Voici quelques titres : Les Souvenirs ou la Nuit de bivouac sur les Apennins ou Printemps de l'an IV. Idylle aux amours. (*Bibl. de Gren.*, R., 7822). — Le vieil habitué du temps des Muses à un jeune aspirant (*ibid.*). — L'amitié, ma dernière chrysalide. — Le dernier chant d'un vieux citoyen. le 25 messidor an VIII. Epître sur l'incertitude. — Les adieux d'un vétéran du Parnasse. Stances. — Les plaisirs de la campagne. — Mes Adieux (3).

Dubois-Fontanelle est aussi l'auteur d'un *Essai sur la poésie didactique... sur l'Opéra... sur les chansons*.

ROCHAS. — PILOT (*Revue des Alpes*, décembre 1858, p. 155).

(1) Dubois-Fontanelle rédigeait aux Deux-Ponts la *Gazette du Duché*.

(2) V. *La Flore littéraire du Dauphiné*, t. II. Le Drame.

(3) *Mes Adieux* et les *Adieux d'un Vétéran* ont été publiés dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1803, III (74) et 1806, II (148) avec les *Stances sur les plaisirs de la campagne*.

Lisette.*Eglogue.*

Du Dieu brûlant du jour l'aimable avant-courrière
 Venoit de terminer sa rapide carrière,
 Quand Lisette, à pas lents s'éloignant du hameau,
 Dans des champs écartés conduisit son troupeau
 Vers un bocage épais, auprès d'une onde pure,
 Sur un gazon fleuri qu'embellit la Nature.
 Par l'Amour entraînée elle porta ses pas.
 Là, la première fois Tircis vit ses appas ;
 Là, cédant à ses vœux, son aimable maîtresse
 Avoit d'un rendez-vous honoré sa tendresse.
 Depuis ce temps Lisette a peur que son amant
 N'ait formé dans ces bois un autre engagement.

*
* *

« Témoins de mon amour, lieux paisibles, dit-elle,
 Ramenez à mes pieds Tircis toujours fidelle.
 L'ingrat ne m'aime plus, il porte ailleurs ses vœux...
 Mon rendez-vous paraît avoir éteint ses feux.
 Loin des yeux vigilans d'une importune mère,
 Nous devisions en paix dans ce bois solitaire,
 Le ciel pur et serein annonçoit un beau jour,
 Le lieu, l'heure, l'instant invitoient à l'amour.
 Le murmure des eaux, les bois et le silence,
 N'en eût-il point hélas ! j'ai joui sans l'inconstance ?
 L'amour n'est pas si sage, ah ! je le sens trop bien.
 L'ingrat, seul avec moi, m'a-t-il demandé rien ?
 D'inutiles discours prouvent-ils la tendresse ?
 Et dans un rendez-vous conduit-on la sagesse ?
 Sans doute il me méprise et ces foibles attraits,
 Malgré ses vains sermens, ne l'ont touché jamais.
 « L'amour, me disait-il, dans tes yeux adorables,
 « Prend ses traits les plus sûrs et les plus redoutables ;
 « Tes regards enchanteurs sont faits pour tout charmer ;
 « J'ignorois avant toi qu'un mortel pût aimer ;

« Tu m'as fait de l'amour sentir seule l'empire... »
 — Hélas, n'avoit-il point autre chose à me dire?..

*
 * *

« Rien ne peut égaler l'amour que j'ai pour toi,
 « Lisette, pour jamais je t'engage ma foi,
 « Tant que le dieu du jour, sortant du sein de l'onde,
 « Remplira l'univers de sa chaleur féconde,
 « Tant que l'astre des nuits brillera dans les airs,
 « Tant que le Rhin altier coulera dans les mers,
 « On verra mon amour pour toi toujours le même.
 « Je t'aimerai toujours, Lisette, car je t'aime !
 « La volage Chloé brûlant d'un feu constant
 « Se fixera plutôt et n'aura qu'un amant.
 « L'univers périra, si tant que je respire... »
 — Hélas ! n'avoit-il point autre chose à me dire ?

*
 * *

« Et quelle autre que toi puis-je aimer dans mes chants ?
 « Où trouver des attraits plus nobles, plus touchants ?
 « Au sein de mes ennuis ta voix se fait entendre ;
 « Ils cessent, je renais, mon cœur n'est plus que tendre.
 « L'Amour est tout en toi, tu respires ses feux ;
 « Il parle par ta bouche, il brûle dans tes yeux ;
 « Avec plus de douceur Venus ne peut pas rire... »
 — Hélas ! n'avoit-il pas autre chose à me dire ?

*
 * *

A ces mots il colla sa bouche sur ma main,
 Ses regards égarés vinrent chercher mon sein.
 Toute entière à l'amour et m'oubliant moi-même,
 Mon trouble, mes transports, tout lui dit que je l'aime,
 Quand, éclatant soudain : « Dieux, soyez mes garants !
 « Si je change, tonnez ; que les maux les plus grands,
 « Frappant avec éclat ma tête criminelle,
 « Etonnent à jamais un amant infidèle !
 « Que pour moi, s'il le faut, la féconde Cérés
 « Pourrisse sans honneur au fond de mes guérets !

« Que pour toute autre en vain sans cesse je soupire!... »
 — Hélas ! n'avoit-il pas autre chose à me dire ?

*
 * *

« Il perdoit en discours des momens pretieux,
 Le perfide, l'ingrat ! il lisoit dans mes yeux... »

Ses yeux charmants alors se remplirent de larmes...
 Tircis, qui l'écoutoit, vint chasser ses allarmes.
 Honteux d'être l'objet de ses vives douleurs,
 Par des baisers brulans il essaya ses pleurs,
 Et, mettant a profit l'amour et le silence,
 Par des traits convainquans il prouva sa constance.

FIN

Inédit.

BLANCHET (AUGUSTIN)

(1781-1843).

La famille Blanchet, de Rives, est une des plus honorablement connues du département de l'Isère. Le père du poète, Alexandre-Henri Blanchet, était mort en héros comme en témoigne une pièce que nous avons insérée dans notre première partie. Augustin-Louis Blanchet, né à Rives le 28 mai 1781, fit ses premières armes, vers 1799, sous les ordres de Championnet; abandonna le service pour l'industrie (1), le reprit en 1814, s'y conduisit brillamment, fut décoré de la Légion d'honneur en 1832. Epris des idées libérales, il soutint avec fidélité le parti qui alors représentait le mieux ces opinions; il fut élu membre du Conseil général de l'Isère en 1830. Esprit large, droit et désintéressé, il fut regretté à sa mort le 14 février 1843.

(1) Il dirigea quelque temps avec son père et son frère Victor la manufacture de papier, puis avec Victor seul. Il finit par l'abandonner tout à fait aux soins de Victor, qui devint maire de Rives, conseiller général de l'Isère, chevalier de la Légion d'honneur le 13 avril 1842.

Comme poète, Augustin Blanchet s'inspire surtout des poètes à la mode, Bernard et Parny, Le genre érotique a donc ses préférences; mais la versification du disciple est moins scabreuse que celle des maîtres, moins savante, moins perverse, plus sincère, et par cela même souvent plus touchante; les sens y ont toujours une large part, mais le cœur du moins y parle quelquefois; la naïveté n'est pas jouée; il y a une certaine franchise qui attire et retient le lecteur.

Le recueil de ses poésies a paru d'abord sous ce titre : *Poésies d'Augustin Blanchet. De l'Imprimerie de Feugueray. A Paris, chez Léopold Collin, an XIII, 1805 (1)*. Elles sont dédiées « A Tivulle Parny ».

Pour votre gloire et nos délices
 Vous dont les sœurs d'amour répètent tous les airs,
 En vous offrant l'essai de mes talens novices,
 Je le présente au dieu des jolis vers.

C'est toute l'histoire de ses amours avec Adèle. Voici les titres les plus significatifs : *l'incertitude, le refus, le portrait, la lecture, le Réveil d'Adèle, l'attente, l'absence, le Retour d'Adèle, le dépit, le parjure, le départ*.

Elles ont été réimprimées sous le titre de : *Poésies diverses par M. A. B. Paris, Herhan, 1814, in-8, 48 p.*

Voici quelques pièces publiées séparément :

— Peu de chose ou rien, colifichet littéraire (2), *Paris, chez Gilbert et C^{ie}, 1803, in-12.*

— La Dauphinoise, chanson, 1815 (v. I^{re} partie), insérée d'abord dans le *Journal du dép. de l'Isère, 24 mai 1815.*

— La Terreur blanche, poème héroï-comique en cinq chants, 1815-1816. *Grenoble, David, 1819, in-8, 47 p.* (inséré dans le *Journal libre de Grenoble, 30 déc. 1819, et l'Echo des Alpes, 1819, t. II, p. 45-47*).

— Voyage à Chambéry, le 3 juillet 1824. *Paris, David, 1827, in-8, 30 p.*

— Voyage à Parménie. Lettre à M*** (prose et vers), *s. l. n. d., in-12, 11 p.*

— Des poésies manuscrites, notamment une élégie, à la Bibliothèque de Grenoble sous le n^o R. 7618.

(1) La *Décade* du 12 oct. 1805 (n^o 2, p. 93) contient une critique, plutôt malveillante, de cet ouvrage, et nombre de citations.

(2) Une analyse de cet ouvrage est insérée p. 232, n^o 4 (10 brumaire an XII) de la *Décade philosophique*.

D'autres poésies encore ont été insérées dans les journaux sus-mentionnés et dans le *Trilby*.

Nous avons mentionné ou reproduit plusieurs poésies de Blanchet dans la I^{re} partie (1).

Articles consultés. — ROCHAS, art. Blanchet. — Notice nécrologique. (*Acad. delph.* II, 3, 258-380). — VALLIER (G.). Notices (1856). — VASCHALDE (H.). (*Rev. dauph.*, III, 1903, p. 247-260). Manuscrits divers sur la famille Blanchet (*Bibl. de Grenoble*, R. 5994). — VELLEIN (G.). Le voyage à Parménie, publié dans la *Petite Revue des Bibliophiles dauphinois*.

L'Incertitude.

A Adèle.

Enfin à ton fol enjouement
 Succède une douce tristesse ;
 Tu soupire au nom d'amant
 Et tu sembles rêver sans cesse.
 Si je te parle, sur ton sein
 Ta tête avec langueur se pose,
 Tes yeux se baissent et ta main
 Mollement effeuille une rose.
 Quand je me plains de ta froideur
 D'un regard tu me désabuses ;
 Te demandé-je une faveur,
 En pleurant tu me la refuses.
 Ce que pour moi ton cœur ressent
 Est-ce bien l'amour qui l'inspire ?
 Je crains un autre sentiment,
 Mon cœur ne peut que le maudire.
 Oh ! songe un instant, par pitié,
 A ma cruelle incertitude :
 Payer l'amour par l'amitié
 C'est le payer d'ingratitude.

(1) V. III^e partie : abbé GUILLOUD.

Le parjure.

Je vois, je vois toujours ces paupières d'ébène,
Humides de baisers, de ses pleurs si touchants
Et dans ses grands yeux bleus qui s'entr'ouvraient à
Les désirs satisfaits, les désirs renaissants... [peine,

O ciel comment peut-on voiler par tant de charmes
Le parjure odieux, la noire fausseté.
Malheureux!... Ah plutôt, pour braver sa fierté
Etouffe tes sanglots et fais rentrer tes larmes...
Sous l'aimable dehors d'une fausse candeur,
Perfide, au nom des dieux ne cachez plus le crime.
Au lieu de me tromper, armez-vous de fureur
Et d'un bras plus hardi frappez votre victime...
Pourquoi feindre, pourquoi ces détours superflus ?
C'est enfin trop longtemps cesser d'être vous-même,
Et la bouche toujours dit bien mal je vous aime
Alors que le cœur dit : je ne vous aime plus.

Le Baiser de la Pudeur.

Tableau.

Dans l'onde une jeune bergère
Se croit loin des yeux indiscrets ;
D'un berceau l'ombre hospitalière
Voile ses modestes attraits.

Mais sur un jonc que l'eau balance
Un papillon vient voltiger :
Pour le saisir elle s'avance,
Etend la main, voit son berger.
Derrière un saule du rivage,
Amant timide, il est caché :
Il craint d'entr'ouvrir le feuillage,
Tremblant sur l'onde il est penché.

La vierge en sa douce colère
Le blâme et le plaint tour à tour ;
Quand il n'ose être téméraire,
Il faut au moins plaindre l'amour.
Une fraîche rose couronne
L'or flottant de ses longs cheveux :
Elle la baise et l'abandonne
Au gré des flots. Amant heureux,
Cours l'arrêter; je te l'envie :
Long-temps garde-la sur ton cœur,
Et vois dans cette fleur chérie
Le doux baiser de la pudeur.

Extrait des « Poésies diverses », Herhan,
1814, p. 43.

SERVIÈRES (A.) [Achille DESMOULIÈRES].

Cet auteur, né à Vienne, a composé les pièces suivantes :
1. *Damon et Philis*. — 2. *Délassements* (Idylles). *Vienne, Girard*,
1847. — 3. *Fantaisie*. *Ibid.*, 1847. On trouve aussi quelques pièces
(Cessy, le rajeunissement de Lyon, etc.) dans la *Revue du Lyon-*
nais.

Dans les *Fantaisies*, l'auteur termine sa préface par ces mots :
« Je fais des vœux sincères pour devenir un second Charles Rey-
naud. » Le disciple est en effet, dans ce recueil, bien au-dessous
du maître : la poésie est banale, pauvre d'idées, faible de rimes
et de rythme. Les « Idylles » imitées de Gessner sont supérieures.
Nous en détachons ce court morceau.

Le baiser.

Pour la bergère gracieuse,
Quand le soleil darde ses feux,
Une ombre est moins délicieuse
Qu'un baiser pour des amoureux.

D'une eau bien fraîche et bien limpide,
 Au milieu des sables brûlants,
 Le voyageur est moins avide
 Que de baisers les vrais amants.

Au roi déchu quelque couronne,
 La terre au pauvre naufragé,
 Au mendiant la riche aumône,
 L'espoir au cœur découragé,

Le pardon aux âmes coupables,
 Au rêveur les plus doux pensers
 Sont et seront moins agréables
 Qu'à des amants de longs baisers..

Extrait de « Damon et Philis, idylle imitée
 de Gessner. »

BERLIOZ

(1803-1869).

Nous ne consacrons ici aucune notice au grand musicien-poète (1). Nous détachons seulement quelques fragments de son œuvre pour rappeler les caractères principaux de son talent poétique.

Berlioz a réalisé, mieux que la plupart des grands musiciens, l'union étroite de la poésie et de la musique. Le musicien dédaigne parfois le librettiste, le poète croit la musique inférieure à l'harmonie qu'il a créée, mais la musique de Berlioz est toute poésie, sa poésie s'adapte merveilleusement à son chant et à son orchestration. Berlioz, d'ailleurs, est né poète autant que musicien ; il dit lui-même qu'il préfère la mort « à la vie commune, la vie sans poésie, la vie en prose. » « Chez Berlioz, dit Gounod dans la Préface aux *Lettres intimes*, toutes les impressions, toutes

(1) V. *La Flore littéraire du Dauphiné*, II, le Drame.

les sensations vont à l'extrême ; il ne connaît la joie et la tristesse qu'à l'état de délire. » Impressionnable, nerveux, il fait naître en lui sans cesse des sensations nouvelles par une imagination active et puissante qui ne cesse de travailler. C'est un *créateur* d'harmonie, de sentiments et de pensées.

Roméo et Juliette.

Premier prologue. — Petit chœur.

Récitatif harmonique.

D'anciennes haines endormies
 Ont surgi, comme de l'enfer ;
 Capulets, Montagus, deux maisons ennemies,
 Dans Vérone ont croisé le fer.
 Pourtant de ces sanglans désordres
 Le prince a réprimé le cours,
 En menaçant de mort ceux qui, malgré ses ordres,
 Aux justices du glaive auraient encor recours.
 Dans ces instans de calme une fête est donnée
 Par le vieux chef des Capulets.
 Le jeune Roméo, plaignant sa destinée,
 Vient tristement errer à l'entour du palais ;
 Car il aime d'amour Juliette... la fille
 Des ennemis de sa famille !
 Le bruit des instruments, les chants mélodieux
 Partent des salons où l'or brille
 Excitant et la danse et les éclats joyeux. —
 Poussé par un désir que nul péril n'arrête,
 Roméo, sous le masque, ose entrer dans la fête,
 Parler à Juliette... et voilà que du bal
 Ils savourent tous deux l'enivrement fatal.
 Tybalt, l'ardent neveu de Capulet, s'apprête
 A frapper Roméo que tant d'amour trahit,
 Quand le vieillard, touché de la grâce et de l'âge
 Du jeune Montagu, s'oppose à cet outrage
 Et désarme Tybalt qui, farouche, obéit
 Et sort, en frémissant de rage,
 Le front plus sombre que la nuit.

La fête est terminée, et quand tout bruit expire,
 Sous les arcades on entend
 Les danseurs fatigués s'éloigner en chantant ;
 Hélas ! et Roméo soupire,
 Car il a dû quitter Juliette ! Soudain,
 Pour respirer encor cet air qu'elle respire,
 Il franchit les murs du jardin.
 Déjà sur le balcon la blanche Juliette
 Paraît... et, se croyant seule jusques au jour,
 Confie à la nuit son amour.
 Roméo, palpitant d'une joie inquiète,
 Se découvre, — et ses feux éclatent à leur tour.

1^{er} Couplet.

Premiers transports que nul n'oublie !
 Premiers aveux, premiers sermens
 De deux amans
 Sous les étoiles d'Italie ;
 Dans cet air chaud et sans zéphirs
 Que l'oranger au loin parfume,
 Où se consume
 Le rossignol en longs soupirs !

Quel art dans sa langue choisie
 Rendrait vos célestes appas ?
 Premier amour ! n'êtes-vous pas
 Plus haut que toute poésie ?

Ou ne seriez-vous point, dans notre exil mortel,
 Cette poésie elle-même,
 Dont Shakespeare lui seul eut le secret suprême
 Et qu'il remporta dans le ciel !

Livret de Roméo et Juliette, symphonie
 dramatique. Paris, Vinchon, 1839.

PONSARD

(1814-1866).

Nous ne parlerons pas ici de l'illustre académicien : la bibliographie seule tiendrait un volume. Le lecteur trouvera dans notre II^e volume une étude sérieuse et complète de son œuvre dramatique et un choix, aussi judicieux que possible, de documents et de critiques.

Ponsard a composé un grand nombre de poésies non destinées à la scène. Il en a publié un peu partout. *Le Mémorial de l'Isère* (A ma jeune cousine). A M^{me} de Lacretelle, n^{os} du 13 juillet et du 23 nov. 1843). — *Le Patriote des Alpes* (Episode du banquet de Mâcon, n^o du 3 août 1847). — *Le Moniteur Viennois*, le *Journal de Vienne*, le *Graisivaudan*, le *Salut public* (de Lyon) (Horace et Lydie, n^o du 14 sept. 1856). — *L'Événement* (Le portrait, n^o du 31 janvier 1866). — *La Petite Revue* (Le Corset de Lucy, virelai. — Prenez garde, n^{os} du 12 août et du 15 octobre 1865). — *La Vie parisienne* (Idylle du couturier, facétie, n^o du 11 avril 1866). — *Le Temps* (la 1^{re} églogue de Virgile traduite en vers français. — *La Revue de Vienne* (Églogue : la Déclaration d'amour. — Autre églogue : Un jour Estelle et moi... — Exhortation. — Une noce ancienne. — A M. Delorme, etc.).

Des revues plus récentes telles que *Grenoble-Revue*, le *Sylphe*, le *Gratin* ont repris certaines pièces plus ou moins oubliées.

Ponsard avait collaboré dans sa jeunesse aux *Matinées d'Aix-les-Bains*, dirigées par Marie de Solms (M^{me} Ratazzi). (Par ex. : Le Rossignol, le Corset de Lucy, Promenade dans les Bois).

Beaucoup de ces pièces sont charmantes. La Cascade de Grésy a été publiée dans le recueil de Van Bever, les Poètes du terroir, 1910. Ailleurs on appelle Ponsard « l'élégant auteur de la Montre et de la Branche d'aubépine. » C'est cette dernière pièce que nous choisissons.

Nous ne devons pas oublier de mentionner la traduction du *Manfred* de Byron, aujourd'hui à peu près introuvable, parce que Ponsard détruisit un jour cette œuvre de jeunesse. Elle a passé

en vente à Grenoble le 17 novembre 1886 (commissaire priseur, Badin). En voici le titre :

Manfred, poème dramatique en trois actes par Lord Byron, traduit en vers français par F. Ponsard. *Paris, Ch. Gosselin & C^{ie}, 1837.*

La branche d'aubépine.

(Sonnet).

C'était au mois de mai, je vous donnais le bras ;
L'orage nous surprit et la pluie apaisée
Suspendit en fuyant des gouttes de rosée
Sur le feuillage vert des printaniers lilas.

Alors vous, saisissant une branche d'en bas,
Vous la fites pencher sur ma tête arrosée,
Et puis vous vous sauviez, quand d'une bouche osée
Je vous pris deux baisers pour punir vos ébats.

Et pourtant je disais dans le fond de mon âme :
« Oh ! la douce vengeance ! Oh ! de grâce, madame,
Faites que je la puisse infliger de nouveau ! »

Et je disais encore : « Et vous, branches voisines,
Pleurez sur moi, lilas ! Et pleurez, aubépines !
Un baiser est au fond de chaque goutte d'eau. ».

Le Sylphe, IV, 9.

AUGIER

(1820-1889).

Nous réservons Augier, comme Ponsard, pour notre volume « *Le Drame* ». Ses poésies fugitives ont été publiées sous le titre

de « Les Pariétaires, 1855 », et rééditées dans la suite avec la comédie : les Méprises de l'Amour, en un petit volume in-12 intitulé « Poésies complètes ». La *Revue des Deux Mondes* a inséré ses *Pastorales* dans son numéro du 15 février 1846. — Plusieurs pièces ont été mises en musique par Gounod ; celle qu'on va lire ; le Départ ; Boire à l'ombre ; la Chanson du pâtre ; Envoi de fleurs.

A une bourse.

De doigts mignons œuvre mignonne,
Petit filet de soie et d'or,
Charmant toi-même et plus encor
Charmant par la main qui te donne,
Va, ne crains pas que je t'ordonne
D'enfermer un pauvre trésor.

D'argent, les rimeurs n'en ont guère ;
Mais en eussent-ils par monceau,
Il salirait ton frais réseau.
Ton destin sera moins vulgaire,
Et tu seras le reliquaire
De mon cœur et de mon cerveau.

J'emplirai tes mailles de soie
De mes vers les plus parfumés,
De ces confidants bien aimés,
Que nous ne voulons pas qu'on voie ;
Car dans leurs plis sont notre joie
Et nos désespoirs enfermés.

Et quand l'âge glaçant la source
De la joie et de la douleur,
Laissera languir, sans chaleur,
Mon âme à la fin de ma course,
Je t'ouvrirai, petite bourse,
Qui tiens l'épargne de mon cœur.

MONAVON (GABRIEL)

(1820-1906).

Né à Veyrins le 28 janvier 1820, Gabriel Monavon fut d'abord avocat à Bourgoin, puis à Grenoble de 1868 à 1890. Il mourut le 2 août 1906. Pendant les loisirs que lui a laissés sa longue carrière de magistrat, il a semé dans de nombreux journaux une foule d'articles littéraires et de poésies. Ni les uns ni les autres n'ont été réunis en un recueil. Quoiqu'il fût considéré de son vivant comme un maître auquel les jeunes poètes demandent une préface à leurs œuvres, on a peu parlé de lui après sa mort. Cependant les quelques notices qui lui ont été consacrées sont toutes élogieuses. On y admire un talent souple et sincère ; la plupart de ses poésies sont composées ; le style en est pur et gracieux. Il a collaboré à toutes les revues dauphinoises, et à quelques autres encore : au *Lorgnon* (1853), au *Bulletin de l'Académie delphinale* (dès 1876), à l'*Actualité* et à l'*Illustration dauphinoises*, au *Dauphiné*, au *Sylphe*, aux *Alpes illustrées*, à *Grenoble-Revue*, au *Bulletin de l'Académie des Muses Santones*, à la *Revue française du Midi*, à la *Muse gauloise*, au *Vœu national*, au *Caveau lyonnais*, à la *Revue du Lyonnais*, etc.

Il est impossible de signaler ici toutes les pièces (1). Nous ne donnerons que celles qui ont été publiées en un tirage spécial, et seulement la poésie (2).

Le baptême du prince Impérial, 14 juin 1856. Ode... Grenoble, typ. Redon. (Extr. du *Vœu National*).*

La nouvelle statue impériale sur la colonne de la place Vendôme, nov. 1863. Bourgoin, imp. et lith. de A. Vauvilliez, in-8, 3 p.*

Le rosier d'amour, ballade, s. l. n. d., in-8, 2 ff.

Acis et Galathée (Idylle antique). Lith. S^t-Côme, Lyon, in-4, 3 p.

Fleur du Cloître, Stances mystiques à une jeune novice, imp. Delaroche (Lyon), s. d. in-f° à 2 col., 1 f.

(1) D'ailleurs nous avons inséré dans la I^{re} partie la plupart de celles qui concernent le Dauphiné.

(2) Pour les Drames, v. vol. II. Le Drame. — Pour les articles littéraires, v. vol. III. Romans et Variétés.

Le poème de la Femme, *Lyon, imp. L. Delaroche & C^{ie}*, in-fol. à 2 col., 1 f^o (primé à un concours du *Passe-Temps*).

Deux épisodes de l'Enfer du Dante (Ugolin. — Françoise de Rimini). Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*, séance du 22 décembre 1876. *Grenoble, imp. Dauphin et Dupont*, in-8, 15 p.

A Lamartine. *Imp. Dauphin et Dupont*, 1878, in-8. Sonnet, apothéose, couronné par l'Académie de Mâcon.

Deux poèmes. (La sœur de charité. — Le vieux chêne). *Grenoble, imp. Dauphin et Dupont*, 1878, in-8.

La chanson de la brise (*ibid.*), in-8.

Les adieux de Jeanne d'Arc à Vaucouleurs, *imp. L. Delaroche & C^{ie}, Lyon*, in-8.

L'Œuvre du rachat de la France (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*, III, 8, xvii).

Les Etoiles, romance (3 strophes). (*Grenoble*), *Breyrat, s. d.**

Le grand orgue de l'église de Bourgoin, strophes d'inauguration, mai 1881. *Grenoble, typ. et lith. G. Dupont*, in-8, 4 p.*

A Mesdemoiselles Teresa et Maria Milanollo, *s. l. n. d.**

Le Sommeil de l'Enfant. (Paroles de Gabriel Monavon, musique de Félicien David)* (*Réveil du Dauphiné*, 29 mai 1864) (1).

Les Seins.

Odelette.

Non, par Vénus ! non rien au monde
 Ne saurait exprimer l'attrait
 D'une gorge éclatante et ronde
 Livrant à l'œil son doux secret,

(1) Les pièces marquées d'un astérisque nous ont été communiquées par M. Edm. Maignien qui possède, dans sa collection, plusieurs manuscrits autographes de l'auteur, par ex. : La Sérénade in extremis. Ascanio à Perditta (4 strophes). Les Seins.

Parmi les poésies insérées dans les revues, le « Sonnet à Laure » fut publié dès le 12 juillet 1851 dans le *Courrier de Vaucluse*. Quant au « Nid », il fut attribué à Théophile Gautier et publié dans ses Œuvres posthumes. On a dit que les poésies de Monavon rappellent certaines pages d'Emaux et Camées.

Et découvrant, blanche merveille,
Ses vivants reflets de satin,
Plus rians qu'une aube vermeille,
Qui sort des voiles du matin !...

C'est au langage du ciel même,
Beaux seins ! qu'il faudrait emprunter
Des mots pleins d'un charme suprême,
Des mots d'amour pour vous chanter !...

Globes modelés par les grâces,
Marbre où les baisers caressants
Languissent d'imprimer leurs traces ;
Votre vue enivre les sens.

L'amour vous couvre de ses ailes
Comme son trésor enchanté ;
Vous êtes la gloire des belles,
Le trône de la volupté !

O touffes de lys et de roses,
Où les abeilles du désir
Vont, en essaims légers et roses,
Butiner le miel du plaisir...

O Seins charmants ! mille nichées
De folâtres petits amours
S'ébattent, mollement couchées
Parmi les fleurs de vos contours !

Un voile jaloux vous dérobe,
Et comme en son nid le ramier,
Vous palpitez... mais sous la robe
Le désir sait vous épier...

La vierge chastement vous cache,
Naissants boutons craignant le jour,

Pour vous faire, ô doux lys sans tache !
Eclore au souffle de l'amour.

L'art grec jadis rendit les armes
Au tendre pouvoir des seins nus,
Et symbolisa leurs doux charmes
Dans la ceinture de Vénus.

La pomme offerte à la plus belle
Fut conquise par leur secours ;
Et d'Hébé la coupe immortelle,
Pour moule, eut leurs divins contours.

Beaux seins ! que d'ardeurs vous sont dues,
Quand, dans un superbe repos,
Vous semblez, rivaux des statues,
Sculptés dans un bloc de Paros !...

Mais quel feu plus irrésistible,
Lorsque, gonflés par le désir,
Vous cédez, marbre enfin sensible,
Aux vœux palpitants du plaisir ;

Et lorsqu'aux caresses propice,
Votre adorable nudité
Ose s'offrir avec délice
Aux flèches de la volupté !...

C'est pour vous qu'on voit la tendresse
Inventer ses rians larcins,
Et l'amour tout pâmé d'ivresse
Cherche vos roses pour coussins...

Vous êtes la coupe choisie
Où chaque lèvres veut son tour :
L'enfant pour y sucer la vie,
L'homme pour y boire l'amour !...

ENVOI A X.

Ah! ces vers, fruits d'un doux prestige,
 Dont la flamme a su m'embraser,
 Ces vers, tendre essaim qui voltige,
 Belle ! sur ton sein que ne puis-je
 Les écrire avec un baiser !

(*Le Sylphe*, III, 26-28).

GENIN (ANT.-AUG.).

(1810-1889).

Ant.-Aug.-Rodolphe Genin, qui a doté la ville de Grenoble d'un musée désigné sous son nom, est né à Bourgoin le 12 avril 1810 et mort le 9 janvier 1889.

Il est l'auteur de deux recueils de poésies anonymes :

1° *Credo*, Lyon, L. Perrin, s. d. (Il existe une seconde édition).

2° *Simple Bouquet*, Lyon, N. Scheuring (*imp.* L. Perrin), 1858, in-8, 106 p.

Son recueil « *Simple Bouquet* » contient cent sonnets, la plupart destinés à une bien-aimée, perdue pour lui, qu'il regrette. — Sa poésie a un caractère philosophique et parfois religieux ; certaines pièces même sont exclusivement consacrées au développement d'une pensée philosophique. Afin que le lecteur puisse juger des deux genres, nous reproduisons, au chapitre suivant, un morceau de la seconde manière

On trouve des pièces de lui dans le *Sylphe* (A la Liberté, Aux héros inconnus, En l'attendant, Inconstance, etc.), dans le *Gratin* (Le pays du raisin, Lizzouli, Légende dans le goût des poètes Aztèques, etc.), et surtout dans la *Revue du Lyonnais* (Si tu voulais [1, 81], Son nom, sonnet [11, 5], Heureux ceux qui sont morts [xxii, 5-10], etc.)

Sonnet.

Nos vallons, nos coteaux, en souvenir de vous,
Je les ai tous emplis de symbole si doux
Qu'il me semble parfois, quand l'amour m'y ramène,
Sentir leurs flancs ombreux tressaillir de ma peine.

L'écho murmure au vent & l'onde à ses cailloux ;
La fleur palpite au sol, & les oiseaux jaloux
Se hâtent pour revoir, en sa grâce sereine,
Venir le long du bois leur jeune souveraine.

De fraîches visions, des fantômes charmants
Se pressent aux détours des rapides allées,
Se mirent aux éclats des ruisseaux écumants :

C'est vous ! Je vous revois courant vers les saulées ;
Je vous retrouve assise au pied d'un tronc mousseux,
Et tout mon cœur se trouble à l'éclat de vos yeux.

(Simple Bouquet, Sonnet xcvi).

POÈTES MORaux, RELIGIEUX ET PHILOSOPHES

GONDOIN (GILBERT DE)

(xvi^e siècle).

« Gilbert de Gondoin, dit Chorier (*Hist. gén.*, 1889, II. 733), natif de Romans, publia, l'an M. DL. XXXVII, un juste volume de quatrains spirituels & moraux, Guillaume Colletet en fait ce jugement qu'ils sont d'un style assez raisonnable pour le temps & qu'avec toutes leurs taches & toutes leurs rudesses ils ne déplairaient peut-être pas au nôtre. » V. Colomb, dans sa *Petite Anthologie*, I, 15, remarque que cet auteur n'est pas cité dans Rochas, qu'il figure sous le nom de Gilbert dans le *Dictionnaire de Chalvet*, sous celui de Claude dans celui de Gariel, et sous celui de Gondouyn dans la *Biographie universelle*. Enfin M. Brun-Durand (*Dictionn. biogr. de la Drôme*), fournit quelques documents qui justifient et précisent la note de Chorier.

D'après ce biographe, Gilbert serait fils d'Antoine Gondoin, citoyen de Lyon, qui serait venu résider à Romans vers 1535. Mais l'origine dauphinoise de cette famille remonte peut-être beaucoup plus haut. Nous trouvons déjà établi à Romans en 1363, un Pierre Gondoin, juge de cette ville, vibailli de Saint-Marcelin et conseiller delphinal. L'Armorial cite un Pierre Gondoin dont les armoiries sont un peu différentes de celles qu'indique M. Brun-Durand.

Quoi qu'il en soit voici le titre de cet ouvrage dont nous avons vu une édition à la Bibliothèque de l'Arsenal :

Quatrains extraits de divines sentences de très sage roy Salomon. Genève, Elie Viollier, 1586 [en réalité : 1587].

Réimprimé sous le titre de :

Quatrains spirituels et moraux extraits des saintes et divines sentences par Gilbert de Gondouyn, de Rhomans en Dauphiné, Paris, Nicolas Bonfons, p. in-12 4 ff. et 56 ff.

Quatrains spirituels et moraux.

L'homme qui vit muni d'entière conscience
Chemine nuit et jour en toute assurance :
Mais qui fuit les sentiers de sainte intégrité
Il tombe es mains de Dieu, vengeur d'iniquité.

∞

Aimer, craindre et servir la Divine puissance,
C'est le commencement de vraye sapience
Mais les fols insensés méprisent en tout lieu
La droite cognoissance et la crainte de Dieu.

∞

Fuy la Femme estrangere a la tienne, t'arreste
En elle esjouy toy et doucement la traite :
Afin qu'elle ne prenne occasion ou loy
Par tes sévérités de s'estranger de toy.

∞

Quand la femme seroit la plus belle du monde,
Si la belle vertu dedans son cœur n'abonde,
Sa beauté luy convient comme au nez du pourceau
Est propre et bien séant un précieux anneau.

∞

Père sois diligent à bien garder ta fille ;
Montre luy l'œil sévère, et si ses monts de lait
Demandent un mary, sage, accort et habille,
Ne lui refuse point un si sage souhait (1).

(1) Nous pensons que le lecteur peut se faire, d'après ces quelques quatrains, une idée suffisante de l'ouvrage. Ce serait abuser de sa patience que de l'obliger à prolonger cette édifiante lecture.

HOSTUN DE CLAVEYSON (CHARLES D')

(1547-1623).

Charles d'Hostun, sieur de Claveson, d'Hostun et de Mercuriol, né à Claveyson le 30 mars 1547, mourut à Romans vers 1623. Zélé catholique, il s'occupa surtout de polémique religieuse, comme on le voit par la liste de ses ouvrages ; ses poésies elles-mêmes n'ont pour but que de catéchiser. Il soutint, au château de Triors, avec le pasteur Agard, une discussion acharnée qu'il a relatée sous le titre de : *Conférence sur certains points controversés...*, imprimée à Lyon, en 1584. — Le « Coq à l'Asne » est un travail du même genre. Ses recueils de poésies sont très rares :

1° *Le Vieil Papiste...* En deux parties, s. l. n. n. 1609-1610. (C'est le plus rare et peut-être le plus curieux. Il n'est cité ni dans Goujet ni dans Ad. Rochas).

2° *Les Oeuvres meslées de messire Charles de Claveson, chevalier de l'Ordre du Roy et soubz-lieutenant de Sa Majesté es terres et seigneuries de Claveson, Hostun, Mercuriol et Mvreil. Tournon, Cl. Michel, 1615, in-8.*

Il était l'ami de Moysson (V. ce nom à la III^e partie) qui signe dans le livre précédent une pièce liminaire en sa faveur. On y voit encore quelques autres noms ou initiales : F. D. Guaste — Clav. Ierpha — I. L. D. S., etc. A la fin du *Vieil Papiste*, sont ajoutés deux distiques exaltant la maison et le nom de Claveson. Voici le dernier :

Iure igitur nūc sacra potes duo symbola ferre :
Cœlorum Christi Crux mihi Clavis erit.

Sonnet

Sur les précédents (1).

Je me veux reposer, ie suis ja las d'escrire,
Mais avant mon repos ie veux bien protester,
Que par tous mes escrits, n'ay pretendu fascher
Le moindre de tous ceux qui viendront à les lire.

(1) C'est en effet l'un des derniers sonnets de la 1^{re} partie.

Je ne me suis aidé de mon Archet, et Lyre,
 Sinon pour faire voir, ou mieux pour empescher
 Le cours d'un grand malheur, avant que m'en aller
 Au lieu, ou respondray de mes faitz, et mon dire.

Le Siécle, ou i'ay vescu, tout plain de liberté,
 Meritoit qu'aux erreurs chacun fut opposé ;
 I'y ay fait ce qu'ay peu : puis le devoir obligé

Tout homme, qui de Dieu porte le vif pourtraict
 Empraint au dedans soy, d'un pinceau si parfait
 De combattre pour Dieu, et pour son Seigneur Lige.

Sonnet VII.

(2^e Partie).

Tousiours ie monstrey de toute ma puissance
 Avec l'ayde de Dieu, les erreurs de Caluin :
 A tous les malheureux qui boivent son venin,
 Afin que Dieu aydant ils quittent sa croyance.

Le monde estoit, et sur tout nostre France,
 En unité de Foy, avant que ce malin
 Nous y vint des-unir d'un esprit plus mutin,
 Que son maistre Luther D'aimon d'intêperance.

Aussi ce fol portoit, pour monstrey sa fureur,
 Par trop enracinée au profond de son cœur,
 Ceste devise triste, et sanglante, et cruelle.

(Aux effaicts qu'elle fist) qu'il n'estoit point venu
 Mettre la paix en terre, ains le Glaive tout nud
 Dedans la Chrestienté d'une guerre mortelle.

AVOND (JACQUES)

(Début du xvii^e siècle).

Né à Die, au commencement du xvii^e siècle, d'une famille protestante, Jacques Avond abjura et devint sacristain d'Aouste en Diois. — Le titre de son poème est : *Le Vœu de Virginité* par Jacques Avond, prestre de la ville de Dye et sacristain d'Aouste en Dyois, *Frémon, rue du Grand Puits*, 1650. — Cet ouvrage, disent les critiques, est sans valeur littéraire aucune. Comme il est très rare, nous avons détaché quelques coupures formant un ensemble à peu près compréhensible.

Le Vœu de Virginité.

La mystique union de l'honnête hyménée
 Par l'Eglise jamais n'a été condamnée :
 Elle prêche partout qu'elle est un sacrement
 Et ne la défend pas, qu'à ceux tant seulement
 Qui ont à tes autels, aimable continence,
 D'un cœur tout généreux, promis obéissance.

O généreux soldats, courageuses pucelles,
 Et vous jadis plongés aux délices charnelles,
 Maintenant consacrés aux autels de l'Agneau,
 Suivi dedans les cieux d'un virginal troupeau,
 Je ne peux en ces vers couvrir de mon silence
 Les honneurs immortels dûs à votre constance,
 Laquelle, comme un roc, résiste aux faux appas
 Des plaisirs de la chair et ne s'ébranle pas.

Ainsi votre humble voix, votre sainte prière,
 Vous tient toujours couverts des armes de lumière.
 La foi, l'espoir, la crainte avec la charité,
 Sont les plus forts remparts de votre pureté.
 Le démon qui se plaît aux festins et aux danses
 Ne peut vous offenser parmi vos abstinences.
 Vos voiles, de la chair étouffent les ardeurs,
 L'oisiveté s'enfuit par vos sages labeurs.

BOISSAT (1)

(1603-1662).

A la Vierge.

Ces vers sont tirés de l'opuscule très rare intitulé : Relation des miracles de Notre Dame de l'Ozier. A Lyon, chez Guillaume Barbier, imprimeur du Roy, MDC LIX, in-12, 135 p. La dédicace à la Vierge est signée Pierre de Boissac.

Vierge, auguste en tout temps, en tous sens, en tout lieu,
 Servante, épouse, sœur, fille et mère de Dieu,
 Obtenez du vrai Pan, de l'adorable père
 Qui du grand Univers le mélange tempère,
 Et que l'aveugle erreur des antiques bergers
 Réduisit sans raison dans les lieux bocagers,
 Qu'autant qu'il se pourra nous marchions sur vos traces ;
 Qu'il comble nos esprits de faveurs et de grâces ;
 Qu'il fasse en nos hameaux fleurir l'aise et la paix ;
 Qu'il détourne de nous les tourbillons épais,

(1) Voir Chap. III la notice consacrée à ce poète.

Qu'il préserve des loups nos chères bergeries,
 Qu'il mette l'abondance en nos ménageries,
 Qu'autant que nous vivrons la flottante Cérès
 Du riche espoir de l'an jaunisse nos guérets ;
 Que le faix des raisins et le faix de Pomone
 Sous nos larges paniers fasse courber l'automne,
 Que pour nous préparer de modestes habits,
 Un fin coton crêpé toisonne nos brebis ;
 Que le pâle chagrin, ni les noires envies,
 Ne traversent jamais le calme de nos vies ;
 Que la vertu préside à tous nos sentimens :
 Que la foi soit collée au lit de nos amants . . .

Que rien ne nous divise et que chaque famille
 En aimables enfans, sainte et chaste, fourmille ;
 Que l'infidèle gain pour nous n'ait point d'appas ;
 Que le démon de l'or ne nous possède pas,
 Et qu'ayant achevé, soit courte, soit durable,
 Dans la lice du monde une course honorable,
 Détachés de nos corps et libres de nos soins,
 Moindres astres que vous, mais astres néanmoins,
 Près de notre vrai Pan, fléchi de vos prières,
 Nous flambions comme vous de feux et de lumières.

BRESSAC (LAURENT-BARTHELEMI DE).

(1620 ? - 1685 ?).

Né à Valence, fils du bailli épiscopal de Valence, anobli en 1608, Laurent Barthelemi de Bressac, élève des Jésuites, entra dans leur ordre, s'y distingua comme prédicateur, devint conseiller et aumônier du roi.

L'un de ses ouvrages est en vers ; il a pour titre : *Caractères chrestiens, ov Dieu & le Monde, Avec leurs Expressions. A Grenoble chez Robert Philippes, M. DC. LXVIII, in-12.*

C'est un recueil de sonnets dédié à « Monseigneur le Duc de

Lesdiguières ». L'ouvrage est divisé en cinq parties : 1° Dieu et ses perfections, p. 1-25 (pièce à signaler : L'Incompréhensibilité de Dieu, p. 25); 2° Caractères de lesvs-Christ et de ses Mystères (p. 27-44); 3° Caractères de Marie et de ses Mystères, p. 46-58 (à signaler : le Sacrifice sur le Calvaire); 4° Caractères Meslez, p. 60-79 (La Mort, la Conscience); 5° Caractères du monde et de ses vanitez (L'amour aveugle, l'amour malfaisant, le Démon du jeu, le bal, la Comédie, la Mode, les Romans, le tabac (V. chap. ix), etc.

En parlant de ces poésies, Chorier dit : « Les vers qu'il a donnés au public sont une preuve qu'un homme heureusement né fait toujours de son esprit et par son esprit tout ce qu'il veut. » (1).

Victor Colomb, très sévère en général pour les vieux poètes dauphinois, reconnaît à Laurent de Bressac certains mérites ; la pièce qui suit est l'une des deux poésies qu'il avait choisies pour son anthologie; à la place de la deuxième, *Le Paradis*, nous avons choisi *Les Apôtres*.

La Covr.

Sonnet LXXXII.

Covr, où presque à toute heure on voit quelque naufrage,
 Où l'on voit cent vaisseaux se briser dans le port (2),
 Où l'on trouue partout les écueils et la mort,
 Où rien ne nous peut mettre à couvert de l'orage.

Où l'on voit succomber le plus ferme courage
 S'il faut souffrir long temps le caprice (3) du sort,
 Où mille passions par un contraire effort
 Pour des desseins divers se choquent avec rage ;

(1) Dans les *Adversaria*, II, 7, il dit « qu'il chantait avec esprit et erudition les choses pieuses ».

(2) Dans Colomb : *Où cent vaisseaux fameux se brisent dans le port.* — La variante est bonne, sans doute, mais nous préférons mettre le lecteur en présence des textes originaux et le laisser juge des incorrections mêmes.

(3) Var. : *L'injustice.*

La haine, l'intérêt, la vengeance, l'amour,
L'enuie, le dépit, se butent chaque iour,
Et font à tout moment des coups épouvantables.

Homme (1), dans l'élément de l'instabilité,
Parmy des mouvemens qui sont inévitables
Penses-tu bien goûter quelque tranquillité ?

Caractères chrestiens... *Caractères du Monde*, p. 92.

Les Apostres.

Sonnet LIX.

Que vous avez peu fait illustres Conquerans,
Dont le bras inuincible a subiugué le monde,
Puis qu'en y triomphant sur la Terre et sur l'Onde,
Vous n'aués triomphé que comme des Tyrans.

Vous l'avez accablé de cent maux differens,
Par vne cruauté qui n'a point de seconde ;
Et vostre ambition en crimes si feconde,
L'a rempli tout entier de morts ou de mourans.

Ah ! mettez vos lauriers aux pieds des Saints APOSTRES,
Leurs exploits glorieux ont surpasse les vostres,
Et de tous leurs trauaux nous recueillons le fruit :

Pour combattre l'Enfer ils n'ont eu que des larmes,
Ils ont vaincu sans aide, ils ont vaincu sans armes.
Ils ont sauué le monde, et vous l'avez détruit !

Caractères chrestiens... *Caractères meslez*, p. 66.

(1) Var.: *Hommes... pouvez-vous.*

DECOMBEROUSSE (BENOIT-MICHEL)

(1754-1841).

Benoit-Michel Decomberousse naquit à Villeurbanne (1) le 3 février 1754. Il fut successivement avocat au bailliage de Vienne, député aux Etats de Romans, juge de paix à Vienne, siégea à toutes les assemblées de la Révolution de 1792 au 18 brumaire, en fut même élu président, en l'an VII ; enfin sur la fin de sa vie, il occupa divers postes dans la magistrature. Il mourut à Paris, le 13 mars 1841.

Il est l'auteur d'un grand nombre d'opuscules politiques. Ainsi que ses deux fils Alexis et François-Hyacinthe, il a composé une foule de drames (2). On ne connaît de lui que deux poèmes :

1° Le Code Napoléon, mis en vers français par D. *Paris, Clément*, 1811, in-12.

2° L'Humanité, poème en quatre chants par M. B. D. C. *A Genève, M.DCC.LXXVI. in-8, 68 p.* Dédié « A Très-Haute et puissante Dame Marie Françoise Camille, Marquise de Sassenage et de Pont-en-Royans. »

L'Humanité.

En quatre chants l'auteur passe en revue les principaux cas où l'homme est ordinairement cruel, et pourrait faire preuve d'humanité.— Voici le tableau de la guerre de la paix :

Quel bruit, quelle rage homicide,
 Guident les hommes aux combats ?
 Pallas fait briller son égide,
 Et Mars assemble des soldats.

(1) La c^o de Villeurbanne dépendait alors du dép. de l'Isère ; c'est le 26 avril 1832 qu'elle demanda à faire partie du dép. du Rhône.

(2) V. La Flore littéraire du Dauphiné : II. *Le Drame*.

Déjà mille bouches fatales
 Vomissent le fer & la mort,
 Et les Déesses infernales
 De mille humains tranchent le sort.
 Je vois sous les pas de la guerre
 S'ouvrir de funestes tombeaux ;
 Et dans ses mains de noirs flambeaux
 Embrasent le feu du tonnerre.
 Quels cris font retentir les airs ?
 Le frère assassine son frère.
 Suspends ta fureur sanguinaire,
 Noire Dêité des Enfers.
 Discorde, que le sang altère,
 Arrête ton bras téméraire.
 Mais, que vois-je ? de la fureur
 Sur tous les fronts se peint l'image.
 La discorde sème l'horreur
 Et ne respire que carnage.
 Des morts, des mourants confondus,
 Partout épars sur mon passage,
 L'affreux & barbare assemblage
 Présente à mes sens éperdus
 Et le désespoir & la rage...
 Parlez, peuples chargés de fers ;
 Qu'ont fait ces héros sanguinaires
 Sous qui trembla tout l'univers ?
 De leurs semblables, de leurs frères
 Leur glaive déchira le flanc,
 Pour des honneurs imaginaires,
 Et des lauriers couverts de sang.
 Source du massacre & du crime,
 Noir fléau de l'Humanité,
 Au sein de l'éternel abîme
 Sois pour jamais précipité.
 Qu'une solide paix respire
 Au gré des travaux et des arts ;
 O vous qui gouvernez les rênes d'un empire,
 Sachez que les Titus surpassent les Césars.

.....

Oublions l'odieuse histoire
 Des fiers & cruels Attila :
 Périsset à jamais la mémoire
 Des Marius & des Sylla.
 Princes, faites fleurir l'olive,
 Qu'elle préside à vos projets ;
 Et que Minerve la cultive
 Pour le bonheur de vos sujets.
 Que sans être esclaves serviles,
 Les arts, par de nobles efforts,
 Fassent circuler dans vos villes
 L'honneur, la gloire & les trésors.
 Viens d'une épouse désolée,
 Tendre époux, calmer les douleurs,
 Et de ton amante éplorée,
 Heureux amant, sèche les pleurs ;
 Et que ta présence chérie,
 Cher fils, de ta mère attendrie
 Dissipe les noires frayeurs.
 Paisible au sein de ta famille,
 Tendre père, vis sans terreur.
 Jouis des regards de ta fille,
 Rassure-toi sur sa pudeur.

.....

N'appréhendons plus rien pour l'utile pâture
 Qu'offre à l'agneau le vert gazon ;
 C'est là qu'il prend sa nourriture
 Et qu'il enrichit sa toison.
 De Mars que la faux meurtrière
 De la disette avant-courrière,
 Respecte la verte Cérès ;
 Et que du moissonneur la faucille tranchante
 Coupe la moisson jaunissante
 Pour la gloire de nos guérets.

—————

BERLIOZ (1)

(1803-1869).

L'Enfance du Christ.HÉRODE, *seul*

Toujours ce rêve ! Encore cet enfant
Qui doit me détrôner !... et ne savoir que croire
De ce présage menaçant
Pour ma vie et pour ma gloire !

O Misère des Rois,
Régner et ne pas vivre !
A tous donner des lois,
Et désirer de suivre
Le chevrier au fond des bois !

O nuit profonde,
Qui tiens le monde
Dans le repos plongé,
A mon sein ravagé
Donne la paix une heure,
Et que ton voile effleure
Le front d'ennuis chargé.

Effort stérile !
Le sommeil fuit
Et ma plainte inutile
Ne hâte point ton cours,
Interminable nuit !

(1) Voir la note, chap. VI.

Le chœur de devins prophétise que pour conjurer le sort il faut que les nouveau-nés périssent.

Eh bien, eh bien, par le fer qu'ils périssent !
 Je ne puis hésiter. Que dans Jérusalem,
 A Nazareth, à Bethléem,
 Sur tous les nouveau-nés mes coups s'appesantissent,
 Malgré les cris, malgré les pleurs,
 De tant de mères éperdues,
 Des rivières de sang vont être répandues !
 Je serai sourd à ces douleurs !
 La beauté, la grâce ni l'âge
 Ne feront faiblir mon courage.
 Il faut un terme à mes terreurs !

REYNAUD (JEAN-CHARLES-LOUIS)

(1821-1853).

Né à Vienne, le 16 mai 1821, ami de Ponsard et d'Augier, Charles Reynaud est mort à 32 ans, le 22 août 1853, au moment même où paraissait son premier recueil, où la Revue des Deux Mondes en insérant pour la sixième fois un de ses poèmes, le classait parmi les bons poètes, où l'attention du public, éveillée par ces publications de réel mérite, se fixait sur lui avec intérêt et bienveillance.

Reynaud, élevé d'abord dans un milieu très religieux, s'était peu à peu, sous l'influence de Ponsard, enflammé pour les idées républicaines; il était devenu conseiller municipal de sa commune, puis conseiller d'arrondissement. On sent ce souffle généreux dans la pièce que nous donnons plus loin, l'« Alouette gauloise ». « Voilà des vers que l'on aime et qui font aimer le poète, ils sont simples mais ils disent tout ce qu'ils veulent dire. » L'auteur de cet éloge, Jules Janin, se plaît à reconnaître au jeune poète une véritable originalité, mérite rare à cette époque où la domination intellectuelle de Hugo et de Lamartine avait absorbé tous les talents

naissants. Et pourtant c'était bien un vrai poète. « Il en avait l'inspiration, la grâce et le génie, et les chastes pensées et les honnêtes transports, avec ce sens exquis et ce tact naturel de tout bel esprit qui aime la nature et qui la cherche avec amour. »

L'amitié de Reynaud et de Ponsard fut étroite. Ce dernier a raconté lui-même avec quel enthousiasme généreux son ami avait multiplié les démarches en faveur de *Lucrèce*.

Reynaud prit dans ses bras la naissante *Lucrèce*,
Et, l'emportant ainsi qu'un amant sa maîtresse,
Il la promena dans Paris.
Quand il eut entassé miracles sur miracles,
Épuisé les dégoûts, renversé les obstacles,
Je vins en recueillir le prix.

Reynaud avait une propriété à la Roche-Sanglars près Vienne. Il l'a décrite avec charme dans une pièce que nous avons citée dans la première partie (p. 107) et qui a été reproduite dans le *Sylphe* (I. 22).

Deux recueils de ses poésies ont été publiés ; le premier quelques semaines avant sa mort ; le deuxième, extrêmement rare, l'année suivante :

1° *Épîtres, contes, pastorales, Vienne, 1853.*

2° *Œuvres inédites de Charles Reynaud. Vienne, Timon frères, 1854, in-8.*

Plusieurs poésies ont été insérées de son vivant dans la *Revue du Dauphiné* (La Mort et la Prostituée. VI, 46-51) — dans la *Revue de Vienne* (Vienne ; II, 56-60 ; A. Georges T***** ; III, 62-63) — dans la *Revue des Deux Mondes* (Une fantaisie d'Alcibiade, 1^{er} fév. 1851 — A un peintre, la Rivière, Fleur de blé, 15 avril 1851 — Souvenir d'Orient, 1^{er} juillet 1852 — *Élégies*, 1^{er} décembre 1852 — Paysages, 15 janv. 1853) ; — dans la *Revue du Lyonnais* (les Sirenes — le Mariage de ma voisine, Hymne au Soleil — A une jeune fille — Sonnets — A Madame *** — III, 5, 193, 195, 197, 449 à 451 — IV, 161) ; après sa mort, dans le *Sylphe* (La ferme à midi, le Pont des Caravanes, etc.) et dans d'autres revues.

Bibliographie. — Charles Reynaud, article signé Paul des Vernayes (Farge) *Bull. Off. des Chemins de fer, ou Rev. des Alpes*, 13 fév. 1858 — *Messager dauphinois*, signé A. T., 18 juin 1854 — PICHAT (Laurent) (*Revue de Paris*, 1^{er} sept. 1853, p. 756). — Notice historique et biographique sur Charles Reynaud signée A. Fabre, président du Tribunal civil de St-Etienne, Assieu (Isère), octobre 1876 Extr. de la Nouvelle édition des *Épîtres, Contes et Pastorales*.

Iconographie. — Meissonnier a peint deux fois les traits de Reynaud, dans un portrait et dans un Retour de chasse. Un buste, dû au ciseau du sculpteur viennois Charretton, a été érigé dans le tombeau familial.

L'Alouette Gauloise.

Toi qui nous jettes ton chant clair
Des profondeurs célestes,
Voyageuse aux plaines de l'air,
Alouette aux pieds lestes ;

Je garde rancune à nos rois,
A ceux qui t'ont chassée
De nos drapeaux où les Gaulois
Jadis t'avaient placée.

Non, le coq au gosier d'airain,
Le lys aux couleurs blêmes,
L'aigle même au port souverain
Ne sont point nos emblèmes.

C'est toi, chanteuse au doux regard,
Figure symbolique,
Que doit sur son jeune étendard
Porter la République.

Elle connaît tes cris joyeux,
Ta vie aventureuse,
D'un coup d'aile elle monte aux cieux,
La France généreuse !...

Mais dans ce fluide azuré,
Nageant à perdre haleine,
Qu'elle voie un hochet doré
Flamboyer dans la plaine :

Miroirs aux facettes d'argent,
Soleils de pacotille,
Paillettes au reflet changeant,
Quelque chose qui brille,

Elle tombe de ces hauteurs ;
 Prise par le vertige,
 Autour de ces appeaux menteurs
 L'imprudente voltige.

Elle était montée en chantant
 Vers la voûte éternelle,
 Elle revient, le cœur saignant,
 Avec du plomb dans l'aile.

C'est pourquoi sur notre drapeau
 J'aime ta silhouette,
 Pauvre oiseau qu'on prend à l'appeau,
 O gauloise alouette.

CHARLES REYNAUD, 1848.

(Guide Annuaire Savigné, 1876; pièce alors inédite).

RIPERT (Abbé JOSEPH-AUGUSTIN)

1807-1871).

Joseph-Augustin Ripert, d'abord professeur, puis curé de St-Maurice-de-Lalley, enfin chapelain des Moniales de la Visitation, à la Côte-Saint-André, de 1848 à sa mort, naquit à Saint-Michel-les-Portes en 1807, et mourut à la Côte-Saint-André le 8 décembre 1871. Nous ne connaissons qu'un ouvrage en vers de cet auteur « les Chants Sacrés ». (Voir à la suite de l'extrait que nous donnons, le titre complet.)

Semaine Religieuse de Grenoble, 14 décembre 1871.

Psaume LXXI.

Dieu, de tes jugements donne au Roi la sagesse ;
 Et donne au fils du Roi dans ta douce largesse
 Ta droiture et ton équité :
 Pour qu'il juge toujours ton peuple avec justice ;
 Qu'à tes pauvres toujours indulgent et propice
 Il prenne en les jugeant conseil de ta bonté.

O paix, descends sur nos montagnes ;
 Justice, viens sur nos coteaux
 Inonder de là nos campagnes
 Et nos cités et nos hameaux.

Des pauvres de son peuple il prendra la défense,
 Délivrera leurs fils des mains de l'oppresser ;
 Abaissera lui-même aux pieds de l'innocence
 Le lâche calomniateur.

.....
 La justice avec lui renaîtra sur le monde
 Et le gouvernera dans une paix profonde,
 Si longtemps que la lune, au flambeau radieux,
 Restera suspendu à la voûte des cieux.

A vivre sous ses lois la terre entière aspire !
 De la mer à la mer s'étendra son empire,
 Et des rives du fleuve au bout de l'univers ;
 Les Ethiopiens et cent peuples divers
 Devant lui tomberont prosternés jusqu'à terre ;
 Ses ennemis vaincus baiseront la poussière ;
 Les Iles et leurs rois lui feront des présents ;
 Les princes de Saba, les rois de l'Arabie
 Lui porteront joyeux leurs dons reconnaissants ;
 Tous les rois lui rendront l'hommage de latrie,
 A son joug implorant l'honneur de s'asservir ;
 Car des mains du puissant il sauvera l'esclave,
 L'esclave et l'indigent qui n'avait point d'appui ;
 Au pauvre il donnera faveur auprès de lui :
 De son âme captive il brisera l'entrave,

L'entrave de l'usure et de l'iniquité ;
 Et l'arrachant au fer d'un tyran exécration,
 Il lui fera goûter la douce liberté ;
 Car du pauvre à ses yeux le sang est honorable.

 Et le froment croitra sur la cime des monts ;
 Et plus haut que le cèdre on verra les moissons ;

Du ciel avec la terre,
 O sublime mystère,
 Tel se fera l'hymen.
 Viens, Seigneur, viens ! Amen !

(Chants sacrés, par M. l'abbé Ripert, aumônier
 de la Visitation Sainte-Marie à la Côte-Saint-
 André. Grenoble, typ. de Baratier frères et
 Dardelet, 1868, in-8, 94 p. — p. 71).

GALLET (Louis)

(1833-1898).

Louis-Marie-Alexandre Gallet est né à Valence le 14 février 1833. Il fut économiste à l'Hôpital Beaujon, directeur de Lariboisière, puis de l'Hôpital Lourcine (depuis hôp. Broca), enfin inspecteur général de l'Assistance publique. Encouragé par Augier dans ses débuts, il devint collaborateur et ami de Gounod, critique musical de la *Nouvelle Revue*, président de la Société *Le Gratin*, vice-président de *La Cigale*. Les nombreux opéras dont il a composé les livrets l'ont illustré (1) ; quant aux poésies fugitives, il en a semé dans toutes les revues ; il en a publié un assez grand nombre ; aucune n'est sans valeur ; il est plus fécond, comme poète lyrique, que Ponsard et Augier ; il leur est peut-être supérieur.

(1) La Flore littéraire du Dauphiné. Vol. II, *Le Drame*.

Voici quelques titres :

— Endymion, poème mythologique. (Il a été, comme un drame, mis en musique et représenté).

— Gioventu, par Marcelly. *Valence, Chaléat*, 1857, in-16.

— Patria, Memento de l'année 1870-71. *Paris, Calmann-Lévy*, 1872, in-16. — Autres éditions (1888).

Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française. Parmi les pièces qui ont eu le plus de succès, on peut signaler « Les Trois Soldats ». Elle a été insérée dans l'Anthologie de Colomb et dans le *Gratin* (n° 14). On cite aussi le Chêne, reproduit dans « A travers Nos Alpes », p. 273.

— Aux pays des Cigaliers, scènes, impressions, paysages (1), 1888, gr. in-8.

— Aux Méridionaux de Paris pour l'an vingtième de la Cigale. Dit par Mounet-Sully, inséré dans le *Gratin* (avril 1890).

— A la Mémoire de Georges Bizet. Strophes pour la millième représentation du Pré-aux-Clercs, dites par M^{me} Gally-Marié.

— Pour l'inauguration du Monument d'Emile Augier à Valence.

On trouve un grand nombre de pièces de Gallet dans le *Sylphe, les Alpes illustrées*, etc.

COLOMB (Vict.). — BRUN-DURAND. — *Annales dauphinoises*, 1901, p. 294.— *Dauphiné*, t. xxxv.— *Clairon des Alpes*, 19 oct. 1898. — *Articles nécrologiques divers*.

Chimère ⁽²⁾

Tends-moi la main, soldat ; écoute.

Je ne suis pas ton ennemi.

Ta main dans la mienne a frémi !

Pourquoi cette crainte ou ce doute ?

(1) La série des pièces qui composent ce poème : « Prélude — La Vénus d'Arles — Scène de Mai — Champ de bataille — Sérénité de la Nuit — Idylle dans les blés — Décor — Tristesse du passant — Voie dans l'espace — Page d'almanach — Coin du feu — la Ballade des Vieilles Amours » a paru dans la *Nouvelle Revue*, 1^{er} sept. 1888.

(2) Cette pièce a été insérée dans la *Sylphide*, t. II, p. 229, avec le commentaire : « Couché côte à côte à l'ambulance de la Salpêtrière, un Allemand blond aux yeux clairs, un Français du Nord... se parlent des yeux, s'interrogent... »

Regarde : nous nous ressemblons,
Et nos deux mères indécises
Pourraient croire au même front prises
Deux boucles de nos cheveux blonds.

Vois : la même source vermeille
De notre blessure a coulé,
Mon sang à ton sang s'est mêlé...
Notre âme sans doute est pareille.

Pourquoi me redouterais-tu ?
Pour nous un captif est un hôte,
Soldat, et ce n'est pas ta faute,
Si nous avons tant combattu.

C'était pour d'autres destinées
Que nous étions faits, et voici
Que l'on nous jette sans merci
Dans les batailles acharnées.

Nous qui ne nous connaissions pas,
On nous pousse l'un contre l'autre,
Et la cause n'est pas la nôtre
De ceux qui veulent ces combats.

Comme moi tu rêvais peut-être
Le toit paisible et l'amour pur,
Et le travail modeste et sûr
A l'abri de la main d'un maître.

On nous a mis le joug au col.
Il faut, oubliant la charrue,
Grossir la horde qui se rue
Pour saisir la victoire au vol.

Et tandis que dans la mêlée
S'entrechoquent les bataillons,
L'ivraie envahit nos sillons
Et la campagne est désolée.

Et nous tombons, chair à canon,
 Pour une querelle de prince,
 Ou pour le gain d'une province,
 Dont on ne nous dit pas le nom.

Puis le sang nous monte à la tête,
 Et cette ivresse nous rend fous,
 Et nous voici comme des loups
 Pour qui le meurtre est une fête !

Tout cela, soldat, vois-tu bien,
 Ne peut pas durer davantage ;
 J'ai fait l'essai de ton courage
 Et tu ne doutes pas du mien.

Nous faudra-t-il lutter encore,
 Sachant que nous sommes égaux ?
 Ne vois-tu pas des temps nouveaux
 Poindre la consolante aurore ?

Vont-ils venir ces temps bénis,
 Où, chassant la nuit devant elle,
 La paix doit étendre son aile
 Sur le front des peuples unis ?

GENIN (ANT.-AUG.) (1).

(1810-1889).

Sonnet.

Je ne veux du présent ni trésors superflus,
 Ni plaisirs imposteurs, ni hautes destinées :
 Je ne demande rien au courant des années,
 Et je prends en pitié leur flux & leur reflux.

(1) Voir la notice, chap. VI.

Mais je songe souvent aux jours qui ne sont plus,
 Et je regrette, ainsi que des roses fanées,
 Tant de dons méconnus, tant d'heures profanées,
 Mes projets impuissants, mes vœux irrésolus ;

Mais je tiens constamment ma pensée attentive
 A ce jour où, brisant le nœud qui le captive,
 L'Esprit s'élancera vers les mondes meilleurs.

Je prépare mon âme, & je marche en silence,
 Portant ces deux flambeaux : Prière & Vigilance ;
 Mon corps est ici-bas, mais ma vie est ailleurs !

Simple Bouquet, sonnet xciv.

DAUPHIN (CHARLES) (1).

(1829-1897).

Irreparable fugit.

Les vallons ont perdu
 Leurs fleurs et leur verdure ;
 Le glaçon suspendu
 Brille dans la ramure.

Le sol est triste, ardu :
 C'est l'hiver. La froidure
 A partout répandu
 La mort dans la nature.

(1) Voir la notice, chap. III.

Et qu'importe aux vallons ?
Après les aquilons
Leurs fleurs vont reparaître.

Mais nous, quand nos beaux jours
Ont fui, c'est pour toujours ;
Ils ne peuvent renaître.

GOUY-PAILLER

(1855-1899).

L'abbé Gouy-Pailler, dit Marchand, né à Vif en 1855, élève du Séminaire de la Côte-Saint-André, enfin curé de Bresson, est mort en 1899. Son poème a été publié après sa mort (1). Il a pour titre : *Des Enfers au Paradis*, poème biblique en huit chants, précédé de l'Allocution prononcée aux funérailles de l'auteur par M. le Curé-Archiprêtre de Grenoble, *Grenoble, impr. du Patronage catholique*, 1899, in-8, XII, 274 p.

La versification est facile et agréable. La Bible a conservé un attrait poétique, qu'a déjà tenté bien des écrivains ; il y a même quelque audace à chanter le Jardin des Oliviers après de Vigny : il est vrai que le grand poète a traité le sujet en philosophe ; l'abbé Gouy-Pailler se place à un point de vue purement religieux. L'effet produit est un peu pâle.

Voici pourtant une pièce qui nous a paru gracieuse.

(1) Voir un article nécrologique, signé J. Bouvat, *Alpes illustrées*, 1899, p. 126.

Epithalame chanté aux noces de Joseph et de Marie.

« Bien aimé de ma vie, oh ! réponds à ma flamme,
Toi dont le nom suave à mon cœur éperdu,
Comme aux Vierges mes sœurs, est un nard répandu !
Puisqu'un de tes baisers rend pur le front qu'il touche,
Viens, amour des cœurs droits, viens, et sois à ma bouche
Le raisin odorant de Chypre ou d'Engaddi.
Mais où reposes-tu, dis-moi, quand vers midi,
Tes pasteurs fatigués ont regagné leur tente ?
Pour ne point m'égarer, en trompant ton attente,
Si tu veux que pareille au faon de nos halliers,
Je coure à tes parfums, ouvre-moi tes celliers. »

— « O femme la plus belle entre les filles d'Eve,
Dans ce simple appareil qu'aucun art ne relève,
Si tu ne connais pas le lieu de mon repos,
Au champ de mes pasteurs viens paître tes agneaux.
Vois ! semblable au chevreuil qui bondit aux ravines,
Je traverse les vals, je franchis les collines !
A ton tour défiant les chars de Pharaon,
Viens des pics de Sanir ou des crêtes d'Hermon,
Te faire couronner, ma fidèle colombe !
Aux pieds de l'émondeur ne vois-tu pas que tombe
Et pleure le sarment que la serpe a meurtri ?
L'hiver a fui ; déjà le figuier est fleuri.
Et sur les pampres verts chante la tourterelle.
A ton tour lève-toi, ma sœur, ma toute belle,
Toi dont la face eût fait pâlir celle d'Esther,
Et descends comme un faon des sommets de Béther ! »

— « Hélas ! j'ai dans la nuit cherché celui que j'aime :
Mais sans l'avoir trouvé, quand en vain j'eus moi-même
Dans la ville endormie erré jusqu'au matin,
La sentinelle au guet m'a barré le chemin.
O filles de Sion, mon cœur vous en conjure,
Si vous le rencontrez, du tourment que j'endure

Dites-lui que l'ardeur me fait languir d'amour !
 S'il vous est inconnu, voici sans nul détour,
 Quels charmes de ses traits sont l'incessant cortège :
 De son front, où le lis mêle aux roses la neige,
 Pendent de noirs cheveux comme un champ de palmiers ;
 Ses yeux étincelants sont ceux des blancs ramiers
 Dont la tête argentée au bord des eaux se mire,
 Et de ses lèvres coule une suave myrrhe,
 Ses deux bras, faits au tour, semblent de l'or d'Ophir ;
 Sa poitrine, un ivoire enrichi de saphir ;
 Et lorsqu'il va s'asseoir à son banc de sanhède,
 On croirait voir de loin un majestueux cèdre.
 Filles de Sion, tel est l'objet de mes feux. »

— « O ma Sœur, ouvre-moi ! Vois comme mes cheveux
 Sont humides des pleurs de la nuit étoilée.
 Je suis la fleur des champs, le lis de la vallée ;
 Et toi, la source close et le jardin fermé
 Où croît le cinnamome, amour du bien aimé.
 L'ivoire de ton cou, l'art de ta chevelure
 M'ont fait, ô mon épouse, une douce blessure,
 Ah ! Solime est moins belle avec ses étendars ;
 Les ruisseaux d'Hésébon moins clairs que tes regards,
 O toi dont le nom vaut une armée en bataille !
 De tous les arbres, seul, le palmier a ta taille ;
 Et quand parait ton front, au mont Carmel pareil,
 L'astre des nuits s'éclipse et pâlit le soleil.
 Mets-moi donc comme un sceau sur ta main, sur ton âme ;
 Car l'amour est plus fort que la mort, et sa flamme,
 Plus ardente que celle où s'amollit le fer,
 Triompherait des eaux et même de l'enfer ! »

— « Bien aimé de Sion, je dors, mais mon cœur veille ;
 Et sitôt que ta voix a frappé mon oreille,
 Je suis venue en hâte au parterre des lis,
 Où t'attendent les fleurs que pour toi je cueillis.
 Oh ! qui me donnera que, devenant mon frère,
 Je te puisse emmener sous le toit de ma mère,
 Pour que nul désormais n'osant la mépriser,
 Ta Sulamite t'offre, en retour d'un baiser,

L'exquis vin de la pomme aux lèvres écarlates !
 Mais qu'entends-je ? Voici, du mont des aromates,
 Venir mon bien aimé ! pardonnez mon émoi,
 Mes sœurs ; avec des fleurs, des fruits soutenez-moi ;
 M'étreignant de sa droite, il pose sur ma tête
 Sa main gauche, pendant qu'à son ombre discrète
 Je goûte dans l'ivresse un miel délicieux. »

Extrait du chant IV, du vol. intitulé « Des
 Enfers au Paradis », œuvre posthume, 1899,
 in-12.— Imité du Cantique des Cantiques.

TROLLIET (EMILE)

(1856-1903).

Emile-Maurice-Hippolyte Trolliet est né le 10 juillet 1856, à Saint-Victor-de-Morestel, d'Hippolyte Trolliet, propriétaire, et de Joséphine Chanteur. Successivement professeur au collège de Chatellerault et aux lycées de Laval et de Nîmes, il fut nommé finalement au collège Stanislas, à Paris. Il collaborait à plusieurs journaux et dirigeait la *Revue idéaliste*. Il mourut à Paris d'une méningite, le 25 janvier 1903. Des discours furent prononcés sur sa tombe ; plusieurs revues lui consacrèrent un article nécrologique (*La Revue idéaliste*, le *Dauphiné*, etc.).

Ses recueils de poésies ont pour titres :

- Les Tendresses et les Cultes, *Paris*, A. Ghio, 1886, in-18.
- La Vie silencieuse, *Paris*, Perrin, 1892, in-18.
- La Route fraternelle, *Paris*, 1900, in-18.

Il a publié aussi des chants (Devant l'Infini — Message d'amour, etc.) ; les revues et les critiques ont inséré de nombreuses pièces de sa composition. La *Revue des Alpes*, le *Sylphe*, la *Sylphide*, le *Gratin* en contiennent un grand nombre (Le Départ du Soleil, *Gratin*, janv. 1902 — Parnassiens et Décadents. *Sylphide*, t. VI). (V. aussi la I^{re} partie. On trouve encore trois strophes « Au Dauphiné » dans Charles Fuster, les Poètes de clochers (p. 151).

Je cherche à l'horizon tes superbes montagnes...

Un « hymne au Dauphiné » dans les *Alpes illustrées*, 1895, p. 187.

Terre, dont le doux nom va frémir sur ma lyre...

« La Chanson du Dauphiné » dans Van Bever, les *Poètes du Terroir*.

Ah ! la Chanson du Dauphiné..., etc.

Enfin la Revue idéaliste a recueilli ses œuvres en un seul volume paru l'année même de son décès, sous le titre de *Œuvres choisies*, Paris, Plon, s. d. (1903), in-8.

Nous ne parlons pas ici des autres ouvrages de l'auteur.

Bibliographie. — Articles nécrologiques déjà cités — BILLAZ (Olivier), notice biographique et nécrologique (*Chronique d'Alleverd*, 9 août 1903 (publiée aussi en tête des *Œuvres choisies*). — RIBIER (Eug. de) Emile Trolliet (*Correspondant*, 25 sept. 1902). — Discours prononcé à Paris, le 27 janvier 1903. Grenoble, Baratie et Dardelet, 1905, in-8, 37 p., fig. et portr.

Fraternité ⁽¹⁾

Dresse-toi dans l'azur, ô monument superbe,
 Altier comme une cime, éloquent comme un verbe ;
 Et laisse-nous suspendre à ton flanc triomphal
 Au nom des Dauphinois de Paris, frères d'âme,
 L'emblème rose et bleu, la riante oriflamme
 Qui porte les couleurs de leur pays natal.

Dresse-toi devant tous, colonne symbolique,
 Public enseignement et parure publique ;
 Et du sol grenoblois surgis avec fierté
 En ta tige de pierre et ton groupe de marbre,
 Car sur ce pavé là poussa le premier arbre
 Qui fit chanter sa feuille au vent de liberté.

Car voilà plus d'un siècle en cette même terre,
 Du Taillefer sublime au Saint-Eynard austère,

(1) Pièce lue, au nom de l'Union des Sociétés Dauphinoises de Paris, à l'inauguration du *Monument des Trois Ordres*, dû au ciseau de Henri Ding, à Grenoble, place Notre-Dame, sous la présidence de Félix Faure, le 27 août 1897.

Un rayon s'élança précurseur du réveil ;
Et pour toute la France émue, et dans l'attente,
La Révolution, cette aurore éclatante,
Se leva sur les monts du côté du soleil.

Et sur le feu qui dort jetant la goutte d'huile,
Grenoble fait voler sous des éclats de tuile
Un arbitraire édit dans l'orage emporté.
Juste comme Mounier, vibrant comme Barnave,
Le Dauphinois toujours fit un mauvais esclave
Et de quatre-vingt-neuf alluma la clarté.

Les Alpes tout à coup, pensives sentinelles,
Sur leur calme manteau de neiges éternelles,
Eurent un frisson d'aube... et crièrent : Debout !
Et Vizille et Romans devançant d'une année,
O quatorze juillet, ta brûlante journée,
Et ta nuit immortelle, ô généreux Quatre Août.

Et ce même quatre Août, date deux fois sacrée,
Voit inaugurer l'œuvre où l'artiste qui crée
Au même piédestal appela tour à tour
Le prêtre, le seigneur, et le manant auguste,
Et fit jaillir, d'un geste intrépide et robuste,
Sur la stèle de pierre un idéal d'amour !

Et voyez, le clocher, le donjon et le chaume
Répondent à l'appel, et comme au Jeu de Paume,
Ces trois rivaux d'hier ont juré de s'unir.
Et tous trois, main tendue et de cœur unanimes,
Ils prennent à témoin les solennelles cimes
Qu'ayant fait le serment, ils sauront le tenir.

O trinité loyale, ô tribuns magnifiques,
Secouant du talon vos haines ataviques,
Au socle aérien montez d'un libre vol :
Et partant de plus haut pour être mieux comprise,
Que votre paix apprenne une même devise
De fraternelle paix aux fils d'un même sol.

Renoncez avec joie aux discordes amères,
Vous qui dormiez jadis sous les yeux de vos mères,
Au même bercement du bouclier gaulois ;
Et sacrificateur heureux du sacrifice,
Dépouillant les vieux torts et l'ancienne injustice,
Jetez tous ces haillons en holocauste aux lois !

MORALISTES BOUFFONS ET FABULISTES

JACQUES (JACQUES), d'Embrun

(xvii^e siècle).

Grâce aux documents recueillis par l'archiviste des Hautes-Alpes, l'abbé Guillaume, et qu'il a bien voulu analyser pour nous, nous avons sur le brave auteur du « Faut Mourir », de « l'Ami sans fard », du « Médecin libéral » et du « Démon travesti découvert et confus » quelques détails biographiques inconnus jusqu'à ce jour (1). Jacques Jacques, dans une préface au premier de ces ouvrages se présente lui-même à ses lecteurs en ces termes :

« Le n'ay pas cette vanité de vouloir passer pour Poète du temps, il faut estre plus poly et plus subtil que je ne suis, je te debite ma pensée, telle que je l'ay dans le cœur, sans fard, sans affection, ny dissimulation, puisque je ne suis double que de nom ; Reçois le tout à gré, et fais-en ton profit. Adieu. »

Il était apothicaire à Embrun avant l'année 1636 ; dès le 18 décembre 1631, il avait épousé Catherine Bressieu, fille de Victor Bressieu et de Catherine Desdier. Après la mort de sa femme il se serait fait prêtre, serait devenu, comme on le voit sur le titre de ses ouvrages, « chanoine créé de l'Eglise métropo-

(1) Depuis la rédaction de cette notice l'abbé Guillaume a fait paraître une étude sur Jacques Jacques dans les *Annales des Alpes*, n° de sept.-oct. 1910.

litaine d'Embrun » devant laquelle était sa maison d'habitation. Il testa le 7 février 1659, durant une maladie, mais il aurait vécu longtemps encore, car il paraît être signalé comme vivant, dans un document de 1671, d'après lequel Jacques Jacques aurait été pourvu d'une chapellenie, dite « des Unze Mil Vierges ».

Le nombre considérable des éditions de l'un au moins de ses ouvrages en prouve le succès. Les critiques modernes sont en général sévères pour Jacques Jacques. M. A. Lacroix dans le *Dauphiné*, en 1874, écrivait à propos de « L'Ami sans fard » : « L'Ami sans fard va chercher dans les sentiments religieux des motifs de consolation. C'est là une source vive et pure, seulement de quelle audace le poète vient-il les couvrir de fleurs de mauvais goût ? » Il lui reproche de ne pouvoir, avec ces vers burlesques, consoler que des afflictions de comédie, mais non de véritables afflictions de l'âme, et d'avoir exprimé en vers des pensées parfois ingénieuses mais toujours vulgaires. Ces défauts se retrouvent dans ses autres ouvrages : on ne peut demander au genre burlesque plus qu'il ne peut donner ; il ne convient pas à tous les sujets. Mais il peut exprimer, sous une forme spirituelle, de bonnes vérités. Jacques Jacques semble avoir réalisé les effets que l'on pouvait raisonnablement attendre de lui ; sous une apparence de bonhomie malicieuse, en un style un peu lâche, mais en petits vers faciles et amusants, il a su mettre en scène, par exemple dans le *Démon Travesti*, des personnages vivants et naturels ; ce sont de bonnes petites comédies, et la morale qui s'en dégage n'a pas plus de portée que celle des fables : elle est faite pour les gens naïfs ou vulgaires, soit. Qu'importe, pourvu qu'on s'amuse un instant à ces inoffensives bouffonneries ?



Le « Faut Mourir » est une imitation de la vieille facétie du moyen-âge « La Danse Macabre » dont le premier exemplaire imprimé connu date de 1475 et appartient à la Bibliothèque de Grenoble. Ce qui fait l'originalité et le charme de la Danse Macabre, ce sont les figures sur bois qui accompagnent le texte, très court. Il n'y a point de figures dans l'ouvrage de notre apothicaire, mais on y entend discourir un bien plus grand nombre de personnages de toutes conditions, qui tous sollicitent vainement de la Mort quelques heures de répit. Celle-ci leur dit leurs vérités d'une façon souvent plaisante.

Le « Médecin libéral » n'est guère qu'un supplément au « Faut Mourir ».

Nous avons dit quelques mots déjà de l' « Ami sans fard ».

Dans le Démon travesti — il s'agit bien moins d'une fantasmagorie où le démon prend les traits d'un autre individu, que de scènes réelles, où l'un des personnages parle en vrai démon, se faisant l'apologiste de son vice favori. On voit défiler tour à tour le confident flatteur, le jeune camarade noceur, le cousin sensuel, la femme irascible...

Voici d'ailleurs les titres des sept chapitres, correspondant aux sept péchés capitaux :

1. Le démon travesti en confident d'un président au parlement le tente du péché d'orgueil, mais il est contraint de se retirer tout confus.

2. Le démon travesti en camarade du fils d'un riche partisan étudiant en philosophie, le tente du péché de luxure, mais il est contraint de se retirer tout confus.

3. Le démon travesti en rentier d'un riche prier le tente du péché d'avarice, mais il est contraint de se retirer tout confus.

4. Le démon travesti en bon goinfre et parent d'un riche chanoine le tente du péché de gourmandise, mais il trouve à qui parler.

5. Le démon travesti en marchande voisine et commère d'une autre marchande le tente du péché d'envie, sans aucun succès.

6. Le démon travesti en damoiselle, cousine d'une jeune veuve d'un avocat, le tente du péché de paresse mais sans faire aucun progrès.

7. Le démon travesti en femme d'un procureur, ou plutôt la femme d'un procureur travestie en démon le tente du péché d'ire et de vengeance contre M. Plument qui leur a ôté un verger, quoique par sentence du juge.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Ouvrages de l'auteur*. — 1. Le Faut Mourir et les Excuses inutiles qu'on apporte à cette nécessité, le tout en vers burlesques. Lyon, Mich. Duhon, 1657. (Autres éditions (1) : Lyon, 1661, 1662, 1664, 1666, 1669 (2), 1684 (3), 1702, 1704 (4), 1717, 1762 (5), Rouen, 1658, 1661, 1670, 1675, 1680, 1695, 1705 (6), 1709, 1710).

2. L'Amy sans fard qui console les affligés, Lyon, And. Olyer, 1664, in-12.

3. Le medecin liberal qui donne gratis des remèdes salutaires contre les frayeurs de la mort. 3^e partie du Faut-Mourir, Lyon, Ch. Mathevet, 1666, in-12.

4. Le Démon travesti découvert et confus, Lyon, de Noually, 1673, in-12. Lyon, Ant. Thomas, 1673 in-12.

II. — *Ouvrages et documents à consulter*. — Inventaire des Archives hospitalières d'Embrun, série H., suppl. nos 149, 150, 201 (p. 140-1, 179). — Inventaire des H.-Alpes, série G., 627 (7). — FORNIER, Hist. génér. des Alpes, III, p.

(1) Voir le détail dans Ad. Rochas.

(2) - (3) - (4) Editions non citées dans Rochas.

(5) Non citée dans Rochas mais signalée par l'abbé Guillaume dans le travail mentionné ci-dessus ; M. Chaper la connaissait.

(6) Non citée dans Rochas.

(7) L'abbé Guillaume s'est servi en outre des pièces de procédure, provenant de Chorges et concernant la famille Lafont de Savines.

501. — A. LACROIX, Jacques-Jacques, L'Amy sans fard (*Le Dauphiné*, 1874, p. 377-411). — Notice biographique sur Jacques Jacques l'auteur du « Faut-Mourir (Extr. du *Peuple Souverain*, 19 déc. 1846. — MILLIAT, La poésie en Dauphiné. *Annales dauph.*

* *

Voici un passage du « Faut Mourir » qui rappelle un peu la fable de La Mort et le Bûcheron.

La Mort à un Cabaretier ⁽¹⁾

LE CABARETIER.

Plût à Dieu qu'un coup de tonnerre
Mît en poudre ces gens de guerre,
Qui sont toujours plus enragés :
Nous croyons d'estre soulagez
Par cette paix tant désirée ;
Nous tenions pour chose assurée
Que du repos nous jouirions,
Et que sans soldats nous serions ;
Mais nous voyons tout le contraire :
Pour augmenter notre misère,
On fait exiger par ces gens
Nos tailles, au lieu des Sergens,
Lesquels en faisant la recepte,
Font plus de mal que la tempeste,
Puisque sans rime & sans raison,
Quand ils sont dans nostre maison,
Ils nous font payer nostre taille
Jusques à la dernière maille ;
Il faut payer ou bien crever :
Morbieu ! Cela me fait rêver !
Car c'est une chose bien dure ;
Je me vois en telle posture,

(1) Voir aussi dans le même recueil « La Mort à un pauvre Gueu estropié ». L'abbé Guillaume donne un autre passage : « La Mort à un pauvre paysan » « farci d'expressions en dialecte embrunais. »

Que j'en suis dans le désespoir ;
Tout l'argent que j'en puis avoir
Se confond pour payer ma taille ;
J'agis, je suë et je travaille,
Après tout cela, je vois bien
Que mon travail ne sert de rien,
Au lieu d'avancer, je recule.
O que bien dure est la pillule
Que je suis contraint d'avalier !
Heureux ceux qui peuvent aller
Jouïr d'une paix sans seconde
Pour tout jamais en l'autre monde !
Je le dis du meilleur du cœur,
Je porte envie à leur bonheur,
Je voudrais que sur une bière
On me portât au cimetièrre
Pour mettre fin à tant de maux
Et pour terminer mes travaux ;
Ah mort ! Aux hommes effroyable,
Que tu me serois agréable,
Si j'avais le bien de te voir !
Pour, en usant de ton pouvoir,
Venir mettre fin à ma peine !
Tu ne serais pas inhumaine
De grand cœur je t'embrasserois
Car grand plaisir tu me ferois.

LA MORT.

Je ne suis pas inexorable,
Pauvre homme, ta voix lamentable
Vient de me toucher vivement ;
Je suis venuë expressément
Pour mettre fin à ton martyre :
Je suis donc icy pour te dire
Que de ce monde il faut sortir
Pour t'empêcher d'y plus pâtir.
Va prendre congé de ta femme,
Je ne veux pas qu'elle te blâme

D'avoir ce voyage entrepris,
 Sans avoir d'elle congé pris :
 Pour ce faire tu n'as qu'une heure,
 Soit qu'elle rie ou qu'elle pleure
 Il faut partir, car je l'entens :
 Fais donc vite, ne perds pas de temps.

LE CABARETIER.

Excusez-moi, Mademoiselle,
 Ce n'est pas moy qui vous appelle,
 Mais c'est quelqu'autre assurément,
 Je le dis avecque serment,
 Je n'en eus jamais la pensée,
 Vous avez l'oreille blessée,
 Excusez-moy pour cette fois
 Vous vous m'écontez, je le vois.

BONNET (CHRISTOPHLE)

(XVII^e siècle).

Tout ce que l'on sait sur l'auteur est contenu dans le titre de son ouvrage, qui offre plus d'une analogie avec le « Faut Mourir ».

« Le faut-rendre compte qui est le pis, poème en forme de dialogue ou le seigneur fait rendre compte a ses serviteurs suivant la parole de l'Evangile en S. Matt. C. 25, v. 14, par M^e Christophle Bonnet, prestre et curé au Mont-Saint-Martin. A Grenoble, chez P. Frémon, imprimeur du Roy et de M. le duc de Lesdiguières, 1673, p. in-12 8 ff. n. c. 250 p. 1 f.

Il y a une autre édition; le titre seul est légèrement modifié. Les deux éditions sont très rares.

Voici la dédicace de l'auteur :

AUX AMIS LECTEURS.

Mes amis feüilletez ce livre
 Que le libraire vous délivre

Ayez en tous dans vos maisons ;
 Scachez qu'on n'en peut pas medire
 Ny sans un grand mensonge dire
 Qu'il n'a ny rimes ny raisons.

AUX ENNEMIS LECTEURS

Je voudrais bien que le critique
 Dans mon Ouvrage poetique
 Avec prudence me reprint
 Et ce seroit bien mon affaire
 Si pour une autre fois mieux faire
 Il me donnoit son bel esprit.

La préface qui précède, sous la forme de dialogue, est assez amusante, quoique remplie de jeux de mots. L'auteur s'excuse d'avoir mis en vers burlesques un sujet si important. C'est que les livres sérieux ne se répandent pas dans le public.

Successivement tous les serviteurs de Dieu, appelés dans l'ordre alphabétique, rendent leurs comptes au Seigneur. Ce défilé est fastidieux à la longue. En voici, à titre de curiosité, un court fragment.

Le Seigneur.

Pas un de ceux-cy que j'accuse
 Son juste Juge ne recuse
 Car on ne peut aucunement
 Appeller de mon Jugement.
 Il faut que tout le monde y vienne,
 Et pour faire qu'on s'en souviene,
 Une Trompette sonnera,
 Dont le son terrible apprendra,
 Tant aux ames qui sont sauvées
 Qu'à celles qui sont réprouvées,
 Qu'il faut paroistre au Jugement
 Sans différer un seul moment.
 Entrons maintenant en pratique ;
 Mettons en rang alphabétique
 Tous les personnages suivans,
 Qu'ils soient idiots ou sçavans,

Que leur condition soit noble,
 Qu'ils soient de Vieñe ou de Grenoble,
 Qu'ils soient Savoyards, Piedmontois,
 Bourguignons, ou bien Franc-Comtois,
 De Normandie, ou de Bretagne,
 Dans la plaine ou dans la montagne :
 Ça voicy les livres ouverts
 Pour éplucher tout l'Univers.
 Commençons de faire reproche
 A cette bande qui s'approche.
 Ecoutez attentivement
 Tous les points de mon Jugement :
 Et qu'aucun de vous ne supçonne
 Qu'on y veuille épargner personne :
 Apprenez, ô Monsieur l'**Abbé**,
 Qu'il vous faut venir à jubé.
 Et vous Pères **Abrahamites**
 Pour les pechez que vous commites
 De vous l'on ne fait pas grand cas
 Non plus que de tant d'**Avocats**
 Qui pendant le cours de leur vie
 D'autre loy n'ont jamais suivie
 Que celle qui leur profitoit,
 Et les Plaidans mécontentoit.
 L'**Admiral** n'est pas admirable,
 Mais un guerrier très misérable
 S'il est par ses pechez commis
 Surmonté de ses ennemis.
 Que diront les **Anatomistes**,
 Aussi bien que les **Alchimistes**
 S'ils n'ont soufflé suffisamment
 Pour faire à Dieu leur payement ?
 Au Jugement les **Archevêques**,
 Ne sont pas plus que les Evêques.
 L'on n'y connaît point les grandeurs
 De Messieurs les **Ambassadeurs**.
 L'**Apprentif** et l'**Apoticaire**,
 L'**Archiprestre** avec son Vicaire,
 L'**Archidue** avec l'**Argentier**,
 L'**Archer** avec l'**Arbalestier**.

L'Architecte avec **l'Astrologue**
 Sont écrits dans un catalogue
 Qui contient tous les débiteurs,
 Les bons et mauvais serviteurs.
 Les **Humôniers** bien charitables
 Des péchez ne sont pas comptables
 Parce qu'ils en ont mérité
 Le pardon par leur charité.
 Les **Armuriers** ont par leurs larmes
 Plus mérité que par leurs armes.
L'Arracheur de dents, le menteur,
 L'ingenieur et **l'Arpenteur**
 M'auroient rendu de bons services
 S'ils avoient arraché leurs vices.
L'Auditeur, **l'Artisan**, **l'Asnier**
 Ont plus souvent dans leur panier
 Des Serpens, Crapaux et Coleuvres
 Que des paquets de bonnes œuvres.
 L'on voit peu sous S. Augustin
 Des Nicolas de Tolentin ;
 Moine **Augustin** si tu l'imites
 Tu feras des meilleurs Hermites !

GAGNE (PAULIN)

(1808-1876).

Paulin Gagne, né à Montoisson le 8 juin 1808, d'abord avocat à Montélimar, puis homme de lettres à Paris, se maria le 23 avril 1853 et mourut à Paris en août 1876.

Au simple énoncé des titres, les œuvres de Paulin Gagne semblent bien être le produit d'un cerveau malade : le *Suicide ou Cri de Désespoir*, 1841. — *Le Martyre des rois*, 1842. — *L'Océan des Catastrophes*, 1843. — *Le Gagne Monopanglotte*. — *L'Empire Universel*, 1843. — *Voyage de Napoléon*, 1852. — *L'Uni-*

téide ou la Femme Messie, 1858. — Les Vendeurs de Temple et la Voix de Salut, 1859. — Tribut d'Amour à M. Desgenettes, 1860. — L'Histoire des Miracles, 1860. — Le Calvaire des Rois, 1863. — Le Congrès Sauveur des Peuples et des Rois, 1863. — La Grévéide, 1865. — La Luxéide, 1865. — Le Supplice d'un mari. — La Sataniade du Spiritisatanisme, 1868. — La Républiquéide, 1872. — La Guerriade, 1873. — L'Archimonarquéide ou Gagne I^{er}, 1875. — L'Expositionide, 1867. — Si quelques-uns paraissent à peu près naturels c'est que nous sommes obligés de les réduire à leur plus simple expression, il faudrait les lire dans toute leur étendue; voici par exemple l'un des plus courts : « Les deux luxes des Hommes et des Femmes, Luxéide, drame prostitutionicide et luxicide en trois éclats ».

Nous lisons encore, dans un catalogue (*Dauphiné*, ix, 359), ce titre : « Les Cris de l'Âme de Napoléon III, par M. Gagne. Paris, Jouaust, in-8, 4 p. Extrait de la Guerriade, poème en quatre chants. »

L'*Eclipse* du 16 mai 1863 publie une soi-disant lettre de Gagne où il se vante d'avoir composé « la Gunécration ». Le *Charivari* du 8 mai 1865 fait l'éloge de la « Canisiade ou Démusèlement des chiens ». Un autre journal cite : « l'Anarchiade de la décentralisation. » Un autre encore (le *Français* du 29 août 1876) déclare que le chef-d'œuvre, c'est « la *Philanthropophagie* ».

Nous soupçonnons fort ces journalistes d'avoir ajouté à l'œuvre déjà remarquable de notre auteur quelques excentricités supplémentaires.

Tous d'ailleurs (V. plus loin la liste de ces journaux), s'amuse à ses dépens, le *Figaro* le représente pérorant près de l'Obélisque :

Autour du monolithe il bisque.
Soudain, on l'entend s'écrier :
Je voudrais, sans courir de risque,
Désarticuler l'Obélisque
Pour en faire un archi-levier.

Le *Journal de Montélimar* l'appelle : l'archi-poète. — L'*Eclipse* du 7 janv. 1872 décrit en ces termes la *Boutique du Père Gagne* :

Archi-leviers revalescière,
Insecticide de la presse et de la chambre entière,
Hannetonerie contractuelle
Et république empire-monarchie-royauté universelle.

Enfin le feuilleton du *Temps*, du 5 juin 1865, s'écrie : « Si

M. Gagne n'existait pas, il faudrait l'inventer, il perpétue le culte de la gaité française. »

Celui de ses ouvrages où Gagne semble avoir exposé sa doctrine, si l'on peut appeler ainsi d'aussi étranges élucubrations, d'une façon plus complète et un peu plus claire, est la Femme-Messie. Si l'on a la patience de démêler une idée fondamentale du chaos grotesque de bizarreries cherchées, si l'on veut bien s'arrêter sur les passages lisibles, laissant de côté tout le fatras incompréhensible d'une versification cocasse, on s'aperçoit qu'il y a un plan d'ensemble, un but généreux, des sentiments assez élevés. La femme de Gagne, Elise Moreau de Rus, poète estimable avant son mariage, pourrait bien être l'auteur des passages les plus agréables. C'est elle qui écrit la préface. C'est à elle que le livre est dédié, en termes enthousiastes :

A MA FEMME

A toi qui par l'hymen a couronné mes jours
 Et de tous les bonheurs et de tous les amours,
 A toi qui par la foi soutiens l'Unitéide
 Et lui donne ton cœur pour invincible égide,
 A toi qui par la lyre au céleste flambeau
 De ma chaste héroïne éclaires le berceau,
 A toi qui par l'Amour, encensoir de la Vie,
 Viens parfumer l'Eden de la Femme Messie,
 A toi qui de mon âme es l'éclair radieux
 L'hommage d'un poème inspiré par les cieux.

On le voit, Gagne avait d'excellentes intentions : il voulait faire une œuvre étrange et puissante, où il aurait mis en présence, sous la forme d'un drame aux cent actes divers, à personnages surnaturels et symboliques, toutes les métaphysiques, tous les systèmes cosmiques, économiques et sociaux. « Jusqu'à présent les grands poètes épiques, dit Elise Moreau, ont fait des épopées qui représentent seulement des faits merveilleux ou historiques sans traiter des grands principes qui touchent au bien être général. Nous avons pensé qu'un poème national et universel qui sans abandonner le merveilleux et l'histoire, descendrait un peu plus sur la terre qui doit nous occuper beaucoup, s'occuperait des questions vitales destinées à résoudre l'insoluble problème de l'avenir et tendrait à tout conduire à l'unité du bien, du beau et du vrai, pouvait seul offrir quelque intérêt dans ces temps de régénération et devait seul former la poétique universelle de l'humanité et l'école de la vérité. » C'étaient là de bien vastes

desseins auxquels l'exécution semble n'avoir répondu que bien imparfaitement.

D'abord tous les systèmes politiques défilent à tour de rôle et essaient de prédominer : la Panarchie, l'Anarchide, Pierre Xourel (*Leroux*), Nodourp (*Prouthon*), G. Dnas (*G. Sand*), Urdel Nillor (*Ledru Rollin*) Louis Nalb (*L. Blanc*), Naredisnoc (*Considerant*), Tebac (*Cabet*), Ogu (*Hugo*), Nidrarig (*Girardin*). Malheureusement l'auteur affubie tous ses orateurs de noms trop baroques, et leur prête de trop pauvres arguments. Ils sont naturellement vaincus par l'Unitéide qui vient instituer un Gouvernement-Unité : il est d'ailleurs impossible de savoir d'après le verbiage de la Femme-Messie en quoi il pourrait bien consister. Après la métaphysique, après la politique, l'auteur aborde les différents systèmes économiques : 1° enseignement philosophique et littéraire : Philosofuide, Poesiennage, Prosaterre sont encore obligés de céder le pas à l'Unitéide. — 2° Organisation de la famille : la Concubigamie parle la première.

Peuples et rois je suis la Concubigamie
Fille de la Nature et du Siècle en pépie :

Je viens donc ordonner aux garçons comme aux filles
Dans le noble intérêt de toutes les familles
D'épouser sans apprêts, dès l'âge de douze ans,
Que le progrès des mœurs rend plus que suffisants
Les femmes deux maris et les hommes deux femmes
Qui j'ose l'espérer seront sans tristes flammes.

Les époux trouveront plus d'émulation,
Les enfants trouveront des sûretés plus chères
En ayant à la fois deux pères et deux mères,
Et je n'en doute pas, de cette binité
Il naîtra beaucoup plus de mœurs et d'unité.

Hommes et femmes qui pour soutenir mes lois
Affrontez justement le martyr et la croix,
Je vous proclame ici par des faveurs divines
Grands Concubigamins et Concubigamines !
Triomphons ! Mon amour a sauvé l'univers,
La famille n'a plus à craindre les revers !

Lorsque la Concubigamie, la Communauté-femme, la Débauche-Omnivore et le Bestialorgie ont fait l'apologie de leur système, la Famille Unitéide vient à son tour prononcer son réquisitoire victorieux. Si le style est médiocre, il y a du moins dans ce passage une ardeur de conviction, un feu qui en rendent

la lecture moins indigeste. Aussi nous avons cru pouvoir en détacher quelques vers.

La troisième question sociale est celle du Travail (Travail-concurrence, Travail-atelier, Paresse-famine, Travail-besacier, enfin Travail-Unitéide.)

Apprenez tout d'abord que la loi du travail
 Qui du navire humain tient le grand gouvernail
 Est imposée à tous, aux pauvres comme aux riches,
 Qui doivent cultiver le sol et l'âme en friches.

Les systèmes relatifs à la propriété, à l'agriculture, à la liberté, égalité et fraternité sociales, enfin au bonheur des peuples sont ensuite passés en revue, et chaque fois l'Unitéide vient dire le dernier mot.

BIBLIOGRAPHIE. — ROCHAS. — BRUN-DURAND. — Principaux journaux ayant parlé de Gagne : *Journal de Montélimar* (14 déc. 1858, 23 fév. 1867, 24 oct. 1868, 30 oct., 7 nov. 1869); *Courrier de l'Isère*, 31 mai 1864. — *Le Charivari* (8 mai 1865). — *L'Impartial Dauphinois* (13 sept. 1865). — *L'Événement* (28 nov. 1865). — *Le Temps* (4 déc. 1865). — *Le Dauphiné* (1^{er} mars 1868). — *Le Figaro* (17 nov. 1869, 14 mai 1870, 1^{er} févr. 1871, 5 sept. 1873). — Hymne au Soleil, signé *Gaston Vassy*. — *Le Journal de Valence* (1^{er} juillet 1874). — *L'Unité française* (4. 18 févr. 1874), *le Français*, *l'Eclipse*, *le Philosophe*, *le Courrier de la Vienne*, *la Gironde* (27 févr. 1871), etc.



La quantité et l'étendue des œuvres de Gagne, à défaut de la qualité, nous ont obligés à une notice un peu longue pour ce poète. Voici maintenant deux courts extraits.

Démounas et l'Unitéide.

Démounas cherche à séduire l'Unitéide (femme-Messie) en implorant sa pitié.

DÉMOUNAS.

O blanche vision ! dans mes nuits sans étoiles,
 Comme un astre sauveur, laisse flotter tes voiles ;
 Sur mes iniquités abaisse ton regard,
 Plus pur que les parfums de la myrrhe et du nard ;

Tu peux, si tu le veux, rendre ma destinée
 Aussi pleine d'espoir qu'elle est infortunée ;
 Dis un mot et soudain Démounas le maudit,
 Te soumettant sa foi, son âme et son esprit,
 Et quittant de l'enfer la horde criminelle,
 Deviendra du Très-Haut l'adorateur fidèle.

L'UNITÉIDE.

Retire-toi, maudit, de ce temple sacré
 Que souille ton amour par la haine inspiré,
 Retire-toi, maudit, porte ta flamme impure
 Aux filles de Satan que le crime torture,
 Et n'attends pas de moi le rachat des damnés
 Qu'aux tourments éternels Dieu même a condamnés.

 Ah ! j'aime à l'avouer le saint amour de mère,
 Que mon cœur a conçu pour la nature entière,
 Voudrait tout racheter et tout ressusciter
 A l'espoir, au salut que tu veux mériter.
 Ah ! j'ose l'avouer, dans mes bonheurs suprêmes,
 Bien souvent j'ai gémi sur vos malheurs extrêmes ;
 Et bien souvent les pleurs du démon tourmenté
 Ont fait verser des pleurs à ma divinité ;
 Et bien souvent enfin, dans ma flamme infinie,
 Aux pieds des saints autels de la sainte amnistie
 Retenant dans ses mains le tonnerre et l'éclair,
 J'ai prié l'Eternel de racheter l'enfer.
 Oui, mon excès d'amour, même par le martyre,
 Voudrait offrir la vie à l'enfer qui conspire ;
 Mais l'enfer est frappé de l'éternel trépas...
 Je voudrais le sauver, mais je ne le puis pas.

DÉMOUNAS.

Oh ! ta seule pitié comme un torrent de flamme
 A fait passer le ciel dans l'enfer de mon âme.

Voyant que l'Unitéide reste inflexible, Démounas essaie de la

frapper d'un coup de poignard, mais son bras est arrêté par une âme du purgatoire ; il s'enfuit en criant. Dans la scène suivante les âmes du Purgatoire viennent rendre grâces à l'Unitéide qui les a délivrées de leur long martyre.

La Femme-Messie répond à tous :

L'UNITÉIDE.

Ames dont j'ai brisé les peines temporaires,
 Cessez de m'adresser vos hommages sincères,
 En vous ouvrant le ciel j'ai trouvé le bonheur,
 Le plus doux que jamais pût savourer mon cœur.
 Si le plus saint devoir, que la gloire environne,
 Des grands rois, qu'ici-bas la victoire couronne,
 Est d'ouvrir les cachots aux pauvres prisonniers,
 En montant les degrés de leurs trônes altiers,
 Pour l'âme et pour le cœur de la Femme-Messie,
 Le plus sacré devoir à l'extase infinie,
 Lorsqu'elle vient sur terre avec ravissement,
 C'est d'ouvrir les prisons aux âmes en tourment.
 Venez donc sans retard, âmes que j'ai sauvées,
 Pour qui mille douceurs ici sont retrouvées,
 Venez vous enivrer des saintes voluptés,
 En contemplant sans fin toutes les majestés
 Du grand Dieu qui peut seul contenter le délire
 De l'immortalité que toute âme désire.

GUIEU (J.-J.-ILDEPHONSE)

(1803-1880?).

Guieu, né à Prunières (Hautes-Alpes), en 1803, d'abord instituteur en diverses localités du département, puis à Grenoble (1),

(1) Il tenait en 1866 un pensionnat primaire supérieur, 34, quai Perrière.

résidait, sur la fin de sa vie, à Goncelin : c'est là, à un âge avancé, qu'il composa ses fables, aidé des conseils de M. Charles Maignien, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble, qui consentit à consacrer à son petit recueil une préface élogieuse.

Aristide Albert a donné une notice sur Guieu dans le *Dauphiné* (III, 422), où il cite « le Perroquet ». Une autre étude signée *Ad. Dufour* a paru dans le *Courrier de l'Ain*, 19 janvier 1887, qui donne à ses lecteurs : le Sapajou et la Noix ; le Lis, l'Alouette, les Deux Epis, les Deux Lapins.

Les fables de Guieu sont généralement courtes, un peu trop courtes pour être, comme celles de La Fontaine, « une ample comédie aux cent actes divers », mais elles sont concises, ne renferment pas d'inutilités ; la langue est correcte, simple, naturelle ; ces petites pièces sont « composées » ; si rapidement qu'apparaissent les personnages, ils sont tracés en traits justes et suffisamment caractéristiques ; il en résulte que la plupart sont assez agréables à lire, que plusieurs ont place aujourd'hui encore dans les manuels scolaires, et que d'autres y figureraient sans doute avec avantage, les enfants ne pouvant y prendre que de bonnes leçons de morale et de français.

Les pièces que nous donnons ont été choisies parmi celles qui nous ont paru, sinon les plus jolies, du moins les plus originales.

Le Mûrier et le Buis.

On avait déjà vu passer les hirondelles,
 Les prés avaient repris leur riante couleur ;
 A la voix du printemps fidèles,
 Les zéphyr accouraient, caressant chaque fleur
 D'une douce et tendre verdure.
 Un mûrier déjà tout couvert
 Disait au buis en tout temps vert :
 — Ne peux-tu comme moi varier ta parure ?
 Qu'attends-tu pour quitter ton vêtement d'hiver ?
 A ce discours qu'assaisonnait l'injure,
 Le buis sans aigreur répondit :
 — Un seul vêtement me suffit.

Toi, sous de frais habits, si deux fois l'an tu brilles,
 Pour te les procurer, tu t'épuises, voisin ;
 Prends-y garde, le luxe avancera ta fin.
 Je l'ai vu maintes fois ruiner des familles.

Les Epis.

Dans le temps où, pour la moisson,
 Le laboureur prépare sa faucille,
 Au bord d'un champ le maire d'Avançon,
 Un jour passait avec sa fille.
 « Papa, lui dit l'enfant, regarde ces épis,
 Vois comme en s'inclinant ceux-là se font petits,
 Tandis qu'au-dessus d'eux celui-ci se balance
 En se donnant des airs de souverain.
 N'est-ce pas là l'épi par excellence ?
 — Non, pas du tout, vers le ciel il s'élance
 C'est qu'il est vide de tout grain,
 Véritable et parfait emblème
 De l'homme sot et vain,
 Vide d'autrui, plein de lui-même.
 Les autres, que tu vois vers la terre penchés,
 Enferment des trésors sous leur chaume cachés,
 Tu peux t'en assurer, du reste,
 Et tu verras alors
 Qu'on est trompé par les dehors
 Et que le mérite est modeste (1).

(1) Nous signalons encore : La Montre et le Cadran Solaire — Le Pècher —
 L'ivrogne — Les Choux.

POÈTES SATIRIQUES ET BADIÏNS

DU MOLLET (PIERRE)

(1563-vers 1625?).

Pierre du Mollet, protestant, né à Morestel, est l'auteur de trois poèmes plus rares et plus curieux que remarquables.

Voici le titre du premier (1) :

« Testament | de Pierre Du | Mollet de Mo- | restel, dédié A
Très- | vertueux Seigneur | , Noble Jacques de Lay, Seigneur
de | Balmettes, Marcollin, la Roche, | Montagneux, la Maison
Blanche, &c. | Ensemble, les lamentations dédiées au sieur | de
Balmettes, augmentées de plusieurs | Histoires et Sonnets et
Chan- | sons fort récréatiues. A Lyon | Pour Iean Hyguetan | 1617.

La dédicace, en prose, est signée *P. Du Mollet, de Morestel, ce XX Juillet 1608.*

Dans une autre dédicace au lecteur, il s'excuse d'avoir fait imprimer « veu mesmes que ie n'ay pas bonne orthographe ». A la suite il ajoute le quatrain suivant :

Si l'ay escript ces vers ce n'est pas que ie die
Que ie sois un Poète ou quelque homme scauât,
C'est plustost pour celui à qui ie les desdie
Que pour ceux qui de moy et d'eux s'iront moquant.

(1) M. Vellein a bien voulu nous communiquer ce rare volume.

Le Testament commence à la page 9. Voici les passages concernant l'auteur :

PUISQUE i'ay recognu que celuy qui se fonde
 Dans l'arrest incertain des grâdeurs de ce monde
 Va ruinant son ame, ie veux finir mes iours ;
 Ie quite Morestel le lieu de ma naissance,
 Puisque ie ny ay plus ny bien ny iouissance,
 Tout mon recours enfin ce n'est rien que la mort,
 Ie veux estre enterré dedàs les Augustins.

Il recommande que personne ne pleure à son enterrement, mais que l'on chante joyeusement des vers, il distribue certaines sommes au s^r Duport, Augustin, au sieur de Balmettes, son exécuteur testamentaire ; au s^r de Passin il donne des vers ; au s^r Chappeau-cornu

« ie luy donne mes œuvres
 Qui sont intitulé les Flammes amoureuses
 Avesque des sonnets melanges et cartels. »

Du Mollet serait donc l'auteur d'un autre poème que nous ne connaissons point ?

Il distribue encore un sac plein de papiers et de chansons au s^r Tellion, ainsi qu'une maison sise à Morestel ; les sieurs Du Quiet, de la Levay, Gaillard, Budin, Le Blanc, Patras, prieur des frères Augustins, etc., etc., ont part également à ses largesses. A sa maîtresse. il laisse : « un fâcheux repentir » de ce qu'elle lui a fait endurer. Pourtant :

Si ma maîtresse vient à mon enterrement
 Qu'on ne la traicte pas trop rigoureusement.

On apprend dans ce testament, qu'il aime les livres, et il possède un Jean Gerson et un Pierre Cotton, — qu'il était issu d'une pauvre maison, que cependant, il avait des terres à Beaurepaire, « qu'il ne se plust jamais qu'à la gallanterie », et à la bouffonnerie, enfin que l'amour l'a rendu misérable.

C'est en effet le désespoir, causé par une infidèle, qui l'a conduit à faire ses derniers adieux à Morestel, et à écrire son testament.

Après le « Testament », il a composé encore un « Codicille », en prose et en vers, 1618, — et un autre « Codicille », à l'encontre de Jacques Delay, 1619. — Nous n'avons pas eu connaissance de ces deux volumes.

Voici l'une des chansons dans lesquelles il exhale son désespoir amoureux.

Chanson.

O Jour infortuné pour moy,
Que ie t'ay en memoire,
Desloyal, inconstant, sans Foy,
Par trop te vouloir croire,
L'endure mille maux
Et travaux.

On dit que dedans les enfers
On brusle dans la flame,
Et moy je brusle dans les fers
D'une crvelle Dame
Qui me tient dans prison
Sans raison.

Que t'ai ie faict pour me traicter,
Cruelle, de la sorte,
Car lorsque ie veux te parler,
On me ferme la porte.
Las ! qui me faict languir
Et mourir.

Quelqu'un s'enquerant de ma mort,
Que penses-tu qu'il dise ?
Chacun te donnera le tort :
Voyla le bon seruice
Qu'a eu ce pauvre amant
En te seruant.

A Dieu cruelle mille fois,
Dix mille fois cruelle,
Tu ne verras plus desormais
Du Mollet ton fidelle :
Pour l'auoir mal traicté
Il t'a quitté.

On ne me verra désormais
La nuict dessous la halle ;
Ie veux demeurer dans les bois
Au lieu inhabitable
Qui fineront mes maux
Et travaux.

Me faut-il donc désespérer,
 Sans jouissance aucune.
 Las ! ie ne scaurais endurer
 Qu'un autre eust ma fortune
 Et qu'il iouyt d'un bien
 Qui est mien.
 Pour t'auoir constamment seruy
 En ma verte ieunesse,
 Je suis d'un desespoir suiuy.
 A Dieu fière maistresse :
 Ie viuray amoureux
 Malheureux.
 Or puisque tu te veux ranger
 Auprès de ce vollage,
 Je veux tout de même changer
 D'auis & de courage,
 Car i'ayme mieux mourir
 Que souffrir.

A la fin le ton devient plus badin. La pièce se termine ainsi :
 « Il se fera capucin ». Il y a dans ce volume une seconde chanson ;
 ce n'est qu'une variante de la première.

BOISSAT (1)

(1603-1662).

Description d'un désert ⁽²⁾

Pendant que le poure Boissat
 Tremble de froid dans une chambre,

(1) Voir la notice, chap. III.

(2) Cette poésie est une sorte de réponse, pendant ou parodie à la *Solitude* de S'-Amant, et à celle de Théophile de Viau, amis de l'auteur.

Où l'immondice et le pissat
Lui tient lieu de civette et d'ambre,
Et que tous les malheurs, fors que la seule mort,
Contentent dessus luy l'insolence du sort,

Charmé d'un festin solennel
Entre la couchette et la braise,
Dans le quartier d'un colonel
Pendars vous estes a vostre ayse.
Et ce qui m'est encor pire que le trépas,
C'est de vous savoir bien quand je ne le suis pas.

Icy le roc que nous pressons,
Armé d'une pointe cornüe,
Porte sa neige et ses glaçons
Dans la surface de la nue,
Et le ciel entouré d'une épaisse vapeur
Frissonne, en le serrant, de froidure et de peur.

Le soleil y craque des dens,
L'air s'affuble d'une bruine,
Les poures arbres se fendant
Y meurent de la cristaline,
Et le plus sain de tous, de rhumes affligé,
A les nerfs engourdis et l'estomac figé.

L'hiver soufflant dessus ses dois
Tout l'air que son poulmon respire,
Se plaint luy meme a basse voix
De l'aspreté de son empire,
Et, roulant un sourcil horriblement chenu,
Cherche en vain du couvert dans un bocage nu.

Les muses n'y furent jamais
Que depuis que je les y porte
Et si, j'ay peur que désormais
Leur gentillesse ne soit morte :
Car je les oy se plaindre au chant du Courcaillet,
Que l'on les traitoit mieux au logis de Maillet.

Les pources Nymphes sans collets,
Autour du feu qui les occupe,
Montrent des genoux violets
Quand le vent leur leve la juppe
Et maudissant leur estre avec mille dépits,
Gringottent dans le sein des faunes accroupis.

Maints effroyables aquilons,
Dont la caverne est enfoncée,
Lancent de vagues tourbillons
Sur la campagne vernissée,
Et laissant près du feu ce poltron de Viroc,
Paraissent en chemise à la tête du roc.

Parmy ces antres obscurcis,
Où les brouillards se sont fait peindre,
Les loups et les chamois transis
S'entremenaient sans s'atteindre...
O l'étrange pouvoir des colères du Nord;
La posture est vivante et l'animal est mort.

La saison qui porte les fleurs
Et sème l'amour et la joye
N'y montre jamais ses couleurs
Dans l'émail de sa petite oye
Je ne vois point de pré ni de verdure icy,
Que deux de mes soldats qui s'appellent ainsi.

Les misérables habitants,
Qui n'ont que la figure humaine,
Dans leurs visages mécontents
Portent l'image de leur peine
Et panchent de regret la teste dans la main,
Languissent parmy nous de détresse et de faim.

Leur musique est un chalumeau,
Leurs débauches sont d'une pomme,
Le plus bel esprit du hameau
Ne sait si le duc est un homme
Et le prestre ignorant qui gouverne en ce lieu
Boit le vin en calice à la santé de Dieu.

La famine avec un oyseau,
 Dont elle ronge la carcasse,
 Passe son étique museau
 Par le vieil trou d'une besace
 Et d'un accent lugubre elle vous dit ainsi :
 Etranges affamés retirez-vous d'icy.

Mon hôte inspiré de Satan
 Maudit le gendarme et l'étape
 Et parle des neiges d'antan
 Au lieu de nous mettre la nappe,
 Répondant a nos cris, la main sur le côté,
 Deux mots de courtoisie et trois de cruauté,

Mais quand mes poures compagnons
 Parlent de faire du ravage,
 Il fricasse avec des oignons
 Un vieux lapin de chat sauvage
 Qu'il avait rencontré dans le fond d'un cabat
 A l'infame débris d'un festin de sabbat.

Puis il verse sur le pavé
 Des vieilles noix de cimetièrre
 Qui se ? a cu levé
 Dans le fond de sa panetière,
 Et dresse pour mon cu deux ais mal attachés
 Qui gémissent sous moy du faix de mes péchés

Voilà les festins que je fais
 Parmi ces déserts effroyables,
 Où le ciel punit mes forfaits
 Dans le ministère du diable.
 Vous que mon amitié se plait à tourmenter
 Jugez si j'ay raison de vous y souhaiter (1).

(Arsenal. Recueil Conrart, t. xvii, p. 1235).

(1) M. Latreille a reproduit les quatre premières strophes de ce péché de jeunesse.

Sur M^{me} de G. qui avait la tête trop grosse.

Dieu qui gouvernes tout par de secrets ressorts,
 En faveur d'une dame accorde ma requête :
 Donne luy le corps de sa teste
 Ou bien la teste de son corps.

BOISSAT.

GOLAT, s^r de la GARENNE (HUMBERT-GUILLOT dit)

(Mort vers 1675).

Ce que l'on sait de ce personnage est tiré de ses œuvres, et de la vie de Boissat, par Chorier.

Il serait né à Anjou, à la fin du xvi^e ou au commencement du xvii^e siècle, aurait longtemps guerroyé en maint pays, « courtisant tour à tour les Muses et Bellone », aurait vécu quelque temps dans les honneurs, sous la haute protection de l'intendant des finances Sublet-Desnoyers ; Louis XIII ne dédaignait pas de l'admettre en sa compagnie. Malgré ces belles relations, il serait revenu à Anjou vers 1645, plus pauvre qu'auparavant. — Il fit néanmoins un mariage — d'amour, non de raison — eut cinq enfants, enfin mourut de chagrin et de misère, laissant aux siens des procès à soutenir, des pièces en vers patois, et un poème rabelaisien.

La pièce en vers patois, la plus connue, est celle qu'a insérée H. Gariel, dans la *Petite Revue des Bibliophiles dauphinois* (n^o 2, déc. 1869), et depuis, H. Rousset, dans les « Dauphinoises célèbres » (article Marguerite de Bressieu), sur la prise du château d'Anjou.

Quant le château d'Anjou fut pry
 Mala fu la journeya...

Quant au poème, en voici le titre :

— Les Bacchanales, ou Loix de Bacchus, prince de Nyse, roi

d'Égypte et des Indes et dieu des buveurs, ouvrage lirosophique dans lequel on voit les divers et merveilleux effets du vin... par L. S. D. L. G. (Le sieur de la Garenne), suivi de l'Éloge du tabac, Lyon, *F. de Masso*, 1650, in-4. — Autre édition en 1657, Grenoble, *André Galles*. — Enfin, réimpression chez *Chenevier et Chavel*.

— Paraphrase en vers françois de l'Office de la Vierge.

CHORIER (op. cit.). — GOUJET (abbé). — ALLARD (Guy). — *Rev. du Dauph.*, I, 26. — *Rev. de Vienne*, I, 325. — GARIEL (op. cit.). — ROCHAS. — De RIVOIRE DE LA BÂTIE. — *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, V, 473. — SAINT-RÉMY (Jules), les poètes patois du Dauphiné. — LATREILLE. (*Acad. delph.*, 1899, p. 394). — MAIGNIEN, Dict. des Anon. — ROUSSET (op. cit.).

Les Bachanales.

Poème lirosophique.

Beuveurs aux poumons fricassez,
 Qui tirez toutes les merveilles,
 Qu'on apprend des siecles passez,
 Des doctes fonds de vos bouteilles,
 Escoutez l'agreable voix,
 Qui vient vous establir des Loix,
 Dont les regles sont approuvées
 En faveur de vos appetits
 Et furent jadis observées
 Des plus grands jusqu'aux plus petits :
 Les scavants Patrices Latins,
 Dans leur antique Consistoire,
 Tous les soirs et tous les matins
 Donnoient les préceptes de boire,
 Avec un ordre si plaisant,
 Que le Prince et le païsan
 N'observoient rang ny presséance :
 Vne vineuse indifference
 Emportoit dans l'indifférence
 Le respect et la qualité.

Tout couloit sous un heureux sort (1)
 Le monde n'auoit point d'encombres,

(1) Cf. l'ode « A M. L. P. B. » de LE PAYS, Amitiés... Edit. 1684, p. 455.

L'on ne parloit point de la mort,
 Les corps uiuoient plus que leurs ombres,
 Les plus noirs et piquans soucis
 Estoient promptement adoucis,

Dès qu'on auoit la main au verre :
 Le vin, ce piot sauoureux
 Ne souffroit homme sur la terre
 Ny mal-contant, ny mal-heureux.

L'audace des Titans vint tout changer. Ils insultèrent le trône
 des Dieux, qui résolurent de se venger par le déluge,

L'on passoit les Alpes à nage :
 Bref, tout fut englouty dans l'eau
 Par ce miraculeux naufrage,
 Hormis Bacchus et son tonneau.

Bacchus ayant échappé au naufrage, fait sortir de son tonneau
 quantité de « beueurs », qui

Erigèrent pressoirs et cuues,
 Simezes, brocs, caues, celiers
 Des cauagnes à tenir uves,
 Et des cantines à milliers.

Bacchus formule la loi des buveurs.

Je commande premierement
 Que chacun de vous soit fidelle,
 Et qu'on en preste le serment
 D'une manière solennelle,
 Le verre plein, le coude haut,
 Le gosier long, l'estomach chaud,
 La langue souple et fretillante,
 Boire trois coups, jurer trois fois,
 Par la barbe de Radamante,
 De viure et mourir sous mes Loix.

 De plus que vos premiers repas
 Commencent quand l'aube s'éueille,

Et sur tout qu'on n'oublie pas
 Les aiguillons de la bouteille.
 Que tout soit bien entremellé
 De carbonnade et de sallé,
 De capirotade espicée,
 De jambon, de tourte aux pignons,
 De grillade et de fricassée
 Avec le jus des champignons...

Suit une énumération assez amusante des mets aimés de Bacchus.

Que le premier traict qu'on boira,
 Sans chapeau, basse reuerence,
 D'un cric que tout le monde oira,
 Se boiue au Monarque de France,
 Et tout d'un temps aux bons Guerriers,
 Qui vont cultuiant ses lauriers :
 De là, chacun à sa Maistresse,
 Puis à tous les freres Beueurs,
 Qui dans le vin et l'alegresse
 Noyent le souci des malheurs.

.....
 Qu'on boiue d'un ordre precis,
 Soit de jour, soit à la chandelle,
 Tantost debout, tantost assis,
 Chacun échauffe sa ceruelle :
 Les plus scavants reciteront,
 Les plus ignorants gloseront,
 Les plus gais parleront de boire,
 Les mornes boiront sans parler,
 Et tous par un ordre notoire
 Travailleront à se saouler.

Le poème continue, par une description absolument complète et réaliste de l'ivrogne de toutes les nations, par le récit du combat entre Lycurgue et Bacchus, du triomphe de Bacchus, de sa mort dans l'ivresse, des honneurs funèbres qu'on lui rend, de sa résurrection (il n'était qu'ivre-mort !), de son apothéose. L'opuscule se termine par un « Eloge du Tabac, servant de response

aux écrits d'un Petuneur revolté (1) ». Il est précédé d'une pièce en vers latins, et d'une préface en prose, où l'auteur explique gravement la portée de son poème.

(1) La mode du tabac, récemment importé en France, faisait alors fureur. On trouve aux archives de l'Isère (B. 2299), un document ainsi libellé : « Arrêt portant défense à toutes personnes de qualité qu'elles soient de tenir les Académies pour l'usage du tabac ou pœtun, de dresser des enseignes ou affiches à cet égard et même de recevoir qui que ce soit afin de prendre des fumées de tabac en boutique, chambre ou maison à peine de confiscation du pœtun et de 1000 livres d'amende pour la première fois et d'autres peines plus fortes en cas de récidive. » Les poètes ne pouvaient donc pas négliger une « actualité » aussi intéressante. Golat de la Garenne n'est pas le seul auteur, de la région, qui ait dit son mot à ce sujet. Voici d'abord Laurent de Bressac, dans ses « Caractères Chrestiens », 1668, p. 105 (V. *Chap. VII*).

LE TABAC.

Sonnet XCV.

Empoisonneur public qu'on punit par le feu,
Peste du corps humain, maudite herbe à la Reyne,
Dont l'vsage est fatal et la suite inhumaine,
Dont le plaisir est mince et satisfait si peu,

De ne te plus aymer on a beau faire vœu,
Tu nous tiens attachés d'une inuisible chaîne,
Et si ta puauteur nous donne de la peine,
Ton charme impérieux en fait le désaveu ;

Va-t'en à la male-heure avec tes bons offices,
Tabac, cruel Autheur de tant de maléfices,
Je ne veux plus donner qu'aux plaisirs innocens ;

Les tiens ne le sont pas dans la pipe allumée,
Puisqu'enfin ta matière et toute ta fumée,
Ou brûle pour le vice, ou luy donne l'encens.

Le poète avignonais, Marmet de Valcroissant, consacre au tabac une épigramme :

« Un preneur de Tobac en fumée à la maitresse qui s'en plaignoit » :

Epigramme.

Ne soyez pas tant animée
Contre ce pauvre malheureux :
Quoy, seray-ie rempli de feux
Sans oser monstrier la fumée ?

Enfin, Le Pays, alors à Grenoble fait aussi, en vers, quelques réflexions humoristiques. V. G. Vellein, *Le Tabac en Dauphiné, au xvii^e siècle (Petite Revue des bibliophiles dauphinois, 1910)*, qui cite deux strophes de ce dernier auteur. — V. aussi un acte amusant sur les fraudes des commis, Archives munic. de Grenoble, registre des délibérations. BB. 116, f^o 9, v^o. — V. encore, dans les *Lettres* de M^{me} de Simiane, publiées par de Gallier, la lettre (en vers) de M^{me} d'Ussé, envoyant du Tabac, et la réponse (*III^e partie* : Simiane (Pauline de).

DOBERT (ANTOINE)

(XVII^e siècle).

Tout ce que l'on sait sur cet écrivain bizarre, ou du moins tout ce qu'en écrit Adolphe Rochas, est donné dans le titre et la préface de son singulier petit volume : « Recreations literales et Mystérieuses, ou sont curieusement estalez les principes et l'importance de la nouvelle orthographe : avec un acheminement a la connoissance de la Poësie, & des Anagrames, par le R. P. Antoine Dobert, minime dauphinois. *A Lyon, chez François de Masso, MDCL.* » L'auteur qui se serait amusé à composer ces récréations, pendant une maladie dont il voulait se distraire, serait mort quelque temps avant cette édition qui serait la seconde (1). Voici ce qu'il dit au sujet de la poésie, dans une orthographe qui prouvera que la question de la réforme orthographique est depuis longtemps posée (2) :

« Comme je n'ey pas le don de poëzie, je ne vous en ey point donné dans mon premier Essey, vous ayant laissé dans le dézir de se contantement aukel j'aves tâché de satisfere par ma proze ordinere n'étant pas d'humeur a me mêler d'un janre d'écrire ke je n'ey pas à commandemant. Mais ayant consideré depuis ke la perfection de set ouvrage demande kelque petit nombre de vers, & ke la Rène merite bien d'etre louëe par les rimes aussi bien que par la proze, par les Epigrames aussi bien ke par les Anagrames, & Acrostiques... j'ey crû etre oblijé de fere se petit effort é tâcher de devenir Poëte... »

Voici un échantillon du résultat auquel « se petit effort » a abouti.

(1) V. *La Flore littéraire du Dauphiné*. III. Romans et Variétés.

(2) Bien avant Dobert, Jacques Pelletier, du Mans, s'en était occupé. V. la poésie à De Carles (*I^{re} part., chap. V.*).

Rimes de l'Asme ⁽¹⁾

Toy qui loge dans mes poumons,
 Qui me défans d'aler aus mons
 Et qui rans courte mon halene :
 Annemy de tous mes plésirs,
 Iniurieus a mes desirs,
 Tu ne me permes ke la plene.

Ancore faut-il que mes pas
 Soêt mezurés par le compas
 De la pezanteur espagnole
 Et que je marche gravement,
 Bien éloigne du mouvemant
 Des Postillons du grand Eole.

Il faut encore que le tans
 Soêt tamperê, ke les Autans,
 Les Aquilons é les Borées
 Et toutes ses Postes de l'air,
 Qui vont vite comme l'éclair,
 An leur loge soêt retirées.

Sy le bel œil de l'univers
 Ne me regarde de travers,
 Et qu'il soit an son apogee,
 Dardant ses eüillades a plum ;
 Tot apres mos serveau se fon,
 Et la Tous fet de l'anragée.

Pour ne tomber an se malheur,
 Tu me fais fuïr la chaleur
 Et atandre que le Zephir,
 Servant d'évantail gracieus,
 Ou le nuage officieux
 De Parasol tienne l'ampire.

(1) Lisez *asthme*. Ce sont des plaintes sur les ennuis que lui occasionnait son état asthmatique.

Pour un remede souverain
Tu fais eviter le serein
Et la fraîcheur de la soerée :
Qui et le tans plus souheté
Pandant tout le cours de l'Eté
Et l'heure la plus dezirée.

Ainsi tu me tiens en prizon,
Pour bele ke soet la saizon,
Ou bien ta liberté me gene ;
A parler veritablemant,
Et te loüer notablement,
Tu me donnes bien de la pene.

Tu m'as defandu de courir,
Tu m'ampeche de discourir,
Tu m'otes l'envie de rire :
Tu ne seres pas dans mes vers,
Si par un trop bruske revers
Tu m'ampeches aussi d'ecrire.

*
* *

Les vers sur l'asthme sont suivis des « Rimes sur la toux. »
L'ouvrage contient encore quelques pièces, acrostiches, quatrains,
sizains, etc., et une pièce plus longue sur Anne d'Autriche.

CHAULNES (CLAUDE DE)

(1597? - 1675?)

Claude de Chaulnes naquit à Grenoble, vers la fin du xvi^e siècle,
d'Antoine de Chaulnes, de Tonnerre, trésorier général de France,

en Dauphiné (1). Il fut reçu lui-même, le 1^{er} mars 1630, en l'office des finances : en 1640, il portait le titre de « Conseiller du Roy et président au bureau des finances de Dauphiné ». Sa famille était une branche de la grande maison des Chaulnes, de Picardie. Il épousa Marguerite de Chissé, dont il eut cinq enfants, 1^o Joseph — 2^o Paul, qui devint évêque de Sarlat, puis évêque de Grenoble — 3^o Diane, mariée à François Ferrand-Teste — 4^o Jeanne, qui fut reçue à Montfleury, en 1647 — 5^o Clotilde, reçue à la Visitation S^{te}-Marie, en 1654. — Il fut chargé par Louis XIII de diverses missions : par lettres du 15 août 1630, le roi lui confia l'intendance des finances de l'armée, occupée au siège de Montmélian, sous le commandement du maréchal de Châtillon ; — après l'avoir, le 28 juin 1630, commis à Embrun « pour y procéder à la préparation des vivres ». — Le 25 mars 1647, il le nomma « intendant des troupes, pour en faire la revue en Dauphiné ». Il mourut à Grenoble, vers 1675, âgé de 78 ans.

Grâce au manuscrit de ses œuvres, déposé à la Bibliothèque de Grenoble (2), on connaît ses relations, des plus familières, avec de grands personnages de l'époque : Hugues de Lionne, Fouquet, François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, de Nyert, premier valet de chambre du roi, M^{me} de Revel, etc. Ce manuscrit fut connu d'abord par Nodier, qui, dans une notice insérée dans le *Bulletin du Bibliophile* en mars 1836, présenta Claude de Chaulnes comme un modèle d'esprit et de galanterie, éloges sur lesquels plusieurs critiques modernes ont renchéri.

Déjà les contemporains étaient fort enthousiastes :

« Il est un des beaux esprits de la province, dit Chorier ; on ne lui peut contester qu'il n'ait sceu donner de l'enjouement aux

(1) Claude de Chaulnes était condisciple d'Enemond Servien au Collège de Tournon. A la mort d'Henri IV, le comte Just-Henri V de Tournon fit célébrer un service solennel et jouer une pièce. « Ceux qui représenterent ses personnages le firent avec tant de grâce que tous les assistants y prindrent grand plaisir : C'estoient trois jeunes Grenoblois & un de Viarez. Cestuy-ci s'appelle Esprit La Selve, & ceux-là, Claude de Chaulnes, Imbert le Blanc & Enemond Servien. Tousiours ce beau parterre de Grenoble est émaillé de quelques belles fleurs. » L'auteur cite encore Guillaume de Bonrepos, Anthoine Marcher, fils d'un avocat au Parlement de Grenoble, et Pierre Fayolle. (V. ces noms, III^e partie.) (Discours des Somptueuses funeraillies du Tres-Chrestien, tres-puisant, & tres-victorieux Prince Henry le Grand Roy de France & de Nauarre. Faictes par Monseigneur de Tournon, en sa ville, les 28, 29, 30 luillet 1610. s. l. n. n. d., in-4, 62 p.).

(2) Quelques pièces seulement ont été imprimées (par ex. dans LE PAYS, Amitiés... ff. limin.)

Muses... (Le biographe ajoute : « sans leur ôter rien de leur honnêteté. » Nous faisons sur ce point quelques réserves).

Guy Allard exprime ainsi son opinion : « L'aimable M. de Chaulnes, doyen du bureau des finances, dont l'esprit et le génie ont été si heureux, et qui a eu pour amis tous ceux qui l'ont connu. » Et ailleurs il ajoute : « Il avait un esprit délicat, sublime, éclairé et une facilité admirable à faire des vers français. »

Archives de l'Isère (familles, 94) (1). — Archives hospit. de Grenoble, H. 305, 306, 342, 343. — PILOT, fonds ms, n° 478. — OLLIVIER (Jules), Documents biographiques sur Claude de Chaulnes. — NODIER, Notice sur les poésies de Claude de Chaulnes (*Bull. du Bibliophile*, 1836). — ROUX (Emile), La Société Galante de Grenoble au xvii^e siècle. *Grenoble, Falque et Perrin*, 1901, int. 36 p. — DESNOIRETTES, Les Cours Galantes, p. 154.

A Madame la Comtesse de Tournon

Madame la Duchesse de Chaulnes ⁽²⁾

Dame de qui bouche vermeille esclatte
Autant et plus que ne fait l'escarlatte
Dessus le dos de guerrier jouvenceau
Quand il en porte ou roquet ou manteau,

(1) Nous y trouvons entre autres détails, cette épitaphe en vers, à l'aïeule de notre poète, Françoise Arnauld, femme d'Antoine de Chaulnes :

Celle dont le beau nom orne ce monument
N'est pas enclose icy, car cette froide lame
N'est rien que le tombeau de son corps seulement
Et le ciel est là haut le tombeau de son ame :
Ame belle et parfaite en un corps accompli,
Dont le chair (*sic*) souvenir si doucement nous touche,
Que nous en conservons au milieu de l'oubli
Le deuil en la pensée et le nom en la bouche.
Il est vray que nos pleurs sont maintenant cessés
D'autant qu'après sa mort nous la voyons reuiure
Dedans 7 beaux enfans auxquels elle a laissé
Sa gloire à imiter et son exemple à suivre.
Que veuille donc le ciel quelque jour leur donner
De si bien l'imiter et la gloire et l'envie
Qu'après maincts beaux effets ils puissent couronner
D'une aussi belle mort une aussi belle vie.

*Joannes Arnoldus frater amantissimus et
mœstissimus pietatis et religionis ergo
posuit, 1585.*

(2) On lit en dessous, d'une autre écriture : Françoise de Neufville de Ville-roy, veuve de Just-Louis C^{te} de Tournon, femme de Henri-Louis d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes.

De qui le sain plus blanc que n'est l'albâtre
 Se rit du plâtre et se mocque du plâtre,
 De qui le teint sans soin mais ravissant
 A la frescheur du plus beau iour naissant,
 Dont les cheveux aussy noir que l'esbene
 Ont fait cent fois et ma joie et ma peine,
 Dont le beau corps qui fait tant d'envieux
 Est le plaisir et le charme des yeux,
 De qui les yeux plus doux que cassonade
 Font mon esprit inquiet et malade,
 Quand ces tirans d'un regard irrité
 Donnent le fouet à ma témérité.

(Là une digression, assez comique, sur les feux qu'allument ces yeux).

Messieurs les yeux, mais qu'il ne vous desplaise
 Que vous soyez ou de flamme ou de braize,
 Que vous soyez ou chandelle ou flambeau,
 Ce n'est pas vous qui creusez mon tombeau.
 C'est vostre pied, Dame, pour qui soupire (1)
 Mon triste cœur et qu'il n'ose le dire.
 Et c'est à lui tout seul que sont offerts
 Ces vers en prose et cette prose en vers :
 Pied merveilleux prenez-vous point envie
 D'un mouvement moins fatal à ma vie
 Et voulez-vous avancer mon trépas
 En m'esloignant des traces de vos pas.
 Mon cœur seroit en fine sepulture
 S'il ne portoit vostre aymable peinture
 Et ne seroit sans doute à trepasser,
 Sy l'oubli vostre avait peu l'effacer.
 Ah pied mignon, pied mignard, pied d'ivoire,
 Que ne peux-tu passer de ma mémoire
 Jusqu'à ma bouche et mes maux apaiser
 Par les transports d'un amoureux baiser
 Que la colère icy ne vous echappe :
 L'on baise bien la pantoufle du pape,

(1) Le pied de cette dame joue un grand rôle dans les poésies de de Chaulnes. La description en est faite ailleurs ; on la trouvera reproduite dans Roux, ouvrage cité.

De qui les pieds saints et canonisés
N'en n'ont jamais été scandalisés :
Je n'ay pas moins de respect pour le vôtre
Que pour les pieds d'un successeur d'apostre,
Et je dirai jusqu'à mon dernier jour
Que vostre pied m'a donné de l'amour.
Qu'il est l'objet de toutes mes pensées
Un autre objet l'en rend tristes forcées
Il n'en est pas un autre assez charmant
Pour les pouvoir occuper un moment.
Sans la blancheur qui brille en ce beau membre,
Je le croirais tout de musc et tout d'ambre ;
Sans cette odeur je croirois qu'il est fait
Avec l'ivoire et la neige et le lait.
Ce composé de tant d'aimables choses
N'est qu'un amas de jasmin et de roses
Mais mon destin ne veut pas consentir
Que je le puisse ou baiser ou sentir.
Que mon amour a de la défiance :
Il est jaloux quand il suit la cadence,
Et quelque part que le portent ses pas,
Je meurs d'ennui de ne le suivre pas ;
Je suis confus d'être en état de vivre
Et n'être pas en état de le suivre.
Que tout l'encens qu'on doit aux immortels
Embaume l'air aux pieds de leurs autels ;
Ma passion sans scrupule et sans crime
Veut autrement immoler sa victime,
Et je vous offre en vers estropiés
Un jour brillant sur l'autel de vos pieds.

ALLARD (Guy)

(1635-1716).

Guy Allard, l'historien et généalogiste du Dauphiné, né à Grenoble le 16 septembre 1635, président en l'élection du Grai-

sivaudan et duché de Champsaur (1), et qui mourut à Voiron, doyen des avocats du parlement de Grenoble, le 24 décembre 1716 (2), aimait les vers, quoiqu'il s'en défendit, et en faisait quelquefois.

1° La Bibliothèque de Grenoble possède un petit recueil de poésies, par divers auteurs, qu'il s'est plu à choisir et à rassembler pour sa satisfaction personnelle; et, à la fin du volume, sous le titre de « Stances énigmatiques », il a introduit une série d'épigrammes assez méchantes, de sa façon, dont il prend bien soin de donner la clef en dernière page. Nous savons donc quels sont les pauvres contemporains sur lesquels s'est exercée sa verve railleuse. Nous avons donné, dans la première partie, la boutade relative à l'avocat-poète Delorme. Parmi les noms qui nous intéressent nous voyons encore : le 1^{er} président de Saint-André, le cons. Copin, le cons. Lovat, l'avocat Cousin, etc. — La *Petite Revue dauphinoise*. (Baratier, 1889, t. IV, p. 93), a inséré une étude sur ce manuscrit, sous le titre de : Guy Allard, poète. L'épigramme sur le cons. Allois et celle qui concerne « les 4 intendants », s'y trouvent reproduites.

2° D'après H. Gariel, Guy Allard serait l'auteur de « l'Almanach perpétuel d'Amour », pour 1681. Il y aurait toute une série de ces calendriers amoureux.

3° Les *Lettres* de Guy Allard (ms. *Bibl. de Grenoble*, U. 496), sont des badinages littéraires, genre galant, en prose mêlée de vers, adressés à toutes sortes de personnages, la plupart dauphinois.

4° Enfin, il a composé une petite pièce de vers latins, en l'honneur (?) du Cardinal Le Camus, évêque de Grenoble « De Stephano Le Camus, episcopo gratianopolitano, carmen », qui se trouve à la Bibliothèque, parmi les documents recueillis par Guy Allard, lui-même. (R. 80, t. 17, f° 513). C'est encore de la satire :

Le Camus pastor puniens, severus, amarus,
 Pastor episcopulus, Cui nisi fictus amor
 Pastores terret, prebendis et juribus orbes
 Efficit et quem vult is sine recte reum
 Proeteritis minime parcit, creditque futurum
 Ille malum semper, qui fuit ante malus.
 Ast, hoc in se Le Camus bene fallere novit
 Nam fuit ille malus, nunc tamen iste bonus.

(1) On sait, bien que Rochas n'en parle point, qu'il avait épousé Marie Galle.

(2) Il fut enterré dans l'église de Sermorens.

Dans un autre recueil de poésies, copiées par Guy Allard, nous trouvons une pièce sans signature, d'ailleurs inachevée, que nous n'osons lui attribuer : Le Jeune Avocat, poème burlesque (1).

ROCHAS. — PILOT (fonds ms, 379). — GABRIEL, Notes.

Epigramme n° 30.

Grâce au ciel ma langue diserte
 Ne m'a pas encor fait faux bon ;
 Et bien que de mon corps j'aie fait quelque perte,
 J'ai pourtant toujours ma raison.
 Horrible goutte qui sans cesse
 Me prend, me détient et me presse,
 Rend mes membres presque perclus...
 Mais assis sur mon c. de jatte,
 Je sais donner des coups de patte
 A tous ceux que je n'aime plus.

Sonnet

Digne fils d'un père ignorant,
 Avorton de la matricule,
 Triste figure de pédant,
 Jupe de couleur de pilule,
 Petit Seigneur mais indigent,
 Grimaud sujet à la fêrûle,
 Juge jugeant sans jugement,
 Esprit rebours comme une mule,
 Pourquoi se mêler d'un métier
 Mal propre pour un frelampier
 A qui les lois sont inconnues ?
 Aussi vois-tu que bien souvent
 On met tes sentences cornues
 A la réforme et au néant.

G. ALLARD.

(1) Voir aussi la pièce au duc de La Feuillade (*1^{re} partie*).

L'almanach d'amour.

Cette curieuse pièce est mentionnée, comme elle le mérite, dans nos « Variétés littéraires ». Nous nous bornerons à reproduire ici quatre des quatrains qui servent de devises aux prédictions de chaque mois.

JANVIER OU LE GRAND CYRUS.

Partout l'on entendra dire
Que les amans gemiront,
Mais le sexe au contraire éclatera de rire
Et se moquera d'eux quand ils soupireront.

FÉVRIER OU CASSANDRE.

Ce sexe rabattra de sa sévérité
Et lors le plus rebuté
Viendra reprendre une place
Qu'il avait éloigné par sa seule disgrâce.

MARS OU L'ASTRÉE.

Que je prévois d'étranges traits,
Helas ! pauvres amans toute votre ressource
Concistera dans votre bourse
Qui n'aura pas encor peut-estre assez d'attraits.

DÉCEMBRE OU POLEXANDRE.

Les vieillards dans cette saison
Perdront presque tous la raison
Par une amoureuse influence,
Mais les jeunes à contre temps
Feront gloire d'estre inconstans
Et banniront la complaisance.

« Copié page par page sur l'original qui
est resté entre les mains de M. Antoine
Allard Duplantier. » H. Gariel.

ALLUIS (JACQUES)

(Mort en 1688).

Jacques Alluis, avocat au parlement de Grenoble, mort à Romans en 1688, auteur de quelques nouvelles (1), de diverses poésies liminaires (2) et des deux curieux opuscules suivants,

Qu'il a l'air grand et plein de majesté
Qu'il paroît fier ce jeune Prince.

mélange de prose et de vers :

— L'Eschole d'Amour, ou les Héros docteurs. *A Grenoble, chez Robert Philippes, 1665, p. in-12.*

— Le Combat du Cœur et de l'esprit avec le demêlé et l'accommodement de l'esprit et du cœur, par M. D. L. C. *Paris, 1668, in-12.* (Seul l'« Accommodement » est d'Alluis).

Malgré les initiales de l'auteur, l'ouvrage est bien d'Alluis ; son contemporain et ami Guy Allard l'affirme par trois fois ; il en avait reçu un exemplaire de sa main.

La seconde édition est intitulée :

L'accommodement de l'Esprit et du Cœur. Seconde édition reueuë, corrigée, et augmentée de nouveau par l'Autheur. *A Grenoble, chez R. Philippes, Imprimeur & Libraire, M DC LXXIII.*

L'ouvrage est dédié « A Monsieur D. T. Autheur du Demêlé de l'Esprit et du Cœur, de l'Amynte, du Berger fidelle et autres ouvrages ; et destiné nouvellement par les Muses à la traduction de la Philis de Scire. » Dans l'épître dédicatoire signée A., l'auteur s'excuse d'avoir abordé un sujet un peu semblable : « Par votre Demêlé de l'Esprit et du Cœur ie vous connois trop sçavant en matière de demêlé pour en avoir vn auecque vous. » L'ouvrage est encore précédé d'une « Préface chagrine et bizarre » et de trois madrigaux à l'auteur signés *De M., Le R., D. M. V.*

(1) *La Flore Littéraire du Dauphiné*, Romans et Variétés. Dans ce 3^e volume, le lecteur trouvera sur le même auteur une notice plus détaillée.

(2) Signalées dans la 1^{re} partie. — On trouve une pièce d'Alluis dans « les Nouvelles Œuvres » de Le Pays, édit. de Sercy, 1672, p. 277. — On lui attribue aussi un madrigal : « A son Altesse Sérénissime Dominique Ottoman, fils aîné du Sultan Ibrahim, Empereur d'Orient, Religieux de l'Ordre Sacré des FF. Prescheurs. »

Ce livre est un petit récit badin, alterné de prose et de vers, c'était alors fort à la mode.

L'Esprit et le Cœur discutent sur leurs mérites réciproques ; l'esprit de son côté s'irrite de ne pouvoir aimer :

Je ne puis donc plus qu'estimer
Qu'inuenter, que voir, que connoître
Et quand il s'agira d'aymer
Le Cœur tout seul sera le Maistre.

Et le cœur se plaint de ce qu'on limite aussi son autorité :

Quoy donc ie ne seray le maistre
Que quand il s'agira d'aimer,
Et l'on me défend d'estimer
D'inuenter, de voir, de connoître ?

Enfin ils sont obligés de reconnaître qu'ils se rendent des services mutuels.

Voici deux passages, le premier où l'Esprit dépeint les inquiétudes de l'amour et la différence entre l'estime et l'amour, le second, où le Cœur avoue avoir souvent recours à l'esprit.

L'amour et l'estime.

Jamais l'amour n'est sans inquiétude :
Il trouve de secrets appas
Dans les déserts et dans la solitude ;
Et l'estime ne s'y plaît pas.

*
**

L'Amour, pour le moindre martire,
Se met d'abord à murmurer :
Il se fache, il pleure, il soupire,
L'estime ne sçait pas pleurer.

*
**

L'amour est d'humeur libérale
Il est prodigue de son bien,
Partout ses faveurs il étale
Et l'Estime ne donne rien.

*
**

L'amour dedans son zèle extrême
Semble se plaire, & se nourrir
En souffrant pour l'objet qu'il aime,
L'estime ne veut rien souffrir.

*
**

L'amour abhorre l'inconstance :
Il sert un objet jusqu'au bout,
Il ne bouge de sa présence,
Et l'estime s'en va partout.

*
**

L'amour de rien fait vn mistere,
Il dit des secrets tous les jours,
Il aime sur tout à se taire,
Et l'Estime parle toujourns.

*
**

Enfin l'Amour est toujours en ceruelle,
Il ne se repose iamais,
Il a toujours, ou dépit ou querelle,
Et l'Estime est toujours en paix.

Le Cœur et l'Esprit.

Sans cette douce passion,
L'Esprit demeureroit sans occupation,
Il seroit toujourns inutile,
Et languissant dans cette oisueté
Il perdrait sa viuacité
Et deviendroit tout infertile ;

Au lieu qu'estant éveillé par l'Amour,
 Il est bien peu d'heures au jour
 Qu'il ne s'occupe à quelque chose :
 Tantost il parle, & tantost il compose,
 Il est toujours en action ;
 Il cherche cent tours de souplesse
 Pour s'acquérir une Maitresse,
 Il cherche quelque inuention
 Pour luy persuader son inclination.
 Après auoir gagné le cœur de cette belle,
 Il trauaille en apres pour se le conseruer.
 S'il arrive quelque querelle,
 Il travaille pour l'appaier
 Et se mettre bien avec elle.

REVEL (Dame DE)

(1613-1689).

Jeanne de La Croix de Chevrières, née à Grenoble, la deuxième de neuf enfants, le 19 février 1613, avait épousé, le 23 juillet 1626, Félicien de Boffin, troisième du nom, seigneur de Revel, conseiller du Roi et son premier avocat général au parlement de Dauphiné, dont elle devint veuve en 1643, c'est-à-dire âgée de trente ans et quelques mois. Elle était fille de Phélix de la Croix et de Claude de Chissé, et nièce de l'évêque de Grenoble, Jean de la Croix. De ses quatre sœurs, deux (Marie et Françoise) étaient religieuses à Montfleury, une autre (Barbe), à la Visitation, l'ainée Catherine était mariée à Annet de la Baume de Suze, comte de Rochefort ; de ses deux frères, l'un, François-Octavien, mourut vers 1640, l'autre Jean II^e, dit le Président de Chevrières, qui testa en 1678 et 1679, eut aussi, entre autres enfants, une fille à Montfleury, une à la Visitation, et un fils qui se distingua dans les ordres et devint évêque de Québec (1). Enfin M^{me} de Revel elle-même, malgré son rapide veuvage, eut un fils et plusieurs filles, dont deux se firent religieuses.

(1) En outre un frère et une sœur étaient morts en bas âge.

Ces nombreuses et étroites relations de la famille avec le clergé expliquent pourquoi cette jeune veuve, séduisante, spirituelle, amie des muses, entourée d'admirateurs (1), libre avec eux de langage et d'allure, se voua cependant, peu de temps après la mort de son mari, aux œuvres pieuses, et fonda dès l'année 1648, dans la rue Saint-Jacques, à Grenoble, la maison de la propagation de la foi qu'elle ne cessa d'entourer de sa sollicitude (2).

Ad. Rochas n'a consacré à M^{me} de Revel aucune notice spéciale, mais quelques lignes incidemment. Le rôle littéraire et religieux qu'elle a joué en Dauphiné, l'influence certaine qu'elle a exercée lui donnaient le droit incontestable d'avoir sa place parmi les personnages marquants de cette province.

Outre les poésies que nous donnons, celles qu'on trouve dans le recueil de Chaulnes, celle que le *Dauphiné* a reproduite (n° du 3 nov. 1889) (3), le recueil Sercy, 1658, t. III, contient un sonnet « Sur la Mort du Perroquet de Madame du Plessis-Bellière » en bouts rimés :

C'est en vain, ma vertu, qu'ainsi tu me chicane,

Cette pièce qui doit contenir certaines allusions perdues pour nous, nous a paru trop obscure pour être insérée ici.

Archives munic. de Grenoble BB, 115, 116.— Archives de l'Isère (famille La Croix de Chevrières). — ALLARD (Guy). *Généalogies des Lacroix de Chevrières et des Boffin*. — TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*; IV 237, 239; V, 402, 406 (4). — MAIGNIEN, ANON. — ROUX (Émile), *ouvr. cité*. — ROUSSET, *Dauph. cél.*

(1) V. dans la I^{re} partie les poésies qui lui furent dédiées par Et. Roux, Scarron, Le Pays, Cl. de Chaulnes et Arnaud.

(2) V. dans la I^{re} partie sa poésie « A cet ozier miraculeux ». — V. aussi M^{lle} de Franclieu, *Vie de M^{me} d'Herculais*; et *Le Miracle de l'Osier*, p. 25. On y voit notamment ses relations avec Marie de Chantal, et l'érection en 1657 d'une chapelle à la Vierge. — V. encore Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, p. 508 et 518.

(3) Publié par M. Maignien, d'après un ms de La Rochelle, n° 673, fol. 62 : « Sur le débordement de la rivière de Grenoble en 1652 » (112 vers).

(4) Tallemant (v, 402) raconte une aventure, passée en 1644, à laquelle fut mêlée incidemment M^{me} de Revel. C'est une femme, dit-il, « qui a beaucoup d'esprit, et qui fait fort joliment des vers. » (Ceci est écrit en 1678).

Réponse à la lettre précédente ⁽¹⁾

par M^{me} de Revel

avant qu'elle seust que M^r Arnaud l'eût faite.

Ange, homme, ou bien plus tost lutin
Dis moy, pour Dieu, quel avertin
T'a fait m'éveiller si matin ?

Onques de pareille aventure
Ni de si plaisante nature,
Ne verra la race future.

Démon qui viens pour me tenter,
Contre qui je veux contester
Mais que je ne veux rebuter ;

Dis moy qui te donne l'envie,
Ou plus tost cette maladie
De savoir l'estat de ma vie ?

Bien, puisque tu le veux savoir,
Je vays donc faire mon devoir,
Et trois mots te le feront voir.

Mon nom, dans le Martyrologe,
Est une chétive allobroge
Et ce nom comprend mon éloge (2).

L'on me donne dedans Paris
Six humeurs ou bien six esprits
L'on s'est de la moitié mépris.

J'en ay trois : l'une est sérieuse
L'autre est très-badine et rieuse
Et l'autre est souvent rymailleuse (3).

(1) V. I^{re} partie. ch. 5. *Revel*.

(2) En effet, M^{me} de Revel s'appelait *Jeanne*.

(3) *Sérieuse*, la fondatrice d'une maison religieuse à Grenoble; *badine*, la correspondante de Claude de Chaulnes; *rymailleuse*, la présente poésie le prouve assez.

A ces esprits un corps est joint
 Que votre moule de pourpoint (1)
 S'il l'avait vu, n'en voudrait point.

Votre signoria me pardonne,
 Car, ce n'est pas que j'abandonne
 Ainsi ma chétive personne.

Mais j'estime la vanité
 De bien dire la vérité
 Plus que de prétendre en beauté.

C'est tout ce que je puis vous dire
 Sur mon sujet et vous écrire
 Pour ma gloire ou pour ma satire.

Mais vous qui vous cachez si fort,
 Dites moy quel est votre sort
 Estes-vous vivant ou mort ?

Ombre éclatante de lumière,
 Faites qu'une fois ma paupière
 Voye votre figure entière.

Bien que mon esprit soit altier,
 Je promets vous donner quartier
 En chair, en os, comme en papier.

Inédit.

Arsenal. Recueil Conrart.

Autre réponse de la mesme Dame,

*Après avoir vu M^r Arnaud, sans se faire connoître à luy, et
 après avoir seu qu'il avait fait la lettre, à laquelle la précédente
 sert de réponse.*

« Elle prend pour sujet de cette lettre ces trois vers de celle de
 M. Arnaud :

Que serait-ce si quelque jour, etc... »

(1) *Votre moule de pourpoint*, si le mot est un peu cherché, avouons qu'il est spirituel.

Ce n'est point dans un lieu si sombre,
 Où j'ay veu le corps de cette ombre,
 Ou plus tost de ce rare esprit,
 Qui m'a, ces jours passez, escrit,

Mais bien dans une compagnie,
 Où ma suffisance bannie,
 Pour contenter ma passion,

A changé de condition.
 Là, sous l'habit de la suivante (1)
 D'une dame belle et galante,

J'ay veu, mais veu comme un éclair,
 Cet esprit si prompt et si clair.
 Peu de mots me l'ont fait connoistre.

Par son discours, comme en sa lettre,
 Mais quelqu'un étant survenu
 Monsieur Arnaud a disparu (2).

Lors j'aurais découvert ma feinte
 Par quelques cris ou quelque plainte,
 Si, par un excès de pitié,

Il n'avait laissé sa moitié
 Dont j'ay reconnu le mérite
 Par une mentale visite.

En elle, j'ay veu la raison
 Qui l'attache dans sa maison;
 Mais tous Marys n'ont telles femmes.

D'où s'ensuit souvent que leurs âmes,
 Pour n'avoir pas consentement
 Dans le conjugal sacrement

(1) C'est que pour pouvoir voir M^r Arnaud, sans se faire connoistre à luy, elle se déguisa en suivante d'une dame qui allait rendre visite à M^{me} sa femme. (Note du manuscrit.)

(2) Cette ryme peut passer dans la pauvreté du temps (*Id.*).

Quittent leurs maisons, vont au change,
Et fâchant souvent leur bon ange...
Mais pour ne pas fâcher le mien,

Je veux changer cet entretien,
Et tost après, quitter ma ryme
Où j'expose trop mon estime,

En attaquant un ennemy,
Que ne connaissant qu'à demy,
J'avais déjà sujet de craindre ;

C'est ce qui m'obligeant de peindre,
N'osant l'aborder hardiment
Jusques dans son retranchement,

Ce dessein fut trop téméraire :
Je l'abandonne et me vays taire.

Inédit.

Même recueil.

LERIGET DE LA FAYE (J.-F.) (1).

(1674-1731).

Sonnet en bouts Rimés par M^r de la faye

Vous navés pas voulu me croire — voila
ce qu'il en cuit d'avoir esté chés — Isabelle
je vous lavais bien dit de ne point aller — la
a de mauvais plaisants vous la presentés — belle

(1) Voir au chap. I la notice consacrée au poète-académicien. — Dans les « Lettres nouvelles de Feu Monsieur Boursault. A Paris, chez Nicolas Gosselin, 1709 » se trouve, au t. III, p. 458, une lettre « A Monsieur de La Faye, gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roy. » Boursault remercie La Faye de lui avoir envoyé une ode d'un Monsieur de Rioux-Péroux. Le ton de la lettre, ce nom de Rioux-Péroux (Rioupéroux est une bourgade du département de l'Isère, dans l'Oisans), enfin le style de l'ode, insérée à la suite de la lettre, tout nous fait supposer que ce M. de Rioux-Péroux n'est autre que Lafaye lui-même.

vous aurés à souffrir je les entends — déjà
d'amour vous diront ils une Etrange — Etincele
au fond de nostre cœur sans doutte se glis — sa
vous en avés la larme ailleurs qua la — prunelle

a ce demi castor de nostre cœur faire — offre
je nay pu menpecher den rire comme un — coffre
de sentiments d'amour vous estiés donc bien — plein

on nous la presenta dites vous pour — pucelle
ne peut on nous tromper lors que l'on voit — soudain
une fille Tomber avant qu'elle — chancele (1).

Pièces fugitives de l'année 1728. Manus-
crit 1421 — Ev. 23 — T. 1^{er}, fol. 244,
anc. 101). Bibliothèque du Palais-
Bourbon.

POURROY DE QUINSONAS (FR.-Z.)

(1719-1768).

François-Zacharie Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas, né à Grenoble le 5 décembre 1719 (2), était Chevalier de Malte (Commandeur pour les établissements de la Buisse et de St-Aupre), Officier au Régiment de Royal-Vaisseaux. Il mourut à Rome en 1768.

*
**

La Capilotade est une sorte de Parodie du Poème de Fontenoy par Voltaire. L'auteur y critique, en les exagérant, les défauts de

(1) Les rimes de ce sonnet furent proposées en un concours ouvert par le *Mercur de France*, mars 1729, p. 550; une quantité de réponses furent insérées; la spirituelle facétie de Lafaye parut sans doute un peu leste et resta inédite.

(2) Registres paroissiaux.

composition et de style qu'il a cru apercevoir, et les intentions qu'il prête au grand homme. Il contrefait même l'introduction à ce poème et décoche quelques traits facétieux ou mordants.

Le titre complet de cette petite bouffonnerie est le suivant :

La Capilotade, poème ou 'Tout ce qu'on voudra, 77^e édition revue, corrigée & augmentée de deux syllabes & de trois notes prises sous l'Arbre de Cracovie. Par Momus. A Fontenoy. 1745, in-8, 16 p.

Le poème est précédé d'un discours préliminaire qui donne tout de suite le ton, comme le titre d'ailleurs. C'est de la plaisanterie à froid, genre pince-sans-rire (1).

Voici le début de cette singulière satire :

La Capilotade.

Poème à la Mode.

Quoi! nous sommes vainqueurs, quoi! le bruyant François
 Chantant jusqu'aux revers tait encor ses succès ;
 Boileau chantoit si bien n'étant que Satyrique,
 Ah! quand verrons-nous donc notre Poète épique ;
 Dans des *Plaines de sang* à tort & à travers
 S'*élancer vers la mort*, qu'il brave dans ses vers.

(1) « Cette Pièce, dit l'auteur, fut composée dans les Thuilleries au premier moment que l'on apprit la victoire qui en fait le sujet.

A mesure que les Editions ont rendu, nous y avons ajouté quelque chose, mais peu, pour ne pas nous ôter les moyens d'en donner de nouvelles.

Il ne nous a pas été possible en si peu de tems et de vers de faire une relation aussi exacte que nous l'aurions souhaité, heureusement il en a paru plusieurs en prose. Quelque soin que nous ayons pris d'enrichir le Poème d'un grand nombre de noms peut-être y en désirait-on davantage, mais nous satisferons la curiosité du Public sitôt que nous aurons les listes que nous avons demandées aux Etats-Majors. Quand nous aurons reçu cette nouvelle recrué de noms, nous laisserons bien loin derrière le grand Despreaux qui n'en a mis qu'une vingtaine dans son passage du Rhin...

Cette nouvelle édition a été rédigée en trois minutes. Aussi qu'on ne s'étonne pas des disparates et des fautes de grammaire qu'on y a laissées. On nous les pardonnera en faveur du feu et des traits d'imagination qu'un long souper et le vin de Champagne y ont répandus... »

Peut-on garder deux jours ce trop honteux silence,
 Que fait là ce Chanteur, la gloire de la France ?
 Qui ? L'Historiographe, il ne dort pas ma foi,
 Et reconnaît bien mieux les faveurs de son Roi.
 Sa Muse décrépité aujourd'hui s'est fardée ;
 A courir par le monde elle s'est hasardée...

Suit une longue liste de guerriers, entassés pêle-mêle.

Grammont, Choiseuil, d'Aché, d'Argenson & Craon,
 d'Estrée, & vous aussi jeune Castelmoron,
 Montmorency, Guerchi, le brave Gallerande,
 Lavauguyon, au feu vont tous comme à l'offrande,
 De même que Lutteaux & le fier Béranger ;
 Ainsi pour faire court j'ai voulu les ranger,
 Car ma foi tous les noms m'ont embrouillé la tête
 Je voudrais à chacun donner son épithète ;
 Tels de n'en point avoir pourroient se gendarmer :
 Qu'ils sçachent que j'en mets seulement pour rimer.
 Tous veulent que la foudre & le jour les éclairent
 Quand un vers est ronflant qu'importe la grammaire ?
 Puisque l'on veut ici voir de la fiction,
 Je m'en vais en fourer dans cette Edition.
 Ah ! voilà que déjà tous les Dieux des Montagnes,
 Des bois & des Marais inondent les Campagnes,
 Au lieu de se cacher ils sortent de leurs trous.
 Sans doute que de peur ils sont devenus fous.
 Voyez-vous pas là-haut Madame la Fortune,
 Qui, n'étant bonne à rien, fait un trou dans la Lune... ?

LEBRUN-TOSSA (JEAN-ANTOINE)

(1760-1837).

Jean-Antoine Brun, dit Lebrun-Tossa, naquit le 24 septembre 1760, de Jacques Brun, chapelier, et de Françoise-Ennemonde Daudel, à Pierrelatte, comme il le dit lui-même :

Au pied d'un grand rocher, merveille du canton,
Surgit une cité, Pierrelatte est son nom.
J'y naquis, et pourquoi ?

Fonctionnaire dans l'administration de la police, il gravit les échelons de son emploi, jusqu'au grade de chef de bureau ; il fut mis à la retraite (certains disent : perdit sa place) en 1815. Il avait d'ailleurs acquis, dans l'intervalle, une certaine célébrité par ses écrits.

Le littérateur est plus connu par les nombreux drames qu'il a fait représenter que par ses poèmes. Nous y revenons dans notre volume « Le Drame », où l'on voit ses démêlés avec Etienne, qu'il avait accusé de plagiat, affaire qui fit grand bruit à l'époque.

Voici la liste de ses ouvrages en vers, drame excepté :

1. Le Père éternel démocrate, ou le vainqueur de la Bastille en paradis, malgré Saint Pierre, *s. l. n. d.*, in-8, 15 p.

2. L'Anti-prêtre. *Paris, marchands de nouveautés*, an VI, in-8, 70 p.

3. Epître à Gresset au sujet de la reprise du méchant... suivie de deux ouvrages de ce poète célèbre qui ne sont dans aucune édition de ses Œuvres ; et d'une Epître à un jeune provincial intitulée : l'Art de travailler aux journaux ; par l'ex-Révérénd Père Ignace de Castelvadra, petit-neveu du Révérend Père Brumoi. *Paris, chez Moronval*, 1812, in-8, 93 p. (1).

4. Apologue satirique à M. Berchoux : La Statue et le Baudet.

A la suite de : Voltaire jugé par les faits, par M***. *Paris, Planche*, 1817, in-8, 72 p. — Cet opuscule est rempli d'allusions perdues pour nous :

Un vieux baudet qui s'appelait Grichoux (Berchoux)
Borgne, galeux, emmelé d'un poil roux,
Fut autrefois pourtant l'Adonis du village,
Lorsqu'aux Ides de Mai, beau d'orgueil et d'amour,
A l'anesse nubile, il offrait son hommage.
.....
Hélas en vieillissant Grichoux devint morose.

À la fin :

Passans, ne pleurez pas ce vilain personnage.

5. La journée du XII (germinal an III). Couplets chantés au théâtre Favart (1^{er} avril). Paroles de Lebrun-Tossa, musique de Dalayrac. Les protecteurs de l'anarchie. (*Journal de Paris*, 6 avril, p. 798).

(1) V. chap. V.

6. Le 18 fructidor, paroles de Lebrun-Tossa, musique de Méhul. *Ibid.* 145. Le *Rédacteur*, 20 fructidor, an VI.

Les poésies 5 et 6 sont signalées par Constant Pierre, les Hymnes de la Révolution, n° 1747.

On trouve encore des poésies de Lebrun-Tossa, dans les « Poésies nationales de la Révolution française ». *Paris, Michel*, 1836 (1).

Les *Annales politiques du dép. de l'Isère*, 29 sept. 1809, donnent une traduction d'un sonnet de Pétrarque.

Dict. des Girouettes, 1815. — *Almanach des Muses*, 1815 (2), et dates div. — *Chronique indiscrete du XIX^e siècle*, 1825, in-8, p. 276 (article fort méchant). — ROCHAS (Ad.). — DIDOT, Nouv. biogr. génér. — PERROSSIER (Cyprien). — COLOMB (Victor), Petite Anthologie. — DELACROIX. — LACROIX (A.), Arr. de Montélimar, t. III, p. 352, t. VII, p. 109-110. — SAINTE-BEUVE, Port. litt., 402. — Lundis VI, 481-485. — MAIGNIEN, Dict. des Anon.

Le père Eternel démocrate

OU LE

Vainqueur de la Bastille en paradis malgré Saint Pierre
par M. Lebrun-Tossa.

Un grand vacarme éclate à la porte du paradis.

C'était, Messieurs un grenadier aux gardes,
Pestant, jurant en homme du métier,
Qui menaçait d'assommer le portier
Du paradis. Vieux peinard, si tu tardes,
Lui criait-il, à m'ouvrir ce palais,
Je t'avertis que j'en brise la porte,
Et je veux bien que le diable m'emporte,
Si tu parviens à m'échapper après.

Le portail s'ouvre ; mais le héros est arrêté au passage : on veut savoir en quel honneur il ose se présenter.

— Ami, tu vois un grenadier français
Mort, sans regret, en servant sa patrie.
La France est libre et son heureux génie

(1) V. Viollet le Duc, Bibliographie des Chansons.

(2) Notamment une citation intéressante : « Invocation à l'Empereur Alexandre » (violente satire).

Va désormais planer sur l'univers.
— Quoi ! ce vil peuple aurait brisé ses fers !
— Il sommeillait, son réveil est terrible.
Vous avez su par quel complot horrible
A la famine on réduisoit Paris.
De toutes parts, au milieu des alarmes
Les habitants courent, volent aux armes.
On n'entend plus que ces terribles cris :
La mort, la mort, plutôt que l'esclavage.
La liberté, citoyens, ou la mort !
Et l'un par l'autre échauffant leur courage,
Ils marchent droit à cet antique fort,
Séjour d'horreur, abîme épouvantable,
Où l'innocent, rarement le coupable,
Triste jouet du suprême pouvoir,
Était nourri des pleurs du désespoir :
Mes compagnons avec eux se confondent ;
On investit ce lugubre manoir ;
Aux assiégeants les assiégés répondent
Par le fracas de vingt bouches d'airain ;
Vous eussiez vu sur un étroit terrain
Bourgeois, soldats, disputant de vaillance,
S'amonceler sous le feu des créneaux ;
Le danger croit, leur sang coule à grands flots,
L'air est rempli des cris d'un peuple immense ;
De sa fureur, dans ces affreux instants,
Rien ne sauroit vous présenter l'image :
C'est un torrent grossi par des torrents,
C'est le Gibel, quand, dans ses vastes flancs,
L'enfer entier s'entr'ouvrit un passage.
Ces hautes tours, ces remparts menaçants
Qui de Condé bravèrent la puissance,
Sont ébranlés jusqu'en leurs fondements.
La porte tombe, on se presse, on s'élance.
Chacun croirait ne vaincre qu'à demi
Si le premier, sur le mur ennemi,
De la victoire il n'arborait le signe.
J'allais jouir de cet honneur insigne,
Quand de son tube un homicide plomb
S'échappe, siffle et me brise le front.

J'ai succombé, mais non pas sans vengeance ;
 De ce château, l'opprobre de la France,
 Mes yeux mourants ont vu le Gouverneur
 Ecartelé par un peuple en fureur,
 Périr ainsi quiconque lui ressemble ! »
 — Bravo, bravo ! s'écrièrent ensemble
 Les bienheureux, charmés de ce récit.

Le grenadier entre en paradis. Il s'y amuse : les amusements du Ciel sont quelque peu polissons. Enfin, l'Eternel paraît et prononce son jugement.

Bien qu'il soit vrai, dit alors l'Eternel,
 Que ton mépris pour Rome et son église
 Ne te rend point à mes yeux criminel,
 Tu l'es assez par plus d'une sottise :
 A la vertu l'exemple fut fatal,
 Pour peu de bien tu fis beaucoup de mal,
 Mais dès longtemps l'affreuse tyrannie,
 Le despotisme indigna ta fierté,
 Tu t'enflammas au nom de liberté,
 Et tu mourus martyr de la patrie ;
 Viens partager notre félicité,
 Viens, par ta mort tu réparas ta vie !
 Que l'univers sous le joug abattu
 Connaisse enfin la première vertu,
 Ce noble amour de la liberté sainte.
 Sur votre front j'imprimai ma grandeur :
 Cessez, mortels, d'en dégrader l'empreinte,
 Chargés des fers d'un barbare oppresseur,
 Flétris, rampants au sein de l'esclavage,
 A votre dieu vous ne ressemblez plus,
 Et l'homme libre est lui seul mon image.

Les saints applaudissent en chœur.

SERVAN (ANT.-JOS.-MICHEL)

(1737-1807).

Né à Romans, le 3 novembre 1737, mort à Saint-Rémy, près Tarascon, le 5 novembre 1807, Antoine-Joseph-Michel Servan, avocat général au Parlement de Grenoble, d'une grande éloquence, eut à plaider dans plusieurs causes retentissantes, notamment dans l'affaire de la fille Bon, procès qui lui attira tant d'épigrammes (1). Il maniait le vers avec une grande facilité. La pièce suivante en est une preuve certaine.

Voltaire lui-même ne put s'empêcher d'admirer ce tour de force.

Histoire d'un pendu

en bouts-rimés.

DIALOGUE AUX ENFERS ENTRE UN CHEVALIER ET UN BARON.

Le chevalier.

Te voilà donc, gibier d'un infâme...	<i>branchage</i>
Imposteur, prétendu	<i>baron!</i>
On t'a fait, sur la terre, un noble	<i>sarcophage,</i>
Tel que le méritait un insigne	<i>larron!</i>

Le baron.

Chevalier, dans ces lieux il est un autre	<i>prisme</i>
Pour juger des objets : l'erreur et son	<i>bandeau</i>
Ici ne forment point de	<i>schisme;</i>
L'homme des préjugés secouant le	<i>fardeau</i>
Meprise Rome et se rit du	<i>carême,</i>
Des pardons, des agnus, politique,	<i>micmac,</i>
Et des privations d'un imbécile	<i>abstême,</i>
Dont le corps sec ressemble au cornet d'un	<i>trictrac.</i>

(1) Voir la I^{re} partie, chap. V.

Ici tous sont égaux personne n'en...	<i>murmure</i>
Diogène dans son	<i>tonneau</i>
Sale et couvert d'une large	<i>engelure,</i>
Devant Pluton met son	<i>chapeau.</i>
Le petit maître, en	<i>cadennette,</i>
Jadis si fringant et si	<i>beau,</i>
Ne nous paraît qu'une mince	<i>allumette</i>
Dès qu'il a comme nous passé par le	<i>tombeau</i>
La belle, au teint de lis, sur la terre	<i>adorée</i>
Qui foulait mollement le duvet d'un	<i>fauteuil,</i>
Se trouve bien assise, au sortir du	<i>cercueil,</i>
Sur l'herbe ou sur la	<i>chicorée.</i>
Ici Dulac et	<i>Galuchat</i>
Avec tous leurs bijoux n'amassent point de	<i>rente ;</i>
Et l'un ne pleure pas la	<i>vente</i>
Qui rend l'autre orgueilleux de son brillant	<i>achat.</i>
.....
Ton corps si bien tourné, plus maigre que	<i>merluche,</i>
Et dégraissé peut-être par la...	<i>chaux</i>
Selon le système de...	<i>Pluche</i>
Fume à présent quelque	<i>artichaux.</i>
.....
Va, mon cher chevalier, une simple...	<i>framboise</i>
Qui végète humblement sur terre ou dans un...	<i>pot</i>
Vaut mieux qu'un cardinal d'...	<i>Amboise</i>
Un empereur mort n'est qu'un...	<i>sot.</i>
.....

La suite, c'est-à-dire le récit endiablé, par le faux baron, de ses vices, tient, et au-delà les promesses du début. Mais la pièce est trop longue pour être reproduite ici *in extenso*.

(Histoire d'un pendu, en bouts-rimés, précédée d'une lettre de Voltaire à l'abbé de Voisenon qui lui avait envoyé ce chef-d'œuvre d'imagination ; par feu M. Servan, ancien avocat-général au Parlement de Grenoble. A Paris, chez les marchands de nouveautés, et se trouve chez Delaunay, libraire, 1809, in-8, 15 p.)

BARRIN DE CHANROND (JACQUES-PIERRE)

(1747-1834).

Né à Grenoble le 12 août 1747, Jacques-Pierre Barrin de Chanron, conseiller au Parlement de Dauphiné, puis conseiller à la Cour royale, n'a guère commencé à composer ses nombreux petits poèmes que sur la fin de sa vie, pour charmer les loisirs de sa retraite : la plupart de ses pièces, en effet, sont postérieures à 1815 ; il avait alors 68 ans, et était conseiller honoraire ; il les signe généralement : « un ancien magistrat, membre de plusieurs académies » ; il faisait partie de la Société des sciences et des arts de Grenoble. Barrin possédait une propriété à Beaurepaire et à Moras. Sa devise était : *recte*. Il mourut à 88 ans, le 14 mai 1834.

La liste que donne Rochas de ses opuscules, odes, fables, traductions, déjà fort longue, n'est cependant pas complète encore ; nous en ajoutons ici plusieurs, d'après les bibliographies connues, et nous en oublions sans doute. Ils sont en général assez bien tournés et ne manquent surtout pas d'esprit.

*
***Ouvrages de l'auteur.*

1° Ode à M. Servan, avocat général au Parlement de Dauphiné, par M. B... A en P. *En France*, s. d., in-8, 8 p. (attribué à Barrin). — 2° Sur la fête donnée à S. A. Roy. Monsieur, à Grenoble, le 9 juin 1811. *Grenoble*, in-12. — 3° Le Retour des Bourbons, sujet du Prix proposé par l'Académie de Lyon le 1^{er} nov. 1814. Ode au Roi :

Assez longtemps les dieux ont consterné la terre...

A Grenoble, de l'Imprimerie de C.-P. Baratier, in-8, 16 p. — 4° Epitaphe de M^{lle} de la Saigne (Françoise-Pierrette de Bourcet) (*Journal de l'Isère*, n° 152) (23 décembre 1814). Imité du X^e cantique de l'Eglise. — 5° Ode sur la restauration de la Monarchie française, tirée en partie des psaumes 20 et 36, présentée à S. A. Roy. Monsieur, à Grenoble, le 18 oct. 1814. *Grenoble, Allier*, in-8, 6 p. — 6° Conte. Bonaparte en fuite et le paysan en voyage... *Grenoble, Baratier*, août 1815, in-8, 5 p. — 7° Ode à l'opinion. *Grenoble*, 1815. — 8° Stances en forme d'inscription sur la récompense que le département de l'Isère a décernée au préfet, M. le Comte de Montlivault, en reconnaissance de ses services, dans l'affaire du 4 mai 1816, in-8, 1 p. — 9° A la Cour royale de Grenoble. 22 février 1816 (V. I^{re} partie). — 10° Stances sur la fête de St-Louis, 25 auguste 1816. *Grenoble, V^e Peyronard*, 1816, in-8, 6 p. (Réimpr. du *Journal pol. de l'Isère*, n° 107). — 11° Stances à S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême.

me. Grenoble, 14 juillet 1816. *Grenoble, C.-P. Baratier*, in-8, 5 p. — 12° Les Vacances de 1816 à M. A**, P. P. (Anglès, 1^{er} président). *Grenoble, V^e Peyronard*, 1816. (*Journal pol.*, n° 113), in-8, 5 p. — 13° La fête de S'-Louis, 25 août 1817. Ode. *Grenoble, V^e Peyronard, s. d.*, in-8, 9 p. (*Journ. de Grenoble*, 2-9 oct. 1817). — 14° A Madame la Baronne de B*** (Barrin) invitée par la commune de B*** (Beaurepaire) à être marraine d'une cloche, *s. d.*, in-8, 1 p. — 15° A Madame la baronne d'Haussez. Les nymphes des rivières de Veuse et d'Oron. *Grenoble, F. Allier, s. d.*, in-8, 11 p. (Janv. 1822).

Il faut ajouter à cela 13 traductions des odes d'Horace dont le détail est fourni par Ad. Rochas, et un grand nombre d'apologues et de fables. Voici quelques titres : La partie de campagne. — A Madame***. — L'avocat et son client. — A Monsieur X — XX — XXX. — Les deux ânes, fable. — La fauvette, le rossignol et le moineau. — Ode à la santé au sujet de la maladie de Madame**. — A Madame*** le 1^{er} janvier 1812. — La joueuse d'échecs, conte. — Le bénéficié et son fermier, fable. — Le fermier et le hibou, fable. — Le juge plaideur, conte (autogr. de la Bibl. de Grenoble). — Ode à l'occasion (id.). — Badinage aux dames, suite de l'ode à l'occasion (id.). — Le puits et la fontaine, 1^{er} janvier 1823. Apologue dédié à Mademoiselle Adèle de T. — Le gâteau des Rois (considérations historiques sur la royauté et la politique). — Les noces de la mère Aurore, épithalame (1). — Le refus, élégie ; la séparation, élégie. — La violette en jugement. — Le renard charlatan, fable. — L'avare au tribunal de Pluton, apologue. — Les adieux de M. de Chautrans. — Plusieurs de ces poésies imprimées séparément, ont été réunies en recueils ; ainsi le suivant : Vers faits à 16 ou 20 ans, le plus beau jour de la vie, le Refus, la Séparation, la Confession d'une médisante, le tombeau d'Aglaure, *s. l. n. n. d.*, in-8, 6 ff. — Citons enfin : Les Aventures du docteur Mandhedragenanerac (in-8, 6 p.).

Etudes sur l'auteur :

ROCHAS (Ad.). — MAIGNIEN, Anon. — Mém. judic. — Catal. div. — *Dauphinois*, 9 juin 1834.

A Madame XX sur son habit de cosaque.

Jadis on craignait les cosaques
 Du Caucase et du Tanaïs,
 Gens farouches et mal appris ;
 Dieu les garde dans leurs baraques
 Et en réserve nos pays.
 Mais depuis que dans leurs casaques
 Nous voyons un minois joli,
 A taille svelte, au ton poli,

(1) C'est l'un des morceaux les plus piquants de la série, mais il est trop long pour être inséré ici.

Coiffé du casque et du panache,
 Avec le jupon raccourci
 Et brodequin au cuir roussi,
 Un secret lien nous attache
 A ce costume assez gentil,
 Et volontiers nous ferions fête
 A cette cosaque brunette,
 Pour qui certain tendre souci
 Nous met déjà martel en tête ;
 Nous pourrions ajouter aussi,
 Que si sa jupe et sa chaussure
 Sied à cosaque au teint fleuri,
 On souhaiterait que sa coiffure
 Ornée (1) de certaine armure
 Echut en partage au mari.

Ms. Bibl. de Grenoble.

BARDEL (AUGUSTE)

(1773-1831).

Pompée-Louis-Auguste Bardel, né à Veynes, le 14 juin 1773 de noble Nicolas-Joseph de Bardel, ancien capitaine au régiment de Flandre, et de dame Angèle-Magdeleine de Chiappe, entra par la protection de Français de Nantes, dans l'administration des Droits réunis, commis à Grenoble, contrôleur à Lyon, et directeur d'arrondissement à Espalion (Aveyron). C'est là qu'il mourut, le 26 septembre 1831.

A Grenoble déjà, il charmait ses loisirs par de petits vers, d'un tour aimable et enjoué, qu'il insérait dans les « *Accès de fièvre d'une Société anacréontique* », — ou dans les « *Amusements lyriques* » (chez Ferry, 1801). C'est du reste sous son inspiration et sa direction, que s'était fondée la première de ces sociétés, à laquelle collaboraient d'autres protégés de Français de Nantes,

(1) Les négligences sont plus nombreuses, dans cette pièce, certainement improvisée, que dans les autres poèmes de l'auteur ; mais elle est assez amusante.

Gaudos, Dispos, etc. — Plus tard, à Lyon, en 1812, il s'amusa à rédiger en couplets, sur des airs connus, son journal de contrôleur, qui fut publié, une première fois, par un de ses anciens commis, M. Bernardet, sous ce titre :

Poème lyrique ou Journal en vers, d'un contrôleur des Contributions indirectes, dédié principalement à MM. les employés des contributions indirectes. *Saint-Etienne, imp. de N.-S. Janin, 1842, in-12, 24 p.*

Et réédité avec notes, par Charles Guillaume, *impr. Eleuthère Brassart, Montbrison, 1897, in-8, 23 p.*

Voici par exemple, sa journée du 14 décembre.

Air du *Cantique de Saint-Roch*. (Les airs sont généralement appropriés à la circonstance).

Certain frocard fabricant l'eau des Carmes,
 Dans son manoir pieusement fraudeur,
 Nous soutenait, en répandant des larmes,
 Qu'il ne vendait aucune autre liqueur.

Au saint ermite
 J'ai fait visite,
 Et j'ai trouvé
 Le débit encavé.

Ici c'était de la bonne Angélique,
 Huile de rose et de parfait amour ;
 Là de girofle et crème balsamique,
 Liqueurs enfin qu'on boirait à la Cour.

Pour la Régie
 J'ai fait saisie :
 L'homme du ciel
 S'est trouvé criminel.

Voici un autre couplet, où il se plaint comiquement d'une semonce qu'il aurait reçue.

MÊME JOUR (jour de Noël).

Air : *Dies iræ, dies illa*.

J'ai réfléchi tout ce jour là
 A la lettre qui m'arriva
 Du personnel, un mois il y a,

Quelle réponse on m'adressa !
 Ah ! grand Dieu, comme on me traita !
 Quels termes durs on employa !

Comme le censeur se trompa !
 Combien sa plume s'écarta
 De celle qu'il représenta !

Injustement il m'accusa,
 De la foudre il me menaça ;
 Mais le ciel lui pardonnera.

Outre ce poème, il publia à part :

Légion d'Amour, poème dédié à la Légion d'honneur. *Grenoble, Peyronard, s. d. (Anthol.)*.

La paix ou le mariage de Rosine, comédie (1).

Dans les revues, nous citerons : Erato, déesse de la poésie lyrique à ses amans (*Amus. lyr.*, p. 26. — A une vieille coquette (*ibid.*, p. 30). — Discours d'ouverture, prononcé le jour de l'installation de la Société anacréontique (*Accès de fièvre*). — La mode. — Epître à Rosine (*ibid.*). — Eloge de soi-même. — Eloge de la cuisine, ode (2). — Testament d'une coquette. — Vers en l'honneur de la victoire d'Austerlitz.

GUILLAUME (Charles), ouv. cité (notes). — Etat civil. — *Annales des Alpes*, 1907, p. 224. (Eloges de la famille Bardel de Chanousse, par la municipalité, en 1794). Nombreux documents sur la famille de Bardel.

Légion d'Amour

Poème dédié à la Légion d'Honneur.

Les Vertus à Cythère étaient sans récompense ;
Le trône, sans appui, devenait chancelant ;
Et pour affermir sa puissance,
Vénus rendit l'Arrêt suivant :

Cypris par le Destin Directrice du Monde,
Cypris, Reine des Cœurs qu'elle anime et féconde,
Ordonne et fait savoir qu'à dater de ce jour,
Pour récompenser le mérite,
Un respectable Corps d'Elite,
Portant le nom de Légion d'Amour,
Distinguera les sujets de l'Empire
Que le myrte couronne et que la gloire inspire.
Chaque héros sera par Vénus breveté.
La divinité de Cythère
Accorde à tout Légionnaire
Les plus douces faveurs et l'immortalité.

(1) V. La Flore litt. II. *Le Drame*.

(2) Il y a dans ce bulletin plusieurs éloges ; ceux de Bardel nous paraissent les mieux tournés et les plus spirituels.

Entre ses mains et de son sanctuaire
 Il prêtera le serment solennel
 De vivre et de mourir pour elle,
 D'être de ses Etats l'appui le plus fidèle,
 Et de brûler sur son autel
 Un encens toujours digne d'elle.
 Ni l'affreux repentir, ni l'infidélité
 N'atteindront désormais un sujet breveté,
 Du Temple de l'Amour il gardera les portes :
 Cette insigne faveur, de la part de Vénus,
 Est le prix de la gloire et celui des vertus.

La Légion formera cinq cohortes,
 Dont les chefs-lieux sont Cythère, Lesbos,
 Amathonte, Gnide et Paphos.

Sont nommés Chanceliers des susdites cohortes
 La franchise, l'ardeur, le doux épanchement,
 La constance et le sentiment.

La sensibilité sera la Trésorière ;
 Hébé, dont la jeunesse à l'amour est si chère,
 Sera Porte-Etendard. Les ris et le plaisir
 Sont nommés officiers. Pour aller en conquête,
 Bacchus sonnera la trompette,
 Et sous les ordres du Désir,
 Excitant l'ardeur des cohortes,
 Il ranimera les moins fortes.

L'Amitié, Colonel du Corps des Vétérans,
 Portera la constance et la paix dans les rangs.
 L'Hymen, le bon hymen sera grand économe
 Les belles filles d'Eurinome (1)
 Sont commandans de Légion,
 Et pour grand chancelier de cette troupe aimable,
 Qui sera de l'Etat l'égide formidable,
 Vénus a nommé Cupidon.

Fait au Palais d'Amour et signé Cythérée
 Plus bas, par la Reine-Adorée
 Et contre-signé Cupidon.

(1) Les Grâces (note de l'auteur).

(Après les applaudissements, Vénus couronne les premiers légionnaires, avec un mot aimable à chacun, justifiant son choix : Hercule, Artémise, Héro et Léandre, Pyrame et Thisbé, Pénélope, Didon, Bérénice, Héloïse et Abélard, Agnès Sorel, Diane de Poitiers, Pétrarque et Laure, Gabrielle d'Estrée, Lavallière, enfin — naturellement — Napoléon et Joséphine).

COLOMBAT (MARC)

(1797-1851).

Marc Colombat, qu'on appelle habituellement et qui signe lui-même Colombat de l'Isère, naquit à Vienne, le 28 juin 1797, mourut à Paris, en 1851. Médecin distingué, il s'est surtout occupé des affections du larynx et en particulier du bégaiement. En littérature, il a composé un assez grand nombre de drames et de pièces de vers. Les dernières ont été réunies en un recueil intitulé : *Les Rêveries d'un Convalescent*. Paris, Mansut, 1833, in-8, 190 p. La première partie du recueil est encore un drame, — la seconde est intitulée « Mélanges poétiques ».

Nous extrayons, d'un morceau, le passage suivant :

Tableau des Eaux de Vichy ⁽¹⁾

*Asperges me et mundabor.
Lavez-moi et je serai purifié.*
Evangile.

Grands amateurs de spectacles,
Venez, venez donc aux eaux ;
C'est le séjour des miracles,
C'est le remède à tous maux.

(1) Le Parnasse Médical, de Chéreau, reproduit un fragment de la même pièce.

On y trouve des fiévreux,
Et des conseillers goutteux,
Des fous, des saints simoniens,
Des Turcs, des juifs, des chrétiens.

Une frayeur cholérique
Réunit seule en ce lieu
Les chouans, la République
Avec le juste milieu.

La femme d'un inspecteur
Y vient pour des maux de cœur,
Et celle d'un intendant,
Pour un léger mal de dent.

Une amante abandonnée
Vient y chercher un amant
Et la beauté surannée
Croit rajeunir en buvant.

Grands amateurs de spectacles
Venez, venez donc aux eaux
C'est le séjour des miracles
C'est le remède à tous maux.

Ici... l'on voit un milord
Qui s'amuse comme un mort,
Pendant que sa milady
Déjeune avec un dandy.

Là... c'est un vieux personnage
De ses membres tout perclus,
Qui maudit, couvant sa rage,
Les faveurs d'une Vénus.

Plus loin... plusieurs députés,
Amis de nos libertés,
S'entretiennent du projet
De refuser le budget.

Charles sans Hoques,
messire de Courtois.

Clime + de Chamme-jorn

Chasse de Vallombrosa
27 1. 92.

Sous la foie tant de la centenaire
du corps de feu de Danolarchut
Le Chamme-jorn, attend son âme a l'air
Qui la froppa le timon, ch'le sang
de ne sein Arione et de sein Salomost
Piquex, amei la bite et de sein parman
- Scappie au camp, ch'at vous My Compliment, Ma

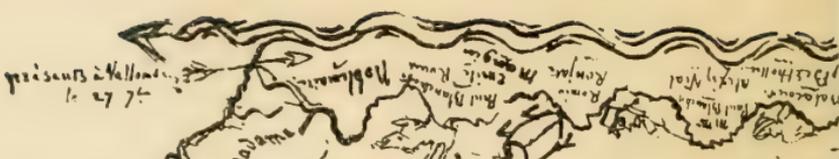
Est-ce vous, flicards de saint-cho-d'icant
Il est entrelardé de mesmy le balancary
Mort esprit mesmy mesmy mesmy
de fleur de salomon de l'ist d'Arione

Prince Pelème X Stomax
Il y vivint, il est fennace,
Is m'at hien lui d'ant hien d'après!
Je cam'ed' que sur le P'at m'at
Pelème ne d'at le pas.

Melpomene est sa compaignie;
Melpomene f'ant grec bou f'ant
Il va l'ouant son song
Suebe f'ant le Val d'Arione.

Si d'un modeste d'ant f'iche
Voy le chappin en sa f'iche
P'at me f'ant d'ic f'iche
Comme d'ic f'ant f'iche
Prince X y que f'ant m'at
A f'ic f'iche d'ic m'at
Melpomene une f'iche
De d'ic f'iche, a f'ant d'ic f'iche.
Se Melpomene f'ant f'iche
A f'ic f'iche d'ic m'at
Si d'un modeste d'ant f'iche

P'at m'at
à Vallombrosa



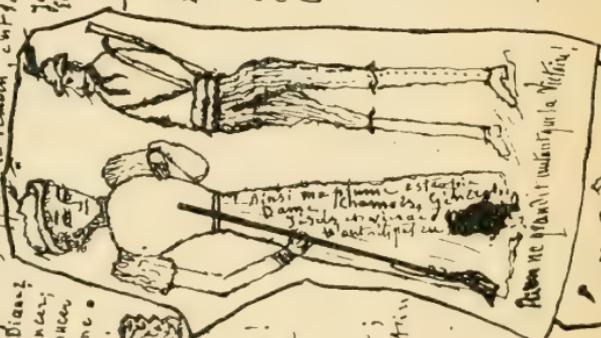
on ne lui fait qu'un d'ic f'iche
c'at le f'iche que le f'iche
M'at jamais pu suivre la f'iche
Que f'iche la bite à ch'adon.

Centes: quand le poung sur la f'iche
f'ail fixe, le regard d'ic f'iche
Il f'iche de sa main blanche
de f'iche f'iche - President

Quand amy f'iche d'ic f'iche
P'at m'at f'iche de f'iche
Il f'iche de f'iche f'iche
Il en reçoit un compliment

Alex Pelème f'iche f'iche
Si c'at de f'iche f'iche
Il f'iche f'iche de f'iche f'iche
C'at de f'iche f'iche f'iche

Ch'at m'at f'iche f'iche f'iche f'iche



Ainsi ma Pelème est f'iche
Dans f'iche f'iche f'iche
M'at f'iche f'iche f'iche

P'at m'at f'iche f'iche f'iche



Glorieux par f'iche f'iche
f'iche f'iche f'iche

PQ	Côte, Léon
1104	La flore littéraire du
C6	Dauphiné
ptie 2	ptie 2

**PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET**

**UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY**

